

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT À MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des arguments et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

TACITE

LIVRES I, II DES HISTOIRES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

Ces livres ont été expliqués littéralement, annotés et revus pour la traduction française par M. de Parnajon, professeur au lycée Saint-Louis.

ARGUMENT ANALYTIQUE

DES DEUX PREMIERS LIVRES DES *HISTOIRES*

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

Les livres I et II des *Histoires* renferment le récit des événements qui se sont passés dans la première moitié de l'an de Rome 822 (69 ans ap. J.-C.).

LIVRE I

Après une préface (ch. 1) où Tacite proteste de son impartialité, il annonce le sujet de son ouvrage (III-IV), et fait le tableau de la situation à Rome, dans les armées et dans les provinces, à la mort de Néron (IV-XII). La sévérité de Galba lui aliène les prétoriens et l'on apprend que les légions de Germanie se sont révoltées contre lui. Il croit remédier au mal en adoptant Pison, homme de mœurs antiques, de préférence à Othon, ancien favori de Néron (XII-XXI).

Othon, encouragé par ses familiers et par les astrologues, fondant d'ailleurs les plus grandes espérances sur ses intrigues déjà anciennes auprès des soldats, se décide à profiter du trouble pour se faire proclamer empereur. Vingt-trois soldats seulement le saluent empereur, et il fait ratifier sans opposition par les prétoriens cette élection singulière (XXI-XXIX).

Malgré les efforts de Pison en faveur de son père adoptif, malgré la décision du sénat qui se prononce en sa faveur, Galba hésite, est surpris et tué par les partisans d'Othon (XXIX-XLII). Le sénat et le peuple, tout prêts à acclamer le vainqueur, prodignent les flatteries à Othon. Portraits de Pison et de Galba (XLII-L).

A peine Othon est-il proclamé que le bruit de la révolte de Vitellius se répand dans Rome. Celui-ci, excité par ses lieutenants Cécina et Valens, se décide à marcher sur l'Italie. Ses

lieutenants partent les premiers avec deux armées qui commettent mille excès en Gaule et chez les Helvètes (I-LXXI).

Othon se conduit en homme de cœur. Il renonce à tout arrangement avec Vitellius, et, après s'être occupé du soin de régler tout à Rome pendant son absence, il se propose d'attaquer la Gaule narbonnaise. Avant de partir, il recommande la république au sénat et harangue le peuple, qui le couvre d'applaudissements (LXXI-XC).

LIVRE II

Pendant ces événements, l'armée d'Orient songe de son côté à choisir un empereur. Titus, qui était parti pour Rome afin de saluer Galba au nom de Vespasien, apprend à Corinthe l'avènement d'Othon et retourne auprès de son père, en passant par Paphos, où l'oracle lui révèle ses destinées (ch. I-IV). Malgré la confiance qu'ils en ressentent, malgré les bonnes dispositions et les ressources de leurs armées, les deux généraux Mucien et Vespasien se décident à attendre le résultat de la lutte entre Othon et Vitellius (V-VII).

Sur ces entrefaites un faux Néron est tué par Asprénas (VIII-IX) et le délateur Annius Faustus est condamné (X).

La guerre commence d'une manière heureuse pour Othon : il remporte des succès dans les Alpes Maritimes, sa flotte menace la Narbonnaise, le procurateur de Corse qui voulait se déclarer pour Vitellius est tué par les habitants (XI-XVII). Mais l'arrivée et les progrès de Cécina dans l'Italie supérieure forcent Othon à modifier ses plans : la lutte se concentrera dans la vallée du Pô (XVII). Après une série d'opérations autour de Plaisance et de Crémone, dans lesquelles l'avantage reste aux troupes d'Othon (XVIII-XXIV), Cécina est encore battu par Suétinius Paulinus, au combat des *Castors* (XXIV-XXVII).

Mais Valens est arrivé sur le théâtre de la guerre, et, malgré la mutinerie de ses soldats, il a fait sa jonction avec Cécina (XXVII-XXX). C'est la fin des succès pour l'armée d'Othon. Suétinius Paulinus lui conseille en vain de gagner du temps; l'empereur ordonne qu'on livre enfin une bataille décisive, et en même temps il se retire à Brixellum avec une partie des troupes d'élite (XXX-XXXIII). Les Othoniens, une première fois battus sur les bords du Pô, vont imprudemment, malgré Suétinius Paulinus, se heurter aux forces vitelliennes auprès de Bédriac (XXXIII-XL). Bataille de Bédriac (XLI-XLIII). L'armée d'Othon est battue et se réconcilie avec celle de Vitellius (XLIV-XLVI). Othon

refuse à la fidélité des soldats qui lui restent de continuer la lutte et se tue (XLVI-LI).

Pendant que le sénat et le peuple acclament le nom de Vitellius, celui-là avec résignation, celui-ci avec enthousiasme, pendant que l'armée victorieuse commet en Italie toutes sortes d'excès et de crimes (LI-LVII), le nouvel empereur se décide à quitter Lyon, où il a fêté l'annonce de sa victoire par des festins et des exécutions (LVII-LXIV). Il fait vers l'Italie un voyage triomphal, riant lui-même du désordre et de l'indiscipline de ses troupes et croyant suffisant, pour se garantir du mécontentement des vaincus, de licencier les prétoriens et de déplacer les légions d'Othon (LXV-LXX). Il visite le champ de bataille de Bédriac (LXX).

Cependant les dernières hésitations de Vespasien avaient été levées par Mucien (LXXI-LXXVIII); il est proclamé en Égypte, en Judée, en Syrie, et il voit les rois de l'Orient, tributaires de Rome, se déclarer pour lui (LXXVIII-LXXXIII). En même temps qu'il fait ses derniers préparatifs, il apprend l'adhésion des armées de Mésie, de Pannonie et de Dalmatie (LXXXIV-LXXXVII).

A Rome, Vitellius ne songe qu'à jouir du pouvoir; il abandonne à Cécina et à Valens la direction des affaires, laisse le désordre s'établir dans l'armée, et sort à peine de son apathie en apprenant la défection des légions d'Orient et du Danube (LXXXVIII-XCVII). Il se décide à faire partir ses troupes pour la haute Italie avec Valens et Cécina : c'est là que va l'attaquer l'armée du Danube. Mais déjà Cécina a résolu d'abandonner son parti et il négocie avec Lucilius Bassus les conditions de sa trahison (XCVIII-CI).

CORNELII TACITI
HISTORIARUM

LIBER I

I. Initium mihi operis Servius Galba iterum Titus Vinus consules erunt¹. Nam post conditam urbem octingentos et viginti² prioris ævi annos multi auctores rettulerunt, dum res populi Romani memorabantur, pari eloquentia ac libertate : postquam bellatum apud Actium atque omnem potentiam ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere ; simul veritas pluribus modis infracta, primum inscitia rei publicæ ut alienæ, mox libidine assentandi aut rursus odio adversus dominantes : ita neutris cura posteritatis inter infensos vel obnoxios. Sed ambi-

I. Je commencerai mon ouvrage au deuxième consulat de Servius Galba, qui eut pour collègue T. Vinus. Les huit cent vingt ans écoulés depuis la fondation de Rome jusqu'à cette époque n'ont pas manqué d'historiens ; et, tant que l'histoire fut celle du peuple romain, elle fut écrite avec autant d'éloquence que de liberté. Mais après la bataille d'Actium, quand le pouvoir d'un seul devint une condition de la paix, ces grands génies disparurent. Plusieurs causes d'ailleurs altérèrent la vérité : d'abord l'ignorance d'intérêts politiques où l'on n'avait plus de part ; ensuite l'esprit d'adulation ; quelquefois aussi la haine du pouvoir. Ou esclaves ou ennemis, tous oublièrent également la postérité. Mais

TACITE
HISTOIRES

LIVRE I

I. Consules
Servius Galba iterum
Titus Vinus
erunt mihi
initium operis.
Nam post urbem conditam
octingentos et viginti annos
ævi prioris
multi auctores
rettulerunt
eloquentia ac libertate pari,
dum res populi Romani
memorabantur :
postquam bellatum
apud Actium
atque interfuit pacis
omnem potentiam
conferri ad unum,
illa magna ingenia cessere ;
simul veritas
infracta pluribus modis,
primum inscitia
rei publicæ
ut alienæ,
mox libidine assentandi
aut rursus
odio adversus dominantes :
ita inter infensos
aut obnoxios
cura posteritatis
neutris.

I. Les consuls [conde-fois
Servius Galba consul pour-la-se-
et Titus Vinus
seront pour moi
le commencement de l'ouvrage.
Car après la ville fondée
pendant huit-cent vingt ans
du temps précédent
beaucoup d'auteurs
ont rapporté les faits [égale,
avec une éloquence et une liberté
tant-que les affaires du peuple ro-
étaient racontées : [main
après-qu'on eut combattu
auprès d'Actium
et qu'il importa à la paix
tout pouvoir
être conféré à un seul homme,
ces grands génies disparurent ;
en-même-temps la vérité
fut tronquée de plusieurs manières,
d'abord par l'ignorance
de la chose publique
comme nous étant étrangère,
puis par la passion de flatter
ou au-contraire [naient :
par la haine contre ceux qui domi-
ainsi au milieu d'écrivains hostiles
ou serviles
le souci de la postérité
ne fut ni-aux-uns-ni-aux-autres.

tionem scriptoris facile averseris, obrectatio et livor pronis auribus accipiuntur; quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec injuria cogniti. Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam non abnuerim : sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est. Quod si vita suppeditet¹, principatum divi Nervæ et imperium Trajani, uberiores securioresque materiam, senectuti seposui, rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.

II. Opus aggredior opimum casibus, atrox præliis, discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum. Quattuor prin-

l'écrivain qui fait sa cour éveille assez la défiance, tandis que la détraction et l'envie trouvent des oreilles toujours ouvertes. C'est que la flatterie porte le honteux caractère de la servitude; la malignité plait par un faux air d'indépendance. Pour moi, Galba, Othon, Vitellius ne me sont connus ni par le bienfait ni par l'injure. Vespasien commença mes honneurs; Titus y ajouta, Domitien les accrut encore, j'en conviens; mais un historien qui se consacre à la vérité doit parler de chacun sans amour et sans haine. Que s'il me reste assez de vie, j'ai réservé pour ma vieillesse un sujet plus riche et plus paisible, le règne de Nerva et l'empire de Trajan; rares et heureux temps, où il est permis de penser ce qu'on veut, et de dire ce qu'on pense.

II. J'aborde une époque féconde en catastrophes, ensanglantée de combats, déchirée par les séditions, cruelle même durant la

Sed averseris facile
ambitionem scriptoris,
obrectatio et livor
accipiuntur
auribus pronis;
quippe crimen fœdum
servitutis
inest adulationi,
falsa species
libertatis
malignitati.
Galba, Otho, Vitellius
cogniti mihi
nec beneficio
nec injuria.
Non abnuerim
nostram dignitatem
inchoatam a Vespasiano,
auctam a Tito,
provectam longius
a Domitiano :
sed quisquam
est dicendus
neque amore
et sine odio
professis
fidem incorruptam.
Quod si vita suppeditet,
seposui senectuti
principatum divi Nervæ
et imperium Trajani,
materiam uberiores
securioresque,
felicitate rara temporum,
ubi licet sentire
quæ velis
et dicere
quæ sentias.

II. Aggredior opus
opimum casibus,
atrox præliis
discors seditionibus,
sævum etiam pace ipsa.

Mais tu pourrais-repousser
facilement
le désir-de-plaire de l'écrivain,
la détraction et l'envie
sont reçues
par des oreilles tendues-en-avant;
car l'accusation honteuse
de servitude
est-attachée à l'adulation,
une fausse apparence
d'indépendance
à la malignité.
Galba, Othon, Vitellius
n'ont été connus à (de) moi
ni par le bienfait
ni par l'injure.
Je n'aurais pas nié
notre dignité
commencée par Vespasien,
accrus par Titus,
avoir été portée plus loin
par Domitien :
mais qui-que-ce-soit
est devant être représenté
et-non avec-amour
et sans haine
pour ceux qui ont-fait-profession
d'une sincérité incorruptible.
Que si ma vie est-suffisante,
j'ai réservé pour ma vieillesse
le principat du divin Nerva
et le règne de Trajan,
sujet plus riche
et plus sûr (moins dangereux),
par un bonheur rare de temps,
où il est-permis de penser
ce que tu peux-vouloir
et de dire
ce que tu peux-penser.

II. J'aborde une œuvre
féconde en malheurs,
terrible par les combats,
en-désaccord par les séditions,
cruelle aussi dans la paix même.

cipes¹ ferro interempti; trina bella civilia², plura externa ac plerumque permixta; prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res; turbatum Illyricum, Galliæ nutantes, perdomita Britannia et statim missa; coortæ in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes, nobilitatus cladibus mutuis Dacus, mota prope etiam Parthorum arma falsi Neronis ludibrio. Jam vero Italia novis cladibus vel post longam seculorum seriem repetitis afflicta : haustæ aut obrutæ urbes³ fecundissima Campaniæ ora; et urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso. Pollutæ cærimonix, magna adulteria; plenum exiliis mare, infecti cædibus scopuli⁴. Atrocius in urbe sævitum : nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine et ob virtutes certissimum exitium.

paix : quatre princes tombant sous le fer ; trois guerres civiles, beaucoup d'étrangères, et souvent des guerres étrangères et civiles tout ensemble ; des succès en Orient, des revers en Occident ; l'Illyrie agitée ; les Gaules chancelantes ; la Bretagne entièrement conquise et bientôt délaissée ; les populations des Sarmates et des Suèves levées contre nous ; le Dace illustré par ses défaites et les nôtres ; le Parthe lui-même prêt à courir aux armes pour un fantôme de Néron ; et en Italie des calamités nouvelles ou renouvelées après une longue suite de siècles ; des villes abîmées ou ensevelies sous leurs ruines, dans la partie la plus riche de la Campanie ; Rome désolée par le feu, voyant consumer ses temples les plus antiques ; le Capitole même brûlé par la main des citoyens ; les cérémonies saintes profanées ; l'adultère dans les grandes familles ; la mer couverte de bannis ; les rochers souillés de meurtres ; des cruautés plus atroces dans Rome : noblesse, opulence, honneurs refusés ou reçus, comptés pour autant de crimes, et la vertu devenue le plus irrémissible de tous ; les déla-

Quattuor principes interempti ferro ; trina bella civilia, plura externa ac plerumque permixta ; res prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente ; Illyricum turbatum, Galliæ nutantes, Britannia perdomita et statim missa ; gentes Sarmatarum ac Suevorum coortæ in nos, Dacus nobilitatus cladibus mutuis, arma etiam Parthorum prope mota ludibrio falsi Neronis. Jam vero Italia afflicta cladibus novis vel repetitis post longam seriem seculorum : urbes haustæ aut obrutæ ora fecundissima Campaniæ ; et urbs vastata incendiis, delubris antiquissimis consumptis, Capitolio ipso incenso manibus civium. Cærimonix pollutæ, magna adulteria ; mare plenum exiliis, scopuli infecti cædibus. Sævitum atrocius in urbe : nobilitas, opes, honores omissi gestique pro crimine et exitium certissimum ob virtutes.

Quatre princes mis-à-mort par le fer ; trois guerres civiles, de plus nombreuses étrangères et la-plupart-du-temps mêlées ; des affaires prospères en Orient, contraires en Occident ; l'Illyrie troublée, les Gaules chancelantes, [l'autre la Bretagne soumise-d'un-bout-à-et aussitôt abandonnée ; les nations des Sarmates et des Suèves levées-ensemble contre nous, le Dace illustré par nos défaites réciproques, les armes même des Parthes presque mises-en-mouvement par le jouet d'un faux Néron. Puis d'autre-part l'Italie frappée par des calamités nouvelles ou renouvelées après une longue suite de siècles : des villes abîmées ou englouties, dans la région la plus fertile de la Campanie ; et la ville désolée par des incendies les temples les plus anciens ayant été consumés, le Capitole lui-même ayant été brûlé par les mains des citoyens. Les cérémonies-religieuses souillées, de grands adultères ; la mer pleine d'exils (d'exilés), les rochers teints par les meurtres. Il fut sévi plus atrocement dans la ville : noblesse, richesses, charges refusées et remplies [tion en-guise-de (tenant lieu d') accusa-et la perte très certaine pour les vertus.

Nec¹ minus præmia delatorum invisa quam scelera, cum alii sacerdotia et consulatus ut spolia adepti, procurationes alii et interiorem potentiam, agerent, verterent cuncta odio et terrore. Corrupti² in dominos servi, in patronos liberti; et quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.

III. Non tamen adeo virtutum sterile seculum, ut non et bona exempla prodiderit. Comitæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exilia conjuges; propinqui audentes, constantes generi, contumax etiam adversus tormenta servorum fides, suprema clarorum virorum necessitate³, ipsa necessitas fortiter tolerata et laudatis antiquorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum casus cælo terraque prodigia et fulminum monitus et futurorum præsentia, læta, tristia, ambigua, manifesta;

teurs, dont le salaire ne révoltait pas moins que les forfaits, se partageant comme un butin sacerdoce et consulats, régissant les provinces, régnant au palais, menant tout au gré de leur caprice, par haine ou par peur; les esclaves armés contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons; enfin ceux à qui manquait un ennemi, accablés par leurs amis.

III. Ce siècle toutefois ne fut pas si stérile en vertus qu'on n'y vit briller aussi quelques beaux exemples. Des mères accompagnèrent la fuite de leurs enfants, des femmes suivirent leurs maris en exil; on vit des parents intrépides, des gendres courageux, des esclaves d'une fidélité invincible aux tortures; alors que des têtes illustres étaient soumises à la dernière de toutes les épreuves, cette épreuve même supportée sans faiblesse, et des trépas comparables aux plus belles morts de l'antiquité. A ce concours inouï d'événements humains se joignirent des prodiges dans le ciel et sur la terre, et les voix prophétiques de la foudre, et mille signes de l'avenir, heureux ou sinistres, certains ou équi-

Et præmia delatorum non minus invisa quam scelera, cum adepti alii sacerdotia et consulatus, ut spolia, alii procurationes et potentiam interiorem, agerent, verterent cuncta odio et terrore. Servi corrupti in dominos, liberti in patronos; et quibus deerat inimicus, oppressi per amicos.

III. Non tamen seculum adeo sterile virtutum, ut non prodiderit et bona exempla. Matres comitæ liberos profugos, conjuges secutæ maritos in exilia; propinqui audentes, generi constantes, fides servorum contumax etiam adversus tormenta, necessitate suprema virorum clarorum, necessitas ipsa tolerata fortiter et exitus pares mortibus antiquorum laudatis. Præter casus multiplices rerum humanarum, cælo terraque et monitus fulminum et præsentia futurorum, læta, tristia, ambigua, manifesta;

Et les récompenses des délateurs non moins odieuses que leurs crimes, attendu-que ayant acquis les uns les sacerdoce et les consulats, comme des dépouilles, les autres les intendances et la puissance intérieure (dans le palais), ils menaient, bouleversaient tout par la haine et la terreur. Les esclaves furent gagnés contre les maîtres les affranchis contre les patrons; et ceux à qui manquait un ennemi, accablés par leurs amis.

III. Ni toutefois le siècle ne fut si stérile en vertus, qu'il n'ait transmis aussi de bons exemples. Des mères ayant accompagné leurs enfants fugitifs, des épouses ayant suivi leurs maris dans leurs exils; des parents hardis, des gendres fermes, la fidélité des esclaves résistant même contre les tortures, et dans la nécessité suprême de personnages illustres, cette nécessité même supportée courageusement, et des fins pareilles aux morts des anciens qui ont été louées. Outre les accidents multiples des choses humaines, dans le ciel et sur terre et avertissements des foudres, et présages des choses futures, heureux, sinistres, équivoques, clairs;

nec enim unquam atrocioribus populi Romani cladibus magisve justis¹ indiciis approbatum est non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem².

IV. Ceterum antequam destinata componam, repetendum videtur, qualis status urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto terrarum orbe validum, quid ægrum fuerit, ut non modo casus³ eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causæque noscantur. Finis Neronis ut lætus primo gaudentium impetu fuerat, ila varios motus animorum non modo in urbe apud patres, aut populum, aut urbanum militem⁴, sed omnes legiones ducesque conciverat, evulgato imperii arcano posse principem alibi quam Romæ fieri. Sed patres læti, usurpata statim libertate licentius ut erga principem novum et absentem; primores equitum⁵

voques. Non, jamais plus horribles calamités du peuple romain ni plus clairs arrêts de la puissance divine ne prouvèrent au monde que si les dieux sont indifférents à notre sécurité, ils n'oublient pas de nous punir.

IV. Mais, avant d'entrer dans ces grands récits, il convient d'exposer la situation de Rome, l'esprit des armées, l'état des provinces, celui du monde entier, et quelles parties de ce grand corps étaient saines ou languissantes; afin que, ne se bornant pas à connaître les péripéties et le succès des affaires, qui sont souvent l'ouvrage du hasard, on en découvre la marche et les ressorts cachés. La fin de Néron, après les premiers transports de la joie publique, agita diversement les esprits non seulement du sénat, du peuple, des troupes de la ville, mais encore des légions et des généraux : le secret de l'État venait d'être révélé; un empereur pouvait se faire autre part que dans Rome. Le sénat se réjouissait et, sans perdre un instant, il s'était ressaisi d'une liberté, plus indépendante et plus hardie sous un prince nouveau et absent.

nec enim
est approbatum unquam
cladibus atrocioribus
populi Romani
indiciisve magis justis
nostram securitatem
non esse curæ deis,
ultionem esse.

IV. Ceterum
antequam componam
destinata,
videtur repetendum,
qualis fuerit status urbis,
quæ mens exercituum,
quis habitus provinciarum,
quid validum,
quid ægrum
in toto orbe terrarum,
ut non modo
casus
eventusque rerum,
qui plerumque
sunt fortuiti,
sed etiam ratio et causæ
noscantur.
Ut finis Neronis
fuerat lætus
primo impetu gaudentium,
ita conciverat
varios motus animorum
non modo in urbe,
apud patres, aut populum,
aut militem urbanum,
sed omnes legiones
ducesque,
arcano imperii evulgato
principem posse fieri
alibi quam Romæ.
Sed patres
læti,
libertate usurpata statim
licentius
ut erga principem
novum et absentem;

ni en-effet
il ne fut prouvé jamais
par des désastres plus terribles
du peuple romain
ou par des indices plus réguliers
notre sécurité
n'être pas à souci aux dieux,
notre punition l'être.

IV. D'ailleurs
avant-que je compose [jeté],
les choses projetées (le sujet pro-
il me paraît être à reprendre,
quelle fut la situation de la ville,
quel l'esprit des armées,
quel l'état des provinces,
quelle partie fut solide,
quelle fut malade
dans tout le globe des terres,
ain-que non seulement
les accidents
et les issues des choses,
qui la-plupart-du-temps
sont fortuits,
mais encore la raison et les causes
soient connues.
De-même-que la fin de Néron
avait été agréable [réjouissant],
dans le premier élan de ceux se-
ainsi elle avait excité
divers mouvements des esprits
non seulement dans la ville,
chez les sénateurs. ou le peuple,
ou le soldat urbain,
mais chez toutes les légions
et chez tous les chefs, [volé
le secret de l'empire ayant été ré-
un empereur pouvoir être fait
ailleurs qu'à Rome. [dis-je],
Mais les sénateurs (les sénateurs
étaient joyeux, [champ
la liberté ayant été pratiquée sur-le-
plus hardiment [prince
comme il arrive à-l'égard-d'un
nouveau et absent ;

proximi gaudio patrum; pars populi integra et magnis domibus annexa, clientes libertique damnatorum et exsulum in spem erecti : plebs sordida et circo ac theatri sueta, simul deterrimi servorum, aut qui adesis bonis per dedecus Neronis alebantur, mæsti et rumorum avidi.

V. Miles urbanus longo Cæsarum sacramento imbutus et ad destituendum Neronem arte magis et impulsu¹ quam suo ingenio traductus, postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum² neque magnis meritis ac præmiis eundem in pace quem in bello locum, præventamque gratiam intellegit apud principem a legionibus³ factum, pronus ad novas res scelere insuper Nymphidii Sabini præfecti imperium sibi molientis agitur. Et Nymphidius quidem in ipso conatu oppressus; sed quamvis capite defectionis ablato manebat plerisque militum

Les principaux de l'ordre équestre éprouvaient une joie presque égale à celle des sénateurs. La partie saine du peuple, liée d'intérêt aux grandes familles, les clients, les affranchis des condamnés et des bannis, renaissaient à l'espérance; la populace accoutumée au cirque et aux théâtres, et avec elle la lie des esclaves, et les dissipateurs ruinés, qui vivaient de l'opprobre de Néron, étaient consternés et recueillaient avidement tous les bruits.

V. Les soldats prétoriens, attachés aux Césars par un long respect du serment militaire, et dont la foi n'avait manqué à Néron que par l'effet d'une surprise et d'une impulsion étrangère, ne voyant pas arriver les largesses promises au nom de Galba, comprenant d'ailleurs que la paix ne donnerait pas lieu, comme la guerre, aux grands services et aux grandes récompenses, et qu'ils étaient devancés dans la faveur d'un prince ouvrage des légions, inclinaient d'eux-mêmes aux nouveautés; et la perfidie de leur préfet Nymphidius Sabinus, qui conspirait pour se faire empereur, nourrissait de plus en plus cet esprit séditionnaire. Nymphidius, il est vrai, périt dans l'essai de son crime. Mais quoique la révolte

primores equitum
proximi gaudio
patrum;
pars populi integra
et annexa magnis domibus,
clientes libertique
damnatorum et exsulum
erecti in spem :
sordida plebs
et sueta circo et theatri,
simul deterrimi servorum,
aut qui
bonis adesis
alebantur
per dedecus Neronis,
mæsti
et avidi rumorum.

V. Miles urbanus
imbutus longo sacramento
Cæsarum
et traductus
ad destituendum Neronem
magis arte et impulsu
quam suo ingenio,
postquam intellegit
neque donativum promissum
sub nomine Galbæ
dari
neque eundem locum
in pace
magnis meritis ac præmiis
quem in bello,
gratiamque præventam
apud principem
factum a legionibus,
pronus ad res novas,
agitur insuper
scelere præfecti
Nymphidii Sabini
molientis sibi imperium.
Et Nymphidius quidem
oppressus in conatu ipso;
sed quamvis capite defectionis
ablato,

les principaux des chevaliers
étaient très-rapprochés de la joie
des sénateurs;
la partie du peuple saine
et liée aux grandes maisons,
les clients et les affranchis
des condamnés et des exilés
étaient ranimés à l'espérance :
la vile populace [théâtres,
et accoutumée au cirque et aux
ensemble les pires des esclaves,
ou ceux qui
leurs biens ayant été mangés
étaient nourris
au-moyen-du déshonneur de Néron,
étaient tristes
et avides de rumeurs.

V. Le soldat urbain (prétorien)
pénétré d'un long serment
des (qui l'attachait aux) Césars
et amené
à abandonner Néron
plutôt par artifice et impulsion
que par son inclination,
après-qu'il voit
ni le don promis
sous le nom de Galba
n'être donné
ni le même lieu être
dans la paix [récompenses
aux grands services et aux grandes
que dans la guerre,
et la faveur avoir été accaparée
auprès d'un empereur
créé par les légions,
porté aux choses nouvelles
est agité en-outré
par la scélératesse du préfet
Nymphidius Sabinus
préparant à lui-même l'empire.
Et Nymphidius à-la-vérité
fut accablé dans cet effort même;
mais quoique la tête de la révolte
ayant (eût) été enlevée,

conscientia, nec decrant sermones senium atque avaritiam Galbæ increpantium. Laudata olim et militari fama celebrata severitas ejus angebat aspernantes veterem disciplinam atque quattuordecim annis a Nerone assuefactos ut haud minus vitia principum amarent quam olim virtutes verebantur. Accessit Galbæ vox pro re publica honesta, ipsi anceps, legi a se militem, non eni; nec enim ad hanc formam cetera¹ erant.

VI. Invalidum senem Titus Vinius et Cornelius Laco, alter deterrimus mortalium, alter ignavissimus, odio flagitiorum oneratum contemptu inertiae destruebant. Tardum Galbæ iter² et cruentum, interfectis Cingonio Varrone consule designato et Petronio Turpiliano consulari : ille ut Nymphidii socius, hic ut dux Neronis, inauditi atque

eût perdu son chef, il restait à la plupart des soldats le sentiment inquiet de leur complicité. Il ne manquait pas de voix qui murmuraient contre la vieillesse et l'avarice de Galba. Sa sévérité, célébrée jadis dans les camps par tous les éloges de la renommée, alarmait des esprits dégoûtés de l'ancienne discipline, et qui avaient appris sous Néron, par une habitude de quatorze ans, à aimer les vices des princes, autant qu'autrefois ils respectaient leurs vertus. Ajoutons ce que dit Galba, « qu'il choisissait les soldats et ne les achetait point » ; parole qui honorait ses principes politiques aux dépens de sa sûreté ; car le reste ne répondait pas à cette maxime.

VI. Le faible vieillard était livré à T. Vinius et à Cornélius Laco, l'un le plus méchant, l'autre le plus lâche des hommes, qui, amassant sur lui la haine due aux forfaits et le mépris qu'attire l'indolence, le perdaient de concert. La marche de Galba avait été lente et ensanglantée : il avait fait mourir Cingonius Varron, consul désigné, et Pétronius Turpilianus, homme consulaire. Accusés, celui-là d'avoir été complice de Nymphidius,

conscientia manebat plerisque militum, nec sermones increpantium senium atque avaritiam Galbæ decrant. Severitas ejus laudata olim et celebrata fama militari angebat aspernantes veterem disciplinam atque assuefactos a Nerone quattuordecim annis ut amarent vitia principum haud minus quam olim verebantur virtutes. Vox Galbæ honesta pro re publica, anceps ipsi, militem legi, non eni a se, accessit ; nec enim cetera erant ad hanc formam.

VI. Titus Vinius et Cornélius Laco, alter deterrimus, alter ignavissimus mortalium, destruebant contemptu inertiae invalidum senem oneratum odio flagitiorum. Iter Galbæ tardum et cruentum, Cingonio Varrone consule designato et Petronio Turpiliano consulari interfectis : ille ut socius Nymphidii, hic ut dux Neronis,

la conscience de leur culpabilité restait à la plupart des soldats, ni les discours de ceux qui attaquaient la vieillesse et l'avarice de Galba ne manquaient. La sévérité de lui louée jadis et répandue par la rumeur militaire tourmentait les soldats repoussant l'ancienne discipline et habitués par Néron pendant quatorze ans à ce qu'ils aimassent (à aimer) les vices des princes non moins qu'autrefois ils respectaient leurs vertus. Une parole de Galba [blique. honorable eu-égard-à la chose publique. dangereuse pour lui-même, le soldat être choisi, n'être point acheté par lui, s'-ajouta à cela ; ni en-effet le reste n'était selon cette formule.

VI. Titus Vinius et Cornélius Laco, l'un le plus mauvais, l'autre le plus lâche des mortels, ruinaient par le mépris de la lâcheté de l'un le faible vieillard chargé de la haine des turpitudes de l'autre. La marche de Galba avait été lente et sanglante, Cingonius Varron consul désigné et Petronius Turpilianus, consulaire ayant été mis-à-mort : celui-là comme complice de Nymphidius, celui-ci comme général de Néron,

indefensi, tanquam innocentes perierant. Introitus in urbem trucidatis tot millibus¹ inermium militum infaustus omine atque ipsis etiam qui occiderant formidolosus. Inducta legione Hispana, remanente ea quam e classe Nero conscripserat, plena urbs exercitu insolito²; multi ad hoc numeri e Germania ac Britannia et Illyrico, quos idem Nero electos præmissosque ad claustra Caspiarum³ et bellum, quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis coeptis revocaverat : ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

VII. Forte congruerat ut Clodii Macri et Fonteii Capitonis cædes nuntiarentur. Macrum in Africa haud dubie turbantem Trebonius Garutianus procurator jussu Galbæ,

celui-ci général sous Néron, tous deux périrent avec les honneurs de l'innocence, sans avoir été ni entendus ni défendus. Son entrée dans Rome, que signala le massacre de tant de milliers de soldats désarmés, fut d'un présage malheureux, et jusqu'aux meurtriers frémissent d'épouvante. Une légion d'Espagne était entrée avec lui; celle que Néron avait levée sur la flotte n'était pas sortie; Rome était pleine d'une milice inaccoutumée, grossie encore de nombreux détachements venus de Germanie, de Bretagne, d'Illyrie. Néron les avait choisis et fait partir en avant pour les portes Caspiennes et la guerre qu'il préparait contre les Albaniens; puis il les avait rappelés pour étouffer la révolte de Vindex. C'était un puissant moyen de révolutions; et, sans favoriser de préférence aucun intérêt, cette multitude était à la disposition du premier audacieux.

VII. Le hasard voulut qu'on apprît dans ce même temps le meurtre de Clodius Macer et celui de Fonteius Capiton. Macer, on n'en peut douter, troublait en Afrique la paix de l'empire : le pro-

perierant tanquam innocentes, inauditi atque indefensi. Introitus in urbem tot millibus militum inermium trucidatis infaustus omine atque formidolosus ipsis etiam qui occiderant. Legione Hispana inducta, ea quam Nero conscripserat e classe remanente, urbs plena exercitu insolito; ad hoc multi numeri e Germania ac Britannia et Illyrico, quos electos præmissosque ad claustra Caspiarum et bellum quod parabat in Albanos, idem Nero revocaverat coeptis Vindicis opprimendis : ingens materia rebus novis, et ut non favore prono in aliquem unum, ita parata audenti.

VII. Forte congruerat ut cædes Clodii Macri et Fonteii Capitonis nuntiarentur. Procurator Trebonius Garutianus jussu Galbæ Macrum turbantem in Africa haud dubie,

avaient péri comme des innocents, n'ayant-pas-été-entendus et n'ayant-pas-été-défendus. Son entrée dans la ville tant de milliers de soldats désarmés ayant été égorgés fut sinistre par le présage et effrayante pour ceux-mêmes qui avaient tué. Une légion espagnole ayant été introduite, celle que Néron avait levée de la flotte restant [inaccoutumée; la ville était pleine d'une milice outre cela beaucoup de détachements de la Germanie et de la Bretagne et de l'Illyrie, lesquels choisis et envoyés-en-avant vers les fermelures des portes Caspiennes et pour la guerre qu'il préparait contre les Albaniens, le même Néron avait rappelés pour les entreprises de Vindex devant être étouffées : grande matière (ressource) pour des choses nouvelles, et de-même-que elle n'était pas d'une faveur portée vers quelqu'un, ainsi elle était prête pour qui oserait. VII. Par hasard il s'était rencontré que les meurtres de Clodius Macer et de Fonteius Capiton fussent annoncés. Le procurateur Trebonius Garutianus avait tué par l'ordre de Galba Macer excitant-des-troubles en Afrique non d'une-manière-douteuse;

Capitonem in Germania, cum similia ceplaret, Cornelius Aquinus et Fabius Valens legati legionum interfecerant, antequam juberentur. Fuere qui crederent Capitonem, ut avaritia et libidine foedum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse, sed a legatis bellum suadentibus, postquam impellere nequiverint, crimen ac dolum ultro compositum, et Galbam mobilitate ingenii, an ne altius scrutaretur, quoquo modo acta, quia mutari non poterant, comprobasse. Ceterum utraque caedes sinistre accepta, et invisio semel principi seu bene seu male facta parem invidiam afferebant. Venalia cuncta, præpotentes liberti¹, servorum manus subitis avidæ et tanquam apud senem festinantes, eademque novæ aulæ mala, æque gra-

carateur Trébonius Gaius le mit à mort par ordre de Galba. Capiton, essayant de remuer en Germanie, fut tué sans ordre par Cornélius Aquinus et Fabius Valens, lieutenants de légions. Plusieurs ont cru que Capiton, flétri d'ailleurs de toutes les souillures de l'avarice et de la débauche, n'avait conçu aucune pensée de révolte; mais que les deux lieutenants après avoir essayé vainement de pousser à la guerre, préparèrent de concert son accusation et sa perte; et que Galba, soit légèreté d'esprit, soit pour éviter des recherches dangereuses, approuva sans examen ce qui était sans remède. Au reste, ces deux meurtres laissèrent une impression fâcheuse; et le prince une fois odieux, le bien et le mal qu'il faisait excitaient un égal mécontentement. Tout était aux enchères, les affranchis étaient tout puissants; d'avides esclaves dévoraient à l'envi une fortune soudaine, et se hâtaient sous un vieillard. C'était dans la nouvelle cour tous les désordres

Cornelius Aquinus
et Fabius Valens
legati legionum
interfecerant,
antequam juberentur,
Capitonem in Germania,
cum ceplaret
similia.
Fuere qui crederent
ut Capitonem
foedum ac maculosum
avaritia et libidine,
ita abstinuisse
cogitatione rerum novarum,
sed crimen ac dolum
compositum ultro
a legatis suadentibus
bellum,
postquam nequiverint
impellere,
et Galbam
mobilitate ingenii,
an ne scrutaretur
altius,
comprobasse
acta
quoquo modo,
quia non poterant
mutari.
Ceterum utraque caedes
accepta sinistre,
et facta
seu bene seu male
afferebant parem invidiam
principi semel invisio.
Cuncta venalia,
liberti præpotentes,
manus servorum avidæ
subitis
et festinantes
tanquam apud senem,
eademque novæ aulæ
eadem,
æque gravia,

Cornélius Aquinus
et Fabius Valens
lieutenants de légions,
avaient tué,
avant qu'ils reçussent l'ordre,
Capiton en Germanie,
attenda-qu'il commençait
des choses semblables.
Il y eut des gens qui croyaient
de-même-que Capiton avoir été
hideux et souillé
par l'avarice et la débauche,
ainsi s'être tenu-éloigné
de la pensée de choses nouvelles,
mais l'accusation et la machination
avoir été arrangées spontanément
par les lieutenants conseillant
la guerre,
après-qu'ils ne purent
y pousser,
et Galba
par légèreté d'esprit, [chât pas
ou-pent-être pour qu'il ne recher-
trop profondément,
avoir approuvé
les choses faites
de quelque manière que-ce-fût,
puisqu'elles ne pouvaient
être changées.
Du-reste l'un-et-l'autre meurtre
fut reçu d'une manière-fâcheuse,
et les choses faites
soit bien soit mal
apportaient une égale haine
au prince devenu une-fois odieux.
Tout était à-vendre, [sants,
les affranchis étaient tout-puis-
les mains des esclaves avides
dans ces changements soudains
et se-hâtant [lard,
comme il arrive auprès d'un vieil-
et les maux de la nouvelle cour
les mêmes que ceux de l'ancienne
également pesants,

via, non æque excusata. Ipsa ætas Galbæ irrisui ac fastidio erat assuetis juventæ Neronis et imperatores forma ac decore corporis, ut est mos vulgi, comparantibus.

VIII. Et hic quidem Romæ, tanquam in tanta multitudine, habitus animorum fuit. E provinciis Hispaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus et pacis artibus, bellis inexpertus. Galliæ super memoriam Vindicis obligatæ recenti dono Romanæ civitatis¹ et in posterum tributî levamento². Proximæ tamen Germanicis exercitibus Galliarum civitates³ non eodem honore habitæ, quædam etiam finibus ademptis pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculosissimum in tantis viribus, solliciti et irati superbia recentis victoriæ⁴ et metu tanquam alias partes fovissent tarde a Nerone descivorant, nec statim pro Galba Verginius. An imperare

de l'ancienne; on en souffrait autant, on les excusait moins. La vieillesse même de Galba était l'objet d'un moqueur et superbe dégoût, pour des hommes accoutumés à la jeunesse de Néron, et qui jugeaient les princes, comme le peuple les juge, sur la beauté du corps et les grâces extérieures.

VIII. Voilà quelle était, dans l'immense population de Rome, la disposition dominante des esprits. Quant aux provinces, l'Espagne obéissait à Cluvius Rufus, homme éloquent, doué des talents de la paix, mais qui n'avait pas encore fait ses preuves à la guerre. Déjà liées par le souvenir de Vindex, les Gaules l'étaient encore par le don récent du droit de cité romaine, et la diminution d'impôts accordée pour l'avenir. Cependant les cités gauloises les plus voisines des armées de Germanie, traitées avec moins de faveur ou même privées d'une partie de leur territoire, mesuraient avec l'œil d'un égal dépit les avantages d'autrui et leurs propres injures. Les armées de Germanie nourrissaient deux sentiments redoutables avec de si grandes forces, l'inquiétude et le mécontentement: enorgueillies qu'elles étaient d'une victoire récente, et craignant le reproche d'avoir favorisé un autre parti. Elles avaient tardé à se détacher de Néron, et Verginius ne s'était pas aussitôt déclaré pour Galba: on doutait s'il n'avait pas voulu

non excusata æque.
Ætas ipsa Galbæ
erat irrisui ac fastidio
assuetis
juventæ Neronis
et comparantibus imperatores
forma ac decore corporis,
ut est mos vulgi.

VIII. Et hic quidem
habitus animorum Romæ,
tanquam in tanta multitudine.
E provinciis
Cluvius Rufus, vir facundus,
et artibus pacis,
inexpertus bellis,
præerat Hispaniæ.
Galliæ,
super memoriam Vindicis,
obligatæ dono recenti
civitatis Romanæ
et levamento tributî
in posterum.
Civitates tamen Galliarum
proximæ exercitibus
Germanicis
non habitæ eodem honore,
quædam etiam
finibus ademptis,
metiebantur pari dolore
commoda aliena
ac suas injurias.
Exercitus Germanici
solliciti et irati,
quod periculosissimum
in tantis viribus,
superbia victoriæ recentis
et metu,
tanquam fovissent
alias partes
descivorant tarde
a Nerone;
nec Verginius
statim
pro Galba.

non excusés également.
L'âge même de Galba
était à dérision et à dégoût
à des hommes habitués
à la jeunesse de Néron [reurs
et comparant *entre eux* les empe-
par la forme et la beauté du corps,
comme est la coutume du vulgaire.

VIII. Et tel fut certes
l'état des esprits à Rome, [tude.
comme dans une si-grande multi-
Des (dans les) provinces,
Cluvius Rufus, homme éloquent,
et doué des talents de la paix,
non-éprouvé par les guerres,
commandait l'Espagne.
Les Gaules,
outre le souvenir de Vindex,
étaient liées par le don récent
du droit de cité romaine
et par un allègement de tribut
pour l'avenir.
Toutefois les cités des Gaules
les plus-proches des armées
germaniques [me honneur,
n'ayant pas été traitées avec le mê-
certaines même [vé,
leur territoire leur ayant été enle-
mesuraient avec un égal dépit
les avantages d'autrui
et leurs propres injures.
Les armées germaniques
inquiètes et irritées,
ce qui est très-dangereux
dans (avec) de si-grandes forces,
par l'orgueil d'une victoire récente
et par la crainte
comme-si elles avaient fomenté
un autre parti
s'étaient détachées lentement
de Néron;
ni Verginius ne s'était prononcé
immédiatement
pour Galba.

noluisse dubium : delatum ei a milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occisum etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. Dux deerat, abducto Verginio¹ per simulationem amicitiae; quem non remitti atque etiam reum esse tanquam suum crimen accipiebant.

IX. Superior exercitus² legatum Hordeonium Flaccum spernebat, senecta ac debilitate pedum invalidum, sine constantia, sine auctoritate; ne quicto quidem milite regimen : adeo furentes infirmitate retinentis ultro accendebantur. Inferioris Germaniae legiones diutius sine consulari fuere, donec missu Galbae A. Vitellius aderat, censoris Vitellii ac ter consulis filius : id satis videbatur. In Britannico exercitu nihil irarum : non sane aliae legiones per omnes civilium bellorum motus innocentius

l'empire; on était sûr que le soldat le lui avait offert. Enfin le meurtre de Capiton indignait ceux même qui n'avaient pas le droit de s'en plaindre. Un chef manquait toutefois : Verginius, appelé à la cour sous un faux-semblant d'amitié, était retenu, accusé même, et l'armée voyait dans ce traitement sa propre accusation.

IX. Celle du Haut-Rhin méprisait son général Hordeonius Flaccus, vieux, tourmenté de la goutte, sans caractère, sans autorité. Dans une armée paisible, il ne commandait pas; sa molle résistance achevait d'enflammer une armée déjà furieuse. Les légions de la Basse-Germanie furent assez longtemps sans chef consulaire. Enfin Aulus Vitellius arriva de la part du prince. Il était fils de Vitellius, censeur, trois fois consul, et ce titre parut suffisant. Il n'y avait aucun signe de mécontentement parmi les troupes de Bretagne. Et ces légions furent sans contredit celles qui, dans tous les mouvements des guerres civiles, se maintinrent le plus

Dubium
an noluisse imperare :
conveniebat
imperium delatum ei
a milite.
Etiam qui non poterant
queri,
indignabantur tamen
Fonteium Capitonem occisum.
Dux deerat,
Verginio abducto
per simulationem amicitiae;
quem non remitti,
atque etiam esse reum,
accipiebant,
suum crimen.

IX. Exercitus superior
spernebat legatum
Hordeonium Flaccum,
invalidum senecta
ac debilitate pedum,
sine constantia,
sine auctoritate;
regimen
ne milite quidem quicto;
adeo furentes
accendebantur ultro
infirmitate retinentis.
Legiones
Germaniae inferioris
fuere diutius
sine consulari,
donec, missu
Galbae,
Aulus Vitellius aderat,
filius Vitellii
censoris ac ter consulis :
id videbatur satis.
In exercitu Britannico
nihil irarum :
sane non aliae legiones
egerunt innocentius
per omnes motus
bellorum civilium,

Il était douteux [reur:
s'il n'avait pas-voulu être-empereur :
on était-d'accord
l'empire avoir été offert à lui
par le soldat.
Même ceux qui ne pouvaient
se-plaindre,
s'indignaient cependant
Fonteius Capiton avoir été tué.
Un chef manquait,
Verginius ayant été emmené
par feinte d'amitié;
lequel n'être pas renvoyé,
et même être accusé,
les soldats recevaient comme
leur propre accusation.

IX. L'armée supérieure
méprisait le lieutenant
Hordeonius Flaccus,
infirme par la vieillesse
et la débilité des pieds,
sans fermeté,
sans autorité ;
nulle direction
pas même le soldat étant tranquille;
tant ces soldats furieux
étaient enflammés en-outré
par la faiblesse de qui les retenait
Les légions
de la Germanie inférieure
furent plus-longtemps
sans consulaire,
jusqu'à-ce-que, par l'envoi
de (fait par) Galba,
Aulus Vitellius fût arrivé,
fils de Vitellius
censeur et trois-fois consul :
cette mesure paraissait suffisante.
Dans l'armée britannique
point de colères :
certes point d'autres légions [ment
ne se-comportèrent plus-honnêtement
pendant tous les mouvements
des guerres civiles,

egerunt, seu quia procul et Oceano divisæ, seu crebris expeditionibus doctæ hostem potius odisse. Quies et Illyrico, quanquam excitæ a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur, Verginium legationibus adissent; sed longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem, nec vitiis nec viribus miscebantur.

X. Oriens adhuc immotus. Suriam et quattuor legiones obtinebat Licinius Mucianus, vir secundis adversisque juxta famosus. Insignes amicitias juvenis ambitiose coluerat; mox attritis opibus, lubrico statu, suspecta etiam Claudii iracundia, in secretum Asiæ sepositus tam prope ab exule fuit quam postea a principe. Luxuria, industria, comitate, arrogantia, malis bonisque artibus mixtus: nimis voluptates, cum vacaret; quotiens expedierat,

irréprochables; soit à cause de la distance et de l'Océan qui les tenait isolées, soit parce qu'étant souvent en campagne, elles avaient appris à ne haïr que l'ennemi. Même repos en Illyrie, quoique les légions que Néron en avait appelées eussent, pendant un séjour prolongé dans l'Italie, essayé des négociations auprès de Verginius. Au reste, séparées par de longs intervalles, ce qui est la meilleure garantie de la foi militaire, les armées ne pouvaient ni mêler leurs vices, ni réunir leurs forces.

X. L'Orient était encore immobile. La Syrie et quatre légions recevaient les ordres de Licinius Mucien, homme également fameux par ses prospérités et par ses disgrâces. Jeune, il avait cultivé ambitieusement d'illustres amitiés. Un temps vint où, ses richesses étant épuisées, sa fortune chancelante, lui-même en doute s'il n'avait pas encouru le déplaisir de Claude, on l'envoya languir au fond de l'Asie, aussi près de l'exil alors qu'il le fut depuis du rang suprême. C'était un mélange de mollesse et d'activité, de politesse et d'arrogance, de bonnes qualités et de mauvaises: des voluptés sans retenue au temps du loisir, au besoin

seu quia procul,
et divisæ Oceano,
seu doctæ
expeditionibus crebris
odisse potius hostem.
Quies et Illyrico,
quanquam legiones
excitæ a Nerone,
dum cunctantur in Italia,
adissent Verginium
legationibus;
sed exercitus,
discreti longis spatiis,
quod est
saluberrimum
ad fidem militarem
continendam,
miscebantur
nec vitiis nec virtutibus.

X. Oriens
adhuc immotus.
Licinius Mucianus,
vir juxta famosus,
secundis adversisque
obtenebat Suriam
et quattuor legiones.
Juvenis coluerat
ambitiose
amicitias insignes;
mox opibus attritis,
statu lubrico,
iracundia Claudii
suspecta etiam,
sepositus
in secretum Asiæ,
fuit tam prope
ab exule
quam postea principe.
Mixtus luxuria, industria,
comitate, arrogantia,
artibus malis bonisque:
voluptates nimis,
cum vacaret;
quotiens expedierat,

soit parce-qu'elles étaient loin
et séparées par l'Océan,
soit-qu'elles fussent instruites
par des expéditions fréquentes
à haïr plutôt l'ennemi.
Repos aussi dans l'Illyrie,
quoique les légions
appelées par Néron,
tandis-qu'elles s'attardent en Italie,
se-fussent adressées à Verginius
par des députations;
mais les armées
séparées par de longs intervalles,
ce qui est
la condition la-plus-salutaire
pour la fidélité militaire
devant être maintenue,
n'étaient mêlées aux autres
ni par les vices ni par les vertus.

X. L'Orient
était encore immobile.
Licinius Mucien,
homme également fameux,
par ses prospérités et ses revers,
occupait la Syrie
et (avait sous lui) quatre légions.
Jeune il avait cultivé
en-vue-de-plaire
des amitiés illustres; [broyées,
puis ses ressources ayant été
dans une situation glissante,
la colère de Claude contre lui
étant même soupçonnée,
relégué
dans une partie retirée de l'Asie,
il fut aussi près
de l'exil (de l'exil) [pire).
que plus-tard du prince (de l'em-
Il était mêlé de mollesse, d'activité
d'affabilité, d'arrogance,
de qualités mauvaises et bonnes:
des voluptés excessives,
lorsque loisir-était à lui;
toutes-les-fois-qu'il était-utile,

magnæ virtutes; palam laudares, secreta male audiebant : sed apud subjectos, apud proximos, apud collegas variis illecebris potens, et cui expeditius fuerit tradere imperium quam obtinere. Bellum Judæicum Flavius Vespasianus (ducem eum Nero delegerat) tribus legionibus administrabat. Nec Vespasiano adversus Galbam votum aut animus : quippe Titum filium ad venerationem cultumque ejus miserat, ut suo loco memorabimus. Occulta fati et ostentis ac responsis destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium post fortunam credidimus.

XI. Ægyptum copiasque, quibus coerceretur, jam inde a divo Augusto equites Romani obtinent loco regum : ita visum expedire provinciam aditu difficilem, annonæ secundam, superstitione ac lascivia discordem et mobilem,

de grandes vertus; des dehors qu'on aurait loués, et sous ces dehors une vie qu'on déchirait; du reste, auprès de ses inférieurs, de ses amis, de ses collègues, puissant en séductions de tout genre; homme enfin qui trouva plus commode de donner l'empire que de le garder. Vespasien (c'est Néron qui l'avait choisi) conduisait avec trois légions la guerre de Judée. Ce chef ne formait pas un vœu, pas une pensée contre Galba. Même il avait envoyé son fils Titus, comme nous le dirons dans la suite, pour lui porter ses hommages et faire partie de sa cour. Que les secrets du destin, révélés par des prodiges et des oracles eussent destiné l'empire à Vespasien et à ses enfants, nous l'avons cru après son élévation.

XI. Quant à l'Égypte, des chevaliers romains commandent depuis Auguste les troupes chargées de la garder, et y tiennent lieu de rois. La politique a jugé qu'une province d'un accès difficile, l'un des greniers de Rome, entretenue par la superstition

magnæ virtutes;
laudares
palam,
secreta
audiebant male :
sed potens
illecebris variis
apud subjectos,
apud proximos,
apud collegas,
et cui fuerit expeditius
tradere imperium
quam obtinere.
Flavius Vespasianus
(Nero delegerat eum ducem)
administrabat
tribus legionibus
bellum Judæicum.
Nec votum aut animus
Vespasiano
adversus Galbam :
quippe miserat
filium Titum
ad venerationem
cultumque ejus,
ut memorabimus suo loco.
Credidimus
post fortunam
occulta fati
et imperium destinatum
Vespasiano liberisque ejus
ostentis ac responsis.

XI. Equites Romani
obtainent jam inde
a divo Augusto
loco regum
Ægyptum
copiasque
quibus coerceretur :
visum expedire ita
retinere domui
provinciam difficilem aditu,
secundam annonæ,
discordem et mobilem

de grandes vertus;
tu l'aurais loué
ouvertement (pour ce qu'on voyait),
les parties cachées de la vie
entendaient mal (avaient mauvais
d'ailleurs puissant [renom] :
par des séductions variées
auprès de ses subordonnés, [rang],
auprès de ses proches (ceux de son
auprès de ses collègues,
et tel qu'il lui fut plus commode
de donner l'empire
que de le posséder.
Flavius Vespasien
(Néron avait choisi lui pour chef)
dirigeait
avec trois légions
la guerre judaïque (contre les Juifs).
Ni vœu ou (ni) intention
n'était à Vespasien
contre Galba :
car il avait envoyé
son fils Titus
pour vénération
et hommage de celui-ci, [lieu].
comme nous le rapporterons en son
Nous avons cru
après sa fortune [voilés
les secrets du destin avoir été dé-
et l'empire avoir été destiné
à Vespasien et aux enfants de lui
par des présages et des réponses.
XI. Des chevaliers romains
occupent depuis lors
à savoir depuis le divin Auguste
à la place de rois
l'Égypte
et (commandent) les troupes [nue :
par lesquelles elle pût être conte-
il a paru être-utile ainsi [surs
de garder pour la maison des Césars
une province difficile d'accès,
féconde en blé,
en-discorde et changeante

insciam legum, ignaram magistratuum, domui retinere. Regebat tum Tiberius Alexander, ejusdem nationis. Africa ac legiones in ea interfecto Clodio Macro, contentæ qualicumque principio post experimentum domini minoris¹. Duæ Mauretaniæ, Rætia, Noricum, Thracia et quæ aliæ procuratoribus cohibentur, ut cuique exercitui vicinæ, ita in favorem aut odium contactu valentiorum agebantur. Inermes provinciæ atque ipsa in primis Italia, cuicumque servitio exposita, in pretium belli cessuræ erant.

Hic fuit rerum Romanarum status, cum Servius Galba iterum Titus Vinus consules inchoavere annum sibi ultimum, rei publicæ prope supremum.

XII. Paucis post Kalendas Januarias diebus Pompei Propinqui procuratoris a Belgica litteræ afferuntur : supe-

et la licence des mœurs dans l'amour de la discorde et des révolutions, étrangère aux lois, ignorant ce que c'est que magistrats, devait rester sous la main du prince. Elle avait alors pour gouverneur un homme né dans son sein, Tibérius Alexander. L'Afrique et ses légions venaient de voir périr Clodius Macer. Après avoir fait l'essai d'un maître subalterne, elles s'en tenaient au chef que reconnaissait l'empire. Les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, toutes les provinces régies par des procurateurs partageaient les sentiments de l'armée la plus voisine, amies ou ennemies, suivant l'impulsion qu'elles recevaient d'une force au-dessus d'elles. Les pays sans défense, et l'Italie plus qu'aucun autre, à la merci du premier occupant, devaient être le prix de la victoire.

Voilà où en étaient les affaires de l'empire quand Servius Galba, consul pour la seconde fois, et Titus Vinus ouvrirent l'année, qui fut la dernière pour eux, et pensa l'être pour la république.

XII. Peu de temps après les kalendes de janvier, le procurateur Pompéius Propinquus annonça de Belgique que les légions de la

superstitione ac lascivia, insciam legum, ignaram magistratuum. Tiberius Alexander, ejusdem nationis, regebat tum.

Africa et legiones in ea Clodio Macro interfecto, contentæ principio qualicumque post experimentum domini minoris. Duæ Mauretaniæ, Rætia, Noricum, Thracia et aliæ quæ cohibentur procuratoribus, ut vicinæ cuique exercitui, ita agebantur in favorem aut odium, contactu valentiorum. Provinciæ inermes atque in primis Italia ipsa exposita servitio cuicumque erant cessuræ in pretium belli.

Hic fuit status rerum Romanarum, cum consules Servius Galba iterum Titus Vinus inchoavere annum ultimum sibi, prope supremum rei publicæ.

XII. Paucis diebus post Kalendas Januarias litteræ procuratoris Pompei Propinqui afferuntur a Belgica :

par superstition et dérèglement, ignorante des lois, ne-connaissant-pas de magistrats. Tibérius Alexander, de la même nation la gouvernait alors.

L'Afrique et les légions qui y étaient Clodius Macer ayant été tué, étaient contentes d'un prince quelconque après l'essai d'un maître moindre. Les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace et les autres provinces qui sont-contenues par des procurateurs, selon-qu'elles étaient voisines à chaque (à telle ou telle) armée, ainsi étaient portées à la faveur ou à la haine, par le contact de plus-puissants. Les provinces sans-armées et surtout l'Italie elle-même, exposée à une servitude quelconque étaient devant échoir en (pour) prix de la guerre.

Tel fut l'état des affaires romaines, lorsque les consules [seconde-fois] Servius Galba qui l'était pour-la-et Titus Vinus commencèrent une année la dernière pour eux-mêmes, et presque suprême pour la chose publique.

XII. Peu de jours après les kalendes de-janvier une lettre du procurateur Pompéius Propinquus est apportée de Belgique :

rioris Germaniæ legiones rupta sacramenti reverentia imperatorem alium flagitare et senatui ac populo Romano arbitrium eligendi permittere, quo seditio mollius acciperetur. Maturavit ea res consilium Galbæ, jam pridem de adoptione secum et cum proximis agitantis. Non sane crebrior tota civitate sermo per illos menses fuerat, primum licentia ac libidine talia loquendi, dein fessa jam ætate Galbæ. Paucis judicium aut rei publicæ amor : multi stulta spe⁴, prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitiosis rumoribus destinabant, etiam, in Titi Vinii odium, qui in dies quanto potentior, eodem actu invisior erat. Quippe hiantes in magna fortuna amicorum cupidi-

Haute-Germanie, trahissant la foi du serment, demandaient un autre empereur, et toutefois, afin de pallier leur sédition, laissaient au sénat et au peuple la faculté de l'élire. Cette nouvelle hâta l'accomplissement d'un dessein que dès auparavant Galba méditait en lui-même et agitant avec ses amis, celui de se donner un fils adoptif. Il n'était même rien, depuis plusieurs mois, dont on parlât davantage dans toute sa ville, grâce à la licence de l'opinion, avide de ces sortes d'entretiens, et aux années dont le faix pesait sur Galba. Peu de conjectures étaient dictées par la justice ou l'amour du bien public, beaucoup par de folles espérances. Chacun, dans ses prédictions intéressées, désignait ou son ami ou son patron; des noms même furent prononcés en haine de Vinus, plus détesté chaque jour, à mesure qu'il devenait plus puissant. Car ces cupidités dévorantes qu'une grande fortune éveille dans les amis qui l'entourent, la facilité de Galba les

legiones
Germaniæ superioris
reverentia sacramenti
rupta
flagitare alium imperatorem
et permittere
senatui ac populo Romano
arbitrium eligendi,
quo seditio
acciperetur mollius.
Ea res maturavit
consilium Galbæ
agitantis jam pridem
secum
et cum proximis
de adoptione.
Sane sermo crebrior
non fuerat tota civitate
per illos menses,
primum licentia
et libidine
loquendi talia,
dein ætate jam fessa
Galbæ.
Judicium
aut amor rei publicæ
paucis;
multi spe stulta
destinabant
rumoribus ambitiosis
hunc vel illum,
prout quis amicus,
aut cliens,
etiam in odium
Titi Vinii,
qui erat in dies
invisior
eodem actu
quanto potentior.
Quippe facilitas ipsa Galbæ
intendebat
cupiditates hiantes
amicorum
in magna fortuna,

annonçant les légions
de la Germanie supérieure
le respect du serment
étant rompu
réclamer un autre empereur
et laisser
au sénat et au peuple romain
la liberté de choisir,
afin-que-par-là la sédition
fût reçue avec-plus-d'indulgence.
Cette circonstance hâta
la résolution de Galba
agitant depuis longtemps le dessein
avec-lui-même [prochaient]
et avec ses proches (ceux qui l'ap-
au-sujet-d'une adoption.
Assurément bruit plus fréquent
n'avait été dans toute la ville
pendant ces mois-là,
d'abord par la licence
et la passion
de parler de telles choses,
puis par l'âge déjà fatigué
de Galba.
Un jugement sain
ou l'amour de la chose publique
était à peu; [nable]
beaucoup par un espoir déraison-
désignaient
par des rumeurs intéressées
celui-ci ou celui-là,
selon-que quelqu'un était ami
ou client de tel ou tel,
même en haine
de Titus Vinus,
qui était de jours en jours
plus odieux
par le même progrès (d'autant)
qu'il était plus puissant.
Car la facilité même de Galba
augmentait
les cupidités béantes (dévorantes)
de ses amis
dans une grande fortune,

tates ipsa Galbæ facilitas intendebat, cum apud infirmum et credulum minore metu et majore præmio peccaretur.

XIII. Potentia principatus divisa in Titum Vinium consulem et Cornelium Laconem prætorii præfectum; nec minor gratia Icelo Galbæ liberto, quem anul¹ donatum equestri nomine Marcianum vocitabant. Ibi² discordes et rebus minoribus sibi quisque tendentes circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur. Vinus pro M. Othone, Laco atque Icelus consensu non tam unum aliquem fovebant quam alium. Neque erat Galbæ ignota Othonis ac Titi Vini amicitia; et rumoribus nihil silentio transmittentium quia Vinio vidua³ filia, cælebs Otho, gener ac socer destinabantur. Credo et rei publicæ curam subisse frustra a Nerone translata, si apud Othonem relin-

redoublait encore; prince faible et crédule, sous lequel le mal se faisait avec moins de crainte et plus de profit.

XIII. Le pouvoir impérial était partagé entre le consul Vinus et le préfet du prétoire Cornélius Lacon. Icélus, affranchi de Galba, n'était pas moins en crédit; il venait de recevoir l'anneau d'or, et son nom parmi les chevaliers était Marcianus. Dans cette circonstance ceux qui étaient déjà divisés et allaient chacun à leur but dans les affaires moins graves, se séparaient, pour le choix d'un héritier de l'empire, en deux factions rivales. Vinus agissait pour Othon; Lacon et Icélus d'intelligence le repoussaient plutôt qu'ils n'en soutenaient un autre. L'amitié d'Othon et de Vinus n'était pas d'ailleurs ignorée de Galba; et ceux à qui nulle remarque n'échappe, voyant que la fille de Vinus était veuve et la main d'Othon libre, faisaient déjà des deux amis un gendre et un beau-père. Peut-être Galba songea-t-il aussi à la république vainement sauvée de Néron, si Othon devait en rester maître.

cum peccaretur apud infirmum et credulum metu minore et præmio majore.

XIII. Potentia principatus divisa in consulem Titum Vinium et Cornelium Laconem præfectum prætorii; nec gratia minor Icelo liberto Galbæ, quem donatum anul¹ vocitabant Marcianum nomine equestri. Discordes et tendentes quisque sibi rebus minoribus scindebantur ibi in duas factiones circa consilium successoris eligendi, Vinus pro Marco Othone, Laco atque Icélus. fovebant consensu non tam aliquem unum quam alium. Neque amicitia Othonis ac Titi Vini erat ignota Galbæ, et destinabantur rumoribus transmittentium nihil silentio gener ac socer, quia filia vidua Vinio, Otho cælebs. Credo et curam rei publicæ subisse, translata frustra a Nerone, si relinqueretur apud Othonem.

attendu-qu'on faisait-le-mal auprès d'un prince faible et crédule avec une crainte moindre et un avantage plus-grand.

XIII. Le pouvoir du principal était partagé entre le consul Titus Vinus et Cornélius Lacon, préfet du prétoire; ni crédit moindre n'était à Icélus affranchi de Galba, lequel Icélus gratifié des anneaux on appelait Marcianus d'un nom équestre. En-désaccord et tendant chacun pour soi dans les affaires moins-importantes ils étaient divisés là (dans cette occasion) en deux factions à-propos-du projet d'un successeur à élire, Vinus était pour Marcus Othon, Lacon et Icélus protégeaient d'intelligence non pas tant quelqu'un qu'un autre. Ni l'amitié d'Othon et de Titus Vinus, n'était inconnue à Galba; et ils étaient désignés par les rumeurs de ceux qui ne passent rien sous silence comme gendre et beau-père, parce-qu'une fille veuve était à Vinus, et qu'Othon était célibataire. Je crois aussi le souci de la chose publique être entré-dans l'esprit de Galba, transférée en vain, de (des mains de) Néron, si elle était laissée chez (au pouvoir d') Othon.

queretur. Namque Otho pueritiam incuriose, adulescentiam petulanter egerat, gratus Neroni æmulatione luxus, eoque jam Poppæam Sabinam, principale scortum, ut apud conscium libidinum deposuerat, donec Octaviam uxorem amoliretur. Mox suspectum in eadem Poppæa in provinciam Lusitaniam specie legationis seposuit. Otho, comiter administrata provincia, primus in partes transgressus nec, donec bellum fuit, segnis, et inter præsentés splendidissimus, spem adoptionis statim conceptam acrius in dies rapiebat, faventibus plerisque militum, prona in eum aula Neronis ut similem.

XIV. Sed Galba post nuntios Germanicæ seditionis, quanquam nihil adhuc de Vitellio certum, anxius quonam exercituum vis erumperet, ne urbano quidem militi con-

Othon avait contre lui une enfance abandonnée, une jeunesse scandaleuse, et la faveur de Néron, qu'une émulation de débauches lui avait acquise. Aussi était-ce à lui, comme au confident de ses voluptés, que ce prince avait donné en garde la courtisane impériale Sabina Poppée, en attendant qu'il se fût délivré d'Octavie son épouse. Bientôt, le soupçonnant d'abuser de son dépôt, il l'avait exilé en Lusitanie sous le nom de gouverneur. Après une administration douce et populaire, Othon passa le premier dans le parti de Galba. Il y montra de l'activité, et, tant que dura la guerre, il effaça par sa magnificence toute la suite du prince. L'espoir d'une adoption qu'il conçut dès lors, il l'embrassait chaque jour avec plus d'ardeur, encouragé par les vœux de la plupart des soldats, agréable surtout à la cour de Néron, auquel il ressemblait.

XIV. La nouvelle des troubles de Germanie n'apprenait encore rien de certain au sujet de Vitellius. Toutefois Galba, ne sachant par quels coups éclaterait l'audace des armées, ne se fiant pas même aux soldats de la ville, eut recours au seul remède qu'il

Namque Otho egerat pueritiam incuriose, adulescentiam petulanter, gratus Neroni æmulatione luxus, eoque jam deposuerat Poppæam Sabinam, scortum principale, ut apud conscium libidinum, donec amoliretur Octaviam uxorem. Mox seposuit in provinciam Lusitaniam specie legationis suspectum in eadem Poppæa. Otho, provincia administrata comiter, transgressus primus in partes, nec segnis, donec bellum fuit, et splendidissimus inter præsentés, rapiebat acrius in dies spem adoptionis conceptam statim, plerisque militum faventibus, aula Neronis prona in eum ut similem.

XIV. Sed Galba post nuntios seditionis Germanicæ, quanquam nihil adhuc certum de Vitellio, anxius quonam erumperet vis exercituum, ne confisus quidem militi urbano,

Et en-effet Othon avait mené son enfance avec-insouciance, sa jeunesse avec-empportement, agréable à Néron par émulation de débauche, et par cette raison alors [lui] il (Néron) avait mis-en-dépôt chez Poppée Sabina, courtisane impériale, comme chez le complice de ses passions, jusqu'à-ce-qu'il éloignât Octavie son épouse. Puis il relégua dans la province de Lusitanie sous prétexte de légation Othon devenu suspect à-propos-de la même Poppée. Othon, sa province ayant administrée doucement, ayant passé le premier dans le parti de Galba, et-n'ayant point été inactif, tant-que la guerre fut, étant le plus brillant parmi les personnages présents, saisissait plus-vivement de jours en jours l'espoir de l'adoption conçu immédiatement, la plupart des soldats le favorisant, la cour de Néron étant disposée pour lui comme pour un prince semblable.

XIV. Mais Galba après les nouvelles de la sédition germanique, quoique rien encore ne fût certain au-sujet-de Vitellius, inquiet où s'-élancerait (irait) la violence des armées, ne se-fiant pas même au soldat urbain,

sisus, quod remedium unicum rebatur, comitia imperii transigit; adhibitoque super Vinium ac Laconem Mario Celso, consule designato, ac Ducenio Gemino præfecto urbis, pauca præfatus de sua senectute, Pisonem Licinianum arcessi jubet, seu propria electione, sive, ut quidam crediderunt, Lacone instante, cui apud Rubellium Plautum exercita cum Pisone amicitia; sed callide ut ignotum fovebat, et prospera de Pisone fama consilio ejus fidem addiderat. Piso M. Crasso et Scribonia genitus, nobilis utrimque, vultu habituque moris antiqui, ex æstimatione recta severus, deterius interpretantibus tristior habebatur: ea pars morum ejus, quo suspectior sollicitis, adoptanti placebat.

XV. Igitur Galba, apprehensa Pisonis manu, in hunc modum locutus fertur: « Si te privatus lege curiata apud

crût efficace, celui de désigner un empereur. Ayant donc appelé Vinium et Lacon, et avec eux le consul désigné Marius Celsus et Ducénus Gémus préfet de Rome, il dit quelques mots de sa vieillesse, et ordonna qu'on fit venir Pison Licinianus. On ignore si ce choix était le sien, ou s'il lui avait été arraché, comme quelques-uns l'ont cru, par les instances de Lacon, qui chez Rubellius Plautus s'était lié d'amitié avec Pison. Au reste, protecteur adroit, Lacon parlait de celui-ci comme d'un inconnu, et la bonne réputation du candidat donnait du poids à ses conseils. Pison, né de M. Crassus et de Scribonia, appartenait à deux familles illustres, et retraçait dans son air et son maintien les mœurs du vieux temps; à le bien juger, son humeur était sévère, elle semblait dure à des yeux prévenus. Ce trait de son caractère plaisait au prince adoptant, par l'ombrage même qu'en prenaient des consciences inquiètes.

XV. Quand Pison fut entré, Galba lui prit la main et lui parla, dit-on, de cette manière: « Si j'étais simple citoyen, et que je

transigit comitia imperii,
quod rebatur
remedium unicum;
et super Vinium ac Laconem,
Mario Celso, consule designato,
adhibito
ac Ducenio Gemino
præfecto urbis,
præfatus pauca
de sua senectute,
jubet Pisonem Licinianum
arcessi,
seu propria electione,
sive, ut quidam crediderunt,
Lacone instante,
cui amicitia exercita
cum Pisone
apud Rubellium Plautum;
sed fovebat callide
ut ignotum,
et fama prospera
de Pisone
addiderat fidem
consilio ejus.
Piso genitus
Marco Crasso et Scribonia,
nobilis utrimque,
vultu habituque
moris antiqui,
severus
ex æstimatione recta,
habebatur tristior
interpretantibus
deterius:
ea pars morum ejus
placebat adoptanti,
quo suspectior
sollicitis.

XV. Igitur Galba,
manu Pisonis apprehensa,
fertur locutus
in hunc modum:
« Si privatus adoptarem te
lege curiata,

tient les comices de l'empire,
ce qu'il croyait
le remède unique;
et outre Vinium et Lacon,
Marius Celsus, consul désigné,
ayant été appelé
et (ainsi que) Ducénus Gémus,
préfet de la ville,
ayant dit-d'abord peu de mots
sur sa vieillesse,
il ordonne Pison Licinianus
être mandé,
soit par son propre choix,
soit, comme certains ont cru,
Lacon le pressant,
par qui amitié avait été pratiquée
avec Pison
auprès de Rubellius Plautus;
mais il le protégeait habilement
comme s'il eût protégé un inconnu,
et la renommée favorable
sur Pison
avait ajouté du crédit
au conseil de lui.
Pison né
de Marcus Crassus et de Scribonia,
noble des-deux-côtés,
d'un visage et d'un maintien
de la coutume antique,
sévère
d'après une appréciation droite,
était regardé comme trop-morose
par ceux qui interprétaient
les choses en pire:
cette partie des mœurs de lui
plaisait au prince adoptant,
par cette raison qu'elle était plus
à ceux étant inquiets. [suspecte

XV. Donc Galba,
la main de Pison ayant été prise,
est rapporté avoir parlé
en cette manière: [toi
« Si simple-particulier j'adoptais
par une loi curiate

pontifices¹, ut moris est, adoptarem, et mihi egregium erat² Gnæi Pompei et M. Crassi subolem in penates meos adsciscere, et tibi insigne Sulpiciæ ac Lutatiae decora nobilitati tuæ adjecisse : nunc me deorum hominumque consensu ad imperium vocatum præclara indoles tua et amor patriæ impulit, ut principatum, de quo majores nostri³ armis certabant, bello adeptus quiescenti offeram, exemplo divi Augusti, qui sororis filium Marcellum, dein generum Agrippam, mox nepotes suos, postremo Tiberium Neronem privignum in proximo sibi fastigio collocavit. Sed Augustus in domo successorem quæsivit, ego in re publica, non quia propinquos aut socios belli non habeam, sed neque ipse imperium ambitione accepi, et judicii mei documentum sit non meæ tantum necessitudines, quas tibi postposui, sed et tuæ. Est tibi frater pari nobilitate, natu major,

l'adoptasse selon l'usage, devant les pontifes et avec la sanction des curies, ce serait encore une gloire pour moi de faire entrer dans ma maison le descendant de Crassus et de Pompée, et pour toi un beau privilège d'ajouter à ta noblesse l'illustration des Sulpicius et des Lutatius. Mais la volonté des dieux et des hommes m'ayant fait empereur, tes grandes qualités et l'amour de la patrie m'ont décidé à t'appeler du sein du repos à ce rang suprême, que nos ancêtres se disputaient par les armes, et que la guerre m'a donné. Ainsi le divin Auguste y appela d'abord son neveu Marcellus, puis son gendre Agrippa, ensuite ses petits-fils, enfin Tibère, fils de sa femme, et les plaça près du faite de sa grandeur. Toutefois Auguste chercha un successeur dans sa maison, moi dans la république. Ce n'est pas que je n'aie des parents ou des compagnons d'armes; mais je ne dois pas l'empire à des considérations personnelles; et la preuve que j'en dispose avec un jugement impartial, c'est la préférence que je te donne, non sur les miens seulement, mais même sur les tiens. Tu as un frère, aussi noble que toi, né avant toi, digne de ce haut rang, si tu ne

apud pontifices,
ut est moris,
et erat egregium mihi
adsciscere in meos penates
subolem Gnæi Pompei
et Marci Crassi,
et insigne tibi
adjecisse tuæ nobilitati
decora
Sulpiciæ ac Lutatiae :
nunc tua indoles
præclara
et amor patriæ impulit
me vocatum ad imperium
consensu
deorum hominumque,
ut adeptus bello
principatum,
de quo nostri majores
certabant armis,
offeram quiescenti,
exemplo divi Augusti,
qui collocavit in fastigio
proximo sibi
Marcellum filium sororis,
dein generum Agrippam,
mox suos nepotes,
postremo Tiberium Neronem
privignum.
Sed Augustus
quæsivit successorem in domo,
ego in re publica,
non quia non habeam
propinquos aut socios belli,
sed neque ipse accepi
imperium ambitione,
et documentum mei judicii
sit
non tantum meæ necessitudines
quas postposui tibi,
sed et tuæ.
Frater est tibi
nobilitate pari,
major natu,

devant les pontifes,
comme il est d'usage, [pour moi
et il était (il aurait été) glorieux
d'introduire dans mes pénates
la postérité de Gnæus Pompée
et de Marcus Crassus,
et beau pour toi
d'avoir ajouté à ta noblesse
les illustrations
de la noblesse Sulpicia et Lutatia :
aujourd'hui ton caractère
remarquable [sé)
et l'amour de la patrie a (ont pous-
moi appelé à l'empire
par le consentement
des dieux et des hommes,
afin-qu'ayant acquis par la guerre
le principat,
au-sujet duquel nos ancêtres
luttaient par les armes,
je l'offre à toi vivant-en-repos,
à l'exemple du divin Auguste,
qui plaça dans le faite
le-plus-rapproché de lui-même
Marcellus le fils de sa sœur,
puis son gendre Agrippa
puis ses petits-fils,
enfin Tibère Néron
son beau-fils.
Mais Auguste [son,
chercha un successeur dans sa mai-
moi dans la république,
non que je n'aie [guerre,
des proches ou des compagnons de
mais ni moi-même je n'ai reçu
l'empire par ambition,
et qu'une preuve de mon jugement
soit [renté)
non seulement mes liens-de-pa-
que j'ai sacrifiés à toi,
mais encore les tiens.
Un frère est à toi
d'une noblesse pareille,
plus grand par l'âge,

dignus hac fortuna, nisi tu potior esses. Ea ætas tua, quæ cupiditates adulescentiæ jam effugerit, ea vita, in qua nihil præteritum excusandum habeas. Fortunam adhuc tantum adversam tulisti : secundæ res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseriæ tolerantur, felicitate corrumpimur. Fidem, libertatem, amicitiam, præcipua humani animi bona, tu quidem eadem constantia retinebis, sed alii per obsequium imminuent; irrumpet adulatio, blanditiæ *et*, pessimum veri affectus venenum, sua cuique utilitas. Etiam si ego ac tu simplicissime inter nos hodie loquimur, ceteri libentius cum fortuna nostra quam nobiscum : nam suadere principi quod oporteat multi laboris, assentatio erga quemcumque principem sine affectu peragitur.

XVI. « Si immensum imperii corpus stare ac librari sine

j'étais davantage. L'âge où tu es a échappé déjà aux passions de la jeunesse; ta vie passée n'a rien à se faire pardonner. Jusqu'ici tu n'as soutenu que la mauvaise fortune; la bonne a pour essayer les âmes de plus fortes épreuves. Car les misères se supportent; le bonheur nous corrompt. La bonne foi, la franchise, l'amitié, ces premiers biens de l'homme, tu les cultiveras sans doute avec une constance inaltérable; mais d'autres les étoufferont sous de vains respects. A leur place pénétreront de toutes parts l'adulation, les feintes caresses, et ce mortel ennemi de tout sentiment vrai, l'intérêt personnel. Aujourd'hui même nous nous parlons l'un à l'autre avec simplicité; tout le reste s'adresse à notre fortune plus volontiers qu'à nous. Il faut le dire aussi : donner à un prince de bons conseils est une tâche pénible; être le servile approbateur de tous les princes, on le peut sans que le cœur s'en mêle.

XVI. « Si ce corps immense de l'État pouvait se soutenir et

dignus hac fortuna,
nisi tu esses potior.
Tua ætas ea,
quæ effugerit jam
cupiditates adulescentiæ,
vita ea,
in qua habeas
nihil præteritum excusandum.
Tulisti adhuc
tantum fortunam adversam :
res secundæ
explorant animos
stimulis acrioribus,
quia miseriæ
tolerantur,
corrumpimur
felicitate.
Tu quidem retinebis
eadem constantia
fidem, libertatem, amicitiam,
bona præcipua
animi humani,
sed alii imminuent
per obsequium;
adulatio irrumpet,
blanditiæ,
et utilitas sua cuique,
pessimum venenum
affectus veri.
Etiam si ego ac tu
loquimur hodie inter nos
simplicissime,
ceteri libentius
cum nostra fortuna
quam nobiscum :
nam suadere principi
quod oporteat
multi laboris,
assentatio
erga principem quemcumque
peragitur sine affectu.

XVI. Si corpus immensum
imperii
posset stare ac librari

digne de cette fortune-ci,
si toi tu n'étais préférable.
Ton âge *est* tel,
qu'il ait échappé déjà
aux passions de la jeunesse,
ta vie est telle,
qu'en elle tu n'aies
rien de passé à excuser.
Tu as porté jusqu'ici
seulement la fortune contraire :
les choses prospères
font-connaître les esprits
par des aiguillons plus-vifs,
parce-que les malheurs
sont supportés,
et que nous sommes corrompus
par le bonheur.
Toi certes tu conserveras
avec la même fermeté
bonne-foi, liberté, amitié,
biens principaux
de l'âme humaine,
mais d'autres *les* affaibliront
par *leur* complaisance;
l'adulation fera-irruption,
ainsi que les caresses,
et l'intérêt propre *de* chacun,
le pire poison
d'un sentiment vrai.
Bien que moi et toi [nous
nous parlions aujourd'hui entre
très-franchement,
les autres *parlent* plus-volontiers
avec notre fortune
qu'avec-nous :
car conseiller à un prince
ce qu'il faut
est d'une grande peine,
l'approbation
envers un prince quelconque
est accomplie sans sentiment.
XVI. Si le corps immense
de l'empire
pouvait se-tenir et être équilibré

rectore posset, dignus eram, a quo res publica inciperet : nunc eo necessitatis jam pridem ventum est, ut nec mea senectus conferre plus populo Romano possit quam bonum successorem nec tua plus juventa quam bonum principem. Sub Tiberio et Gaio et Claudio unius familiæ¹ quasi hereditas fuimus : loco libertatis erit quod eligi cœpimus. Et finita Juliorum Claudiorumque domo optimum quemque adoptio inveniet. Nam generari et nasci a principibus fortuitum nec ultra æstimatur : adoptandi judicium integrum, et si velis eligere, consensu monstratur. Sit ante oculos Nero, quem longa Cæsarum serie tumentem non Vindex cum inermi provincia aut ego cum una legione, sed sua immanitas, sua luxuria cervicibus publicis depulerunt : neque erat adhuc damnati principis exemplum. Nos bello

garder son équilibre sans un modérateur suprême, j'étais digne de recommencer la république. Mais tel est depuis longtemps le cours de la destinée, que ni ma vieillesse ne peut offrir au peuple romain de plus beau présent qu'un bon successeur, ni ta jeunesse lui donner rien de plus qu'un bon prince. Sous Tibère, sous Gaius et sous Claude, Rome fut comme le patrimoine d'une seule famille. L'élection qui commence en nous tiendra lieu de liberté. A présent que la maison des Jules et des Claudes n'est plus, l'adoption ira chercher le plus digne. Naître du sang des princes est une chance du hasard, devant laquelle tout examen s'arrête : celui qui adopte est juge de ce qu'il fait ; s'il veut choisir, la voix publique l'éclaire. Que Néron soit devant tes yeux : ce superbe héritier de tant de Césars, ce n'est pas Vindex à la tête d'une province désarmée, ce n'est pas moi avec une seule légion, c'est sa barbarie, ce sont ses débauches qui l'ont renversé de dessus nos têtes : or il n'y avait point encore d'exemple d'un prince condamné. Nous que la guerre et l'opinion ont faits ce que nous

sine rectore,
eram dignus,
a quo res publica inciperet :
nunc est ventum
eo necessitatis,
ut nec mea senectus
possit conferre plus
populo Romano
quam bonum successorem
nec tua juventa plus
quam bonum principem.
Sub Tiberio et Gaio et Claudio
fuimus quasi
hereditas unius familiæ :
erit loco libertatis
quod cœpimus
eligi.
Et domo Juliorum
Claudiorumque
finita,
adoptio inveniet
quemque optimum.
Nam generari
et nasci a principibus
fortuitum,
nec æstimatur ultra ;
judicium adoptandi
integrum,
et si velis eligere,
monstratur
consensu.
Nero sit ante oculos,
quem tumentem
longa serie Cæsarum
non Vindex
cum provincia inermi
aut ego cum una legione,
sed sua immanitas,
sua luxuria
depulerunt cervicibus publicis :
neque exemplum
principi damnati
erat adhuc.
Nos adsciti bello

sans modérateur,
j'étais digne, [mençât :
que par moi la république com-
maintenant on est venu
à ce point de nécessité,
que ni ma vieillesse
ne peut apporter plus
au peuple romain
qu'un bon successeur
ni ta jeunesse plus
qu'un bon prince.
Sous Tibère et Gaius et Claude
nous avons été en quelque sorte
l'héritage d'une seule famille :
ce sera en guise de liberté
que nous commençons (nous sommes
à être élus. [mes les premiers)
Et la maison des Jules
et des Claudes
étant finie,
l'adoption trouvera
chacun le meilleur.
Car être engendré
et naître de princes
est chose fortuite,
et il n'est pas examiné au-delà ;
le jugement de l'acte d'adopter
est entier,
et si tu veux choisir,
le choix est indiqué
par l'accord-de-tous
Que Néron soit devant tes yeux,
lequel gonflé (enorgueilli)
d'une longue suite de Césars
non-pas Vindex
avec une province désarmée
ou moi avec une seule légion,
mais sa barbarie,
sa débauche
ont renversé-de-dessus les trônes :
ni exemple
d'un prince condamné
n'était encore.
Nous appelés par la guerre

et ab æstimantibus adsciti cum invidia quamvis egregii erimus. Ne tamen territus fueris, si duæ legiones in hoc concussi orbis motu nondum quiescunt : ne ipse quidem ad securas res accessi, et audita adoptione desinam videri senex, quod nunc mihi unum objicitur. Nero a pessimo quoque semper desiderabitur : mihi ac tibi providendum est, ne etiam a bonis desideretur. Monere diutius neque temporis hujus, et impletum est omne consilium, si te bene elegi. Utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum dilectus est cogitare quid aut volueris sub alio principe aut nolueris ; neque enim hic, ut gentibus quæ regnantur, certa dominorum domus et ceteri servi, sed imperaturus es hominibus qui nec totam servitutem pati possunt nec totam libertatem. »

sommes, les vertus les plus éminentes ne nous sauveraient pas de l'envie. Ne t'effraye pas cependant, si deux légions sont encore émues d'une secousse qui a remué l'univers. Ni moi non plus je n'ai pas trouvé l'empire sans orages ; et, quand on saura ton adoption, je cesserai de paraître vieux, seul reproche qu'on me fasse aujourd'hui. Néron sera toujours regretté des méchants ; c'est à nous deux de faire en sorte qu'il ne le soit pas aussi des gens de bien. De plus longs avis ne sont pas de saison ; et l'œuvre du conseil est accomplie tout entière, si j'ai fait un bon choix. Le moyen le plus sûr et le plus court de juger ce qui est bien ou mal est d'examiner ce que tu as voulu ou condamné sous un autre prince. Car il n'en est pas ici comme dans les monarchies, où une famille privilégiée est maîtresse absolue, et tout le reste, esclave. Tu commanderas à des hommes qui ne peuvent souffrir ni une entière servitude, ni une entière liberté. »

et ab æstimantibus
erimus cum invidia
quamvis egregii.
Ne tamen fueris territus,
si duæ legiones
in hoc motu
orbis concussi
nondum quiescant :
ne ipse quidem
accessi
ad res securas,
et adoptione audita
desinam videri senex,
unum quod
objicitur mihi nunc.
Nero desiderabitur semper
a quoque pessimo :
est providendum mihi ac tibi
ne desideretur etiam
a bonis.
Neque monere diutius
est hujus temporis,
et omne consilium
est impletum,
si elegi te bene.
Dilectus rerum
bonarum malarumque
utilissimus
idem ac brevissimus
est cogitare
quid volueris
aut nolueris
sub alio principe ;
neque enim hic,
ut gentibus
quæ regnantur,
certa domus
dominorum,
et ceteri servi,
sed es imperaturus
hominibus
qui possunt pati
nec totam servitutem
nec totam libertatem. »

et par ceux qui nous appréciaient
nous serons avec (exposés à) l'envie
quoiqu'étant distingués.
N'aie pourtant pas été effrayé,
si deux légions
dans ce mouvement
de l'univers secoué
ne sont pas-encore tranquilles :
moi-même non plus
je ne me suis approché
vers des affaires paisibles,
et celle adoption étant apprise
je cesserai de paraître vieux,
seule chose qui
est reprochée à moi maintenant.
Néron sera regretté toujours
par chaque homme très-mauvais :
il est à veiller à moi et à toi
afin-qu'il ne soit pas regretté aussi
par les bons.
Ni avertir plus longtemps
n'est de (ne convient à) ce temps-ci,
et tout conseil
est rempli (accompli),
si j'ai choisi toi bien.
Le choix des choses
bonnes et mauvaises
le-plus-utile
le même aussi le-plus-court
est de réfléchir
quelle chose tu as voulue
ou tu n'as pas voulue
sous un autre prince ;
ni en-effet ici,
comme pour les nations
qui sont gouvernées-par-des-rois,
il y a une maison déterminée
de maîtres,
et tous-les-autres sont esclaves,
mais tu es devant commander
à des hommes
qui ne peuvent souffrir
ni une entière servitude
ni une entière liberté. »

Et Galba quidem hæc ac talia, tanquam principem faceret, ceteri tanquam cum facto loquebantur.

XVII. Pisonem ferunt statim intuentibus et mox coniectis in eum omnium¹ oculis nullum turbati aut exsultantis animi motum prodidisse. Sermo erga patrem imperatoremque reverens, de se moderatus; nihil in vultu habituque mutatum, quasi imperare posset magis quam vellet. Consultatum inde, pro rostris an in senatu an in castris² adoptio nuncuparetur. Iri in castra placuit : honorificum id militibus fore, quorum favorem ut largitione et ambitu male acquiri, ita per bonas artes haud spernendum. Circumsteterat interim Palatium publica exspectatio, magni secreti impatiens, et male coercitam famam suppressantes augebant.

Ainsi parlait Galba en homme qui faisait un empereur ; les autres s'exprimèrent comme si cet empereur était déjà sur le trône.

XVII. On dit que Pison vit se tourner sur lui les regards du conseil, et plus tard ceux de la multitude, sans donner aucun signe de trouble ni d'allégresse. Sa réponse fut respectueuse envers son père et son prince, mesurée par rapport à lui-même. Nul changement dans son air ni dans son maintien ; il semblait mériter l'empire plutôt que le vouloir. On délibéra si l'on choisirait la tribune, ou le sénat, ou le camp, pour y déclarer l'adoption. On résolut d'aller au camp : « cette préférence honorerait les soldats, dont la faveur, mal acquise par l'argent et la brigue, n'est pas à dédaigner quand on l'obtient par de bonnes voies. » Cependant la curiosité publique assiégeait le palais, attendant avec impatience une grande révélation ; et le secret, vainement retenu, éclatait par le mystère même dont on voulait le couvrir.

Et Galba quidem hæc atque talia, tanquam faceret principem, ceteri loquebantur tanquam cum facto.

XVII. Ferunt Pisonem intuentibus statim et mox oculis omnium coniectis in eum prodidisse nullum motum animi turbati aut exsultantis. Sermo reverens erga patrem imperatoremque, moderatus de se ; nihil mutatum in vultu habituque, quasi posset imperare magis quam vellet. Inde consultatum adoptio nuncuparetur pro rostris an in senatu an in castris. Placuit iri in castra : id fore honorificum militibus, quorum favorem ut acquiri male largitione et ambitu, ita haud spernendum per artes bonas. Interim exspectatio publica circumsteterat Palatium impatiens magni secreti, et suppressantes famam male coercitam augebant.

Et Galba certes disait ces paroles et d'autres telles, comme-s'il faisait un empereur, les autres parlaient comme

avec un empereur déjà fait.

XVII. On rapporte Pison ceux qui étaient là le regardant aussitôt et ensuite les yeux de tous ayant été jetés sur lui n'avoir manifesté aucun mouvement d'âme troublée ou palpitante de joie. Son discours fut respectueux à l'égard de son père et de son empereur, mesuré sur lui-même ; rien de changé dans son visage et son maintien, comme-s'il était-capable de régner plus qu'il ne le désirait. Puis il fut délibéré si l'adoption serait prononcée devant la tribune-aux-harangues ou dans le sénat ou dans le camp. On fut-d'avis d'aller dans le camp : cela devoir être honorable pour les soldats, desquels la faveur comme être acquise mal par les largesses et la brigue, ainsi n'être pas à dédaigner par des moyens honnêtes. Cependant l'attente publique avait entouré le palais impatiente d'un grand secret, et cherchant-à-étouffer un bruit mal retenu [tail]. ils l'augmentaient (on l'augmen-

XVIII. Quartum Idus Januarias, sedum imbribus diem, tonitrua et fulgura et cœlestes minæ ultra solitum turbaverant. Observatum id antiquitus comitiis dirimendis non terruit Galbam quo minus in castra pergeret, contemptorem talium ut fortuitorum seu quæ fato manent, quamvis significata, non vitantur. Apud frequentem militum contionem imperatoria brevitæ adoptari a se Pisonem more divi Augusti et exemplo militari, quo vir virum legeret, pronuntiat. Ac ne dissimulata seditio in majus crederetur, ultro asseverat quartam et duoetvicesimam legiones, paucis seditionis auctoribus, non ultra verba ac voces errasse et brevi in officio fore. Nec ullum orationi aut lenocinium addit aut pretium. Tribuni tamen centurionesque

XVIII. La journée du dix janvier fut des plus orageuses : la pluie, le tonnerre, les éclairs, toutes les menaces du ciel la troublèrent à l'envi. Ces phénomènes, qui anciennement rompaient les comices, n'empêchèrent pas Galba de se rendre au camp. Il les méprisait comme l'œuvre du hasard ; ou peut-être telle est la force de la destinée que, même averti, on ne songe pas à la fuir. Là, en présence des cohortes assemblées, il déclare avec la brièveté du commandement qu'il adopte Pison, à l'exemple du divin Auguste, et dans le même esprit qu'à la guerre un brave en choisit un autre. Et de peur que la révolte, s'il n'en parlait pas, ne fût grossie par la crédulité, il se hâta d'assurer « que la quatrième et la vingt-deuxième légion, égarées par quelques séditeux, s'étaient permis tout au plus des murmures indiscrets, et qu'elles seraient bientôt rentrées dans le devoir. » A ce discours il n'ajouta ni caresses ni présents. Les tribuns cependant, les centurions, et les

XVIII. Tonitrua et fulgura et minæ cœlestes turbaverant ultra solitum quartum diem Idus Januarias, sedum imbribus. Id observatum antiquitus comitiis dirimendis non terruit Galbam quo minus pergeret in castra, contemptorem talium ut fortuitorum, seu, quæ manent fato, non vitantur, quamvis significata. Apud contionem frequentem militum pronuntiat brevitæ imperatoria Pisonem adoptari a se more divi Augusti et exemplo militari, quo vir legeret virum. Ac ne seditio dissimulata crederetur in majus, asseverat ultro legiones quartam et duoetvicesimam, paucis auctoribus seditionis, non errasse ultra verba ac voces et fore brevi in officio. Nec addit orationi ullum aut lenocinium aut pretium. Tribuni tamen centurionesque

XVIII. Des coups-de-tonnerre et des éclairs et des menaces cœlestes avaient troublé au-delà-de l'ordinaire [vier, le quatrième jour des Ides de-jan-hideux (attristé) par des averses. Ce fait observé (dont on tenait anciennement [compte) pour les comices devant être rompus n'effraya pas Galba au point qu'il ne se-rendit dans le camp, contempteur de tels phénomènes comme fortuits, [tendent soit-que, les *maux* qui nous at-par l'arrêt-du-destin, ne soient pas évités, quoique ayant été annoncés. Devant l'assemblée nombreuse des soldats il déclare avec une brièveté de-général Pison être adopté par lui à la manière du divin Auguste et selon l'exemple militaire, par lequel un homme pouvait-choisir un *autre* homme. Et de-peur-que la sédition ayant été (si elle était) dissimulée, ne fût crue en plus-grand (plus il affirme en-outre [grave), les légions quatrième et vingt-deuxième, peu étant auteurs de la sédition, ne s'être pas égarées au-delà des paroles et des murmures et devoir être bientôt dans le devoir. Et il n'ajoute à son discours aucune ou caresse ou libéralité. [rions Les tribuns cependant et les centu-

et proximi militum grata auditu respondent, per ceteros mæstitia ac silentium, tanquam usurpatam etiam in pace donativi necessitatem bello perdidissent. Constat potuisse conciliari animos quantulacumque parci senis liberalitate : nocuit antiquus rigor et nimia severitas, cui jam pares non sumus.

XIX. Inde apud senatum non comptior Galbæ, non longior quam apud militem sermo ; Pisonis comis oratio, et patrum favor aderat : multi voluntate, effusius, qui noluerant, medii ac plurimi obvio obsequio, privatas spes agitantés sine publica cura. Nec aliud sequenti quadriduo, quod medium inter adoptionem et cædem fuit, dictum a Pisone in publico factumve. Crebrioribus in dies Germanicæ defectionis nuntiis et facili civitate ad accipiendâ cre-

soldats placés le plus près de lui, répondirent par des félicitations. Les autres gardèrent un morne silence. Ils croyaient perdre en temps de guerre ces largesses dont l'usage avait consacré la nécessité même durant la paix. Il est constant que la moindre libéralité, échappée à la parcimonie du vieux prince, aurait pu lui concilier les esprits : il les aliéna par cette sévère et antique rigidité, trop forte pour nos mœurs.

XIX. Le discours de Galba devant les sénateurs ne fut ni plus paré ni plus long que devant les soldats. Celui de Pison fut civil, et le sénat l'entendit avec faveur. Beaucoup applaudissaient franchement ; ceux qui avaient formé d'autres vœux n'en montraient que plus de zèle ; les indifférents, et c'était le grand nombre, spéculaient sur l'empressement de leurs hommages, sans donner une pensée à l'État. Pison, dans les quatre jours suivants, qui séparèrent son adoption de sa mort, ne dit plus rien, ne fit plus rien en public. De nouveaux avis arrivaient à chaque instant sur la révolte de Germanie, et trouvaient un facile accueil dans une

proximique
militum
respondent grata auditu ;
mæstitia et silentium
per ceteros,
tanquam perdidissent bello
necessitatem donativi
usurpatam etiam in pace.
Constat
animos potuisse conciliari
liberalitate
quantulacumque
senis parci :
rigor antiquus nocuit
et severitas nimia,
cui non sumus jam
pares.

XIX. Inde apud senatum
sermo Galbæ
non comptior,
non longior
quam apud militem ;
oratio Pisonis comis,
et favor patrum
aderat ;
multi voluntate :
qui noluerant,
effusius,
medii
ac plurimi
obsequio obvio,
agitantes spes privatas
sine cura
publica.
Nec aliud dictum
factumve in publico
a Pisone,
quadriduo sequenti,
quod fuit medium
inter adoptionem et cædem.
Nuntiis
defectionis Germanicæ
crebrioribus in dies,
et civitate facili

et les-plus-près de lui
parmi les soldats [entendre ;
répondent des choses agréables à
la tristesse et le silence
règnent parmi les autres, [guerre
comme-s'ils avaient perdu par la
la nécessité du don
usitée même dans la paix.
Il est-constant
les esprits avoir pu être gagnés
par une libéralité
si-petite-qu'elle-fût
du vieillard parcimonieux :
une rigueur antique lui nuisit
et (ainsi qu') une sévérité excessive,
que nous sommes plus
capables-de-supporter.

XIX. Puis devant le sénat
le discours de Galba
ne fut pas plus-paré,
ne fut pas plus-long
que devant le soldat ;
la harangue de Pison fut affable,
en-outre la faveur des sénateurs
était-avec lui ; [lonté :
beaucoup le favorisaient par vo-
ceux qui n'avaient-pas-voulu cela,
avec plus d'effusion, [rents)
les intermédiaires (les indiffé-
et qui étaient les plus nombreux
avec une complaisance empressée,
agitant des espérances person-
sans souci [nelles
public (de l'intérêt public).
Ni autre chose ne fut dit
ou fait en public
par Pison,
dans l'espace-de-quatre-jours, [il,
lequel fut intermédiaire
entre l'adoption et le meurtre.
Les nouvelles
de la révolte germanique [jours,
étant plus-fréquentes de jours en
et la ville étant facile (disposée)

dendaque omnia nova, cum tristia sunt, censuerant patres mittendos ad Germanicum exercitum legatos. Agitatum secreto, num et Piso proficisceretur, majore prætextu, illi auctoritatem senatus, hic dignationem Cæsaris laturus. Placebat et Laconem prætorii præfectum simul mitti : is consilio intercessit. Legati quoque (nam senatus electionem Galbæ permiserat) fœda inconstantia nominati, excusati, substituti, ambitu remanendi aut eundi, ut quemque metus vel spes impulerat.

XX. Proxima pecuniæ cura ; et cuncta scrutantibus justissimum visum est inde repeti ubi inopiæ causa erat. Bis et vices millies sestertium² donationibus Nero effuderat : appellari singulos jussit, decuma parte liberalitatis apud quemque eorum relictæ. At illis vix decumæ super portio-

ville disposée à croire toutes les nouvelles, quand elles sont mauvaises. Le sénat fut d'avis qu'on envoyât des députés à l'armée rebelle. On délibéra dans un conseil secret si Pison n'irait pas aussi, pour donner plus de poids à l'ambassade en joignant à l'autorité du sénat la dignité d'un César. On voulait y envoyer avec lui le préfet du prætoire Lacon : celui-ci fit échouer le projet. Le choix des députés, remis par le sénat à l'empereur, offrit une honteuse inconstance de nominations, de démissions, de remplacements selon que la crainte ou l'ambition faisait briguer à chacun la faveur de rester ou de partir.

XX. Le premier soin fut ensuite de trouver de l'argent ; et, tout bien examiné, rien ne parut plus juste que de s'adresser à ceux d'où venait la détresse publique. Néron avait prodigué deux milliards deux cent millions de sesterces en libéralités. Galba fit redemander ces dons, en laissant à chacun la dixième partie de ce qu'il avait reçu. Mais ce dixième, à peine le possédaient-ils encore

ad omnia nova accipienda credendaque, cum sunt tristia, patres censuerant legatos mittendos ad exercitum Germanicum. Agitatum secreto, an et Piso proficisceretur, laturus majore prætextu, hic dignationem Cæsaris, illi auctoritatem senatus. Placebat et Laconem præfectum prætorii mitti : is intercessit consilio. Legati quoque (nam senatus permiserat electionem Galbæ) nominati, excusati, substituti fœda inconstantia, ambitu remanendi aut eundi, ut metus vel spes impulerat quemque.

XX. Cura pecuniæ proxima ; et est visum justissimum scrutantibus cuncta repeti inde ubi causa inopiæ erat. Nero effuderat donationibus bis et vices millies sestertium : jussit appellari singulos, decuma parte liberalitatis relictæ apud quemque eorum. At decumæ portiones, super erant vix illis,

à toutes-les-choses nouvelles, devant être accueillies et crues, lorsqu'elles sont fâcheuses, les sénateurs avaient décrété des députés devoir être envoyés vers l'armée germanique. Il fut agité secrètement, si Pison aussi ne partirait pas, devant porter avec plus de solennité celui-ci la dignité d'un César, ceux-là l'autorité du sénat. On était-d'avis aussi Lacon préfet du prætoire y être envoyé : celui-ci s'opposa au projet. Les députés aussi (car le sénat en avait abandonné le choix à Galba) furent nommés, excusés, remplacés, avec une honteuse inconstance, par la brigue pour rester ou pour partir, selon-que la crainte ou l'espérance avait poussé chacun.

XX. Le soin de l'argent fut le-plus-proche (le premier) ; et il parut le-plus-juste à eux examinant tout l'argent être repris de-là où la cause du manque d'argent était. [ralités] Néron avait répandu par ses libéralités vingt-deux mille-fois cent mille de sesterces : [recr.] il ordonna ceux qui les avaient reçus d'être appelés les-uns-après-les-autres, la dixième partie de la libéralité étant laissée auprès de (à) chacun d'eux. Mais les dixièmes parties restaient à-peine à eux,

nes¹ erant, iisdem erga aliena sumptibus quibus sua prodegerant, cum rapacissimo cuique ac perditissimo non agri aut fœnus, sed sola instrumenta vitiorum² manerent. Exactionibus triginta equites Romani præpositi, novum officii genus et ambitu ac numero onerosum : ubique hasta et sector³ et inquieta urbs [actionibus]. Ac tamen grande gaudium, quod tam pauperes forent quibus donasset Nero quam quibus abstulisset. Exauctorati⁴ per eos dies tribuni, e prætorio Antonius Taurus et Antonius Naso, ex urbanis cohortibus Æmilius Pacensis, e vigilibus⁵ Julius Fronto. Nec remedium in ceteros fuit, sed metus initium, tanquam per artem et formidine singuli pellerentur, omnibus suspectis.

XXI. Interea Othonem, cui compositis rebus nulla spes, omne in turbido consilium, multa simul exstimulabant, luxuria etiam principi onerosa, inopia vix privato tole-

aussi prompts à dévorer le bien d'autrui que le leur. Les plus avides, qui étaient aussi les plus débauchés, n'avaient conservé ni terres ni revenus ; il ne leur restait que l'attirail de leurs vices. Trente chevaliers romains furent chargés de faire restituer : nouvelle espèce de magistrats, dont l'émulation et le nombre se firent rudement sentir. Ce n'était partout que piques entourées d'acheteurs. Les encans ne laissaient pas de repos à la ville. Toutefois ce fut une grande joie de voir ceux que Néron avait enrichis, aussi pauvres que ceux qu'il avait dépouillés. Pendant ces mêmes jours on congédia plusieurs tribuns : deux parmi les prétoriens, Antonius Taurus et Antonius Nason ; un dans les cohortes urbaines, Æmilius Pacensis ; un dans les gardes de nuit, Julius Fronto. Bien loin de ramener les autres, cet exemple éveilla leurs inquiétudes ; ils y virent une politique timide qui, les craignant tous, les chassait en détail.

XXI. Othon cependant, sans espérance dans un état de choses régulier, tournait toutes ses pensées vers le désordre. Mille motifs l'excitaient à la fois : un luxe onéreux même pour un prince, une indigence à peine supportable pour un particulier, la colère contre

iisdem sumptibus erga aliena quibus prodegerant sua, cum non agri aut fœnus, sed instrumenta sola vitiorum manerent cuique rapacissimo ac perditissimo. Triginta equites Romani præpositi exactionibus, novum genus officii, onerosum ambitu ac numero : ubique hasta et sector et urbs inquieta actionibus. Ac tamen grande gaudium, quod quibus Nero donasset essent tam pauperes quam quibus abstulisset. Tribuni exauctorati per eos dies, e prætorio Antonius Taurus et Antonius Naso, ex cohortibus urbanis Æmilius Pacensis, e vigilibus Julius Fronto. Nec fuit remedium in ceteros, sed initium metus, tanquam, omnibus suspectis, pellerentur singuli per artem et formidine.

XXI. Interea multa simul, luxuria onerosa etiam principi, inopia vix toleranda privato, ira in Galbam, invidia in Pisonem exstimulabant Othonem,

par-suite-des mêmes dépenses avec les biens d'autrui [prodigué que celles par lesquelles ils avaient les leurs, attendu-que ni terres ou revenu, mais les instruments seuls de leurs restaient à chacun [vices le-plus-rapace et le-plus-pervers]. Trente chevaliers romains furent préposés aux recherches, nouveau genre d'office, pesant par le-désir-de-plaire et par le nombre de ses membres : partout la pique et l'acquéreur et la ville agitée par des poursuites. Et pourtant grande était la joie, [avait donné de-ce-que ceux auxquels Néron étaient aussi pauvres que ceux auxquels il avait ôté. Des tribuns furent congédiés pendant ces jours, du prétoire Antonius Taurus, et Antonius Nason, des cohortes urbaines Æmilius Pacensis, des vigiles (gardes-de-nuit) Julius Fronto. Ni ce ne fut un remède à-l'égard-des autres, mais un commencement de crainte, comme-si, tous étant suspects, ils étaient chassés les uns-après-par-le-moyen-d'artifice [les-autres et par-suite-de la peur.

XXI. Cependant beaucoup de un luxe [motifs à la fois] onéreux même pour un, une indigence à-peine supportable pour un particulier, la colère contre Galba, la jalousie contre Pison excitaient Othon,

randam, in Galbam ira, in Pisonem invidia; fingeat et metum, quo magis concupisceret: prægravem se Neroni fuisse, nec Lusitaniam rursus et alterius exilii honorem expectandum. Suspectum semper invisumque dominantibus qui proximus destinaretur. Nocuisse id sibi apud senem principem, magis nociturum apud juvenem ingenio truem et longo exilio efferatum. [Occidi Othonem posse.] Proinde agendum audendumque, dum Galbæ auctoritas fluxa, Pisonis nondum coaluisset. Opportunos magnis conatibus transitus rerum, nec cunctatione opus, ubi perniciosior sit quies quam temeritas. Mortem omnibus ex natura æqualem oblivione apud posteros vel gloria distinguere; ac si nocentem innocentemque idem exitus maneat, acrioris viri esse merito perire.

Galba, la jalousie contre Pison. Il se forgeait même des craintes, afin d'irriter ses désirs. « N'avait-il pas fait ombre à Néron ! et fallait-il attendre qu'on le renvoyât en Lusitanie subir l'honneur d'un nouvel exil ? Toujours la défiance et la haine du maître poursuivaient le successeur que lui destinait la renommée. Cette idée l'avait perdu auprès du vieux prince ; que serait-ce avec un jeune homme d'un naturel farouche, aigri par un long bannissement ? La vie d'Othon n'était pas à l'abri du poignard ; il fallait donc agir, il fallait oser, pendant que Galba chancelait, avant que Pison fût affermi. Les époques de transition étaient favorables aux grandes entreprises. Pourquoi balancer alors que le repos est plus dangereux que la témérité ? La mort, tous la reçoivent égale aux yeux de la nature ; l'oubli ou la gloire, voilà l'unique différence. Et après tout, s'il lui fallait innocent ou coupable également périr, il y avait plus de courage à mériter son destin. »

cui nulla spes
rebus compositis,
omne consilium
in turbido;
fingeat et metum,
quo concupisceret magis:
se fuisse prægravem
Neroni,
nec Lusitaniam rursus
et honorem alterius exilii
expectandum.
Qui destinaretur
proximus
semper suspectum
invisumque dominantibus.
Id nocuisse sibi
apud senem principem,
nociturum magis
apud juvenem
truem ingenio
et efferatum longo exilio.
Othonem posse occidi.
Perinde agendum
audendumque,
dum auctoritas Galbæ
fluxa,
Pisonis
nondum coaluisset.
Transitus rerum
opportunos
magnis conatibus,
nec opus cunctatione,
ubi quies sit perniciosior
quam temeritas.
Mortem æqualem omnibus
ex natura
distingui
oblivione vel gloria
apud posteros;
ac si idem exitus
maneat
nocentem innocentemque,
perire merito
esse viri acrioris.

auquel nul espoir n'était
les choses étant arrangées,
tout dessein était fondé
sur le trouble;
il se forgeait aussi de la crainte
afin-qu'il désirât davantage:
rappelant soi avoir été très-pesant
à Néron,
ni la Lusitanie de-nouveau
et l'honneur d'un second exil
ne devoir être attendu.
Celui qui était désigné
comme le-plus-proche
être toujours suspect
et odieux à ceux qui dominent.
Cela avoir nui à lui-même
auprès-d'un vieux prince,
cela devoir nuire davantage
auprès d'un jeune
farouche de nature
et aigri par un long exil.
Othon pouvoir être tué.
Ainsi-donc être à agir
et être à oser,
tandis-que l'autorité de Galba
était flottante,
que celle de Pison
ne s'était pas-encore fortifiée.
Les passages des choses
être favorable
aux grands efforts,
ni être besoin d'hésitation,
là où le repos est plus-pernicious
que la témérité.
La mort égale pour-tous
d'après la nature
être distinguée
par l'oubli ou la gloire
auprès de la postérité;
et si la même fin
attend
le coupable et l'innocent,
périr à-juste-titre
être le fait d'un homme plus-vif.

XXII. Non erat Othonis mollis et corpori similis animus. Et intimi libertorum servorumque, corruptius quam in privata domo habiti, aulam Neronis et luxus, adulteria, matrimonia ceterasque regnorum libidines avido talium, si auderet, ut sua ostentantes, quiescenti ut aliena exprobrabant, urgentibus etiam mathematicis, dum novos motus et clarum Othoni annum observatione siderum affirmant, genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra et vetabitur semper et retinebitur¹. Multos secreta Poppææ mathematicos, pessimum principalis matrimonii instrumentum, habuerant : e quibus Ptolemæus Othoni in Hispania comes, cum superfuturum eum Neroni promississet, postquam ex eventu fides, conjectura

XXII. Othon n'avait pas l'âme efféminée comme le corps. Les affranchis et les esclaves de son intime confiance, gâtés par un régime trop corrupteur pour une maison particulière, étalaient à ses regards la cour de Néron et ses délices, les adultères, les mariages, les autres fantaisies du pouvoir absolu. Toutes ces jouissances, si chères à ses désirs, étaient à lui, s'il osait; à un autre, s'il préférait un indigne repos. Les astrologues le pressaient de leur côté : ils avaient vu dans le ciel des révolutions nouvelles, et ils annonçaient une année glorieuse pour Othon : espèce d'hommes qui trahit la puissance, trompe l'ambition, et qui toujours prescrite dans Rome s'y maintiendra toujours. Le cabinet de Poppée avait entretenu beaucoup de ces devins, détestable amercement d'un ménage impérial. L'un d'eux, Ptolémée, accompagnant Othon en Espagne, lui avait prédit qu'il survivrait à Néron. Quand l'événement eut donné crédit à ses paroles, il alla plus loin : guidé par ses propres conjectures et par les réflexions qu'il entendait

XXII. Animus Othonis non erat mollis et similis corpori. Et intimi libertorum servorumque habiti corruptius quam in domo privata, ostentantes aulam et luxus Neronis, adulteria, matrimonia, ceterasque libidines regnorum, ut sua, si auderet, avido talium, exprobrabant, ut aliena, quiescenti, mathematicis etiam urgentibus, dum affirmant observatione siderum novos motus et annum clarum Othoni, genus hominum infidum potentibus, fallax sperantibus, quod semper et vetabitur et retinebitur in nostra civitate. Secreta Poppææ habuerant multos mathematicos, instrumentum pessimum matrimonii principalis : e quibus Ptolemæus comes Othoni in Hispania, cum promississet eum superfuturum Neroni, postquam fides ex eventu, persuaserat jam conjectura

XXII. L'âme d'Othon n'était pas molle et semblable à son corps. D'ailleurs les-plus-intimes de ses affranchis et de ses esclaves tenus dans-un-état-plus-corrompu qu'ils ne le sont dans une demeure montrant-avec-affection [privée, la cour et les débauches de Néron, les adultères, les mariages, et les autres fantaisies des règnes (du pouvoir absolu), comme siens (à lui), s'il osait, à Othon avide de tels excès, les reprochaient, [d'autres], comme étrangers (abandonnés à lui se-tenant-en-repos, les astrologues aussi le pressant, tandis-qu'ils affirment [tres par-suite-de l'observation des astres de nouveaux troubles et l'année glorieuse pour Othon; espèce d'hommes infidèle aux puissants, trompeuse pour ceux qui espèrent, laquelle toujours et sera proscrite et sera gardée dans notre ville. [péa Les appartements secrets de Poppée avaient eu beaucoup d'astrologues, attirail détestable d'un mariage impérial : parmi lesquels astrologues [Othon Ptolémée ayant été com] non à en Espagne, lorsqu'il eut promis lui devoir survivre à Néron, après-que crédit fut à lui par-suite-de l'événement, lui avait persuadé alors par conjecture

jam et rumore senium Galbae et juventam Othonis computantium persuaserat fore ut in imperium adscisceretur. Sed Otho tanquam peritia et monitu fatorum prædicta accipiebat, cupidine ingenii humani libentius obscura credendi. Nec deerat Ptolemæus, jam et sceleris instinator, ad quod facillime ab ejus modi voto transitur.

XXIII. Sed sceleris cogitatio incertum an repens : studia militum jam pridem spe successionis aut paratu facinoris affectaverat, in itinere¹, in agmine, in stationibus vetustissimum quemque militum nomine vocans ac memoria Neroniani comitatus contubernales appellando ; alios agnoscere, quosdam requirere et pecunia aut gratia juvare, inserendo sæpius querellas et ambiguos de Galba sermones quæque alia turbamenta vulgi. Labores itinerum, inopia

faire sur le grand âge de Galba et la jeunesse d'Othon, il lui persuada qu'il serait appelé à l'empire. Othon recevait cette prédiction comme un oracle de la science et une révélation des destins : tant l'homme est avide de croire, surtout le merveilleux. Ptolémée d'ailleurs n'épargnait pas ses conseils, qui déjà étaient ceux du crime ; et en de pareils desseins, du vœu au crime le passage est facile.

XXIII. On ne sait toutefois si l'idée de la révolte lui vint soudainement. Il y avait longtemps qu'espérant succéder à l'empire ou songeant à s'en emparer, il brigait la faveur des gens de guerre. Pendant la marche vers Rome, et dans les campements, il appelait par leur nom les vieux soldats, et faisant allusion au temps où il était comme eux à la suite de Néron, il les nommait ses camarades. Il reconnaissait les uns, s'informait des autres, les aidait de son argent ou de son crédit, mêlant souvent à ses discours des plaintes, des mots équivoques sur Galba, et tout ce qui peut agiter la multitude. La fatigue des marches, la disette des vivres, la

et rumore computantium senium Galbae et juventam Othonis fore ut adscisceretur in imperium. Sed Otho accipiebat tanquam prædicta peritia et monitu fatorum, cupidine ingenii humani credendi libentius obscura. Nec Ptolemæus deerat jam et instinator sceleris, ad quod transitur facillime ab voto ejus modi.

XXIII. Sed incertum an cogitatio sceleris repens : jam pridem affectaverat studia militum spe successionis aut paratu facinoris, vocans nomine in itinere, in agmine, in stationibus, quemque militum vetustissimum ac appellando contubernales memoria comitatus Neroniani ; agnoscere alios, requirere quosdam et juvare pecunia aut gratia, inserendo sæpius querellas et sermones ambiguos de Galba, aliaque quæ turbamenta vulgi. Labores itinerum, inopia

et par la rumeur de ceux qui cala la vieillesse de Galba [cûlaient et la jeunesse d'Othon devoir-arriver qu'il serait appelé à l'empire. Mais Othon accueillait ces choses comme prédites par l'habileté et par l'avis des destins, [main par-suite-du désir de l'esprit hu- de croire plus-volontiers les choses obscures. Ni Ptolémée ne faisait-défaut, déjà même instigateur du crime, auquel on passe très-facilement d'un vœu de cette sorte.

XXIII. Mais il est incertain si la pensée du crime fut soudaine : [ché depuis longtemps il avait reches les penchants des soldats [trône dans l'espoir de la succession au ou par préparation du crime, appelant par son nom en voyage, en marche, dans les campements, chacun des soldats très-vieux [tente et les nommant ses camarades-de-par le souvenir de l'escorte néronienne ; et lui de reconnaître les uns, d'en rechercher certains et de les aider de son argent ou de son cr [tes intercalant plus-souvent de in- et des discours équivoques sur Galba, [moyens-de-trouble et les autres choses qui sont des de la multitude. Les fatigues des marches, la disette des vivres,

commacatum, duritia imperii atrocius accipiebantur, cum Campaniæ lacus et Achaïæ urbes classibus adire soliti Pyrenæum et Alpes et immensa viarum spatia ægre sub armis eniterentur.

XXIV. Flagrantibus jam militum animis velut faces addiderat Mævius Pudens, e proximis Tigellini. Is mobilissimum quemque ingenio aut pecuniæ indigum et in novas cupiditates præcipitem alliciendo eo paulatim progressus est, ut per speciem, convivii quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti excubias agenti viritim centenos nummos¹ divideret; quam velut publicam largitionem Otho secretioribus apud singulos præmiis intendebat, adeo animosus corruptor, ut Cocceio Proculo speculatore², de parte finium cum vicino ambigenti, universum vicini agrum sua pecunia emptum dono dederit, per socordiam præfecti, quem nota pariter et occulta fallebant.

dureté du commandement donnaient lieu à d'amères réflexions, lorsqu'aux lacs de Campanie et aux villes de la Grèce, qu'ils visitaient naguère portés par des flottes, ils comparaient les Alpes et les Pyrénées, et ces routes interminables, où il leur fallait cheminer laborieusement courbés sous le faix des armes.

XXIV. Mævius Pudens, un des familiers de Tigellinus, avait pour ainsi dire, mis le feu à ces mécontentements déjà si animés. Séduisant d'abord les caractères les plus remuants, et ceux que le besoin d'argent précipitait dans l'amour de la nouveauté, il en vint insensiblement au point que, sous prétexte de donner un repas à la cohorte de garde, chaque fois que Galba soupa chez Othon, il lui distribuait cent sesterces par tête. Ces largesses en quelque sorte publiques, Othon en augmentait l'effet par des dons secrets et individuels; corrupteur si hardi qu'un soldat de la garde, Corcéius Proculus, étant en procès avec un de ses voisins pour les limites d'un champ, il acheta tout entier de son argent le champ de ce voisin, et en fit présent au soldat. Et tout cela était souffert par la stupide insouciance d'un préfet, auquel échappaient les choses les mieux connues comme les plus cachées.

duritia imperii
accipiebantur
atrocius,
cum soliti
adire classibus,
lacus Campaniæ
et urbes Achaïæ
eniterentur ægre
sub armis
Pyrenæum et Alpes
et spatia immensa viarum.

XXIV. Mævius Pudens
e proximis Tigellini
addiderat faces
animis jam flagrantibus
militum.
Is alliciendo quemque
mobilissimum ingenio
aut indigum pecuniæ
et præcipitem
in res novas,
est progressus paulatim eo
ut, quotiens Galba
epularetur apud Othonem,
divideret viritim
cohorti agenti excubias
nummos centenos
per speciem convivii;
quam largitionem
velut publicam
Otho intendebat
præmiis secretioribus
apud singulos,
corruptor adeo animosus,
ut dederit dono
speculatori Cocceio Proculo,
ambigenti cum vicino
de parte finium
agrum universum vicini
emptum sua pecunia,
per socordiam præfecti,
quem nota
pariter et occulta
fallebant.

la dureté du commandement
étaient regues (interprétées)
d'une-manière-plus-triste,
lorsque accoutumés
à aller sur des flottes
vers les lacs de la Campanie
et les villes de l'Achaïe (de la Grèce)
ils gravissaient péniblement
sous les armes
les Pyrénées et les Alpes
et des étendues infinies de routes.

XXIV. Mævius Pudens
des intimes de Tigellinus
avait ajouté des brandons
aux esprits déjà enflammés
des soldats.
Celui-ci attirant chacun
très-mobile de caractère
ou manquant d'argent
et par-suite-porté
à des choses nouvelles,
s'avança peu-à-peu à-ce-point
que, toutes-les-fois-que Galba
soupa chez Othon,
il distribuait par-homme
à la cohorte montant la garde
des sesterces cent-pour-chacun
sous prétexte de repas;
laquelle largesse
en-quelque-sortie publique
Othon augmentait
par des avantages plus secrets
auprès-de (à) chacun-en-particu-
corrupteur tellement ardent, [lier,
qu'il donna en don
au spéculateur Cocceius Proculus
en-contestation avec un voisin
au-sujet-d'une partie de limites
le champs tout-entier du voisin
acheté de son argent,
grâce-à l'apathie du préfet,
auquel les choses connues [chées
également aussi (ainsi que) les ca-
échappaient.

XXV. Sed tum e libertis Onomastum futuro sceleri præfecit, a quo Barbium Proculum tesserarium¹ speculatorum et Veturium optionem eorundem perductos, postquam vario sermone callidos audacesque cognovit, pretio et promissis onerat, data pecunia ad pertentandos plurimum animos. Suscepere duo manipulares imperium populi Romani transferendum, et transtulerunt. In conscientiam facinoris pauci adsciti : suspensos ceterorum animos diversis artibus stimulant, primores militum per beneficia Nymphidi ut suspectos, vulgus et ceteros ira et desperatione dilati totiens donativi. Erant quos memoria Neronis ac desiderium prioris licentiæ accenderet : in commune omnes metu mutandæ militiæ terrebantur.

XXVI. Infecit ea tabes legionum quoque et auxiliorum motas jam mentes, postquam vulgatum erat labare Ger-

XXV. Le crime une fois résolu, il en confia l'exécution à son affranchi Onomaste, qui lui amena Barbium Proculus, tesséraire des gardes, et Véturius, officier subalterne du même corps. Othon les sonda sur des objets divers, et quand il les sut audacieux et rusés, il les combla de dons et de promesses, et leur remit de l'argent pour acheter des complices. Deux soldats prirent sur eux de transférer l'empire des Romains, et ils le transférèrent. Ils ne découvrirent qu'à un petit nombre de confidents le coup qu'ils préparaient. Quant aux autres, ils ébranlaient de mille manières leur fidélité chancelante, insinuant aux principaux militaires que les bienfaits de Nymphidius les rendaient suspects, irritant la foule des soldats par le désespoir d'obtenir jamais la gratification tant de fois différée. Quelques esprits s'enflammaient par le souvenir de Néron, et le regret d'une licence dont le temps n'était plus. Enfin une crainte commune les effrayait tous, celle de passer dans un service inférieur.

XXVI. La contagion gagna jusqu'aux esprits des légions et des auxiliaires, émus déjà par la nouvelle que l'armée de Germanic

XXV. Sed tum præfecit
sceleri futuro
Onomastum e libertis,
a quo
Barbium Proculum
tesserarium speculatorum
et Veturium optionem
eorundem
adductos,
postquam cognovit
sermone vario
callidos audacesque,
onerat pretio et promissis,
pecunia data
ad animos plurimum
pertentandos.
Duo manipulares suscepere
imperium populi Romani
transferendum,
et transtulerunt,
Pauci adsciti
in conscientiam facinoris :
stimulant diversis artibus
animos suspensos ceterorum,
primores militum
ut suspectos
per beneficia Nymphidi,
vulgus et ceteros
ira et desperatione
donativi totiens dilati.
Erant quos memoria Neronis
ac desiderium
licentiæ prioris
accenderet :
omnes in commune
terrebantur metu
militiæ mutandæ.

XXVI. Ea tabes infecit
mentes jam motas
legionum quoque
et auxiliorum,
postquam erat vulgatum
fidem exercitus Germanici
labare.

XXV. Mais alors il préposa
au crime futur
Onomaste de ses affranchis,
par lequel
Barbium Proculus
tesséraire des spéculateurs
et Véturius sous-officier
des mêmes
lui ayant été amenés,
après-qu'il les eut reconnus
par un entretien varié
rusés et audacieux, [messes,
il les comble d'argent et de pro-
de l'argent leur ayant été donné
pour les esprits de plus nombreux
devant être sondés.
Deux soldats se chargèrent
de l'empire du peuple romain
devant être transféré,
et ils le transférèrent.
Peu furent appelés
dans la confidence du forfait :
ils excitent par divers moyens
les esprits en-suspens des autres,
les premiers des soldats
comme suspects [d'us,
à-cause des bienfaits de Nymphidius
la multitude et les autres
par la colère et par le désespoir
du don tant-de-fois différé.
Il en était que la mémoire de Néron
et le regret
de la licence première
enflammait (enflammaient) :
tous en commun
étaient effrayés par la crainte
du service-militaire à changer.

XXVI. Cette contagion infecta
les esprits déjà émus
des légions aussi
et des auxiliaires,
après-qu'il eut été répandu
la fidélité de l'armée germanique
chanceler.

manici exercitus fidem. Adeoque parata apud malos seditio, etiam apud integros dissimulatio fuit, ut postero iduum *Jan.* die¹ redeuntem a cena Othonem rapturi fuerint, ni incerta noctis et tota urbe sparsa militum castra nec facilem inter temulentos consensum timuissent, non rei publicæ cura, quam fœdare principis sui sanguine sobrii parabant, sed ne per tenebras, ut quisque Pannonici vel Germanici exercitus militibus oblatus esset, ignorantibus plerisque, pro Othone destinaretur. Multa erumpentis seditionis indicia per conscios oppressa : quædam apud Galbæ aures præfectus Laco clusit, ignarus militarium animorum consilii quævis egregii, quod non ipse afferret, inimicus et adversus peritos pervicax.

XXVII. Octavo decimo Kalendas Februarias sacrificanti pro æde Apollinis Galbæ haruspex Umbricius tristitia exta

n'était pas ferme dans le devoir. La sédition était si bien concertée entre les méchants, et les plus fidèles lui laissaient un si libre cours, que le lendemain, le treize janvier, comme Othon revenait d'un souper, ils l'auraient entraîné au camp, s'ils n'eussent craint les erreurs de la nuit, la distance des quartiers militaires épars dans toute la ville, la difficulté de s'entendre au milieu de l'ivresse. Ce n'est pas qu'ils eussent aucun souci de la république, puisqu'ils se préparaient de sang-froid à la souiller du meurtre de son chef; mais ils voulaient éviter que le premier qui serait offert aux soldats de Pannonie ou du Rhin ne fût, dans les ténèbres, proclamé pour Othon, que la plupart ne connaissaient pas. Beaucoup de signes qui trahissaient la conjuration furent étouffés par les complices : et si quelques bruits parvinrent aux oreilles de Galba, l'impression en fut éludée par le préfet Laco, homme ignorant de l'esprit des camps, ennemi de tout bon conseil qu'il n'avait pas donné, opposant l'obstination à l'expérience.

XXVII. Le quinze janvier, Galba sacrifiant au temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius lui dénonça des entrailles menaçantes, des

Seditioque fuit adeo parata apud malos, dissimulatio etiam apud integros, ut postero die iduum Januariarum fuerint rapturi Othonem redeuntem a cena, ni timuissent incerta noctis et castra militum sparsa tota urbe nec consensum facilem inter temulentos, non cura rei publicæ, quam parabant sobrii fœdare sanguine sui principis, sed ne per tenebras, ut quisque esset oblatus militibus exercitus Pannonici vel Germanici, destinaretur pro Othone, plerisque ignorantibus. Multa indicia seditionis erumpentis oppressa per conscios : præfectus Laco clusit quædam apud aures Galbæ, ignarus animorum militarium inimicusque consilii, quævis egregii, quod ipse non afferret, et pervicax adversus peritos.

XXVII. Decimo octavo Kalendas Februarias haruspex Umbricius prædicit Galbæ sacrificanti pro æde Apollinis exta tristitia

Et la sédition fut (était) tellement préparée chez les mauvais, et la dissimulation même chez les intacts (les bons), que le *jour* suivant jour des Ides de-janvier ils auraient enlevé Othon revenant du souper, s'ils n'avaient craint les incertitudes de la nuit, et les quartiers des soldats épars par toute la ville et l'entente non facile entre *gens* ivres, non par souci de la république, qu'ils se-préparaient non-ivres (de à souiller du sang [sang-froid] de son prince, [nèbres], mais de-peur-qu'au milieu des-té-selon-que chacun aurait été offert aux soldats de l'armée panonique ou germanique, il ne fût désigné à-la-place-d'Othon, la plupart ne-le-connaissant-pas. Beaucoup d'indices de la sédition éclatant furent étouffés par les complices : le préfet Laco [bruits] éluda (montra l'innuité de) certains parvenus aux oreilles de Galba, ignorant qu'il était des esprits militaires et ennemi d'un conseil quoique distingué (quoique bon), que lui-même n'apporterait pas, et obstiné à-l'égard-des *gens* habiles.

XXVII. Le dix-huitième jour avant les calendes de-février l'aruspice Umbricius prédit à Galba sacrifiant devant le temple d'Apollon des entrailles de victimes sinistre

et instantes insidias ac domesticum hostem prædicat, audiente Othone (nam proximus adstiterat) idque ut lætum e contrario et suis cogitationibus prosperum interpretante. Nec multo post libertus Onomastus nuntiat expectari eum ab architecto et redemptoribus, quæ significatio coeuntium jam militum et paratæ conjurationis convenerat. Otho, causam digressus requirentibus, cum emi sibi prædia vetustate suspecta eoque prius exploranda sinxisset, innixus liberto per Tiberianam domum in Velabrum¹, inde ad miliarium aureum² sub ædem Saturni pergit. Ibi tres et viginti speculatores consalutatum imperatorem ac paucitate salutantium trepidum et selæ festinanter impositum strictis mucronibus rapiunt; totidem ferme milites in itinere aggregantur, alii conscientia, plerique miraculo, pars clamore et gaudiis³, pars silentio, animum ex eventu sumpturi.

embûches dressées, un ennemi domestique. Othon, placé tout près, entendait ces paroles, et, prenant pour lui le sens opposé, il en tirait un augure favorable à ses desseins. Bientôt l'affranchi Onomaste lui annonce que l'architecte l'attend avec les entrepreneurs; c'était le mot convenu, pour dire que les soldats se rassemblaient, et que la conjuration était prête. Interrogé sur la cause de son départ, Othon prétexte l'achat d'une maison, dont la vétusté lui est suspecte, et qu'il veut examiner d'abord. Ensuite appuyé sur le bras de son affranchi, il se rend par le palais de Tibère au Velabrum et de là au milliaire d'or, près le temple de Saturne. Là vingt-trois soldats de la garde le saluent empereur, et, tout tremblant à la vue de leur petit nombre, le jettent dans une litière, mettent l'épée à la main, et l'enlèvent. Leur troupe se grossit en chemin d'à peu près autant de soldats; quelques-uns complices, la plupart étonnés et curieux, les uns poussant des cris et avec des démonstrations de joie, les autres suivant en silence, et attendant l'événement pour trouver du courage.

et insidias instantes
et hostem domesticum,
Othone audiente
(nam adstiterat proximus)
interpretanteque e contrario
id ut lætum
et prosperum
suis cogitationibus.
Nec multo post
libertus Onomastus
nuntiat eum expectari
ab architecto et redemptoribus,
quæ significatio
militum coeuntium jam
et conjurationis paratæ
convenerat.
Otho, cum sinxisset
requirentibus causam
digressus,
prædia suspecta vetustate
emi sibi,
eoque exploranda prius,
innixus liberto
pergit per domum Tiberianam
in Velabrum,
inde ad miliarium aureum
sub ædem Saturni.
Ibi tres et viginti speculatores
mucronibus strictis
rapiunt
consalutatum imperatorem
ac trepidum
paucitate salutantium
et impositum sellæ
festinanter;
totidem ferme milites
aggregantur in itinere,
alii conscientia,
alii miraculo,
pars clamore
et gaudiis,
pars silentio,
sumpturi animum
ex eventu.

et des embûches menaçantes
et un ennemi domestique,
Othon entendant
(car il s'était placé très-proche)
et interprétant au contraire
cela comme heureux
et favorable
à ses pensées.
Ni beaucoup après
l'affranchi Onomastus
annonce lui être attendu [neurs,
par l'architecte et les entrepre-
laquelle indication
des soldats se-rassemblant déjà
et de la conjuration prête
était convenue.
Othon, comme il eut feint
à ceux qui demandaient la cause
de son départ,
des biens suspects par leur vétusté
être achetés par lui, [d'abord,
et par cette raison être à examiner
appuyé-sur son affranchi
poursuit par la maison de-Tibère
au Vélabre,
puis au milliaire d'-or
près du temple de Saturne.
Là trois et vingt spéculateurs
les épées tirées
enlèvent lui
salué empereur
et tremblant [qui saluaient,
à-cause-du petit-nombre de ceux
et placé-dans une litière
à-la-hâte;
autant à-peu-près de soldats
se joignent à eux dans la marche,
les uns par complicité, [chose,
la plupart par l'étrangeté de la
une partie avec cri
et démonstrations-de-joie,
une partie en silence,
devant prendre du courage
de l'événement.

XXVIII. Stationem in castris agebat Julius Martialis tribunus. Is magnitudine subiti sceleris, an corrupta latius castra et, si contra tenderet, exitium metuens præbuit plerisque suspicionem conscientiae; anteposuere ceteri quoque tribuni centurionesque præsentia dubiis et honestis,isque habitus animorum fuit ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.

XXIX. Ignarus interim Galba et sacris intentus fatigabat alieni jam imperii deos, cum affertur rumor rapi in castra incertum quem senatorem, mox Othonem esse qui raperetur, simul ex tota urbe ut quisque obuius fuerat, alii formidine augentes, quidam minora vero¹, ne tum quidem obliti adulationis. Igitur consultantibus placuit pertentari animum cohortis, quæ in Palatio stationem agebat,

XXVIII. Le tribun Julius Martialis faisait la garde dans le camp. Interdit par la grandeur et la soudaineté de l'attentat, ou craignant peut-être que la corruption ne fût trop étendue, et que sa résistance ne servît qu'à le perdre, il donna lieu de soupçonner qu'il était du complot. Les autres tribuns et tous les centurions préférèrent aussi un présent sûr à un avenir douteux et honorable. Et telle fut la disposition des esprits dans cette coupable entreprise que peu l'osèrent, beaucoup la voulurent, tous la souffrirent.

XXIX. Galba, sans rien savoir, et tout entier à son pieux office, fatiguait de ses prières les dieux d'un empire qui n'était plus à lui. Tout à coup le bruit se répand que les troupes enlèvent on ne sait quel sénateur; bientôt l'on désigne Othon; et des témoins oculaires accourent à la fois de toute la ville, exagérant le danger, ou bien le diminuant; car alors même quelques-uns pensaient encore à flatter. On délibéra donc; et l'on crut bon de sonder les dispositions de la cohorte qui était de garde au palais,

XXVIII. Julius Martialis tribunus agebat stationem in castris. Is magnitudine sceleris subiti, an metuens castra corrupta latius, et exitium, si tenderet contra, præbuit plerisque suspicionem conscientiae; ceteri tribuni quoque et centuriones anteposuere præsentia dubiis et honestis,isque fuit habitus animorem ut pauci auderent facinus pessimum, plures vellent, omnes paterentur.

XXIX. Interim Galba ignarus et intentus sacris fatigabat deos imperii alieni jam, cum rumor affertur senatorem incertum quem rapi in castra, mox qui raperetur, esse Othonem, simul ex tota urbe, ut quisque fuerat obuius, alii augentes formidine, quidam minora vero, ne obliti quidem tum adulationis. Placuit igitur consultantibus animum cohortis, quæ agebat stationem in Palatio, pertentari,

XXVIII. Julius Martialis tribunus montait la garde dans le camp. Celui-ci à cause de la grandeur du crime soudain, ou-peut-être craignant le camp corrompu plus au-loin, et sa perte, s'il s'efforçait en-sens-contraire fournit à la plupart le soupçon de complicité; les autres tribuns aussi et les autres centurions préférèrent les choses présentes à des choses douteuses et hono- et tel fut l'état des esprits [rables, que peu osaient un forfait exécrable, plus le voulaient, tous le souffraient.

XXIX. Cependant Galba ignorant ce qui se passait et attentif aux sacrifices fatiguait de ses prières les dieux d'un empire qui-ne-lui-appartenait plus, lorsque le bruit est apporté un sénateur, être incertain lequel, être entraîné dans le camp puis celui qui était entraîné être Othon, [rant en-même-temps des gens accou- de toute la ville, selon-que chacun avait-été sur-le-chemin des soldats, les uns exagérant par peur, certains rapportant des choses moindres que le vrai, n'ayant pas oublié même alors la flatterie. Il plut donc à ceux qui délibéraient l'esprit de la cohorte, qui montait la garde au palais, être sondé,

nec per ipsum Galbam, cujus integra auctoritas majoribus remediis servabatur. Piso pro gradibus domus vocatos in hunc modum allocutus est : « Sextus dies agitur¹, commilitones, ex quo ignarus futuri, et sive optandum hoc nomen sive timendum erat, Cæsar adscitus sum, quo domus nostræ aut rei publicæ fato, in vestra manu positum est, non quia meo nomine tristiores casum paveam ut qui adversas res expertus cum maxime discam ne secundas quidem minus discriminis habere : patris et senatus et ipsius imperii vicem doleo, si nobis aut perire hodie necesse est aut, quod æque apud bonos miserum est, occidere. Solacium proximi motus habebamus incruentam Urbem et res sine discordia translatas : provisum adoptione videbatur, ut ne post Galbam quidem bello locus esset.

mais sans que Galba se montrât en personne : on ménageait son autorité pour la trouver entière en de plus grands besoins. Pison fit assembler les soldats devant les degrés du palais, et leur parla de cette manière : « Braves compagnons, il y a cinq jours que sans être dans le secret de l'avenir, et sans savoir si ce titre était à désirer ou à craindre, j'ai été fait César; heureusement ou non pour notre maison ou pour l'État, c'est vous qui en déciderez. Ce n'est pas que je redoute personnellement une triste catastrophe : j'ai connu la mauvaise fortune, et j'apprends aujourd'hui que la bonne n'est pas moins périlleuse. C'est mon père, c'est le sénat, c'est l'empire même que je plains, s'il faut que nous recevions aujourd'hui la mort, ou, par un malheur aussi cruel à tout homme de bien, s'il faut que nous la donnions. Le dernier ébranlement nous laissait une consolation : Rome n'en fut point ensanglantée, et la révolution s'accomplit sans discorde. Mon adoption semblait avoir pourvu à ce que, même après Galba, la guerre fût impossible.

nec per Galbam ipsum,
cujus auctoritas
servabatur integra
majoribus remediis.
Piso est allocutus
in hunc modum
vocatos
pro gradibus domus :
« Sextus dies agitur,
ex quo, commilitones,
ignarus futuri,
et sive hoc nomen
erat optandum
sive timendum,
sum adscitus Cæsar,
quo fato
nostræ domus
aut rei publicæ
est positum in vestra manu,
non quia timeam
meo nomine
casum tristiores,
ut qui
expertus res adversas
discam cum maxime
ne secundas quidem
habere
minus discriminis :
doleo vicem
patris et senatus
et imperii ipsius,
si est necesse nobis
aut perire hodie
aut occidere,
quod est æque miserum
apud bonos.
Habebamus solacium
proximi motus
Urbem incruentam
et res translatas
sine discordia :
videbatur provisum adoptione,
ut ne post Galbam quidem
locus esset bello.

et non par Galba lui-même,
dont l'autorité
était réservée entière
pour de plus grands remèdes.
Pison harangua
en cette manière
les soldats appelés
devant les degrés du palais :
« Le sixième jour est mené,
depuis que, compagnons-d'armes,
ignorant de l'avenir,
et soit-que ce titre
fût à désirer
soit-qu'il fût à craindre,
j'ai été adopté comme César,
avec quelle destinée
de (pour) notre maison
ou de (pour) la république,
cela est placé dans votre main,
non que je craigne
en mon nom (pour mon compte)
une catastrophe plus triste,
en homme qui
ayant éprouvé les choses contraires
apprends maintenant précisément
pas même les choses prospères
avoir
moins de péril :
je plains le sort
de mon père et du sénat
et de l'empire lui-même,
s'il est nécessaire à nous
ou de périr aujourd'hui
ou de tuer,
ce qui est également malheureux
auprès (aux yeux) des bons.
Nous avions pour consolation
du dernier mouvement
la Ville non-ensanglantée
et les affaires transférées
sans discorde :
il paraissait pourvu par l'adoption
à-ce-que pas même après Galba
lieu ne fût à la guerre.

XXX. « Nihil arrogabo mihi nobilitatis aut modestiæ; neque enim relatu virtutum in comparatione Othonis opus est. Vitia, quibus solis gloriatur, evertere imperium, etiam cum amicis imperatoris ageret. Habitune et incessu an illo muliebri ornatu mereretur imperium? Falluntur quibus luxuria specie liberalitatis imponit: perdere iste sciet, donare nesciet. Stupra nunc et comessationes et feminarum cœtus volvit animo: hæc principatus præmia putat, quorum libido ac voluptas penes ipsum sit, rubor ac dedecus penes omnes; nemo enim unquam imperium flagitio quæsitum bonis artibus exercuit. Galbam consensus generis humani, me Galba consentientibus vobis Cæsarem dixit. Si res publica et senatus et populus vacua nomina sunt, vestra, commilitones, interest ne imperatorem pessimi faciant. Legionum seditio adversus duces suos audita est

XXX. « Je ne ferai point vanité de ma naissance ou de mes mœurs. Citer des vertus quand on se compare à Othon n'est pas chose nécessaire. Les vices dont il fait toute sa gloire ont renversé l'empire, alors même qu'il n'en était qu'au rôle de favori. Est-ce par ce maintien et cette démarche, est-ce par cette parure efféminée, qu'il mériterait le rang suprême! Ils se trompent, ceux que son faste éblouit par un air de générosité: il saura perdre; donner, il ne le saura jamais. D'infâmes plaisirs, de scandaleux festins, des sociétés de femmes, voilà ce qu'il rêve aujourd'hui; c'est là qu'il met le bonheur de régner, bonheur dont les joies, les voluptés seraient pour lui seul; l'opprobre et la honte pour tous. Non, jamais pouvoir acquis par le crime ne fut vertueusement exercé. Galba fut nommé César par la voix du genre humain; moi, par celle de Galba soutenue de votre assentiment. Si la république, si le sénat, si le peuple, ne sont plus que de vains noms, il vous importe, à vous, braves compagnons d'armes, que les derniers des hommes ne fassent pas un empereur. On a vu quelquefois les légions se révolter contre leurs chefs; vous, votre foi et votre

XXX. Arrogabo mihi nihil nobilitatis aut modestiæ; neque enim est opus relatu virtutum in comparatione Othonis. Vitia, quibus solis gloriatur, evertere imperium, etiam cum ageret amicis imperatoris. Mereretur imperium habitu et incessu an illo ornatu muliebri? Falluntur quibus luxuria imponit specie liberalitatis: iste sciet perdere, nesciet donare. Volvit nunc animo stupra et comessationes et cœtus feminarum: putat hæc præmia principatus, quorum libido et voluptas sit penes ipsum, rubor et dedecus penes omnes; nemo enim exercuit unquam artibus bonis imperium acquisitum flagitio. Consensus generis humani dixit Galbam Cæsarem, Galba me vobis consentientibus. Si res publica et senatus et populus sunt vacua nomina, interest vestra, commilitones, ne pessimi faciant imperatorem. Seditio legionum adversus suos duces

XXX. Je ne m'arrogai rien (aucune supériorité) de noblesse ou de modération; ni en-effet il n'est besoin d'un exposé de vertus [Othon. dans une comparaison de (avec) Les vices, desquels seuls il se-glorifie, ont renversé l'empire, même lorsqu'il faisait l'ami de l'empereur. Mériterait-il l'empire par son maintien et sa démarche ou par cette parure féminine? Ils se trompent ceux auxquels son luxe en impose par une apparence de libéralité: celui-là saura perdre, il ne-saura-pas donner. Il roule maintenant dans son esprit, amours-infâmes et parties-de-dé-et réunions de femmes: [bauches- il pense ces choses être les avantages du principat, desquels la fantaisie et le plaisir serait (seraient) à lui-même (à lui la honte et l'opprobre [seul), seraient à tous; personne en-effet n'a exercé jamais par des moyens honorables un empire acquis par le scandale. Le consentement du genre humain a nommé Galba César, Galba m'a nommé César vous y consentant. Si la république et le sénat et le peuple sont de vains noms, [d'armes, il importe à vous, compagnons-queles-plus-mauvais ne fassent pas un empereur. Une sédition des légions contre leurs chefs

aliquando : vestra fides famaue illæsa ad hunc diem mansit. Et Nero quoque vos destituit¹, non vos Neronem. Minus triginta transfugæ et desertores, quos centurionem aut tribunum sibi eligentes nemo ferret, imperium assignabunt? Admittitis exemplum? et quiescendo commune crimen facitis? Transcendet hæc licentia in provincias, et ad nos scelerum exitus, bellorum ad vos pertinebunt. Nec est plus quod pro cæde principis quam quod innocentibus datur, sed perinde a nobis donativum ob fidem quam ab aliis pro facinore accipietis. »

XXXI. Dilapsis speculatoribus, cetera cohors non aspernata contionantem, ut turbidis rebus evenit, forte magis et nullo adhuc consilio rapit signa, *quam* quod postea creditum est, insidiis et simulatione. Missus et Celsus Marius ad electos Illyrici exercitus, Vipsania in porticu² tenden-

honneur sont encore sans reproche. Néron lui-même vous manqua le premier, et non vous à Néron. Quoi ! une trentaine au plus de déserteurs et de transfuges, qu'on ne verrait pas sans indignation se choisir un centurion ou un tribun, disposeront de l'empire ! Et vous autoriserez cet exemple et en souffrant ce crime vous en ferez le vôtre ! Cette licence, croyez-moi, passera dans les provinces ; et, si c'est à nos périls que se trament les complots, c'est aux vôtres que se feront les guerres. Rien de plus cependant ne vous est promis pour luer un prince que pour rester innocents. Vous recevrez de nous le don militaire comme prix de la fidélité, aussi bien que des rebelles comme salaire du crime. »

XXXI. Ceux qu'on nomme *spéculateurs*, s'étant dispersés, le reste de la cohorte l'entendit sans murmurer et leva ses enseignes ; ce fut sans doute, comme il arrive dans les alarmes subites un premier mouvement où il n'entrait encore aucun dessein : on a cru depuis que c'était une feinte et une trahison. Marius Celsus fut envoyé vers le détachement de l'armée d'Illyrie qui avait son quartier sous le portique Vipsanien. L'ordre fut donné aux primi-

est audita aliquando : vestra fides famaue mansit ad hunc diem illæsa. Et Nero quoque vos destituit, non vos Neronem. Minus triginta transfugæ et desertores, quos nemo ferret eligentes sibi centurionem aut tribunum, assignabunt imperium? Admittitis exemplum? et facitis quiescendo crimen commune? Hæc licentia transcendet in provincias, et exitus scelerum pertinebunt ad nos, bellorum ad vos. Nec quod datur pro cæde principis est plus quam quod innocentibus, sed accipietis a nobis donativum ob fidem perinde quam ab aliis pro facinore.

XXXI. Speculatoribus dilapsis, cetera cohors non aspernata contionantem rapit signa forte et nullo consilio adhuc, ut evenit rebus turbidis, magis quam insidiis et simulatione, quod est creditum postea. Et Celsus Marius missus ad electos exercitus Illyrici, tendentes in porticu Vipsania;

a été entendue (citée) quelquefois : votre fidélité et votre réputation est restée (sont restées) jusqu'à ce intacte (intactes). [jour Et Néron même vous abandonna, et non vous Néron. Moins de trente transfuges et déserteurs, que personne ne supporterait élisant pour soi un centurion ou un tribun, assigneront-ils l'empire, Admettez-vous un *tel* exemple? et faites-vous en restant-en-repos le crime commun à *vous-mêmes*? Cette licence passera dans les provinces, et les issues des crimes aboutiront à nous, *celles* des guerres à vous. Ni ce qui est donné pour le meurtre d'un prince n'est plus que ce qui sera donné à vous innocents, mais vous recevrez de nous un don pour *votre* fidélité de-même-que des autres pour un crime.

XXXI. Les spéculateurs s'étant dispersés le reste de la cohorte [quant n'ayant pas dédaigné *lui* haran- enlève les enseignes par hasard et sans aucun dessein encore, comme il arrive dans les choses plutôt que par embûches [troublées, et feinte; ce qui fut cru dans-la-suite. Celsus Marius aussi fut envoyé vers les *soldats* détachés de l'armée illyrique, campant dans le portique Vipsanien;

les ; præceptum Amulio Sereno et Domitio Sabino primipilaribus ¹ ut Germanicos milites e Libertatis atrio ² arcesserent. Legioni classicæ diffidebatur, infestæ ob cædem commilitonum, quos primo statim introitu trucidaverat Galba. Pergunt etiam in castra prætorianorum tribuni Cetrius Severus, Subrius Dexter, Pompeius Longinus, si incipiens adhuc et necdum adulta seditio melioribus consiliis flecteretur. Tribunorum Subrium et Cetrium adorti milites minis, Longinum manibus coercent exarmanque, quia non ordine militiæ, sed e Galbæ amicis, fidus principi suo et desciscitibus suspectior erat. Legio classica nihil cunctata prætorianis adjungitur ; Illyrici exercitus electi Celsum infestis pilis proturbant. Germanica vexilla ³ diu nutavere, invalidis adhuc corporibus et placatis animis, quod

pilaires Amulius Sérénus et Domitius Sabinus d'amener du temple de la Liberté les soldats de Germanie : on ne se flait pas à ceux de la légion de marine, aigris par le massacre qu'avait fait Galba de leurs camarades à son entrée dans Rome. Enfin les tribuns Cétrius Sévèrus, Subrius Dexter, Pompéius Longinus, allèrent au camp même des prétoriens pour essayer si la sédition naissante et qui n'avait pu grandir encore ne céderait pas à de meilleurs conseils. Les deux premiers n'essuyèrent que des menaces ; quant à Longinus, les soldats le saisirent à main forte et le désarmèrent parce qu'élevé au grade de tribun avant son rang et par l'amitié de Galba, il était fidèle à son prince, et à ce titre suspect aux rebelles. La légion de marine court sans hésiter se joindre aux prétoriens. Le détachement d'Illyrie chasse Celsus à coups de traits. Les soldats de Germanie balancèrent longtemps : rappelés brusquement d'Alexandrie, où Néron les avait envoyés pour l'y atten-

præceptum primipilaribus
Amulio Sereno
et Domitio Sabino
ut arcesserent
ex atrio Libertatis
milites Germanicos.
Diffidebatur legioni classicæ,
infestæ ob cædem
commilitonum,
quos Galba trucidaverat
statim primo introitu.
Tribuni prætorianorum
Cetrius Severus,
Subrius Dexter,
Pompéius Longinus,
pergunt etiam in castra,
si seditio
incipiens adhuc
et necdum adulta
flecteretur
melioribus consiliis.
Milites adorti
minis
Subrium et Cetrium
tribunorum,
coercent manibus Longinum
exarmanque,
quia non ordine militiæ,
sed ex amicis
Galbæ,
erat fidus suo principi
et suspectior
desciscitibus.
Legio classica
cunctata nihil
adjungitur prætorianis ;
electi exercitus Illyrici
proturbant Celsum
pilis infestis.
Vexilla
Germanica
nutavere diu,
corporibus adhuc invalidis
et animis placatis,

il fut enjoint aux primipilaires
Amulius Sérénus
et Domitius Sabinus
qu'ils fissent venir
du portique de la Liberté
les soldats germaniques.
On se défiait de la légion marine,
ennemie à-cause du massacre
de ses compagnons-d'armes,
que Galba avait égorgés [trée.
aussitôt sa première (des son) en-
Les tribuns des prétoriens
Cétrius Sévèrus,
Subrius Dexter,
Pompéius Longinus,
se-rendent aussi dans le camp,
pour voir si la sédition
commençant encore
et non-encore grandie
serait fléchie
par de meilleurs conseils.
Les soldats ayant abordé
avec menaces
Subrius et Cétrius
d'entre les tribuns,
retiennent de leurs mains Longinus
et le désarment, [service,
parce-que *tribun* non par ordre de
mais *comme étant des amis*
de Galba,
il était fidèle à son prince
et-par-suite plus suspect
aux rebelles.
La légion marine
n'ayant hésité en rien
se joint aux prétoriens ; [lyrique
les *soldats* détachés de l'armée il-
chassent Celsus
avec des javelots ennemis.
Les enseignes (les détachements)
germaniques
chancelèrent longtemps,
les corps *étant* encore faibles,
et les esprits étant calmés,

eos a Nerone Alexandria præmissos atque inde reversos longa navigatione ægros impensiore cura Galba refovebat.

XXXII. Universa jam plebs Palatium implebat, mixtis servitiis et dissono clamore eadem Othonis et conjuratorum exitium poscentium, ut si in circo aut theatro ludicrum aliquod postularent : neque illis judicium aut veritas, quippe eodem die diversa pari certamine postulaturis, sed tradito more quemcumque principem adulandi licentia acclamationum et studiis inanibus.

Interim Galbam duæ sententiæ distinebant : Titus Vinus manendum intra domum, opponenda servitia, firmandos aditus, non eundem ad iratos censebat : daret malorum pœnitentiæ, daret bonorum consensui spatium. Scelera impetu, bona consilia mora valescere. Denique cundi ultro,

dre, leurs corps épuisés par cette longue navigation n'avaient pas encore recouvré leurs forces, et les soins empressés de Galba pour les refaire avaient calmé leurs esprits.

XXXII. Déjà le peuple entier, mêlé avec les esclaves, remplissait le palais, demandant par des cris confus la mort d'Othon et le supplice des conjurés, comme ils auraient demandé au cirque ou au théâtre un spectacle de leur goût. Et ce n'était chez eux ni choix ni conviction (ils allaient, avant la fin du jour, exprimer avec la même chaleur des vœux tout opposés); mais ils suivaient l'usage reçu de flatter indistinctement tous les princes par des acclamations effrénées et de vains empressements.

Galba cependant flottait entre deux avis. Celui de Vinus était « de rester au palais, d'y armer les esclaves, d'en fortifier les avenues, de ne pas affronter des courages irrités ». Il voulait « qu'on laissât du temps au repentir des méchants, au concert des bons. Le crime a besoin de se hâter; la sagesse prépare lentement ses triomphes. Enfin, si, plus tard, il faut se hasarder, on le pourra

quod Galba refovebat
cura impensiore
eos ægros longa navigatione,
præmissos
Alexandriam a Nerone
atque reversos inde.

XXXII. Jam plebs universa
implebat Palatium,
servitiis mixtis
et clamore dissono
poscentium
eadem Othonis
et exitium conjuratorum,
ut si postularent
in circo aut theatro
aliquod ludicrum :
neque judicium aut veritas
illis,
quippe postulaturis
diversa eodem die
pari certamine,
sed more tradito
adulandi principem
quemcumque
licentia acclamationum
et inanibus studiis.

Interim duæ sententiæ
distinebant Galbam :
Titus Vinus censebat
manendum intra domum,
servitia
opponenda,
aditus firmandos,
non eundem
ad iratos :
daret spatium
pœnitentiæ malorum,
daret
consensui bonorum :
scelera valescere impetu,
bona consilia mora,
Denique eandem facultatem
cundi
ultro

parce-que Galba ranimait
avec un soin plus-appliqué [tion,
eux épuisés par une longue naviga-
ayant été envoyés-en-avant
à Alexandrie par Néron
et étant revenus de-là.

XXXII. Déjà le peuple tout-entier
remplissait le palais,
des esclaves y étant mêlés
et (ainsi que) le cri confus
de ceux qui demandaient
le meurtre d'Othon
et la perte des conjurés,
comme s'ils réclamaient
au cirque ou au théâtre
quelque jeu :
ni discernement ou sincérité
n'était à eux,
en-effet devant réclamer
des choses contraires le même jour
avec une égale ardeur,
mais la coutume étant transmise
de flatter un prince
quelconque
par la licence des acclamations
et de vains empressements.

Cependant deux avis
tenaient-en-sens-contraire Galba :
Titus Vinus était-d'-avis [palais,
devoir être resté dans-l'intérieur du
les esclaves
devoir être opposés aux rebelles,
les avenues devoir être fortifiées
ne devoir pas être marché
contre des gens irrités :
qu'il donnât du temps
au repentir des méchants,
qu'il en donnât
à l'accord des bons : [tuosité,
les crimes se-fortifier par l'impé-
les bons conseils par le délai.
Enfin la même possibilité
d'aller [ve
de-soi-même (de prendre l'offensi

si ratio sit, eandem mox facultatem, regressum, si pœniteat, in aliena potestate.

XXXIII. Festinandum ceteris videbatur, antequam cresceret invalida adhuc conjuratio paucorum : trepidaturum etiam Othonem, qui furtim digressus, ad ignaros¹ illatus, cunctatione nunc et segnitia terentium tempus imitari principem discat. Non exspectandum, ut compositis castris forum invadat et prospectante Galba Capitolium adeat, dum egregius imperator cum fortibus amicis janua ac limine tenus domum cludit, obsidionem nimirum toleraturus. Et præclarum in servis auxilium, si consensus tantæ multitudinis et, quæ plurimum valet, prima indignatio elanguescat. Proinde intuta, quæ indecora; vel si cadere necesse sit, occurrendum discrimini : id Othoni invidiosius

toujours; mais le retour, si l'on s'est trop engagé, c'est d'autrui qu'il dépend »

XXXIII. D'autres pensaient, « qu'il fallait agir avant de laisser prendre des forces à cette conjuration faible encore et peu nombreuse; que l'épouvante saisisrait même Othon, qui furtivement échappé du temple, porté dans le camp vers des soldats dont il n'était pas connu, profitait maintenant, pour étudier le rôle d'empereur, de tout le temps perdu dans ces lâches délais. Attendrait-on que, maître paisible du camp, il envahit le Forum et montât au Capitole, à la vue de Galba, tandis que ce grand capitaine, retranché avec ses intrépides amis derrière la porte de son palais, se préparerait sans doute à y soutenir un siège? Quel merveilleux secours on tirerait des esclaves, si l'ardeur d'une immense multitude et sa première indignation toujours si redoutable venaient à languir et s'éteindre! Oui, le parti le plus honteux était aussi le moins sûr; et, fallût-il tomber, il était beau de braver le péril : Othon

mox,
si ratio sit,
regressum, si pœniteat,
in potestate aliena.

XXXIII. Videbatur ceteris
festinandum,
antequam
conjuratio paucorum
adhuc invalida
cresceret :
Othonem etiam trepidaturum,
qui digressus furtim,
illatus
ad ignaros,
discat nunc
imitari principem
cunctatione et segnitia
terentium tempus.
Non exspectandum
ut castris compositis
invadat forum
et adeat Capitolium
Galba prospectante,
dum egregius imperator
cludit domum
tenus janua ac limine
cum amicis fortibus,
toleraturus nimirum
obsidionem.
Et præclarum auxilium
in servis,
si consensus
tantæ multitudinis
et prima indignatio
quæ valet plurimum
elanguescat.
Proinde
quæ indecora
intuta;
vel si sit necesse cadere,
occurrendum discrimini :
id
invidiosius
Othoni

devoir être plus tard,
si raison *en* était,
le retour, si on se-repentait,
être au pouvoir d'autrui.

XXXIII. Il paraissait aux autres
être à se-hâter,
avant-que
la conjuration d'un petit-nombre
encore faible
grandit :
Othon même devoir se-troubler,
lui qui sorti furtivement,
porté [saient-pas,
vers *des soldats* qui-ne-le connais-
apprend maintenant
à imiter (faire) le prince
par l'hésitation et la nonchalance
de *ceux* perdant le temps.
N'*être* pas à attendre
que le camp ayant été calmé
il se-jette-sur le forum
et aille au Capitole
Galba regardant,
tandis-que remarquable général
il (Galba) ferme *sa* maison
jusqu'à la porte et au seuil
avec *ses* amis courageux,
devant soutenir sans-doute
un siège.
Et un beau secours
devoir être dans les esclaves,
si l'accord
d'une si-grande multitude
et la première indignation
qui est-forte le-plus
venait-(venaient) à-languir.
Ainsi-donc
les choses qui *étaient* honteuses
être non-sûres;
ou s'il est nécessaire de tomber,
être à courir-au-devant du péril :
cela
être plus-propre-à-exciter-la-haine
contre Othon

et ipsis honestum. Repugnantem huic sententiæ Vinium Laco minaciter invasit, stimulante Icelo privati odii pertinacia in publicum exitium.

XXXIV. Nec diutius Galba cunctatus speciosiora suadentibus accessit. Præmissus tamen in castra Piso, ut juvenis magno nomine, recenti favore et infensus Tito Vinio, seu quia erat, seu quia irati ita volebant; et facilius de odio creditur. Vixdum egresso Pisone occisum in castris Othonem vagus primum et incertus rumor; mox, ut in magnis mendaciis, interfuisse se quidam et vidisse affirmabant, credula fama inter gaudentes et incuriosos. Multi arbitrabantur compositum auctumque rumorem mixtis jam Othonianis, qui ad evocandum Galbam læta falso vulgaverint.

XXXV. Tum vero non populus tantum et imperita plebs

en serait plus haï, eux-mêmes plus honorés. » Vinium combattait cet avis; Lacon l'assaillit de menaces, et Icelus animait Lacon : lutte opiniâtre entre des haines privées qui tournait à la ruine publique.

XXXIV. Galba, sans balancer davantage, se rangea du côté qui promettait le plus d'honneur. Toutefois il fut décidé que Pison le précéderait dans le camp : on comptait sur le grand nom de ce jeune homme et sur sa popularité toute nouvelle encore; on le choisissait aussi comme ennemi de Vinus, soit qu'il le fût en effet, ou que ceux qui l'étaient eux-mêmes le désirassent ainsi; or dans le doute, c'est la haine qui se présume. A peine était-il sorti qu'on annonce qu'Othon vient d'être tué dans le camp. Ce n'était d'abord qu'un bruit vague et incertain; bientôt, comme il arrive dans les grandes impostures, des hommes affirment qu'ils étaient présents, qu'ils ont vu; et la nouvelle est accueillie avec toute la crédulité de la joie ou de l'indifférence. Plusieurs ont pensé que cette fable avait été inventée et répandue par des amis d'Othon, mêlés d'avance à la foule, et qui, pour attirer Galba hors du palais, l'avaient flatté d'une agréable erreur.

XXXV. Au reste, ce ne furent pas seulement les applaudisse-

et honestum ipsis.
Laco invasit minaciter
Vinium repugnantem
huic sententiæ,
Icelo stimulante
pertinacia odii privati
in exitium publicum.

XXXIV. Nec Galba cunctatus
diutius
accessit suadentibus
speciosiora.
Piso tamen
præmissus
in castra,
ut juvenis
magno nomine
favore recenti
et infensus Tito Vinio,
seu quia erat,
seu quia irati,
volebant ita;
et creditur facilius
de odio.
Pisone vixdum egresso
primum rumor
vagus et incertus
Othonem occisum in castris;
mox, ut
in magnis mendaciis,
quidam affirmabant
se interfuisse et vidisse,
fama credula
inter gaudentes
et incuriosos.
Multi arbitrabantur
rumorem compositum
auctumque Othonianis
mixtis jam,
qui vulgaverint falso
læta
ad evocandum Galbam.

XXXV. Tum vero
non tantum populus
et plebs imperita

et honorable pour eux-mêmes.
Laco se-jeta avec-menaces
sur Vinus s'opposant
à cet avis,
Icelus l'excitant
par l'opiniâtreté d'une haine privée
à la ruine publique. [sité

XXXIV. Et Galba n'ayant pas hé-
plus-longtemps [laient
se-rangea-vers ceux qui conseil-
des choses plus honorables.
Pison cependant

fut envoyé-en-avant
dans le camp,
comme étant un jeune-homme
d'un grand nom
d'une faveur récente
en-outre hostile à Titus Vinus,
soit parce-qu'il était irrité, [rités
soit parce-que ceux qui étaient ir-
le voulaient ainsi;
et on croit plus facilement
au-sujet-de la haine.
Pison étant sorti à-peine
d'abord un bruit se répand
vague et incertain,
Othon avoir été tué dans le camp;
puis, comme il arrive
dans les grandes impostures,
quelques-uns affirmaient
soi avoir assisté et avoir vu,
la renommée étant crédule
parmi des gens qui se-réjouissent
et des gens indifférents.
Beaucoup pensaient dans la suite
ce bruit avoir été inventé
et grossi par des Othoniens
étant mêlés déjà à la foule,
lesquels répandirent faussement
des nouvelles heureuses
pour appeler-au-dehors Galba.

XXXV. Mais alors
non seulement le peuple
et la multitude ignorante

in plausus et immodica studia, sed equitum plerique ac senatorum, posito metu incauti, refractis Palatii foribus ruere intus ac se Galbæ ostentare, præreptam sibi ultionem querentes; ignavissimus quisque et, ut res docuit, in periculo non ausurus nimii verbis, linguæ feroces¹ : nemo scire et omnes affirmare, donec inopia veri et consensu errantium victus, sumpto thorace, Galba irruenti turbæ neque ætate neque corpore sistens sella levaretur². Obvius in Palatio Julius Atticus speculator cruentum gladium ostentans occisum a se Othonem exclamavit; et Galba : « Commilito, inquit, quis jussit ? » insigni animo ad coercendam militarem licentiam, minantibus intrepidus, adversus blandientes incorruptus.

ments du peuple et les transports immodérés d'une aveugle multitude qui éclatèrent alors. La plupart des chevaliers et des sénateurs, passant de la crainte à l'imprudence, brisent les portes du palais, se précipitent au dedans, et courent se faire voir de Galba, en se plaignant qu'on leur ait dérobé l'honneur de le venger. Les plus lâches, les moins capables, comme l'effet le prouva, de rien oser en face du péril, étaient pleins de jactance, intrépides en paroles. Personne ne savait rien; tout le monde affirmait. Enfin, dans l'impuissance de connaître la vérité, vaincu par cette unanimité d'erreur, Galba prend sa cuirasse; et, comme il n'était ni d'âge ni de force à soutenir les flots impétueux de la multitude, il se fait porter en litière. Il était encore dans le palais, quand un soldat de la garde, Julius Atticus, vint à sa rencontre, et, lui montrant son épée toute sanglante, s'écria qu'il venait de tuer Othon : « Camarade, dit Galba, qui te l'a commandé ? » vigueur singulière d'un chef attentif à réprimer la licence militaire, et qui ne se laissait pas plus corrompre à la flatterie qu'effrayer par les menaces.

in plausus
et studia
immodica,
sed pierique
equitum ac senatorum,
incauti
metu posito,
foribus Palatii
refractis
ruere intus,
ac se ostentare
Galbæ,
querentes ultionem
præreptam sibi,
quisque ignavissimus
et, ut res docuit,
non ausurus in periculo
nimii verbis,
feroces linguæ :
nemo scire
et omnes affirmare,
donec Galba
inopia veri
et victus consensu
errantium,
thorace sumpto,
levaretur sella,
sistens neque ætate
neque corpore
turbæ irruenti.
Speculator Julius Atticus
obvius in Palatio
ostentans gladium cruentum,
exclamavit
Othonem occisum a se;
et Galba :
« Commilito, inquit,
quis jussit ? »
animo insigni
ad licentiam militarem
coercendam,
intrepidus minantibus,
incorruptus
adversus blandientes.

se-jeter dans des applaudissements
et des empressements
immodérés,
mais la plupart
des chevaliers et des sénateurs,
devenus imprudents
leur crainte ayant été déposée,
les portes du palais
ayant été brisées
se-jeter à-l'intérieur
et se montrer-avec-affection
à Galba,
se-plaignant la vengeance
avoir été ravie-d'avance à soi,
chacun très-lâche
et, comme l'événement *le* montra,
ne devant pas oser dans le péril,
exagéré en parole,
belliqueux en langage :
personne ne-savoir *rien*
et tous assurer,
jusqu'à-ce-que Galba
par le manque de la vérité
et vaincu par l'accord
de *ceux* qui se-trompaient,
sa cuirasse ayant été prise,
fut emporté dans une litière,
ne-pouvant-résister ni par son âge
ni par son corps
à la foule se-précipitant.
Le spéculateur Julius Atticus
se-présentant à *lui* dans le palais
montrant une épée sanglante
s'-écria
Othon *avoir-été* tué par lui-même;
et Galba :
« Compagnon-d'armes, dit-il,
qui l'a ordonné ? » [remarquable
étant (car il était) d'un courage
pour la licence militaire
devant être réprimée, [çaient
intrépide contre *ceux* qui mena-
incorruptible
à-l'égard-de *ceux* qui flattaient.

XXXVI. Haud dubiæ jam in castris omnium mentes tantusque ardor, ut non contenti agmine et corporibus in suggestu¹, in quo paulo ante aurea Galbæ statua fuerat, medium inter signa Othonem vexillis circumdarent. Nec tribunis aut centurionibus adeundi locus : gregarius miles caveri insuper præpositos jubebat. Strepere cuncta clamoribus et tumultu et exhortatione mutua, non tanquam in populo ac plebe, variis segni adulatione vocibus, sed ut quemque affluentium militum aspexerant, prensare manibus, complecti armis², collocare juxta³, præire sacramentum, modo imperatorem militibus, modo milites imperatori commendare. Nec deerat Otho protendens manus adorare vulgus, jacere oscula et omnia serviliter pro dominatione. Postquam universa classicorum legio sacra-

XXXVI. Dans le camp, les sentiments n'étaient plus douteux ni partagés. L'ardeur était si grande pour Othon que les soldats, non contents de se presser autour de lui et de l'entourer de leurs corps, l'élevèrent sur le tribunal où peu auparavant était la statue d'or de Galba, l'y placèrent à côté des aigles, et l'environnèrent de leurs drapeaux. Ni tribuns ni centurions ne pouvaient approcher de ce lieu. Les simples soldats s'avertissaient même l'un l'autre de se délier des chefs. Tout retentissait de cris tumultueux, d'exhortations mutuelles ; et ce n'étaient pas, comme parmi le peuple et la multitude, les clameurs diverses d'une oisive adulation : à mesure qu'ils voient un nouveau compagnon accourir du dehors, c'est à qui lui prendra les mains, l'embrassera de ses armes, le placera près de soi, lui dictant le serment, et recommandant tour à tour l'empereur aux soldats, les soldats à l'empereur. Othon de son côté, tendant les mains vers la foule, saluait respectueusement, envoyait des baisers, faisait, pour devenir maître, toutes les bassesses d'un esclave. Quand toute la légion de marine lui eut prêté ser-

XXXVI. Mentes omnium
haud jam dubiæ
in castris
ardorque tantus,
ut non contenti
agmine et corporibus
circumdarent vexillis
Othonem medium inter signa
in suggestu,
in quo fuerat paulo ante
statua aurea Galbæ.
Nec locus adeundi
tribunis aut centurionibus :
gregarius miles
jubebat insuper
præpositos caveri.
Cuncta strepere
clamoribus et tumultu
et exhortatione mutua,
non tanquam in populo
ac plebe,
vocibus variis
segni adulatione,
sed ut aspexerant
quemque militum affluentium,
prensare manibus,
complecti armis,
collocare juxta
præire
sacramentum,
commendare modo
imperatorum militibus,
modo milites imperatori.
Nec Otho deerat,
protendens manus
adorare vulgus,
jacere oscula,
et omnia serviliter
pro dominatione.
Postquam legio universa
classicorum
accepit
sacramentum
ejus,

XXXVI. Les intentions de tous n'étaient plus douteuses dans le camp et l'ardeur était si grande, que non contents [leurs corps de (l'entourer) de leur troupe et de ils entouraient d'étendards Othon placé-au-milieu entre les sur le tribunal, [enseignes sur lequel avait été peu avant la statue d'or de Galba. Ni moyen d'approcher [rions : n'était aux tribuns ou aux centurions le simple soldat ordonnait en-oultre les chefs être tenus-en-défiance. Tout retentir de cris et de tumulte et d'exhortation mutuelle, non comme dans le peuple et la multitude, de paroles variées par une basse adulation, mais à mesure qu'ils avaient aperçu chacun des soldats accourant, de le saisir de ses mains de l'embrasser avec ses armes, de le placer près-de soi [répéter) de prononcer-avant lui (de lui faire le serment, de recommander tantôt l'empereur aux soldats, tantôt les soldats à l'empereur. Ni Othon ne manquait, tendant-en-avant les mains de vénérer la multitude, d'envoyer des baisers. et de faire tout servilement pour la domination. Après-que la légion tout-entière des soldats-de-marine eut accepté (eut consenti) le serment (au serment) de lui (prêté en son nom),

mentum ejus accepit, fidens viribus, et quos adhuc singulos exstimulaverat, accendendos in commune ratus pro vallo castrorum ita cœpit :

XXXVII. « Quis ad vos processerim, commilitones, dicere non possum, quia nec privatum me vocare sustineo princeps a vobis nominatus, nec principem alio imperante. Vestrum quoque nomen in incerto erit, donec dubitabitur, imperatorem populi Romani in castris an hostem habeatis. Auditisne ut pœna mea et supplicium vestrum simul postulentur ? Adeo manifestum est neque perire nos neque salvos esse nisi una posse ; et cujus lenitatis est Galba, jam fortasse promisit, ut qui nullo poscente tot millia innocentissimorum militum¹ trucidaverit. Horror animi subito, quotiens recordor seralem introitum et hanc solam Galbæ victoriam, cum in oculis urbis decumari deditos juberet, quos deprecantes in fidem acceperat.

ment, il prit confiance en ses forces, et, croyant qu'il était bon d'enflammer en commun ceux qu'il n'avait encore animés qu'en particulier, il les harangue ainsi devant les retranchements :

XXXVII. « Qui suis-je au moment où je parais devant vous, braves compagnons ? je ne saurais le dire. M'appeler homme privé, je ne le dois pas, nommé prince par vous ; prince, je ne le puis, un autre ayant le pouvoir. Votre nom à vous-mêmes sera contesté, tant qu'on doutera si c'est le chef ou l'ennemi de l'empire que vous avez dans votre camp. Entendez-vous comme on demande à la fois mon châtement et votre supplice ? Tant il est vrai que nous ne pouvons ni périr ni être sauvés qu'ensemble. Et Galba, peut-être, avec l'humanité que vous lui connaissez, a déjà promis notre mort ; n'a-t-il pas, sans que personne lui demandât ce crime, égorgé par milliers des soldats innocents ? Mon âme frémit d'horreur en se retraçant la funèbre image de son entrée, et cette journée de carnage, la seule victoire de Galba, où sous les yeux de Rome il faisait décimer des suppliants qu'il avait reçus en grâce. Entré

fidens viribus,
et ratus
quos exstimulaverat adhuc
singulos,
accendendos in commune
cœpit ita
pro vallo castrorum :

XXXVII. « Non possum
dicere, commilitones,
quis processerim ad vos,
quia nominatus princeps
a vobis
sustineo nec vocare me
privatum,
nec principem alio imperante.
Vestrum nomen quoque
erit in incerto,
donec dubitabitur,
habeatis in castris
hostem an imperatorem
populi Romani.
Auditisne ut mea pœna
et vestrum supplicium
postulentur simul ?
Adeo est manifestum
nos posse neque perire,
neque esse salvos
nisi una ;
et Galba,
lenitatis cujus est
promisit fortasse jam,
ut qui
nullo poscente
trucidaverit tot millia
militum innocentissimorum.
Horror subito animi,
quotiens recordor
introitum seralem
et hanc solam victoriam Galbæ,
cum juberet
deditos,
quos deprecantes acceperat
in fidem,
decumari in oculis urbis.

confiant en ses forces,
et ayant pensé
ceux qu'il avait excités jusque-là
les-uns-après-les-autres,
devoir être enflammés en commun
il commença ainsi
devant le retranchement du camp :

XXXVII. « Je ne puis
dire, compagnons-d'armes,
quel je suis venu vers vous,
parce-que nommé prince
par vous
je n'ose ni appeler moi
simple-particulier,
ni prince un autre commandant.
Votre nom même
sera dans l'incertitude,
tant-qu'il sera douté
si vous avez dans votre camp
l'ennemi ou l'empereur
du peuple romain. [ment
Entendez-vous comme mon châti-
et votre supplice
sont demandés en-même-temps ?
Tant il est manifeste
nous ne pouvoir ni périr,
ni être saufs
sinon ensemble ;
et Galba,
de la douceur dont il est,
a promis cela peut-être déjà,
en homme qui
personne ne le demandant,
a égorgé tant de milliers
de soldats très-innocents.
L'horreur pénètre mon âme ;
toutes-les-fois-que je me-rappelle
cette entrée funèbre
et cette seule victoire de Galba,
lorsqu'il ordonnait
des gens qui s'étaient rendus
lesquels suppliant il avait reçus
en soumission, [ville.
être décimés sous les yeux de la

His auspiciis urbem ingressus, quam gloriam ad principatum attulit nisi occisi Obultronii Sabini et Cornelii Marcelli in Hispania, Betui Chilonis in Gallia, Fonteï Capitonis in Germania, Clodii Macri in Africa, Cingonii in via, Turpiliani in urbe, Nymphidi in castris? Quæ usquam provincia, quæ castra sunt nisi cruenta et maculata aut, ut ipse prædicat, emendata et correctæ? nam quæ alii scelera, hic remedia vocat, dum falsis nominibus severitatem pro sævitia, parcimoniam pro avaritia, supplicia et contumelias vestras disciplinam appellat. Septem a Neronis fine menses¹ sunt et jam plus rapuit Icelus quam quod Polycliti et Vatinii et Ægialii petierunt². Minore avaritia ac licentia grassatus esset T. Vinus, si ipse imperasset; nunc et subjectos nos habuit tanquam suos et viles ut alienos. Una illa domus suf-

sous de tels auspices, quelle gloire a-t-il apportée au trône impérial, que celle d'avoir tué Obultronus Sabinus et Cornélius Marcellus en Espagne, Bétuus Chilon en Gaule, Fontéïus Capiton en Germanie, Clodius Macer en Afrique, Cingonius sur la route, Turpilianus dans la ville, Nymphidius dans le camp? Quelle province, quelle armée n'est sanglante de sa cruauté, souillée de sa honte, ou, s'il faut l'en croire, épurée, corrigée par ses réformes? Car ce qui est crime pour d'autres est remède à ses yeux; corrupteur du langage qui appelle sévérité la barbarie, économie l'avarice, discipline vos supplices et votre humiliation. Sept mois sont à peine écoulés depuis la fin de Néron, et déjà Icéus a plus ravi de trésors que les Polyclète, les Vatinus, les Égialius n'en ont sollicité. La tyrannie de Vinus aurait été moins avide et moins capricieuse, s'il eût régné lui-même; régnant en sous-ordre, il a usé de nous comme de sa chose, abusé comme de celle d'autrui. La seule fortune de

Ingressus urbem
his auspiciis,
quam gloriam attulit
ad principatum
nisi Obultronii Sabini
et Cornelii Marcelli
occisi in Hispania,
Betui Chilonis in Gallia,
Fonteï Capitonis
in Germania,
Clodii Macri in Africa,
Cingonii in via,
Turpiliani in urbe,
Nymphidi in castris?
Quæ provincia usquam,
quæ castra sunt
nisi cruenta et maculata,
aut, ut ipse
prædicat,
emendata et correctæ?
Nam hic vocat remedia,
quæ alii scelera,
dum falsis nominibus
appellat severitatem
pro sævitia,
parcimoniam pro avaritia,
supplicia
et vestras contumelias
disciplinam.
Septem menses sunt
a fine Neronis,
et jam Icelus rapuit plus
quam quod Polycliti
et Vatinii et Ægialii
petierunt.
Titus Vinus esset grassatus
avaritia ac licentia minore,
si imperasset ipse;
nunc habuit nos
et subjectos ut suos
et viles
ut
alienos.
Illa domus una

Entré dans la ville
sous ces auspices
quelle gloire a-t-il apportée
au principat
sinon *celle* d'Obultronus Sabinus
et de Cornélius Marcellus
tué (tués) en Espagne,
de Bétuus Chilon tué en Gaule,
de Fontéïus Capiton
tué en Germanie,
de Clodius Macer tué en Afrique,
de Cingonius tué sur la route,
de Turpilianus tué dans la ville,
de Nymphidius tué dans le camp?
Quelle province quelque-part,
quel camp est
sinon ensanglanté et souillé,
ou, comme lui-même
le dit-hautement
épuré et corrigé?
Car celui-ci appelle remèdes,
ce que les autres appellent crimes,
tandis-que par de faux noms
il nomme la sévérité
au-lieu-de la cruauté,
l'économie au-lieu-de l'avarice,
vos supplices
et vos affronts
discipline.
Sept mois sont
depuis la fin de Néron,
et déjà Icéus a ravi plus
que *ce* que les Polyclète
et les Vatinus et les Égialius
ont sollicité.
Titus Vinus aurait procédé [dre,
avec une avarice et une licence moins
s'il avait commandé lui-même;
maintenant il a traité nous (lui)
et *en* sujets comme siens (étant à
et *en* gens de-nul-prix
comme
étrangers (ne lui appartenant pas).
Cette maison seule

sicil donativo, quod vobis nunquam datur et quotidie exprobratur.

XXXVIII. « Ac ne qua saltem in successore Galbæ spes esset, arcessivit ab exilio quem tristitia et avaritia sui simillimum judicabat. Vidistis, commilitones, notabili tempestate etiam deos infaustam adoptionem aversantes. Idem senatus, idem populi Romani animus est : vestra virtus expectatur, apud quos omne honestis consiliis robur et sine quibus quamvis egregia invalida sunt. Non ad bellum vos nec ad periculum voco : omnium militum arma nobiscum sunt. Nec una cohors togata defendit nunc Galbam, sed detinet : cum vos aspexerit, cum signum meum acceperit, hoc solum erit certamen, quis mihi plurimum imputet. Nullus cunctationis locus est in eo consilio, quod non potest laudari nisi peractum. »

Aperiri deinde armamentarium jussit. Rapta statim arma, sine more et ordine militiæ, ut prætorianus aut le-

cet homme suffirait à ces largesses qu'on ne vous donne jamais, que sans cesse on vous reproche. »

XXXVIII. « Et de peur de nous laisser du moins une espérance dans son successeur, Galba mande, du fond de l'exil, celui qu'il a jugé, par sa dureté et son avarice, être un second lui-même. Vous avez vu, braves compagnons, se déchaîner les tempêtes, et les dieux même réprouver une sinistre adoption. L'indignation est la même dans le sénat, la même dans le peuple romain. On n'attend plus que votre vaillance : en elle est toute la force des conseils généreux ; sans elle les plus nobles volontés languissent impuissantes. Ce n'est ni à la guerre ni au danger que je vous appelle : tout ce qui est soldat et armé est avec nous. Qu'est-ce, autour de Galba, qu'une seule cohorte en toges ? Elle ne le défend pas, elle le tient prisonnier. Quand elle vous apercevra, quand elle aura reçu de moi le signal, si elle combat avec vous, ce sera de zèle à mériter ma reconnaissance. Loin de nous toute hésitation dans un dessein qui, pour être loué, veut d'abord être accompli. »

Il fit ensuite ouvrir l'arsenal. Aussitôt on se jette sur les armes, sans ordre, sans distinction de corps. Le légionnaire revêt l'armure

sufficit donativo, quod nunquam datur vobis et exprobratur cotidie.

XXXVIII. Ac ne saltem qua spes esset in successore Galbæ, arcessivit ab exilio quem judicabat simillimum sui tristitia et avaritia. Vidistis, commilitones, etiam deos aversantes tempestate notabili. adoptionem infaustam. Animus senatus est idem, idem populi Romani : vestra virtus expectatur, apud quos omne robur consiliis honestis et sine quibus quamvis egregia sunt invalida.

Non voco vos ad bellum, nec ad periculum : arma omnium militum sunt nobiscum.

Nec una cohors togata defendit nunc Galbam, sed detinet : cum aspexerit vos, cum acceperit meum signum, hoc solum certamen erit, quis imputet mihi plurimum. Nullus locus cunctationis est in eo consilio, quod non potest laudari, nisi perfectum. »

Deinde jussit armamentarium aperiri. Arma rapta statim, sine more et ordine militiæ, ut prætorianus aut legionarius

suffit au don, qui n'est jamais donné à vous et vous est reproché chaque-jour.

XXXVIII. Et de-peur-qu'au-moins quelque espérance ne fût dans le successeur de Galba, il a mandé de l'exil celui qu'il jugeait le-plus-semblable à lui-même par la morosité et l'avarice. (mes, Vous avez vu, compagnons-d'armes les dieux repoussant par une tempête remarquable cette adoption sinistre. L'esprit du sénat est le même, le même l'esprit du peuple romain : votre courage est attendu, vous chez lesquels est toute la force pour les desseins honorables et sans lesquels les résolutions quoique belles sont impuissantes.

Je n'appelle pas vous à la guerre ni au danger : les armes de tous les soldats sont avec-nous.

Ni une seule-cohorte en-toges ne défend maintenant Galba, mais elle le retient : lorsqu'elle aura aperçu vous, lorsqu'elle aura reçu mon mot-cette seule lutte sera, [d'ordre, qui portera-à-mon-compte le plus. Aucune place de (à) l'hésitation n'est dans ce dessein, qui ne peut être loué, sinon exécuté. »

Ensuite il ordonna l'arsenal être ouvert. Les armes furent enlevées aussitôt sans l'usage et l'ordre du service-militaire, de-telle-sorte-que le prétorien ou le légionnaire

gionarius insignibus suis distingueretur; miscentur auxiliaribus galeis scutisque, nullo tribunorum centurionumve adhortante, sibi quisque dux et instigator; et præcipuum pessimorum incitamentum quod boni mærebant.

XXXIX. Jam exterritus Piso fremitu crebrescentis seditionis et vocibus in urbem usque resonantibus, egressum interim Galbam et foro appropinquantem assecutus erat; jam Marius Celsus¹ haud læta rettulerat, cum alii in Palatium redire, alii Capitolium petere, plerique rostra occupanda censerent, plures tantum sententiis aliorum contra dicerent, utque evenit in consiliis infelicibus, optima viderentur quorum tempus effugerat. Agitasse Laco ignaro Galba de occidendo Tito Vinio dicitur, sive ut pœna ejus animos militum mulceret, seu conscium Othonis credebatur, ad postremum vel odio. Hæsitacionem attulit

du prétorien; le Romain prend le casque et le bouclier de l'auxiliaire. Ni tribun ni centurion n'exhorte le soldat; chaque homme est à lui-même son chef et son conseil, et ils avaient pour s'animer le premier encouragement des méchants, la consternation des gens de bien.

XXXIX. Déjà l'ison, ramené précipitamment par le bruit de la sédition toujours croissante et les clameurs qui retentissaient jusque dans la ville, avait rejoint Galba qui venait de sortir et approchait du Forum; déjà Marius Celsus avait rapporté des nouvelles malheureuses. Les uns étaient d'avis de rentrer au palais; d'autres, de gagner le Capitole; la plupart, de s'emparer des rostrès; plusieurs se bornaient à tout contredire; et, comme il arrive dans les conseils où le malheur préside, le parti qui semblait le meilleur était toujours celui dont le moment venait de passer. Lacon proposa, dit-on, à l'insu de Galba, de tuer Vinus, soit pour calmer les soldats par le châtimement de cet homme, soit qu'il le crût complice d'Othon, soit enfin pour assouvir sa haine.

distingueretur suis insignibus; miscentur galeis scutisque auxiliaribus, nullo tribunorum centurionumve adhortante, quisque dux et instigator sibi, et præcipuum incitamentum pessimorum quod boni mærebant.

XXXIX. Jam Piso exterritus fremitu seditionis crebrescentis et vocibus resonantibus usque in urbem assecutus erat Galbam egressum interim et appropinquantem foro; jam Marius Celsus rettulerat haud læta, cum alii censerent redire in Palatium, alii petere Capitolium, plerique rostra occupanda, plures contra dicerent tantum sententiis aliorum, utque evenit in consiliis infelicibus, optima viderentur quorum tempus effugerat. Laco dicitur agitasse de Tito Vinio occidendo Galba ignaro, sive ut pœna ejus mulceret animos militum, seu credebatur conscius Othonis, vel ad postremum odio. Tempus ac locus attulit hæsitacionem,

fut distingué par ses insignes; ils se mêlent (s'arment pêle-mêle) avec des casques et des boucliers d'auxiliaires, aucun des tribuns ou des centurions ne les exhortant, chacun étant chef et instigateur pour lui-même, et le principal encouragement des plus-mauvais était que les bons s'affligeaient.

XXXIX. Déjà l'ison épouvanté par le tumulte de la sédition croissante et par les clameurs retentissant jusque dans la ville avait rejoint Galba sorti pendant-ce-temps et approchant du forum; déjà Marius Celsus [heureuses, avait rapporté des nouvelles non alors-que les uns étaient-d'-avis de rentrer au palais, les autres de gagner le Capitole, la plupart des rostrès devant être occupés, que plusieurs contredisaient seules avis des autres, [lement et comme il arrive dans les conseils malheureux, [saient les choses les meilleures paraiscelles dont le moment avait fui. Lacon est dit avoir agité la question-sujet-de Titus Vinus [tion devant être tué Galba ne-le-sachant-pas, soit afin-que le châtimement de lui adoucît les esprits des soldats, soit-qu'il le crût complice d'Othon, ou enfin par haine. Le temps et le lieu [tion, apporta (apportèrent) de l'hésita-

tempus ac locus, quia initio cædis orto difficilis modus; et turbavere consilium trepidi nuntii ac proximorum diffugia, languentibus omnium studiis, qui primo alacres fidem atque animum ostentaverant.

XL. Agebatur huc illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis ac templis, lugubri prospectu. Neque populi aut plebis ulla vox, sed attoniti vultus et conversæ ad omnia aures, non tumultus, non quies, quale magni metus et magnæ iræ silentium est. Othoni tamen armari plebem nuntiabatur: ire præcipientes et occupare pericula jubet. Igitur milites Romani, quasi Vologesum aut Pacorum avito Arsacidarum solio depulsuri ac non imperatorem suum inermem et senem trucidare pergerent, disjecta plebe, proculcato senatu, truces armis, rapidi equis forum irrumpunt. Nec illos Capitolii

Le temps et le lieu furent cause qu'on hésita, de peur que le massacre, une fois commencé, ne s'arrêtât plus; et ce dessein fut rompu par l'effroi des survenants, la dispersion du cortège, la tiédeur de tous ceux qui d'abord étalaient avec le plus d'ostentation leur zèle et leur courage.

XL. Galba errait à la merci du hasard, emporté par les flots d'une multitude mobile et incertaine, tandis que de toutes les basiliques, de tous les temples, une foule également pressée regardait ce lugubre spectacle. Et pas une voix ne parlait du milieu des citoyens ou de la populace. La stupeur était sur les visages; les oreilles étaient inquiètes et attentives. Point de tumulte, et cependant point de calme: c'était le silence des grandes terreurs ou des grandes colères. On n'en venait pas moins annoncer à Othon que le peuple s'armait: il ordonne aux siens de courir en toute hâte et de prévenir le danger. Aussitôt le soldat romain, du même zèle que si c'était Vologèse ou Pacorus qu'il allait renverser du trône des Arsacides, et non son empereur, un homme sans armes, un vieillard, qu'il voulût massacrer, disperse la multitude, foule aux pieds le sénat, et terrible, le fer en main, courant de toute la vitesse des chevaux, se précipite dans le Forum.

quia initio cædis
orto
modus difficilis;
et nuntii trepidi
turbavere consilium
ac diffugia
proximorum,
studiis omnium
qui primo ostentaverant
alacres
fidem atque animum
languentibus.

XL. Galba agebatur
huc illuc,
impulsu vario
turbæ fluctuantis,
basilicis ac templis
completis undique,
prospectu lugubri.
Neque ulla vox
populi aut plebis,
sed vultus attoniti
et aures conversæ ad omnia,
non tumultus, non quies,
quale est silentium
magni metus
et magnæ iræ.
Nuntiabatur tamen Othoni
plebem armari;
jubet ire præcipientes
et occupare pericula.
Igitur milites Romani
quasi depulsuri
solio avito Arsacidarum
Vologesum aut Pacorum
ac non pergerent trucidare
suum imperatorem
inermem et senem,
plebe disjecta,
senatu proculcato,
truces armis,
rapidi equis
irrumpunt forum.
Nec aspectus Capitolii

parce-que le commencement
s'étant élevé [carnag
la mesure *serait* difficile;
et des messagers effrayés
troublerent *ce dessein*
et (ainsi que) les dispersions
des plus proches,
les empressements de tous *ceux*
qui d'abord avaient étalé
vifs (avec vivacité)
leur fidélité et leur courage
languissant (venant à languir).

XL. Galba était poussé
ça et là,
par l'impulsion changeante
d'une foule flottante,
les basiliques et les temples
étant remplis de-tous-côtés,
le spectacle *étant* lugubre.
Ni aucune voix *n'était*
du peuple ou de la multitude,
mais des visages étonnés [bruits,
et des oreilles tournées vers tous les
ni tumulte, ni calme,
tel qu'est le silence
d'une grande crainte
et d'une grande colère.
Il était annoncé pourtant à Othon
la multitude s'armer;
il ordonne *les siens* aller en-avant
et prévenir les dangers.
Donc des soldats romains, [ser
comme-s'ils *étaient* devant renver-
du trône héréditaire des Arsacides
Vologèse ou Pacorus
et n'allaient pas égorger
leur empereur
désarmé et vieux,
la multitude étant dispersée,
le sénat étant foulé-aux-pieds,
terribles par *leurs* armes,
rapides par *leurs* chevaux
se-précipitent-dans le forum.
Ni l'aspect du Capitole

aspectus et imminentium templorum religio et priores et futuri principes terruere quo minus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successit.

XLI. Viso comminus armatorum agmine vexillarius comitatæ Galbam cohortis (Attilium Vergilionem fuisse tradunt) dereptam Galbæ imaginem ¹ solo afflixit : eo signo manifesta in Othonem omnium militum studia, desertum fuga populi forum, destrieta adversus dubitantes tela. Juxta Curtii lacum ² trepidatione ferentium Galba projectus e sella ac provolutus est. Extremam ejus vocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, varie prodidere : alii suppliciter interrogasse quid mali meruisset et paucos dies exsolvendo donativo deprecatum ; plures obtulisse ultro percussoribus jugulum : agerent ³ ac ferirent, si ita e re publica videretur. Non interfuit occidentium quid diceret.

Ni l'aspect du Capitole, ni la sainteté de ces temples qui dominaient sur leurs têtes, ni les princes passés ou à venir ne détournèrent ces furieux d'un crime qui a son vengeur naturel dans tout successeur à l'empire.

XLI. En voyant approcher une foule de gens armés, le porte-étendard de la cohorte qui accompagnait Galba (il se nommait, dit-on, Attilius Vergilion) arrache de son enseigne l'image de l'empereur et la jette par terre. A ce signal, tous les soldats se déclarent aussitôt pour Othon. Le peuple en fuite laisse le Forum désert ; les glaives étincellent, et quiconque balance est menacé de la mort. Arrivé près du lac Curtius, Galba fut renversé de sa chaise par la précipitation de ses porteurs, et roula sur la poussière. Ses dernières paroles ont été diversement rapportées par la haine ou l'admiration. Suivant quelques-uns, il demanda d'une voix suppliante quel mal il avait fait, et pria qu'on lui laissât quelques jours pour payer le don militaire. Suivant le plus grand nombre, il présenta lui-même sa gorge aux assassins, les exhortant à frapper, si c'était pour le bien de la république. Les meurtriers trouvèrent que ces paroles étaient indifférentes. On n'est pas

et religio templorum
imminentium
et principes priores et futuri
terruere illos
quo minus facerent scelus,
cujus est ultor
quisquis successit.

XLI. Agmine armatorum
viso comminus
vexillarius cohortis
comitate Galbam
(tradunt fuisse
Attilium Vergilionem)
afflixit solo
imaginem Galbæ dereptam :
eo signo
studia omnium militum
in Othonem
manifesta,
forum desertum fuga populi.
tela destrieta
adversus dubitantes.
Juxta lacum Curtii
Galba projectus e sella
trepidatione ferentium
ac provolutus est.
Prodidere varie
extremam vocem ejus,
ut odium aut admiratio
fuit cuique :
alii interrogasse
suppliciter
quid mali meruisset
et deprecatum paucos dies
donativo
exsolvendo ;
plures obtulisse ultro
jugulum percussoribus :
agerent ac ferirent,
si videretur ita
e re publica.
Non interfuit
occidentium
quid diceret.

et (ni) le caractère-sacré des temples
qui dominent le forum [turs
et (ni) les princes précédents et fu-
ne les effrayèrent [un crime
au-point-qu'ils ne commissent pas
dont est vengeur
quiconque a succédé à l'empire.

XLI. Une foule de gens armés
ayant été vue de-près
le vexillaire de la cohorte
qui avait accompagné Galba
(on rapporte lui avoir été
Attilius Vergilion)
jeta-contre le sol [seigne :
l'image de Galba arrachée de l'en-
à ce signal [dats
les empressements de tous les sol-
pour Othon
furent manifestes, [peuple,
le forum abandonné par la fuite du
les armes tirées
contre ceux qui hésitaient.
Auprès du lac de Curtius
Galba fut jeté hors de sa litière
par le trouble de ceux qui le por-
et fut roulé-en-avant, [taient
On rapporta diversement
la dernière parole de lui,
selon-que haine ou admiration
fut à chacun :
les uns disent lui avoir demandé
d'une-manière-suppliante
quoi de mal il avait mérité
et avoir sollicité peu de jours
pour la gratification
devant être payée ; [tanément
plus disent lui avoir offert spon-
la gorge aux assassins : [passent,
disant qu'ils agissent et qu'ils frap-
s'il paraissait être ainsi
dans-l'intérêt-de la chose publique.
Il n'importa pas
à ceux qui tuaient
quelle chose il disait.

De percussore non satis constat : quidam Terentium evocatum¹, alii Lecanium ; crebrior fama tradidit Camurium quintæ decimæ legionis militem impresso gladio jugulum ejus hausisse. Ceteri crura brachiaque (nam pectus tegebatur) fœde laniavere ; pleraque vulnera feritate et sævitia trunco jam corpori adjecta.

XLII. Titum inde Vinium invasere, de quo et ipso ambigitur, consumpscritne vocem ejus instans metus, an proclamaverit non esse ab Othone mandatum ut occideretur. Quod seu finxit formidine seu conscientiam conjurationis confessus est, huc potius ejus vita famaue inclinât, ut conscius sceleris fuerit cujus causa erat. Ante ædem divi Julii jacuit primo ictu in poplitem, mox ab Julio Caro legionario milite in utrumque latus transverberatus.

XLIII. Insignem illa die virum Sempronium Densum

d'accord sur celui qui le tua. Les uns nomment l'évocat Téreñtius, d'autres, Lécanius. La tradition la plus répandue, c'est que Camurius, soldat de la quinzième légion, lui enfonça son épée dans la gorge. Les autres s'acharnèrent sur ses bras et ses cuisses (car la poitrine était couverte), et les déchirèrent affreusement. La plupart des coups furent portés par une brutale et froide cruauté, lorsque déjà la tête était séparée du tronc.

XLII. On fondit ensuite sur Vinus, dont la fin donne aussi lieu à quelques doutes. On ignore si le saisissement lui étouffa la voix, ou s'il s'écria qu'Othon n'avait pas ordonné sa mort : paroles qui pouvaient être un mensonge dicté par la crainte, ou l'aveu qu'il avait part à la conjuration. Sa vie et sa réputation porteraient de préférence à le croire complice d'un crime dont il était cause. Il tomba devant le temple de Jules César, frappé d'un premier coup au jarret, puis achevé par Julius Carus, soldat légionnaire, qui le perça de part en part.

XLIII. Notre siècle vit ce jour-là un homme qui l'honore, Sem-

Non satis constat de percussore : quidam evocatum Terentium, alii Lecanium ; fama crebrior tradidit Camurium militem quintæ decimæ legionis, gladio impresso hausisse jugulum ejus. Ceteri laniavere fœde crura brachiaque (nam pectus tegebatur) ; pleraque vulnera adjecta feritate et sævitia corpori jam trunco.

XLII. Inde invasere Titum Vinium, de quo et ipso ambigitur, metusne instans consumpscrit vocem ejus, an proclamaverit non mandatum esse ab Othone ut occideretur. Quod seu finxit formidine, seu confessus est conscientiam conjurationis, vita famaue ejus inclinât potius huc, ut fuerit conscius sceleris cujus causa. Jacuit primo ictu in poplitem ante ædem divi Julii, mox transverberatus in utrumque latus ab legionario milite Julio Caro.

XLIII. Nostra ætas vidit virum insignem illa die Sempronium Densum.

La chose n'est pas bien avérée au-sujet-du meurtrier : quelques-uns disent que ce fut l'évocat Téreñtius, d'autres Lécanius ; un bruit plus répandu a rapporté Camurius soldat de la quinzième légion, son épée ayant été enfoncée avoir percé le cou de lui. [ment Les autres déchirèrent hideuses ses jambes et ses bras (car sa poitrine était couverte) ; la plupart des blessures furent ajoutées par férocité et cruauté à son corps déjà tronqué (décapité).

XLII. De-là ils se-jetèrent-sur Titus Vinus, au-sujet duquel aussi lui-même il est-mis-en-doute, si la crainte qui le pressait étouffa la voix de lui, ou-s'il s'écria n'avoir pas été ordonné par Othon qu'il fût tué. [ventée Laquelle chose soit-qu'il ait in-par peur, soit-qu'il ait avoué la complicité de la conjuration, la vie et la réputation de lui incline (inclinent) de-préférence vers-ccci, qu'il ait été complice du crime dont il était la cause. Il tomba du premier coup sur le jarret devant le temple du divin Jules, puis il fut transpercé sur l'un-et-l'-autre côté [rus. par le soldat légionnaire Julius Ca- XLIII. Notre siècle vit un homme remarquable ce jour-là Sempronius Densus.

ætas nostra vidit. Centurio is prætoriae cohortis, a Galba custodiæ Pisonis additus, stricto pugione occurrens armatis et scelus exprobrans ac modo manu modo voce vertendo in se percussores quanquam vulnerato Pisoni effugium dedit. Piso in ædem Vestæ pervasit exceptusque misericordia publici servi et contubernio ejus abditus non religione nec cærimoniis sed latebra imminens exitium differabat, cum advenere missu Othonis nominatim in cædem ejus ardentis¹ Sulpicius Florus e Britannicis cohortibus nuper a Galba civitate donatus, et Statius Murcus speculator, a quibus protractus Piso in foribus templi trucidatur.

XLIV. Nullam cædem Otho majore lælitia excepisse, nullum caput tam insatiabilibus oculis perlustrasse dicitur, seu tum primum levata omni sollicitudine mens vacare gaudio cœperat, seu recordatio majestatis in Galba,

pronius Densus. Centurion d'une cohorte prétorienne et chargé par Galba d'escorter Pison, il se jette, un poignard à la main, au-devant des soldats armés, et, leur reprochant leur crime, les menaçant du geste et de la voix pour attirer tous les coups sur lui seul, il donne à Pison le temps de fuir. Pison parvint à se sauver dans le temple de Vesta, où il fut accueilli par la pitié d'un esclave public, et caché dans la demeure de cet homme. Là, moins protégé par la religion et la sainteté du lieu que par l'obscurité de sa retraite, il reculait l'instant d'une mort inévitable, lorsque arrivèrent, envoyés par Othon, dont la fureur en voulait spécialement à sa vie, deux assassins, Sulpicius Florus, soldat des cohortes britanniques, récemment admis par Galba aux droits de citoyen, et le spéculateur Statius Murcus. Arraché par eux de son asile, Pison fut massacré à la porte du temple.

XLIV. De toutes les morts annoncées à Othon, nulle autre ne le réjouit, dit-on, plus vivement, et aucune tête ne fut plus longtemps l'objet de ses insatiables regards; soit que son âme, délivrée pour la première fois de toute inquiétude, pût enfin s'abandonner à la joie, ou que le souvenir de la majesté dans Galba, de l'amitié dans

is centurio cohortis prætoriae, additus a Galba custodiæ Pisonis, pugione stricto, occurrens armatis et exprobrans scelus ac vertendo in se percussores modo manu modo voce, dedit effugium Pisoni quanquam vulnerato. Piso pervasit in ædem Vestæ, exceptusque misericordia servi publici et abditus contubernio ejus differabat non religione nec cærimoniis sed latebra exitium imminens, cum advenere missu Othonis ardentis nominatim in cædem ejus, Sulpicius Florus, e cohortibus Britannicis donatus nuper a Galba civitate, et speculator Statius Murcus, a quibus Piso protractus trucidatur in foribus templi.

XLIV. Otho dicitur excepisse nullam cædem lælitia majore, perlustrasse nullum caput oculis tam insatiabilibus, seu mens levata tum primum omni sollicitudine cœperat vacare gaudio, seu recordatio majestatis in Galba,

Celui-ci centurion de la cohorte prétorienne attaché par Galba à la garde de Pison, son poignard étant tiré, se-présentant aux gens armés et leur reprochant leur crime et tournant contre lui-même les meurtriers [voix, tantôt par la main tantôt par la] donna moyen-de-fuir à Pison quoique blessé. Pison se-sauva dans le temple de Vesta, et accueilli par la compassion d'un esclave public et caché dans la loge de celui-là, il reculait non par la religion ni les cérémonies mais par sa cachette, une mort imminente, lorsqu'arrivèrent par l'envoi d'Othon [ment] ardent nommément (particulièrement au meurtre de lui) Sulpicius Florus des cohortes britanniques gratifié récemment par Galba du droit-de-cité, et le spéculateur Statius Murcus, par lesquels Pison ayant-été-tiré-dehors est égorgé à la porte du temple.

XLIV. Otho est dit n'avoir reçu (appris) aucun meurtre avec une joie plus grande, n'avoir parcouru aucune tête avec des yeux si insatiables, soit-que son esprit dégagé alors pour-la-première-fois de toute inquiétude commençât à s'adonner à la joie, soit-que le souvenir de la majesté dans Galba,

amicitiæ in Tito Vinio quamvis immitem animum imagine tristi confuderat; Pisonis ut inimici et æmuli cæde lætari jus fasque credebat. Præfixa contis capita gestabantur inter signa cohortium juxta aquilam legionis¹, certatim ostentantibus cruentas manus qui occiderant, qui interfuerant, qui vere, qui falso ut pulchrum et memorabile facinus jactabant. Plures quam centum viginti libellos præmium exposcentium ob aliquam notabilem illa die operam Vitellius postea invenit, omnesque conquiri et interfici jussit, non honori Galbæ, sed tradito principibus more, munimentum ad præsens, in posterum ultionem.

XLV. Alium crederes senatum, alium populum : ruere cuncti in castra, anteire proximos, certare cum præcurrentibus, increpare Galbam, laudare militum judicium, exosculari Othonis manum; quantoque magis falsa erant quæ siebant, tanto plura facere. Nec aspernabatur

Vinius, l'eût offusquée, toute cruelle qu'elle était, de sinistres images, tandis que le meurtre d'un rival et d'un ennemi lui donnait un plaisir sans scrupule et sans remords. Attachées à des piques, les trois têtes furent portées en triomphe parmi les enseignes des cohortes, auprès de l'aigle de la légion; et pendant ce temps accouraient à l'envi, montrant leurs mains sanglantes, et ceux qui avaient fait les meurtres, et ceux qui s'y étaient trouvés, et mille autres qui se vantaient de ce mérite, vrai ou supposé, comme d'un exploit brillant et mémorable. Plus de cent vingt requêtes, où l'on demandait le prix de quelque notable service rendu ce jour-là, tombèrent dans la suite aux mains de Vitellius. Il en chercha les auteurs et les fit mettre à mort; non par honneur pour Galba, mais selon la politique ordinaire des princes, qui croient assurer ainsi leur vie ou leur vengeance.

XLV. Déjà tout était changé : on aurait cru voir un autre sénat, un autre peuple. Tout le monde se précipite vers le camp; on lutte de vitesse pour se devancer ou s'atteindre; on charge Galba d'imprécations; on vante le choix judicieux de l'armée; on baise la main d'Othon; et plus le zèle est faux, plus on en prodigue les vaines ap-

amicitiæ in Tito Vinio,
confuderat imagine tristi
animum quamvis immitem;
credebat jus,
fasque
lætari cæde Pisonis
ut inimici et æmuli.
Capita præfixa contis
gestabantur
inter signa cohortium
juxta aquilam legionis,
ostentantibus certatim
manus cruentas
qui occiderant,
qui interfuerant,
qui jactabant vere,
qui falso
facinus
ut pulchrum et memorabile.
Vitellius invenit postea
plures quam centum viginti
libellos
exposcentium præmium
ob aliquam operam notabilem
illa die,
jussitque omnes
conquiri et interfici,
non honori Galbæ,
sed more
tradito principibus,
munimentum ad præsens,
ultionem in posterum.

XLV. Crederes
senatum alium,
populum alium :
cuncti ruere in castra,
anteire proximos,
certare cum præcurrentibus,
increpare Galbam,
laudare judicium militum,
exosculari manum Othonis;
facereque tanto plura
quanto quæ siebant
erant magis falsa.

de l'amitié dans Titus Vinus,
eût troublé d'une image triste
son âme quoique cruelle;
il croyait être un droit [gion
et une chose-permise-par-la-reli-
de-se réjouir du meurtre de Pison
comme son ennemi et son rival.
Les têtes fixées-à-l'extrémité de pi-
étaient portées [ques
entre les enseignes des cohortes
auprès de l'aigle de la légion,
ceux-là montrant à l'envi
leurs mains sanglantes
qui avaient tué,
et ceux qui avaient assisté, [son,
et ceux qui se vantaient avec-rai-
et ceux qui se vantaient à-tort
de cet acte
comme beau et mémorable.
Vitellius trouva dans-la-suite
plus que (de) cent vingt
requêtes
de gens réclamant une récompense
pour quelque service notable
rendu en ce jour-là,
et il ordonna tous ces gens
être recherchés et tués,
non pour l'honneur de Galba,
mais par une coutume
transmise aux princes,
sûreté pour le présent,
vengeance pour l'avenir.

XLV. Tu aurais cru
le sénat être autre,
le peuple être autre :
tous se-précipiter dans le camp
dépasser ceux qui-étaient-auprès,
lutter avec ceux qui-couraient-de-
accuser Galba, [vant,
louer le discernement des soldats,
baiser la main d'Othon;
et faire d'autant plus de choses
que les choses qui étaient faites
étaient plus fausses.

singulos Otho, avidum et minacem militum animum voce vultuque temperans. Marium Celsum, consulem designatum et Galbæ usque in extremas res amicum fidumque, ad supplicium expostulabant, industriæ ejus innocentieque quasi malis artibus infensi. Cædis et prædarum initium et optimo cuique perniciem quæri apparebat, sed Othoni nondum auctoritas inerat ad prohibendum scelus; jubero jam poterat. Ita simulatione iræ vinciri jussum et majores pœnas daturum affirmans præsentis exitio subtrahit.

XLVI. Omnia deinde arbitrio militum acta : prætorii præfectos sibi ipsi legere, Plotium Firmum e manipularibus quondam, tum vigilibus præpositum et incolumi adhuc Galba partes Othonis secutum; adjungitur Licinius Proculus, intima familiaritate Othonis suspectus consilia ejus fovisse. Urbi Flavius Sabinus præfecere, judicium Noro-

parences. Otho ne rebutait personne, modérant de sa voix et de ses regards l'emportement d'une troupe avide et menaçante. Le consul désigné Marius Celsus, ami de Galba et fidèle à ce prince jusqu'au dernier instant, avait pour crime à leurs yeux ses talents et son innocence, et ils demandaient sa tête avec fureur. Il était facile de voir qu'ils ne cherchaient que l'occasion de commencer le pillage et les assassinats, et que la vie de tous les gens de bien était menacée. Si Otho n'était pas encore assez puissant pour empêcher le crime, il pouvait déjà l'ordonner. Il feint la colère, fait charger Marius de chaînes, et, assurant qu'il le garde pour un supplice plus rigoureux, il le dérobe à la mort.

XLVI. Tout le reste se fit au gré de soldats. Ils se choisirent eux-mêmes des préfets du prétoire. Le premier fut Plotius Firmus, jadis manipulateur et alors commandant des gardes nocturnes, qui même avant la chute de Galba s'était déclaré pour Otho. Ils lui associèrent Licinius Proculus, intime ami de ce dernier et suspect d'avoir secondé son entreprise. Ils donnèrent à Flavius Sabinus la préfecture de Rome, par respect pour le choix de Néron, sous

Nec Otho aspernabatur singulos, temperans voce vultuque animum avidum et minacem militum. Expostulabant ad supplicium Marium Celsum, consulem designatum et amicum fidumque Galbæ usque in res extremas, infensi industriæ innocentieque ejus quasi malis artibus. Apparebat initium cædis et prædarum et perniciem cuique optimo quæri, sed auctoritas nondum inerat Othoni ad scelus prohibendum; jam poterat jubere. Ita subtrahit exitio præsentis jussum simulatione iræ vinciri et affirmans daturum pœnas majores.

XLVI. Deinde omnia acta arbitrio militum : prætorii sibi legere ipsi præfectos, Plotium Firmum quondam e manipularibus, tum præpositum vigilibus, et secutum partes Othonis Galba adhuc incolumi; Licinius Proculus adjungitur, suspectus intima familiaritate Othonis fovisse consilia ejus. Præfecere urbi Flavius Sabinus, secuti judicium Neronis,

Ni Otho ne repoussait eux-venant-successivement, modérant de la voix et du regard l'esprit avide et menaçant des soldats. ils réclamaient pour le supplice Marius Celsus, consul désigné et ami et fidèle à Galba jusque dans les choses dernières, hostiles à l'activité et au désintéressement de lui comme à de mauvaises qualités. Il était évident le commencement du carnage et des pillages [meilleur et la perte pour chaque *citoyen* le être cherchés, mais l'autorité n'était pas-encore à Otho pour le crime devant être écarté; déjà il pouvait l'ordonner. Ainsi il déroba à une mort présente lui condamné avec feinte de colère à être enchaîné affirmant aussi [grandes. lui devoir subir des peines plus XLVI. Ensuite tout fut fait par le caprice des soldats : [mêmes les prétoriens se choisirent eux-leurs préfets, Plotius Firmus jadis des simples-soldats, alors préposé aux veilleurs, et ayant suivi le parti d'Otho Galba étant encore sauf; Licinius Proculus lui est adjoint, suspect [d'Otho par-suite-de l'intime familiarité d'avoir fomenté les desseins de lui. Ils mirent-à-la-tête-de la ville Flavius Sabinus, ayant suivi le jugement de Néron,

nis secuti, sub quo eandem curam obtinuerat, plerisque Vespasianum fratrem in eo respicientibus. Flagitatum ut vacationes¹ præstari centurionibus solitæ remitterentur; namque gregarius miles ut tributum annuum pendebat. Quarta pars manipuli sparsa per commeatus aut in ipsis castris vaga, dum mercedem centurioni exsolveret, neque modum oneris quisquam neque genus quæstus pensi habebat : per latrocinia et raptus aut servilibus ministeriis² militare otium redimebant. Tum locupletissimus quisque miles labore ac sævitia fatigari, donec vacationem emeret. Ubi sumptibus exhaustus socordia insuper elanguerat, inops pro locuplete et iners pro strenuo in manipulum redibat; ac rursus alius atque alius, eadem egestate ac licentia corrupti, ad seditiones et discordias et ad extremum bella civilia ruebant. Sed Otho ne vulgi largitione centu-

lequel il avait eu le même emploi; plusieurs aussi regardaient en Sabinus son frère Vespasien. On demanda instamment la remise des droits qu'on payait aux centurions pour exemption de service. C'était comme un tribut annuel levé sur le simple soldat. Le quart de chaque manipule était éparé loin des drapeaux, ou promenait son oisiveté dans le camp même, pourvu que le centurion eût reçu le prix des congés; et l'on ne mettait ni proportion dans les charges, ni scrupule dans les moyens d'y suffire. C'était par le brigandage et le vol, ou avec le profit des plus serviles emplois, que le soldat se rachetait de son devoir. S'il s'en trouvait un qui fût riche, on l'excédaît de travaux et de mauvais traitements, jusqu'à ce qu'il achetât son congé. Épuisé par cette dépense, amolli par l'inaction, il revenait au manipule pauvre et fainéant, de riche et laborieux qu'il en était parti. Bientôt un autre lui succédait, puis un troisième; et corrompus tour à tour par le besoin et la licence, ils couraient à la sédition, à la discorde, et, pour dernier terme, à la guerre civile. Othon, pour ne pas faire aux soldats une grâce qui aliénât le cœur des centurions, promet qu'il

sub quo obtinuerat eandem curam, plerisque respicientibus in eo fratrem Vespasianum. Flagitatum ut vacationes solitæ præstari centurionibus remitterentur; namque gregarius miles pendebat ut tributum annuum. Quarta pars manipuli sparsa per commeatus, aut vaga in castris ipsis, dum exsolveret mercedem centurioni, neque quisquam habebat pensi modum oneris neque genus quæstus : redimebant otium militare per latrocinia et raptus aut ministeriis servilibus. Tum quisque miles locupletissimus fatigari labore ac sævitia, donec emeret vacationem. Ubi exhaustus sumptibus elanguerat insuper socordia, redibat in manipulum inops pro locuplete et iners pro strenuo; ac rursus alius atque alius, corrupti eadem egestate ac licentia, ruebant ad seditiones et discordias et ad extremum bella civilia. Sed Otho ne averteret animos centurionum

sous lequel il avait eu la même surveillance (intendance), la plupart regardant en lui. son frère Vespasien. Il fut demandé-instamment que les congés ayant-coutume d'être payés aux centurions fussent remis; car le simple soldat payait comme un tribut annuel. La quatrième partie du manipule était éparcé par des congés ou errante dans le camp même, pourvu-qu'elle payât un prix au centurion, ni qui-que-ce soit (considération), n'avait de considéré (ne prenait en la proportion du fardeau ni le genre de bénéfice : ils s'achetaient le loisir militaire au-moyen-de brigandages et de ra-ou par des métiers serviles. [Puis chaque soldat très-riche être fatigué par le travail et les mauvais-traitements, jusqu'-à-ce-qu'il achetât un congé. Dès-qu'épuisé par les dépenses il s'était amolli en-outre par l'inaction, il revenait au manipule pauvre au-lieu-de riche, et indolent au-lieu-d'actif; et de-nouveau un autre et un autre, étant corrompus par la même pauvreté et la même licence; [tious ils se-précipitaient vers les sédi et les discordes, et à la fin vers les guerres civiles. Mais Othon de-peur-que il ne détournât les esprits des centurions

rionum animos averteret, fiscum suum vacationes annuas exsolviturum promisit, rem haud dubie utilem et a bonis postea principibus perpetuitate disciplinæ firmatam. Laco præfectus, tanquam in insulam seponeretur, ab evocato, quem ad cædem ejus Otho præmiserat, confossus; in Marcianum Icelum ut in libertum palam animadversum.

XLVII. Exacto per scelera die novissimum malorum fuit lætitia. Vocat senatum prætor urbanus¹, certant adulationibus ceteri magistratus, accurrunt patres : decernitur Othoni tribunicia potestas et nomen Augusti et omnes principum honores, annitentibus cunctis abolere convicia ac probra, quæ promiscue jacta hæsisse animo ejus nemo sensit : omisisset offensas an distulisset, brevitate imperii in incerto fuit. Otho cruento adhuc foro per stragem jacentium in Capitolium atque inde in Palatium vectus concedi

payerait de son trésor impérial les congés annuels : règlement d'une utilité incontestable, et que les bons princes ont consacré depuis par une pratique constante. On feignit de reléguer dans une île le préfet Laco; mais un évocat envoyé par Otho l'attendit sur la route, et le perça de son glaive. Marcianus Icéus n'étant qu'un affranchi, on l'exécuta publiquement.

XLVII. La journée s'était passée dans le crime; le dernier des maux fut de la finir dans la joie. Le préteur de la ville convoque le sénat; les autres magistrats font assaut de flatteries. Les sénateurs accourent; on décerne à Otho la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste et tous les honneurs des princes. C'est à qui fera oublier ses invectives et ses insultes; et personne ne s'aperçut que ces traits, lancés confusément, fussent restés dans le cœur d'Otho. Avait-il pardonné l'injure ou différé la vengeance? la brièveté de son règne n'a pas permis de le savoir. Otho s'avance au travers du Forum encore ensanglanté et des cadavres gisants sur la poussière. Porté au Capitole et de là au palais, il permit

largitione vulgi.
promisit suum fiscum
exsolviturum
vacationes annuas,
rem utilem
haud dubie
et firmatam a bonis principibus
perpetuitate disciplinæ.
Præfectus Laco,
tanquam seponeretur
in insulam,
confossus ab evocato,
quem Otho præmiserat
ad cædem ejus;
animadversum palam
in Marcianum Icelum
ut in libertum.

XLVII. Die exacto
per scelera
novissimum malorum
fuit lætitia.
Prætor urbanus
vocat senatum,
ceteri magistratus
certant adulationibus,
patres accurrunt :
potestas tribunicia
decernitur Othoni
et nomen Augusti
et omnes honores principum,
cunctis annitentibus
abolere convicia ac probra,
quæ jacta promiscue
nemo sensit
hæsisse animo ejus :
fuit in incerto
brevitate imperii
omisisset offensas
an distulisset.
Otho vectus
foro adhuc cruento
per stragem jacentium
in Capitolium
atque inde in Palatium

par une largesse (de) faite à la
promit son fisc [multitude
devoir payer
les congés annuels,
chose utile
non d'une manière-douteuse
et confirmée par les bons princes
par la continuité de la règle.
Le préfet Laco,
comme-s'il était relégué
dans une île,
fut percé par un évocat,
qu'Otho avait envoyé-devant
pour le meurtre de lui;
il fut sévi ouvertement
contre Marcianus Icéus
comme contre un affranchi.

XLVII. Le jour ayant été passé
au-milieu des crimes
le dernier des maux
fut la joie.
Le préteur urbain
appelle le sénat,
tous-les-autres magistrats
rivalisent en flatteries,
les sénateurs accourent :
la puissance tribunitienne
est décernée à Otho
et (ainsi que) le nom d'Auguste
et tous les honneurs des princes,
tous s'efforçant
d'effacer les injures et les outrages,
lesquels lancés confusément
personne ne s'aperçut
être restés dans l'âme de lui :
il fut dans l'incertitude
par-suite-de la brièveté du règne
s'il avait oublié ces offenses
ou-s'il avait différé de les venger.
Otho porté
par le forum encore sanglant
à travers l'abatis de corps gisant
dans le Capitole
et de-là dans le palais

corpora sepulturae cremarique permisit. Pisonem Verania uxor ac frater Scribonianus, Titum Vinium Crispina filia composuere, quæsitis redemptisque capitibus, quæ venalia interfectores servaverant.

XLVIII. Piso unum et tricesimum ætatis annum explebat, fama meliore quam fortuna. Fratres ejus Magnus Claudius, Crassum Nero interfecerant : ipse diu exul, quadriduo Cæsar, properata adoptione ad hoc tantum majori fratri prælatus est, ut prior occideretur. Titus Vinus quinquaginta septem annos variis moribus egit. Pater illi prætoriam familia, maternus avus e proscriptis. Prima militia infamis : legatum Calvisium Sabinum habuerat, cujus uxor mala cupidine visendi situm castrorum, per noctem mili-

qu'on enlevât les corps et qu'ils fussent mis au bûcher. Pison fut enseveli par sa femme Vèrانيا et Scribonianus son frère; Vinus, par sa fille Crispina. Il fallut chercher et acheter leurs têtes, que les meurtriers avaient gardées pour les vendre.

XLVIII. Pison achevait la trente et unième année d'une vie dont la renommée est plus à envier que la fortune. Deux de ses frères avaient péri, Magnus par la main de Claude, Crassus par celle de Néron. Lui-même longtemps exilé, quatre jours César, n'eut sur son frère aîné la préférence d'une adoption précipitée, que pour être tué le premier. Vinus vécut cinquante-sept ans avec des mœurs diverses. Son père était d'une famille honorée de la préture; son aïeul maternel avait été proscrit sous les triumvirs. Ses premières armes, qu'il fit sous Calvisius Sabinus, le laissèrent déshonoré. La femme de ce chef, follement curieuse de voir l'intérieur du camp, s'y glissa de nuit en habit de soldat,

permisit
corpora concedi
sepulturae
cremarique.
Uxor Verania
ac frater Scribonianus
composuere Pisonem,
filia Crispina
Titum Vinium,
capitibus quæsitis
redemptisque,
que interfectores
servaverant venalia.

XLVIII. Piso explebat unum et tricesimum annum ætatis, fama meliore quam fortuna. Interfecerant fratres ejus Claudius Magnus, Nero Crassum : ipse diu exul, Cæsar quadriduo, prælatus est fratri majori adoptione properata ad hoc tantum, ut occideretur prior. Titus Vinus egit quinquaginta septem annos moribus variis. Pater illi familia prætoriam, avus maternus e proscriptis. Infamis prima militia : habuerat legatum Calvisium Sabinum, cujus uxor mala cupidine visendi situm castrorum, ingressa per noctem habitu militari,

permet
les corps être remis
pour la sépulture
et être brûlés.
Sa femme Verania
et son frère Scribonianus
ensevelirent Pison,
sa fille Crispina
ensevelit Titus Vinus,
leurs têtes ayant été cherchées
et ayant été rachetées,
lesquelles têtes les meurtriers
avaient gardées à-vendre.

XLVIII. Pison accomplissait la trente et unième année de son âge, avec une réputation meilleure que sa fortune. Claude et Néron avaient tué les frères de lui. Claude avait tué Magnus, Néron avait tué Crassus : lui-même longtemps exilé, César l'espace-de-quatre-jours, fut préféré à son frère aîné par une adoption précipitée pour cela seulement, pour qu'il fût tué le premier. Titus Vinus passa (vécut) cinquante-sept ans avec des mœurs diverses. Le père à lui était d'une famille de-préteurs, son aïeul maternel était des proscrits. Il avait été décrié par sa première campagne : il avait eu pour général Calvisius Sabinus, dont la femme par le mauvais désir d'aller-voir la disposition d'un camp, étant entrée pendant la nuit sous un costume militaire,

tari habitu ingressa, cum vigilias et cetera militiæ munia eadem lascivia temerasset, in ipsis principiis stuprum ausa est : criminis hujus reus Titus Vinus arguebatur. Igitur jussu Gaii Cæsaris oneratus catenis, mox mutatione temporum dimissus, cursu honorum inoffenso legioni post præturam præpositus probatusque, servili deinceps probro respersus est tanquam scyphum aureum in convivio Claudii furatus, et Claudius postera die soli omnium Vinio fictilibus ministrari jussit. Sed Vinus pro consule Galliam Narbonensem severe integreque rexit; mox Galbæ amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus et, prout animum intendisset, pravus aut industrius, eadem vi. Testamentum Titi Vinii magnitudine opum irritum; Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

et après avoir, avec la même indiscrétion, affronté les gardes et porté sur tous les détails du service des regards téméraires, elle osa se prostituer dans l'enceinte même des aigles, et Vinus fut accusé d'être son complice. L'empereur Gaius le fit charger de chaînes; mais bientôt les temps changèrent, et Vinus, redevenu libre, parcourut sans obstacle la carrière des honneurs. Il eut, après sa préture, le commandement d'une légion, et s'y fit estimer. Dans la suite il fut entaché d'un opprobre fait pour des esclaves : on le soupçonna d'avoir volé une coupe d'or à la table de Claude; et le lendemain Claude ordonna que, de tous les convives, le seul Vinus fût servi en vaisselle de terre. Proconsul de la Gaule narbonnaise, il la gouverna toutefois avec fermeté et désintéressement. Bientôt la faveur de Galba le précipita sans retour; audacieux, rusé, entreprenant, et, selon qu'il tournait l'activité de son âme, portant dans le bien ou dans le mal une égale énergie. Le testament de Vinus demeura sans effet à cause de ses grandes richesses; la pauvreté de Pison protégea ses dernières volontés.

cum temerasset
vigilias
et cetera munia
militiæ
eadem lascivia,
ausa est stuprum
in principiis ipsis.
Titus Vinus arguebatur
reus hujus criminis.
Igitur oneratus catenis
jussu Gaii Cæsaris,
mox dimissus
mutatione temporum,
præpositus legioni
post præturam
cursu honorum
inoffenso
probatusque,
respersus est deinceps
probro servili,
tanquam furatus,
scyphum aureum
in convivio Claudii,
et Claudius
die postera
jussit ministrari
fictilibus
Vinio soli omnium.
Sed Vinus pro consule
rexit Galliam Narbonensem
severe integreque;
mox tractus in abruptum
amicitia Galbæ,
audax, callidus. promptus,
et, prout
intendisset animum,
pravus aut industrius,
eadem vi.
Testamentum Titi Vinii
irritum
magnitudine
opum;
paupertas firmavit
supremam voluntatem Pisonis.

lorsqu'elle eut profané par sa pré-
les postes-des-gardes [sence
et les autres fonctions
du service-militaire
avec la même effronterie,
osa commettre un adultère
dans le quartier-général lui-même.
Titus Vinus était accusé
comme coupable de ce crime.
Donc chargé de chaînes
par l'ordre de Gaius César,
puis relâché
par-suite du changement des temps,
préposé à une légion
après la préture
par une carrière d'honneurs
non-traversée
et approuvé (s'étant fait estimer),
il fut couvert ensuite
d'un opprobre servile,
comme ayant dérobé
une coupe d'or
dans un festin de Claude,
et Claude
le jour suivant
ordonna être servi
dans des vases de terre
à Vinus seul de tous.
Mais Vinus proconsul
gouverna la Gaule narbonnaise
sévèrement et intègrement;
puis entraîné dans l'abtme
par l'amitié de Galba,
audacieux, rusé, résolu,
et, selon-quo
il avait dirigé son esprit,
pervers ou actif,
avec la même force.
Le testament de Titus Vinus
fut nul
par-suite de la grandeur
des richesses;
la pauvreté confirma
la dernière volonté de Pison.

XLIX. Galbæ corpus diu neglectum et licentia tenebrarum plurimis ludibriis vexatum dispensator Argius e prioribus servis humili sepultura in privatis ejus hortis contextit. Caput per lixas calonesque suffixum laceratumque ante Patrobii tumulum (libertus is Neronis punitus a Galba fuerat) postera demum die repertum et cremato jam corpori admixtum est. Hunc exitum habuit Servius Galba, tribus et septuaginta annis quinque principes prospera fortuna emensus et alieno imperio felicior quam suo. Vetus in familia nobilitas¹, magnæ opes : ipsi medium ingenium, magis extra vitia quam cum virtutibus. Famæ nec incuriosus nec venditator; pecuniæ alienæ non appetens, suæ parcus, publicæ avarus; amicorum libertorumque, ubi in bonos incidisset, sine reprehensione patiens, si mali forent, usque ad culpam ignarus. Sed claritas

XLIX. Le corps de Galba, longtemps abandonné, fut, dans la licence des ténèbres, le jouet de mille outrages. Enfin Argius, intendant de ce prince et l'un de ses anciens esclaves, lui donna dans les jardins qu'il avait avant d'être empereur une humble sépulture. Sa tête, que des vivandiers et des valets d'armée avaient attachée à une pique et déchirée cruellement, fut retrouvée le lendemain seulement devant le tombeau de Patrobus, un affranchi de Néron puni par Galba. On en mêla les cendres à celles du corps, qui déjà était brûlé. Telle fut la fin de Servius Galba, qui, dans une carrière de soixante-treize ans, traversa cinq règnes toujours favorisé de la fortune, et plus heureux sous l'empire d'autrui que sur le trône. Il tenait de sa famille une antique noblesse et une grande opulence; d'ailleurs génie médiocre, exempt de vices plutôt que vertueux; sans indifférence pour la renommée et sans ostentation de vaine gloire, ne désirant point le bien d'autrui, économe du sien, avare de celui de l'État; avec ses amis et ses affranchis, d'une faiblesse sans crime, quand ils se rencontraient gens de bien; d'un aveuglement inexcusable, s'ils étaient méchants. Au reste, il dut une chose à l'éclat de sa naissance et au

XLIX. Dispensator Argius
e prioribus servis
contextit humili sepultura
in hortis privatis ejus
corpus Galbæ
neglectum diu
et vexatum
plurimis ludibriis
licentia tenebrarum.
Caput suffixum
per lixas calonesque
laceratumque
repertum
die postera demum
ante tumulum Patrobii
(is libertus Neronis
fuerat punitus a Galba)
et admixtum est
corpori jam cremato.
Servius Galba
habuit hunc exitum,
emensus quinque principes
tribus et septuaginta annis
fortuna prospera
et felicior imperio alieno
quam suo.
Vetus nobilitas,
magnæ opes in familia :
ipsi ingenium medium,
magis extra vitia
quam cum virtutibus.
Nec incuriosus nec venditator
famæ;
non appetens pecuniæ alienæ,
parcus suæ,
avarus publicæ;
patiens amicorum
libertorumque
sine reprehensione,
ubi incidisset in bonos,
ignarus
usque ad culpam,
si forent mali.
Sed claritas natalium

XLIX. Son intendant Argius
de ses premiers (anciens) esclaves
couvrit d'une humble sépulture
dans les jardins privés de lui
le corps de Galba
négligé longtemps
et maltraité
par de nombreux outrages
par suite de la licence des ténèbres.
Sa tête attachée à une pique
par des vivandiers et des goujats
et déchirée
fut trouvée
le jour suivant seulement
devant le tombeau de Patrobus
(celui-ci affranchi de Néron
avait été puni par Galba)
et fut réunie
au corps déjà brûlé.
Servius Galba
eut cette fin, [règles]
ayant traversé cinq princes (cinq
pendant soixante-treize ans
avec une fortune prospère [trui
et plus-heureux sous le règne d'au-
que par le sien.
Une ancienne noblesse, [famille :
de grandes richesses dans sa
à lui-même un génie médiocre,
plus en-dehors des vices
qu'avec des vertus.
Ni insouciant ni ne faisant-parade
de la renommée;
ne désirant pas l'argent d'autrui,
économe du sien,
avare de l'argent public;
endurant avec ses amis
et ses affranchis
sans (encourir de) blâme,
quand il était tombé sur des bons,
ignorant de ce qu'ils faisaient
jusqu'à la faute,
s'ils étaient méchants.
Mais l'illustration de sa naissance

natalium et metus temporem obtentui, ut, quod segnitia erat, sapientia vocaretur. Dum vigeat aetas, militari laude apud Germanias floruit. Pro consule Africam moderate, jam senior citeriorem Hispaniam pari justitia continuit, major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset.

L. Trepidam urbem ac simul atrocitatem recentis sceleris, simul veteres Othonis mores paventem novus insuper de Vitellio nuntius exterruit, ante cædem Galbæ suppressus, ut tantum superioris Germaniæ exercitum descivisse crederetur. Tum duos omnium mortalium impudicitia, ignavia, luxuria deterrimos velut ad perdendum imperium fataliter electos non senatus modo et eques, quis aliqua pars et cura rei publicæ, sed vulgus quoque palam mæ-rere. Nec jam recentia sævæ pacis exempla, sed repetita

malheur des temps : c'est que l'indolence de son caractère passa pour sagesse. Dans la vigueur de l'âge, il s'illustra par les armes en Germanie. Proconsul, il gouverna l'Afrique avec modération, déjà vieux, il fit respecter à l'Espagne citérieure le même esprit de justice ; élevé par l'opinion au-dessus de la condition privée, tant qu'il n'en sortit pas ; et, de l'aveu de tous, digne de l'empire, s'il n'eût pas régné.

L. Rome effrayée tremblait à l'aspect du crime qui venait de l'ensanglanter, et au souvenir des anciennes mœurs d'Othon, lorsque pour surcroît de terreur elle apprit la révolte de Vitellius, dont on avait caché la nouvelle jusqu'à la mort de Galba, pour laisser croire que la défection se bornait à l'armée de la Haute-Germanie. C'est alors qu'on déplora la fatalité qui semblait avoir choisi pour perdre l'empire du monde les deux hommes les plus impudiques, les plus lâches, les plus dissolus. Et non seulement le sénat et les chevaliers, qui ont quelque part et prennent quelque intérêt aux affaires publiques, mais la multitude même éclatait en gémissements. On ne parlait plus des récentes cruautés d'une paix sanguinaire : c'est dans les guerres civiles

et metus temporum obtentui, ut quod erat segnitia, vocaretur sapientia. Dum aetas vigeat, floruit laude militari apud Germanias. Pro consule continuit Africam moderate, jam senior Hispaniam citeriorem pari justitia, visus major privato, dum fuit privatus, et capax imperii consensu omnium, nisi imperasset.

L. Insuper novus nuntius de Vitellio, suppressus ante cædem Galbæ, ut crederetur exercitum tantum Germaniæ superioris descivisse, exterruit urbem trepidam ac paventem simul atrocitatem sceleris recentis, simul veteres mores Othonis. Tum non modo senatus et eques, quis aliqua pars et cura rei publicæ, sed vulgus quoque mæ-rere palam duos deterrimos omnium mortalium impudicitia, ignavia, luxuria, electos fataliter, velut ad imperium perdendum. Nec jam loquebantur exempla recentia pacis sævæ, sed memoria bellorum civilium

et la crainte des (qu'inspiraient les) furent à excuse, [temps de-sorte-que ce qui était indolence, était appelé sagesse. Tandis-que son âge était-vigoureux il se-distingua par la gloire mili-dans les Germanies. [taire Proconsul [tion, il contint l'Afrique avec-modéra-déjà plus vieux il contint l'Espagne citérieure avec la même justice, [ticulier, ayant paru plus-grand qu'un par-tant-qu'il fut un particulier, et capable (digne) de l'empire du consentement de tous, s'il n'eût pas été-empereur.

L. En-outré un nouveau message touchant Vitellius, supprimé avant le meurtre de Galba afin-que l'on crût l'armée seulement de la Germanie supérieure avoir fait-défection, épouvanta la ville alarmée et effrayée en-même-temps de l'atrocité du crime récent, en-même-temps des anciennes d'Othon. [mœurs

Alors non seulement le sénat et le chevalier (les chevaliers), auxquels était quelque part et souci de la chose publique, mais la foule même s'affliger ouvertement les deux plus-mauvais de tous les mortels par l'impudicité, la lâcheté, le luxe, avoir été élus fatalement [perdu. comme pour l'empire devant être Ni ils ne parlaient plus des exemples récents, d'une paix cruelle, mais le souvenir des guerres civiles

bellorum civilium memoria, captam lotiens suis exercitibus urbem, vastitatem Italiae, direptiones provinciarum, Pharsaliam ac Mutinam, Philippos et Perusiam, nota publicarum cladum nomina, loquebantur. Prope eversum orbem, etiam cum de principatu inter bonos certaretur, sed mansisse Gaio Julio, mansisse Cæsare Augusto victore imperium; mansuram fuisse sub Pompeio Brutoque rem publicam : nunc pro Othone an pro Vitellio in templa ituros? utrasque impias preces, utraque detestanda vota inter duos, quorum bello solum id scires, deteriore fore qui vicisset¹. Erant qui Vespasianum et arma Orientis augurarentur; et, ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud atque alias clades horrebant. Et ambigua de Vespasiano fama; solusque omnium ante se principum in melius mutatus est.

LI. Nunc initia causasque motus Vitelliani expediam.

qu'on allait chercher des souvenirs. Rome tant de fois prise par ses propres armées, la dévastation de l'Italie, le pillage des provinces, et Pharsale, et Philippes, et Pérouse, et Modène, tous ces noms illustrés par les désastres publics, étaient dans toutes les bouches. « On avait vu l'univers presque renversé de la secousse, alors même que c'étaient de grands hommes qui se disputaient le pouvoir. Et toutefois après la victoire de César, après la victoire d'Auguste, l'empire était resté debout. Sous Pompée et Brutus, la république n'aurait pas cessé d'être. Mais Othon, mais un Vitellius, pour lequel des deux irait-on dans les temples? Ah! toutes les prières seraient impies, tous les vœux sacrilèges entre des rivaux dont le combat n'aboutirait qu'à montrer le plus méchant dans le vainqueur. » Quelques-uns voyaient de loin Vespasien, et l'Orient en armes. Mais si on préférait Vespasien aux deux autres, on frémissait à l'idée que c'était une guerre et des malheurs de plus. La réputation de Vespasien était d'ailleurs équivoque; et de tous les princes, il est le premier que le trône ait rendu meilleur.

LI. J'exposerai maintenant la naissance et les causes du sou-

répétita,
urbem captam lotiens
suis exercitibus,
vastitatem Italiae,
direptiones provinciarum,
Pharsaliam ac Mutinam,
Philippos et Perusiam,
nomina nota
cladium publicarum.
Orbem prope eversum,
etiam cum certaretur
inter bonos
de principatu,
sed imperium mansisse
Gaio Julio,
mansisse
Cæsare Augusto victore,
republicam mansuram fuisse
sub Pompeio Brutoque :
nunc ituros
in templa
pro Othone an pro Vitellio?
utrasque preces
impias,
utraque vota detestanda
inter duos
bello quorum
scires id solum
fore deteriore
qui vicisset.
Erant qui augurarentur
Vespasianum et arma Orientis;
et, ut Vespasianus
potior utroque,
ita horrebant
aliud bellum atque alias clades.
Et fama
ambigua de Vespasiano;
solusque omnium principum
ante se
mutatus est in melius.

LI. Nunc expediam
initia causasque
motus Vitelliani.

étant repris,
de la ville prise tant de-fois
par ses armées,
de la dévastation de l'Italie,
des pillages des provinces,
de Pharsale et de Modène,
de Philippes et de Pérouse,
noms connus
de désastres publics. [leversé,
Le monde avoir été presque bou-
même lorsqu'on disputait
entre les bons
au-sujet-du premier-rang,
mais l'empire avoir subsisté
Gaius Julius étant vainqueur,
avoir subsisté
César Auguste étant vainqueur,
la république avoir dû subsister
sous Pompée et Brutus :
maintenant devoir aller (iraient-ils)
dans les temples
pour Othon ou pour Vitellius?
l'un-et-l'autre prière
devoir être impie,
l'un-et-l'autre vœu exécrable
entre deux rivaux
par la lutte desquels
tu saurais cela seulement [vais
celui-là devoir être le-plus-mau-
qui aurait vaincu.
Il en était qui pressentaient
Vespasien et les armes de l'Orient;
et, de-même-que Vespasien
était préférable à l'un-et-à-l'autre,
de-même ils redoutaient [tres.
une autre guerre et d'autres désas-
D'ailleurs la renommée [sien
était équivoque au-sujet-de Vespas-
et seul de tous les princes
avant lui
il fut changé en mieux.

LI. Maintenant j'expliquerai
les commencements et les causes
du mouvement vitellien.

Cæso cum omnibus copiis Julio Vindice ferox præda gloriaque exercitus, ut cui sine labore ac periculo ditissimi belli victoria evenisset, expeditionum feracium¹ præmia quam stipendia malebat. Diu infructuosam et asperam militiam toleraverant ingenio loci cælique et severitate disciplinæ, quam in pace inexorabilem discordiæ civium resolvunt, paratis utrinque corruptoribus et perfidia impunita. Viri, arma, equi ad usum et ad decus supererant. Sed ante bellum centurias tantum suas turmasque noverant; exercitus finibus provinciarum discernebantur : tum adversus Vindicem contractæ legiones, seque et Gallias expertæ, quærere rursum arma novasque discordias; nec socios, ut olim, sed hostes et victos vocabant. Nec deerat pars Galliarum, quæ Rhenum accolit, easdem partes secuta ac tum

lèvement de Vitellius. Julius Vindex avait péri avec toutes ses troupes. Ivre de gloire et chargée de butin, l'armée qui, sans fatigue ni péril avait remporté cette riche victoire, ne parlait plus que d'expéditions lucratives : la solde n'était rien, elle voulait des dépouilles. Elle avait porté longtemps le poids d'un service ingrat et laborieux, dans un pays pauvre, sous un ciel âpre et une discipline sévère : or la discipline, inflexible dans la paix, se relâche dans les discordes civiles, où des deux côtés les corrupteurs sont tout prêts, et les traîtres impunis. Hommes, armes, chevaux, on en avait assez pour le besoin, assez même pour la représentation. Mais avant la guerre chaque soldat ne connaissait que sa centurie ou son escadron; les limites des provinces séparaient aussi les armées. Depuis que, réunies contre Vindex, les légions eurent appris à se connaître et elles-mêmes et les Gaules, elles cherchaient une nouvelle guerre, de nouvelles dissensions. Ce n'était plus comme auparavant le nom d'alliés qu'elles donnaient aux Gaulois, mais celui d'ennemis et de vaincus. La partie de la Gaule qui touche au Rhin partageait cet esprit. Elle avait embrassé la même cause que l'armée, et c'est de là que partaient

Julio Vindice cæso
cum omnibus copiis,
exercitus ferox
præda gloriaque
malebat præmia
expeditionum feracium
quam stipendia,
ut cui
evenisset
sine labore ac periculo
victoria belli ditissimi.
Toleraverant diu
militiam
infructuosam et asperam
ingenio loci cælique
et severitate disciplinæ,
quam inexorabilem in pace
discordiæ civium
resolvunt,
corruptoribus paratis
utrinque
et perfidia impunita.
Viri, arma, equi
supererant ad usum
et ad decus.
Sed ante bellum
noverant tantum
suas centurias turmasque;
exercitus discernebantur
finibus provinciarum :
legiones contractæ tum
adversus Vindicem,
expertæ seque et Gallias,
quærere rursum
arma
novasque discordias;
nec vocabant
socios,
ut olim,
sed hostes et victos.
Nec pars Galliarum,
quæ accolit Rhenum,
deerat,
secuta easdem partes

Julius Vindex ayant été massacré
avec toutes ses troupes,
l'armée fière
de butin et de gloire
aimait-mieux les récompenses
d'expéditions fructueuses
que les soldes (la solde),
comme une armée à laquelle
était échue
sans fatigue et danger
la victoire d'une guerre très-riche.
Ils avaient supporté longtemps
un service
infructueux et rude
par la nature du lieu et du ciel
et par la sévérité de la discipline,
laquelle inexorable dans la paix
les discordes des citoyens
détendent,
des corrupteurs étant prêts
de l'un-et-l'autre-côté
et la perfidie étant impunie.
Hommes, armes, chevaux
étaient-en-abondance pour le besoin
et pour l'ornement.
Mais avant la guerre
ils connaissaient seulement
leurs centuries et leurs escadrons;
les armées étaient divisées
par les limites des provinces :
les légions ayant été réunies alors
contre Vindex, [les Gaules,
ayant éprouvé et elles-mêmes et
chercher de-nouveau
des armes (des guerres)
et de nouvelles discordes;
et ils n'appelaient plus les Gaulois
alliés,
comme autrefois,
mais ennemis et vaincus.
Ni la partie des Gaules,
qui habite-près du Rhin,
ne faisait-défaut, [mêe
ayant suivi le même parti que l'ar-

acerrima instigatrix adversum Galbianos; hoc enim nomen, fastidito Vindice, indiderant. Igitur Sequanis Aëduisque ac deinde, prout opulentia civitatibus inerat, infensi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus penatium hauserunt animo, super avaritiam et arrogantiam, præcipua validiorum vitia, contumacia Gallorum irritati, qui remissam sibi a Galba quartam tributorum partem et publice donatos in ignominiam exercitus, jactabant. Accessit callide vulgatum, temere creditum, decumari legiones et promptissimum quemque centurionum dimitti. Undique atroces nuntii, sinistra ex urbe fama; infensa Lugdunensis colonia et pertinaci pro Nerone fide¹ secunda rumoribus; sed plurima ad fingendum credendumque materies in ipsis castris, odio, metu, et, ubi vires suas respexerant, securitate.

maintenant les plus violentes instigations contre les Galbiens : tel est le nom que, par dédain pour Vindex, on avait donné au parti de ce chef. Animé contre les Séquanes, les Éduens et les autres cités, d'une haine qu'il mesurait à leur opulence, le soldat repaissait sa pensée de la prise des villes, de la désolation des campagnes, du pillage des maisons. À l'avarice et à l'arrogance, vices dominants de qui se sent le plus fort, se joignait, pour aigrir les esprits, l'insolence des Gaulois qui, en se vantant que Galba leur avait remis le quart des tributs et donné les récompenses publiques, prenaient plaisir à braver l'armée. Le mal s'accrut du bruit adroitement semé, légèrement accueilli, qu'on allait décimer les légions et congédier les centurions les plus braves. De toutes parts venaient des nouvelles menaçantes; la renommée n'apportait de Rome que de sinistres récits; la colonie lyonnaise était mécontente, et, dans son opiniâtre attachement à Néron, il n'était sorte de rumeurs dont elle ne fût la source. Mais le mensonge et la crédulité avaient dans les camps surtout un fonds inépuisable : la haine, la crainte, et, à côté de la crainte, la réflexion qui compte ses forces et se sent rassurée.

ac tum
instigatrix acerrima
adversus Galbianos;
indiderant enim
hoc nomen
Vindice fastidito.
Igitur infensi
Sequanis Aëduisque
ac deinde, prout opulentia
inerat civitatibus,
hauserunt animo
expugnationes urbium,
populationes agrorum,
raptus penatium,
irritati,
super avaritiam
et arrogantiam,
vitia præcipua validiorum,
contumacia Gallorum,
qui jactabant
in ignominiam exercitus
quartam partem tributorum
remissam sibi a Galba
et donatos
publice.
Accessit
callide vulgatum,
temere creditum,
legiones decumari
et quemque centurionum
promptissimum
dimitti.
Undique nuntii atroces,
fama sinistra ex urbe;
colonia Lugdunensis infensa
et fide pertinaci
pro Nerone
secunda rumoribus;
sed materies plurima
ad fingendum credendumque
in castris ipsis,
odio, metu,
et securitate,
ubi respexerant suas vires.

et alors
instigatrice très-acharnée
contre les Galbiens;
ils *leur* avaient donné en-effet
ce nom
Vindex ayant été dédaigné.
Donc hostiles
aux Séquanes et aux Éduens
et ensuite, selon-que l'opulence
était-dans les cités,
ils avaient saisi par l'esprit
des prises-d'assaut de villes,
des ravages de champs,
des pillages de pénates,
ayant été irrités,
outre *leur* avarice
et *leur* arrogance,
vices principaux des plus-forts,
par l'insolence des Gaulois,
qui publiaient
pour l'affront de l'armée
la quatrième partie des tributs
avoir été remise à eux par Galba
et *soi avoir été* gratifiés
officiellement.
A cela s'-ajouta un bruit
habilement répandu,
légèrement cru,
les légions être décimées
et chacun des centurions
très-résolu
être congédié. [bles,
De-toute-part des nouvelles terri-
bruit sinistre *venant* de Rome;
la colonie lyonnaise hostile
et d'une fidélité opiniâtre
pour Néron.
était féconde en rumeurs;
mais la matière la-plus-abondante
pour inventer et croire
était dans le camp même,
par-suite-de la haine, de la crainte,
et de la sécurité, [ces.
dès-qu'ils avaient regardé leurs for

LII. Sub ipsas superioris anni Kalendas Decembres Aulus Vitellius inferiorem Germaniam ingressus hiberna legionum cum cura adierat : redditi plerisque ordines, remissa ignominia, allevatæ notæ; plura ambitione, quædam judicio, in quibus sordes et avaritiam Fonteï Capitonis adimendis assignandisque militiæ ordinibus integre mutaverat. Nec consularis legati mensura, sed in majus omnia accipiebantur. Et ut Vitellius apud severos humilis, ita comitatem bonitatemque faventes vocabant, quod sine modo, sine judicio donaret sua, largiretur aliena; simul aviditate ei parendi¹, ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur. Multi in utroque exercitu sicut modesti quietique,

LII. Entré dans la Basse-Germanie vers les kalendes de décembre de l'année précédente, Vitellius avait visité avec soin les quartiers d'hiver des légions, rendant la plupart des grades enlevés, remettant les peines ignominieuses, adoucissant les notes trop sévères; souvent par politique, quelquefois par justice. C'est ainsi que, condamnant la sordide avarice avec laquelle Capiton donnait ou ôtait les emplois militaires, il en répara les injustices avec une impartiale équité. Et ces actes, qui étaient après tout ceux d'un lieutenant consulaire, l'armée en exagérait l'importance. Pour les hommes graves, Vitellius était rampant; la prévention le trouvait affable: elle appelait bonté généreuse la profusion sans mesure ni discernement avec laquelle il donnait son bien, prodiguait celui des autres. J'ajouterai que le désir ardent de lui obéir faisait ériger ses vices mêmes en vertus. S'il y avait dans l'une et l'autre armée beaucoup d'esprits sages et paisibles,

LII. Aulus Vitellius ingressus Germaniam inferiorem sub Kalendas ipsas Decembres anni superioris adierat cum cura hiberna legionum : ordines redditi plerisque, ignominia remissa, notæ allevatæ; plura ambitione, quædam judicio, in quibus mutaverat sordes et avaritiam Fonteï Capitonis ordinibus militiæ adimendis assignandisque integre. Nec omnia accipiebantur mensura legati consularis, sed omnia in majus. Et ut Vitellius humilis apud severos, ita faventes vocabant comitatem bonitatemque, quod donaret sua, largiretur aliena, sine modo, sine judicio; simul aviditate parendi ei, interpretabantur vitia ipsa pro virtutibus. Sicut multi in utroque exercitu modesti quietique,

LII. Aulus Vitellius entré dans la Germanie inférieure vers les calendes mêmes de décembre de l'année précédente avait visité avec soin les quartiers-d'hiver des légions : les grades furent rendus à la plupart, les peines-infamantes remises, les notes (peines-disciplinaires) allégées; il avait fait la plupart de ces choses par désir-de-plaire, quelques-unes par discernement, dans lesquelles il avait changé la ladrerie et l'avarice de Fonteï Capiton pour les grades de la milice étant ôtés ou assignés impartialement. Et tous ces actes n'étaient pas reçus selon la mesure d'un lieutenant consulaire, mais tous en plus-grand (tous exagérés). Et de-même-que Vitellius était bas aux-yeux des gens sévères, ainsi ceux qui le favorisaient appelaient douceur et bonté, qu'il donnât ses biens, prodiguât ceux d'autrui, sans mesure, sans discernement; en-même-temps par avidité d'obéir à lui, ils interprétaient ses vices mêmes en-guise de vertus. De-même-que-beaucoup étaient dans l'une-et-l'autre armée modérés et paisibles,

ita mali et strenui. Sed profusa cupidino et insigni temeritate legati legionum Alienus Cæcina et Fabius Valens; e quibus Valens infensus Galbæ, tanquam detectam a se Verginii cunctationem, oppressa Capitonis consilia ingratis tulisset, instigare Vitellium, ardorem militum ostentans : ipsum celebri ubique fama, nullam in Flacco Hordeonio moram; adfore Britanniam, secutura Germanorum auxilia; male fidās provincias, precarium seni imperium et brevi transiturum : panderet modo sinum et venienti Fortunæ occurreret. Merito dubitasse Verginium equestri familia, ignoto patre, imparem, si recepisset imperium, tutum, si recusasset : Vitellio tres patris consulatus, censuram, collegium Cæsaris¹ et imponere jam pridem imperatoris digna-

il n'y en avait pas moins de pervers et de remuants. Mais nulle ambition n'était plus effrénée, nulle audace plus entreprenante, que celle des commandants de légions Aliénus Cécina et Fabius Valens. Valens se trouvait mal récompensé d'avoir dénoncé les irrésolutions de Verginius, étouffé les complots de Capiton; et, pour se venger de Galba, il animait Vitellius en lui vantant l'ardeur des gens de guerre. Il lui montrait « sa renommée remplissant tout l'empire, Hordéonius incapable de lui opposer d'obstacle, la Bretagne et les auxiliaires de Germanie disposés à le seconder, la foi des provinces chancelante, la précaire autorité d'un vieillard toute prête à tomber de ses mains. Qu'avait-il à faire, sinon de tendre les bras à la fortune et d'aller au devant d'elle? Hésiter en un tel dessein convenait à Verginius, d'une famille de chevaliers, fils d'un père inconnu : l'empire accepté l'accablait; refusé, le laissait sans péril. Mais Vitellius! un père trois fois consul, censeur, collègue de César, avait depuis longtemps mis sur son front l'éclat du rang suprême, et lui avait ravi la sécurité de la

ita
mali et strenui.
Sed legati legionum
Alienus Cæcina
et Fabius Valens
cupidino profusa
et temeritate insigni;
e quibus Valens
infensus Galbæ,
tanquam
tulisset ingratis
cunctationem Verginii
detectam a se,
consilia Capitonis
oppressa,
instigare Vitellium,
ostentans ardorem militum :
ipsum fama
celebri ubique,
nullam moram
in Flacco Hordeonio;
Britanniam adfore,
auxilia Germanorum
secutura;
provincias male fidās,
imperium precarium
seni
et transiturum brevi;
panderet modo
sinum
et occurreret
Fortunæ venienti.
Verginium familia equestri,
patre ignoto,
imparem,
si recepisset imperium,
tutum, si recusasset,
dubitasse merito;
tres consulatus,
censuram patris.
collegium Cæsaris
et imponere jam pridem
Vitellio
dignationem imperatoris

de-même *beaucoup étaient*
mauvais et remuants.
Mais les lieutenants des légions
Aliénus Cécina,
et Fabius Valens
étaient d'une ambition effrénée
et d'une témérité insigne;
parmi lesquels Valens
hostile à Galba
comme-si [sance
il avait supporté sans-reconnais-
l'hésitation de Verginius
découverte par lui-même,
et les desseins de Capiton
étouffés,
exciter Vitellius, [dats :
en lui montrant l'ardeur des sol-
lui-même (Vitellius) d'une renom-
répandue partout, [mée
aucun obstacle
dans Flaccus Hordéonius;
la Bretagne devoir arriver,
les auxiliaires d'entre les Germains
devoir suivre;
les provinces mal fidèles,
l'empire *être* précaire
pour un vieillard
et devoir passer bientôt;
qu'il ouvrit seulement
le pli-de-sa-robe
et qu'il se-présentât
à la Fortune qui venait.
Verginius d'une famille équestre,
d'un père inconnu,
incapable,
s'il avait reçu l'empire,
en-sûreté, s'il l'avait refusé,
avoir hésité avec-raison;
les trois consulats,
la censure de son père,
et son titre-de-collègue de César
et imposer depuis long-temps
à Vitellius
la dignité d'un empereur

tionem et auferre privati securitatem. Quatiebatur his segne ingenium, ut concupisceret magis quam ut speraret.

LIII. At in superiore Germania Cæcina, decorus juvena, corpore ingens, animi immodicus, scito sermone, erecto incessu, studia militum illexerat. Hunc juvenem Galba, quæstorem in Bætica, impigre in partes suas transgressum legioni præposuit; mox compertum publicam pecuniam avertisse ut peculatore flagitari jussit. Cæcina ægre passus miscere cuncta et privata vulnera rei publicæ malis operire statuit. Nec deerant in exercitu semina discordiæ, quod et bello adversus Vindicem universus adfuerat, nec nisi occiso Nerone translatus in Galbam atque in eo ipso sacramento vexillis inferioris Germaniæ præventus erat. Et Treveri ac Lingones, quasque alias civitates atrocibus

condition privée. » Ces paroles étaient comme autant de secousses données à cette âme indolente, qui désirait cependant plus qu'elle n'espérait.

LIII. Dans la Haute-Germanie, Cécina, brillant de jeunesse, d'une taille imposante, d'une ambition sans mesure, avait par la séduction de ses discours et la noblesse de sa démarche gagné le cœur des soldats. Questeur en Bétique, il accourut des premiers sous les drapeaux de Galba, qui le mit à la tête d'une légion. Bientôt instruit qu'il avait détourné des deniers publics, ce prince ordonna qu'il fût traduit en justice. Cécina, plutôt que de le souffrir, résolut de tout bouleverser, et de cacher ses blessures privées sous les maux de l'État. L'armée renfermait déjà des semences de discorde. Elle avait marché tout entière contre Vindex, et n'était passée qu'après la mort de Néron sous l'obéissance de Galba. Encore avait-elle été devancée au serment par les détachements de la Basse-Germanie. De plus les Trévires, les Lingons et les autres peuples que Galba avait frappés d'édits menaçants ou

et auferre securitatem privati.

Ingenium segne quatiebatur his, ut concupisceret magis quam ut speraret.

LIII. At in Germania superiore Cæcina, decorus juvena, ingens corpore, immodicus animi, illixerat studia militum sermone scito, incessu erecto. Galba præposuit legioni hunc juvenem, quæstorem in Bætica, transgressum impigre in suas partes; mox jussit compertum avertisse pecuniam publicam flagitari ut peculatore. Cæcina passus ægre statuit miscere cuncta et operire vulnera privata malis rei publicæ. Nec semina discordiæ deerant in exercitu, quod et adfuerat universus bello adversus Vindicem, nec translatus in Galbam nisi Nerone occiso, atque erat præventus in sacramento eo ipso vexillis Germaniæ inferioris. Et Treveri ac Lingones, quasque alias civitates Galba perculerat edictis atrocibus

et lui enlever la sécurité d'un particulier.

Ce caractère indolent était secoué par ces propos, de-telle-sorte-qu'il convoitait plus qu'il n'espérait.

LIII. Mais dans la Germanie supérieure Cécina, beau de jeunesse, grand de corps, [bition), immodéré d'esprit (dans son an- avait gagné les penchants des soldats par un langage habile, une démarche élevée (noble). Galba préposa à une légion, celui-ci jeune encore, questeur dans la Bétique, ayant passé promptement dans son parti; puis il ordonna lui convaincu d'avoir détourné de l'argent public être cité en justice comme concussionnaire. [peine Cécina ayant souffert cela avec-résolus de bouleverser tout et de couvrir ses blessures privées par les maux de la chose publique. Ni les semences de discorde ne manquaient dans l'armée, parce-que et elle avait assisté-tout-entière à la guerre contre Vindex, et-n'avait pas passé à Galba sinon Néron tué, et avait été prévenue dans le serment même par des détachements de la Germanie inférieure. Et les Trévires et les Lingons, et les cités lesquelles autres cités Galba avait frappées par des édits cruels

edictis aut damno finium Galba perculerat, hibernis legionum propius miscentur : unde seditiosa colloquia et inter paganos corruptior miles et in Verginium favor cuicumque alii profuturus.

LIV. Miserat civitas Lingonum vetere instituto dona legionibus, dextras¹, hospitii insigne. Legati eorum in squalorem mœstitiamque compositi per principia, per contubernia, modo suas injurias, modo vicinarum civitatum præmia, et, ubi pronis militum auribus accipiebantur, ipsius exercitus pericula et contumelias conquerentes accendebant animos. Nec procul seditione aberant, cum Hordeonius Flaccus abire legatos, utque occultior digressus esset, nocte castris excedere jubet. Inde atrox rumor, affirmantibus plerisque interfectos, ac, ni sibi ipsi consulerent, fore ut acerrimi militum et præsentia conquesti per tenebras et

d'une diminution de territoire, voisins de cette armée, se mêlaient chaque jour à ses quartiers d'hiver. De là des entretiens séditieux, et l'esprit du soldat gâté par le commerce des habitants, et la popularité de Verginius prête à passer à qui voudrait en profiter.

LIV. La cité des Lingons, d'après un ancien usage, avait envoyé en présent aux légions deux mains entrelacées, symbole d'hospitalité. Ses députés, couverts de deuil et avec une contenance abattue, parcouraient la place d'armes, allaient de tentes en tentes, se plaignant tour à tour de leurs propres disgrâces et du bonheur des cités voisines ; puis, voyant le soldat prêter l'oreille, ils en venaient aux périls et aux humiliations de l'armée elle-même, et enflammaient ainsi les esprits. Déjà tout annonçait une sédition prochaine, lorsque Hordéonius Flaccus ordonna aux députés de retourner chez eux ; et, afin de cacher leur départ, il les fit sortir du camp pendant la nuit. De là d'affreux soupçons : on assura qu'ils avaient été massacrés, et que, si on n'y prenait garde, les plus braves soldats, tous ceux qui s'étaient permis quelques plaintes, seraient égorgés dans les ténèbres, à l'insu de leur

aut damno finium, miscentur propius hibernis legionum : unde colloquia seditiosa et miles corruptior inter paganos et favor in Verginium profuturus alii cuicumque.

LIV. Civitas Lingonum miserat vetere instituto dona legionibus dextras, insigne hospitii. Legati eorum compositi in squalorem mœstitiamque conquerentes per principia, per contubernia, modo suas injurias, modo præmia civitatum vicinarum, et, ubi accipiebantur auribus pronis militum, pericula et contumelias exercitus ipsius, accendebant animos. Nec aberant procul seditione, cum Hordéonius Flaccus jubet legatos abire, utque digressus esset occultior, excedere castris nocte. Inde rumor atrox, plerisque affirmantibus interfectos, ac, ni consulerent ipsi sibi, fore ut acerrimi militum et conquesti præsentia occiderentur per tenebras

ou d'une porte de territoire, se mêlent de plus près aux quartiers-d'hiver des légions : d'où des entretiens séditieux et le soldat plus corrompu au milieu des gens-du-pays et la faveur pour Verginius devant profiter à un autre quelconque.

LIV. La cité des Lingons avait envoyé selon une ancienne coutume comme dons aux légions des mains, symbole d'hospitalité. Les députés d'eux arrangés en extérieur-négligé et en tristesse [place-d'armes, se-plaignant en allant dans la dans les tentes, [tre eux), tantôt de leurs torts (des torts con-tantôt des récompenses des (accordées aux) villes voisines, et, quand ils étaient accueillis par les oreilles penchées (complai-des soldats, [santes) des périls et des affronts de l'armée elle-même, enflammaient les esprits. Ni ils n'étaient-éloignés loin de la sédition, lorsque Hordéonius Flaccus ordonne les députés s'en-aller, et pour que le départ fût plus secret, sortir du camp la nuit. De-là une rumeur affreuse, la plupart assurant les députés avoir été tués, et, s'ils ne veillaient eux-mêmes pour eux-mêmes, [soldats devoir arriver que les plus vifs des et s'étant plaints des choses présentes [bres seraient tués à-la-faveur des téné-

inscitiam ceterorum occiderentur. Obstringuntur inter se tacito fœdere legiones, adsciscitur auxiliorum miles, primo suspectus tanquam circumdatis cohortibus alisque impetus in legiones pararetur, mox eadem acrius volvens, faciliore inter malos consensu ad bellum quam in pace ad concordiam.

LV. Inferioris tamen Germaniæ legiones sollemni¹ kalendarum Januariarum sacramento pro Galba adactæ, multa cunctatione et raris primorum ordinum vocibus, ceteri silentio proximi cujusque audaciam expectantes, insita mortalibus natura, propere sequi quæ piget inchoare. Sed ipsis legionibus inerat diversitas animorum : primani quintanique turbidi adeo, ut quidam saxa in Galbæ imagines jecerint; quinta decima ac sexta decima legiones nihil ultra fremitum et minas ausæ initium erumpendi circumspectabant. At in superiore exercitu² quarta et duoetvicesima

camarades. Les légions se donnent secrètement leur foi. La ligue formée, on y reçoit les auxiliaires, qui, suspects d'abord, comme pouvant servir à écraser les légions ainsi enveloppées d'escadrons et de cohortes, furent bientôt les plus ardents à conspirer avec elles : tant l'accord des méchants pour la guerre est plus facile que leur union dans la paix !

LV. Cependant les légions de la Basse-Germanie prêtèrent à Galba le serment accoutumé des kalendes de janvier. Ce ne fut pas sans hésiter beaucoup, et des premiers rangs seulement partirent quelques acclamations isolées. Dans tous les autres, chacun attendait en silence qu'un plus hardi que soi commençât la révolte : car telle est la nature de l'homme : on se hâte de suivre un exemple que l'on n'oserait donner. Du reste, l'animosité n'était pas la même dans toutes les légions. La première et la cinquième étaient si agitées qu'on y lança des pierres contre les images de Galba. La quinzième et la seizième, sans rien hasarder que des menaces, regardaient autour d'elles si quelqu'un éclaterait. Le signal partit de l'armée du Haut-Rhin. Le jour même des kalendes de janvier, la quatrième et la vingt-deuxième légion, can-

et inscitiam ceterorum. Legiones obstringuntur inter se fœdere tacito, miles auxiliorum adsciscitur, primo suspectus, tanquam cohortibus alisque circumdatis impetus pararetur in legiones, mox volvens eadem acrius, consensu inter malos faciliore ad bellum, quam in pace ad concordiam.

LV. Legiones tamen Germaniæ inferioris adactæ sacramento sollemni kalendarum Januariarum, multa cunctatione et raris vocibus primorum ordinum, ceteri expectantes silentio audaciam cujusque proximi, natura insita mortalibus, sequi propere quæ piget inchoare. Sed diversitas animorum inerat legionibus ipsis : primani quintanique adeo turbidi, ut quidam jecerint saxa in imagines Galbæ; legiones quinta decima ac sexta decima ausæ nihil ultra fremitum et minas circumspectabant initium erumpendi. At in exercitu superiore legiones quarta et duoetvicesima

et de (à) l'insu de tous-les-autres. Les légions sont liées entre elles par un pacte tacite, le soldats des auxiliaires, est appelé-comme complice, d'abord suspect, [drons comme-si des cohortes et des escadrons] étant placés-autour une attaque était préparée contre les légions, puis roulant les mêmes projets plus-vivement, l'accord entre les méchants étant plus-facile pour la guerre, que dans la paix pour la concorde.

LV. Les légions cependant de la Germanie inférieure furent par le serment annuel [obligées] des kalendes de-janvier, avec beaucoup d'hésitation et de rares acclamations des premiers rangs, les autres attendant en silence la hardiesse de celui plus proche, cette disposition-naturelle étant innée aux mortels, de suivre promptement [cer. les choses qu'on a-peine à commen- Mais la diversité des sentiments était-dans les légions elles-mêmes : les soldats-de-la-première et de-la-cinquième-légion tellement agités, [pierres que quelques - uns jetèrent des contre les images de Galba; les légions quinzième et seizième n'ayant osé rien au-delà du murmure et des menaces attendaient [clater. le commencement (le signal) d'é- Mais dans l'armée supérieure les légions quatrième et vingt-deuxième

legiones, iisdem hibernis¹ tendentes, ipso kalendarum Januariarum die dirumpunt imagines Galbæ, quarta legio promptius, duoetvicesima cunctanter, mox consensu. Ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, senatus populi que Romani oblitterata jam nomina sacramento advocabant, nullo legatorum tribunorumve pro Galba nitente, quibusdam, ut in tumultu, notabilius turbantibus. Non tamen quisquam in modum contionis aut suggestu locutus; neque enim erat adhuc cui imputaretur.

LVI. Spectator flagitii Hordeonius Flaccus consularis legatus aderat, non compescere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos ausus, sed segnis, pavidus et socordia innocens. Quattuor centuriones duoetvicesimæ legionis, Nonius Receptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Repentinus, cum protegerent Galbæ

tonnées dans le même lieu, brisèrent les images du prince. La quatrième était la plus décidée; la vingt-deuxième suivit en hésitant; bientôt leur ardeur fut égale. Et, afin qu'on ne pût pas dire qu'ils dépouillaient le respect dû à l'autorité suprême, ils invoquèrent dans leur serment les noms depuis longtemps oubliés du sénat et du peuple romain. Pas un des lieutenants ni des tribuns ne fit un effort en faveur de Galba. On en vit même dans ce tumulte se signaler par leur turbulence. Personne ne harangua cependant, ou ne monta sur une tribune: on n'avait point encore auprès de qui s'en vanter.

LVI. Spectateur de ce honteux attentat, le proconsul Hordéonius Flaccus regardait faire, n'osant ni réprimer les séditieux, ni retenir les indécis, ni encourager les bons; mais lâche, tremblant, et d'une incapacité qui l'absout de trahison. Quatre centurions de la vingt-deuxième légion, Nonius Réceptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Répentinus, défendaient les images

tendentes
iisdem hibernis,
die ipso
kalendarum Januariarum
dirumpunt imagines Galbæ,
quarta legio promptius,
duoetvicesima cunctanter,
mox consensu.
Ac ne viderentur
exuere reverentiam imperii,
advocabant sacramento
nomina jam oblitterata
senatus populi que Romani,
nullo legatorum
tribunorumve
nitente pro Galba,
quibusdam,
ut in tumultu,
turbantibus
notabilius.
Non tamen quisquam
locutus
in modum contionis
aut suggestu;
neque enim erat adhuc
cui imputaretur.

LVI. Hordéonius Flaccus
legatus consularis
aderat
spectator flagitii,
non ausus compescere
ruentes,
non retinere dubios,
non cohortari bonos,
sed segnis, pavidus
et innocens socordia.
Quattuor centuriones
duoetvicesimæ legionis
Nonius Receptus,
Donatius Valens,
Romilius Marcellus,
Calpurnius Repentinus,
cum protegerent
imagines Galbæ,

campant
dans les mêmes quartiers-d'hiver,
le jour même
des calendes de-janvier
brisent les images de Galba, [ment,
la quatrième légion plus-résolù-
la vingt-deuxième avec-hésitation,
puis toutes deux avec accord.
Et de peur-qu'elles ne parussent
dépouiller le respect de l'autorité,
elles invoquaient par serment
les noms déjà oubliés
des sénateurs et du peuple romain,
aucun des lieutenants
ou des tribuns
ne s'efforçant pour Galba,
quelques-uns,
comme il arrive dans le tumulte,
excitant-le-trouble
plus-notablement.
Ni cependant quelqu'un
ne parla
en manière de harangue
ou sur le tribunal;
ni en-effet il n'y avait encore
à qui cela fût-mis-en-compte.

LVI. Hordéonius Flaccus
lieutenant consulaire
était-présent
spectateur du scandale,
n'ayant pas osé réprimer
ceux qui se-précipitaient,
ni retenir les indécis
ni encourager les bons,
mais lâche, tremblant
et innocent par stupidité.
Quatre centurions
de la vingt-deuxième légion,
Nonius Réceptus,
Donatius Valens,
Romilius Marcellus,
Calpurnius Répentinus,
comme ils défendaient
les images de Galba,

imagines, impetu militum abrepti vincitque. Nec cuiquam ultra fides aut memoria prioris sacramenti, sed quod in seditionibus accidit, unde plures erant, omnes fuere.

Nocte, quæ kalendas Januarias secuta est, in coloniam Agrippinensem¹ aquilifer quartæ legionis epulanti Vitellio nuntiat, quartam et duoetvicesimam legiones projectis Galbæ imaginibus in senatus ac populi Romani verba jurasse. Id sacramentum inane visum; occupari nutantem fortunam et offerri principem placuit. Missi a Vitellio ad legiones legatosque, qui descivisse a Galba superiorem exercitum nuntiarent; proinde aut bellandum adversus imperatorem : et minore discrimine sumi principem quam quæri.

LVII. Proxima² legionis primæ hiberna erant et promp-

de Galba; les soldats les entraînent avec violence et les chargent de fers. Dès lors pas un qui restât fidèle, ou se souvint de son premier serment. Il arriva ce qui arrive dans les séditions : tout se rangea du côté où était le grand nombre. La nuit d'après les kalendes de janvier, le porte-aigle de la quatrième légion se rend à Cologne, trouve Vitellius à table et lui annonce que la quatrième et la vingt-deuxième ont foulé aux pieds les images de Galba et juré obéissance au sénat et au peuple romain. Ce serment parut sans conséquence : on jugea qu'il fallait prévenir la fortune irrésolue et offrir un chef à l'empire. Vitellius fait savoir à ses légions et à ses lieutenants « que l'armée du Haut-Rhin vient d'abandonner Galba ; qu'il faut donc ou la combattre comme rebelle, ou, si l'on préfère la concorde et la paix, se hâter de faire un prince : or le péril est moindre à se donner un empereur qu'à le chercher. »

LVII. Les quartiers de la première légion étaient les plus voi-

abrepti impetu
militum
vinctique.

Nec fides aut memoria
prioris sacramenti
ultra cuiquam,
sed quod accidit
in seditionibus,
omnes fuere
unde plures erant.

Nocte, quæ secuta est
kalendas Januarias,
aquilifer quartæ legionis
nuntiat
in coloniam Agrippinensem
Vitellio epulanti,
legiones quartam
et duoetvicesimam,
imaginibus Galbæ projectis,
jurasse in verba
senatus ac populi Romani.
Id sacramentum
visum inane;
placuit
fortunam nutantem
occupari
et principem offerri.
Missi
a Vitellio
ad legiones legatosque,
qui nuntiarent
exercitum superiorem
descivisse a Galba;
proinde aut bellandum
adversus desciscentes,
aut, si concordia et pax
placeat,
imperatorem faciendum :
et principem sumi
discrimine minore
quam quæri.

LVII. Hiberna
primæ legionis
erant proxima

furent entraînés par l'impétuosité
des soldats
et enchaînés.

Ni la foi ou le souvenir
du premier serment [soit,
ne fut au-delà (plus) à qui-que-ce-
mais ce qui arrive
dans les séditions,
tous furent (passèrent) [étaient.
du-côté-où les plus nombreux

La nuit qui suivit
les kalendes de-janvier [gion,
le porte-aigle de la quatrième lé-
va-annoncer
dans la colonie d'Agrippine
à Vitellius soupant,
les légions quatrième
et vingt-deuxième, [tées,
les images de Galba ayant été je-
avoir juré sur les paroles (au nom)
du sénat et du peuple romain.

Ce serment
parut vain ;
il plut (on fut d'avis)
la fortune chancelante
être prévenue
et un prince être proposé.
Des messagers furent envoyés
par Vitellius
aux légions et aux lieutenants,
qui annonçassent
l'armée supérieure
s'être séparée de Galba ;
ainsi-donc ou être à combattre
contre ceux qui se-séparaient,
ou, si la concorde et la paix
plaisait (plaisaient),
un empereur être à faire :
et un prince être pris (accepté)
avec un péril moindre
qu'être cherché.

LVII. Les quartiers-d'hiver
de la première légion
étaient les plus voisins

tissimus o legalis Fabius Valens. Is die proximo¹ coloniam Agrippinensem cum equitibus legionis auxiliariorumque ingressus imperatorem Vitellium consalutavit. Secutæ ingenti certamine ejusdem provinciæ legiones ; et superior exercitus, speciosis senatus populique Romani nominibus relictis, tertio nonas Januarias Vitellio accessit : scires illum priore biduo non penes rem publicam fuisse. Ardorem exercituum Agrippinenses, Treveri, Lingones æquabant, auxilia, equos, arma, pecuniam offerentes, ut quisque corpore, opibus, ingenio validus. Nec principes modo coloniarum aut castrorum, quibus præsentia ex affluentibus et parta victoria magnæ spes, sed manipuli quoque et gregarius miles viatica sua et balteos phalerasque², insignia armorum argento decora, loco pecuniæ tradebant, instinctu et impetu et avaritia.

sins, et parmi les lieutenants, Fabius Valens était le plus ardent. Dès le lendemain il entra dans Cologne avec la cavalerie de la légion et celle des auxiliaires, et salua Vitellius empereur. Le reste de l'armée suivit avec une merveilleuse émulation, et celle du Haut-Rhin, laissant là ces noms spécieux de sénat et de peuple romain, se donna le trois janvier à Vitellius ; c'est assez dire que pendant les deux jours précédents elle n'était pas à la république. Les Agrippiniens, les Trévires, les Lingons, rivalisaient d'ardeur avec les gens de guerre, offrant troupes, chevaux, armes et argent. C'était à qui payerait de sa personne, de sa fortune, de ses talents ; et ce zèle ne se bornait pas aux principaux des colonies ou de l'armée qui, déjà dans l'abondance, espéraient encore de la victoire un plus riche avenir. Les manipules même et les simples soldats donnaient à défaut d'argent leurs provisions de route, leurs baudriers, leurs décorations et les métaux précieux qui garnissaient leurs armes, prodigues par entraînement, par passion, par intérêt.

et promptissimus o legalis Fabius Valens.

Is die proximo ingressus coloniam Agrippinensem cum equitibus legionis auxiliariorumque consalutavit Vitellium imperatorem.

Legiones ejusdem provinciæ secutæ ingenti certamine ; et exercitus superior, nominibus speciosis senatus populique Romani relictis, accessit Vitellio tertio Nonas Januarias : scires

illum non fuisse penes rem publicam biduo priore.

Agrippinenses, Treveri, Lingones æquabant ardorem exercituum, offerentes auxilia, equos, arma, pecuniam, ut quisque validus, corpore, opibus, ingenio.

Nec modo principes coloniarum aut castrorum, quibus præsentia ex affluentibus, et

magnæ spes victoria parta, sed manipuli quoque et gregarius miles tradebant loco pecuniæ sua viatica et balteos phalerasque, insignia armorum decora argento, instinctu et impetu et avaritia.

et le plus résolu des lieutenants Fabius Valens.

Celui-ci le jour suivant étant entré dans la colonie d'Agrippine avec les cavaliers de la légion et des auxiliaires salua-avec eux Vitellius empereur.

Les légions de la même province suivirent avec une grande émulation et l'armée supérieure, (tion ; les noms spécieux du sénat et du peuple romain étant laissés,

se-rangea-du-côté de Vitellius le troisième jour des nones de-tu aurais su par là [janvier : elle n'avoir pas été au-pouvoir de la république l'espace-de-deux-jours précédent. les Agrippiniens, les Trévires, les Lingons égalaient l'ardeur des armées, offrant troupes-auxiliaires chevaux, armes, argent, selon-que chacun était fort par le corps, les ressources, l'ingéniosité.

Et-non seulement les principaux des colonies ou du camp, auxquels les biens présents (ment,) étaient d'abondance (surabondamment et auxquels étaient de grandes espérances [acquise, la victoire étant (si la victoire était) mais les manipules même et le simple soldat livraient au-lieu-d'argent leurs provisions-de-route et leurs baudriers et leurs phalères, les ornements de leurs armes embellis par l'argent, par entraînement et élan et par cupidité (calcul d'intérêt).

LVIII. Igitur laudata militum alacritate Vitellius ministeria principatus per liberos agi solita in equites Romanos disponit, vacationes centurionibus ex fisco¹ numerat, sævitiam militum plerosque ad pœnam exposcentium sæpius approbat, raro² simulatione vinculorum frustratur. Pompeius Propinquus procurator Belgicæ statim interfectus; Julium Burdonem Germanicæ classis præfectum astu subtrahit. Exarserat in eum iracundia exercitus, tanquam crimen ac mox insidias Fonteio Capitonis struxisset. Grata erat memoria Capitonis, et apud sævientes occidere palam, ignoscere non nisi fallendo licebat : ita in custodia habitus et post victoriam demum, sedatis jam militum odiis, dimissus est. Interim ut piaculum objicitur centurio Crispinus. Sanguine Capitonis se cruentaverat eoque et postulantis manifestior et punienti vilior fuit.

LVIII. Vitellius, après avoir loué l'empressement des troupes, distribue à des chevaliers romains les charges du palais, jusqu'à confiées à des affranchis. Il paye aux centurions, avec l'argent du fisc, le prix des congés. La fureur du soldat voulait des victimes : il lui en abandonna plusieurs ; il lui en déroba à peine quelques-unes, sous prétexte de les mettre en prison. Pompéius Propinquus, procureur de Belgique, fut un de ceux qu'il laissa tuer sur-le-champ. Il sauva par ruse Julius Burdon, commandant de la flotte romaine en Germanie. Ce chef était en butte à la colère de l'armée, qui l'accusait d'avoir supposé des crimes, puis dressé des embûches à Fontéius Capiton. La mémoire de Capiton était chérie ; et avec ces furieux, si l'on pouvait tuer ouvertement, il fallait se cacher pour faire grâce. Burdon fut gardé en prison : et après la victoire, quand les haines furent calmées, on le relâcha. En attendant on livra pour victime expiatoire le centurion Crispinus, qui avait trempé ses mains dans le sang de Capiton, et qui par là était mieux désigné à la vengeance et coûta moins à sacrifier.

LVIII. Igitur Vitellius alacritate militum laudata disponit in equites Romanos ministeria principatus solita agi per liberos, numerat centurionibus ex fisco vacationes, approbat sæpius frustratur raro simulatione vinculorum, sævitiam militum exposcentium plerosque ad pœnam. Pompeius Propinquus procurator Belgicæ interfectus statim ; subtrahit astu Julium Burdonem. præfectum classis Germanicæ. Iracundia exercitus exarserat in eum, tanquam struxisset crimen ac mox insidias Fonteio Capitonis. Memoria Capitonis erat grata, et licebat occidere palam apud sævientes, non ignoscere nisi fallendo : ita habitus est in custodia, et dimissus demum post victoriam, odiis militum sedatis jam. Interim centurio Crispinus objicitur ut piaculum. Se cruentaverat sanguine Capitonis, eoque fuit et manifestior postulantis et vilior punienti.

LVIII. Donc Vitellius l'ardeur des soldats ayant été louée distribue entre chevaliers romains les offices du principat ayant-coutume d'être exercés par des affranchis, il paie aux centurions sur le fisc les congés, approuve plus (le plus) souvent frustre rarement [prisonnement] par une feinte de chaînes (d'em-la cruauté des soldats réclamant de nombreuses victimes pour le châtiment. Pompéius Propinquus procureur de la Belgique fut tué sur-le-champ ; il déroba par ruse à leur fureur Julius Burdon, préfet de la flotte germanique. La colère de l'armée s'était allumée contre lui, [sation comme-s'il avait dressé une accusation et ensuite un piège à Fontéius Capiton. La mémoire de Capiton était agréable, [ment et il était-permis de tuer ouvertement auprès de (avec) eux étant-furieux, non de pardonner sinon en les trompant : ainsi il fut tenu en prison et relâché seulement après la victoire, les haines des soldats étant calmées alors. Cependant le centurion Crispinus est offert comme victime-expiatoire. Il s'était ensanglanté du sang de Capiton, et par là il était et plus en-vue pour ceux demandant vengeance et de-moins-de-prix pour celui qui punissait.

LIX. Julius deinde Civilis periculo exemptus, præpotens inter Batavos, ne supplicio ejus ferox gens alienaretur. Et erant in civitate Lingonum octo Batavorum cohortes, quartæ decimæ legionis auxilia, tum discordia temporum a legione digressæ, prout inclinassent, grande momentum sociæ aut adversæ. Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium centuriones, de quibus supra rettulimus, occidi jussit, damnatos fidei crimine, gravissimo inter desciscentes. Accessere partibus Valerius Asiaticus, Belgicæ provinciæ legatus, quem mox Vitellius generum adscivit, et Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ rector, cum Italica legione et ala Tauriana¹ Lugduni tendentibus. Nec in Ræticiis copiis mora quo minus statim adjungerentur : ne in Britannia quidem dubitatum.

LX. Præerat Trebellius Maximus per avaritiam ac sordes

LIX. Julius Civilis fut sauvé du même péril. Cet homme était puissant parmi les Bataves, et l'on craignit que sa mort n'aliénât une nation si fière. Or, il y avait au pays des Lingons huit cohortes de ce peuple, formant les auxiliaires de la quatorzième légion, dont elles étaient séparées par le désordre des temps ; et elles ne pouvaient manquer, amies ou ennemies, de mettre un grand poids dans la balance. Les centurions Nonius, Donatius, Romilius, Calpurnius, dont j'ai parlé plus haut, furent mis à mort, comme coupables de fidélité, le plus grand des crimes aux yeux de la rébellion. Le parti se grossit de Valérius Asiaticus, lieutenant de la province belgique, dont Vitellius fit bientôt son gendre, et de Junius Blæsus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, qui livra la légion italique et la cavalerie de Turin, en cantonnement à Lyon. Les troupes de Rhétie ne tardèrent pas un instant à suivre cet exemple, et même en Bretagne personne n'hésita.

LX. Cette province avait pour chef Trébellius Maximus, méprisé

LIX. Deinde Julius Civilis exemptus periculo, præpotens inter Batavos, ne gens ferox alienaretur supplicio ejus. Et octo cohortes Batavorum, auxilia quartæ decimæ legionis, erant in civitate Lingonum, tum digressæ a legione discordia temporum, grande momentum sociæ aut adversæ, prout inclinassent. Jussit centuriones, Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium, de quibus rettulimus supra, occidi, damnatos crimine fidei, gravissimo inter desciscentes. Partibus accessero Valerius Asiaticus, legatus provinciæ Belgicæ, quem Vitellius adscivit mox generum, et Junius Blæsus, rector Galliæ Lugdunensis, cum legione Italica et ala Tauriana, tendentibus Lugduni. Nec mora in copiis Ræticiis quo minus adjungerentur statim : ne in Britannia quidem dubitatum.

LX. Trebellius Maximus præerat contemptus in visusque exercitui per avaritiam ac sordes,

LIX. Ensuite Julius Civilis fut arraché au péril, étant très-puissant chez les Bataves, de-peur-que cette nation belline fût indisposée [queuse par le supplice de lui. Et huit cohortes de Bataves, auxiliaires de la quatorzième légion, étaient dans l'état des Lingons, alors séparées de la légion par le désordre des temps, grand poids alliées ou contraires, selon-qu'elles auraient incliné. Il ordonna les centurions Nonius, Donatius, Romilius, Calpurnius, [haut, desquels nous avons parlé plus-être tués, [délité, condamnés pour accusation de si-la plus grave parmi ceux qui se-révoltent. Au parti s'ajoutèrent Valérius Asiaticus, lieutenant de la province belgique, lequel Vitellius s'adjoignit bientôt comme gendre, et Junius Blæsus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, avec la légion italique et l'aile (la cavalerie) de-Turin, campés à Lyon. Ni retard ne fut dans les troupes rhétiques qu'elles ne se joignissent immédiatement : pas même en Bretagne il ne fut hésité.

LX. Trébellius Maximus y commandait méprisé et haï de l'armée pour son avarice et sa laderie,

contemptus exercitui inuisusque. Accendebat odium ejus Roscius Cælius legatus vicesimæ legionis, olim discors, sed occasione civilium armorum atrocius proruperat. Trebellius seditionem et confusum ordinem disciplinæ Cælio, spoliatas et inopes legiones Cælius Trebellio objectabat, cum interim fœdis legatorum certaminibus modestia exercitus corrupta eoque discordiæ ventum, ut auxiliarium quoque militum conviciis proturbatus et, aggregantibus se Cælio cohortibus alisque, desertus Trebellius ad Vitellium perfugerit. Quies provinciæ, quanquam remoto consulari, mansit : rexere legati legionum, pares jure, Cælius audendo potentior.

LXI. Adjuncto Britannico exercitu, ingens viribus opibusque Vitellius duos duces, duo itinera bello destinavit : Fabius Valens allicere, vel, si abnuerent, vastare Gallias et Cottianis Alpibus¹ Italiam irrumperé, Cæcina propiore

et haï de l'armée pour sa sordide avarice; et cette haine, Roscius Célius, commandant de la vingtième légion, l'enflammait de plus en plus. Dès longtemps ennemi du général, Célius avait profité des guerres civiles pour éclater avec plus de violence. Trébellius lui reprochait un esprit séditionnel et le camp livré à la confusion; et à son tour il reprochait à Trébellius la misère des légions dépouillées par ses rapines. Au milieu de ces honteuses querelles des chefs, la subordination périt dans l'armée; et le désordre fut tel que Trébellius, poursuivi par d'insolentes clameurs, même par les auxiliaires, abandonné des cohortes et de la cavalerie qui se rangèrent autour de son rival, se réfugia auprès de Vitellius. La province resta paisible, malgré l'éloignement du chef consulaire. Les lieutenants des légions gouvernaient avec des droits égaux et une puissance inégale : celle de Célius s'augmentait de son audace.

LXI. Accru de l'armée de Bretagne, muni de forces redoutables et d'immenses ressources, Vitellius désigna deux chefs de guerre et deux routes à tenir. Valens eut ordre de gagner les Gaules au parti, ou, si elles résistaient, de les ravager, et de pénétrer en Italie par les Alpes Cottiennes. Cécina prenant le chemin le plus

Roscius Cælius
legatus vicesimæ legionis
accendebat
odium ejus,
discors olim,
sed proruperat atrocius
occasione
armorum civilium.
Trebellius objectabat Cælio
seditionem
et ordinem disciplinæ confusum,
Cælius Trebellio
legiones spoliatas et inopes,
cum interim
modestia exercitus
corrupta certaminibus fœdis
legatorum,
ventumque eo discordiæ
ut Trebellius
proturbatus conviciis
quoque militum auxiliarium,
et desertus,
cohortibus alisque
se aggregantibus Cælio,
perfugerit ad Vitellium.
Quies provinciæ mansit,
quanquam consulari remoto :
legati legionum
rexere,
pares jure,
Cælius potentior audendo.

LXI. Exercitu Britannico
adjuncto,
Vitellius
ingens viribus opibusque
destinavit bello
duos duces, duo itinera :
Fabius Valens jussus
allicere Gallias,
vel, si abnuerent, vastare,
et irrumperé Italiam
Alpibus Cottianis,
Cæcina degredi
transitu propiore,

Roscius Célius
lieutenant de la vingtième légion
enflammait
la haine de (contre) lui,
en-désaccord depuis-longtemps,
mais il avait éclaté plus violem-
par l'occasion [ment
des armes (guerres) civiles.
Trébellius reprochait à Célius
sa sédition (son esprit séditionnel)
et l'ordre du service troublé,
Célius reprochait à Trébellius
les légions dépouillées et pauvres,
alors-que pendant-ce-temps
la subordination de l'armée [ses
était gâtée par les rivalités honteu-
des lieutenants
et on en vint à-ce-point de discorde
que Trébellius
chassé par les insultes
même des soldats auxiliaires,
et abandonné,
les cohortes et les escadrons
se joignant à Célius,
s'-enfuit vers Vitellius. [sista,
La tranquillité de la province sub-
quoique le consulaire étant éloigné :
les lieutenants des légions
la gouvernèrent,
égaux en droit,
Célius plus puissant par l'audace.

LXI. L'armée britannique
s'étant jointe à lui,
Vitellius
grand en forces et en ressources
désigna pour la guerre
deux chefs, deux routes :
Fabius Valens reçut-l'ordre
d'attirer les Gaules, [ger,
ou, si elles refusaient, de les rava-
et de pénétrer-en Italie
par les Alpes Cottiennes,
Cécina de descendre
par un passage plus proche,

transitu Pœninis jugis¹ degredi jussus. Valenti inferioris exercitus electi cum aquila quintæ legionis² et cohortibus alisque, ad quadraginta millia armatorum data; triginta millia Cæcina e superiore Germania ducebat, quorum robur legio unaetvicesima fuit. Addita utrique Germanorum auxilia, e quibus Vitellius suas quoque copias supplevit, tota mole belli secuturus.

LXII. Mira inter exercitum imperatoremque diversitas : instare miles, arma poscere, dum Galliæ trepident, dum Hispaniæ cunctentur : non obstore hiemem neque ignavæ pacis moras; invadendam Italiam, occupandam urbem; nihil in discordiis civilibus festinatione tutius, ubi facto magis quam consulto opus esset. Torpebat Vitellius et fortunam principatus inertis luxu ac prodigiis epulis præsumebat, medio diei temulentus et sagina gravis cum la-

court, devait descendre par les Alpes Pennines. L'élite de l'armée du Bas-Rhin, avec l'aigle de la cinquième légion et les auxiliaires tant à pied qu'à cheval, formèrent à Valens un corps de quarante mille hommes. Cécina en conduisit trente mille tirés de l'armée supérieure, et dont la force principale consistait dans la vingt-unième légion. A chacun de ces deux corps furent ajoutés des auxiliaires germains, dont Vitellius recruta aussi des troupes que lui-même allait mener à cette grande entreprise, voulant y peser de tout le poids de la guerre.

LXII. Il y avait entre l'armée et le général un merveilleux contraste. Le soldat impatient demande à combattre, tandis que la Gaule est en alarme, tandis que l'Espagne balance. Il veut : « qu'on brave l'hiver, qu'on ne s'arrête point à de lâches négociations; c'est l'Italie qu'il faut envahir, c'est Rome qu'il faut prendre; rien dans les discordes civiles n'est plus sûr que la célérité : il y faut des actions bien plus que des conseils ». Vitellius, dans un stupide engourdissement, préludait par l'affaîsissement de la mollesse et les excès de la table aux jouissances du rang suprême, ivre dès le milieu du jour et gorgé de nourriture. Et cependant

jugis Pœninis.
Electi exercitus inferioris
cum aquila quintæ legionis
et cohortibus
alisque
ad quadraginta millia
armatorum
data Valenti;
Cæcina ducebat
triginta millia
e Germania superiore,
quorum robur fuit
unaetvicesima legio.
Auxilia Germanorum
addita utrique,
e quibus Vitellius
supplevit quoque suas copias,
secuturus
tota mole belli.

LXII. Mira diversitas
inter exercitum
imperatorumque :
miles instare,
poscere arma,
dum Galliæ trepident,
dum Hispaniæ
cunctentur;
non hiemem,
neque moras ignavæ pacis
obstore;
Italiam invadendam,
urbem occupandam;
nihil tutius festinatione
in discordiis civilibus,
ubi esset opus facto
magis quam consulto.
Vitellius torpebat
et præsumebat
fortunam principatus
luxu inertis
ac epulis prodigiis,
temulentus medio diei,
et gravis sagina,
cum lamen

par les chaînes Pennines.
Des détachés de l'armée inférieure
avec l'aigle de la cinquième légion
et des cohortes
et des escadrons
jusqu'à quarante milliers
d'hommes armés
furent donnés à Valens;
Cécina en conduisait
trente milliers
de la Germanie supérieure,
dont la force fut
la vingt-et-unième légion.
Des troupes-auxiliaires de Germains
furent ajoutées à l'un-et-à-l'autre,
desquels Vitellius
recruta aussi ses troupes,
devant suivre
avec toute la masse de la guerre.

LXII. Merveilleux contraste
entre l'armée
et l'empereur :
le soldat presser,
demander les armes (la bataille),
tandis-que les Gaules s'agitent,
tandis-que les Espagnes
hésitent;
ni l'hiver,
ni les retards d'une lâche paix
ne faire-obstacle;
l'Italie devoir être envahie,
la ville devoir être occupée;
rien de plus sûr que la hâte
dans les discordes civiles,
là-où il était besoin d'action
plutôt que de délibération.
Vitellius était-engourdi
et goûtait-à-l'avance
la fortune du principat
par une mollesse inactive
et des festins ruineux,
ivre au milieu du jour,
et appesanti par la graisse
alors-que cependant

men ardor et vis militum ultro ducis munia implebat, ut si adesset imperator et strenuis vel ignavis spes metumve adderet. Instructi intentique signum profectionis exposcunt; nomen Germanici Vitellio statim additum; Cæsarem se appellari etiam victor prohibuit. Lætum augurium Fabio Valenti exercituique, quem in bellum agebat, ipso profectionis die aquila leni meatu, prout agmen incederet, velut dux viæ prævolavit, longumque per spatium is gaudentium militum clamor, ea quies interritæ alitis fuit, ut haud dubium magnæ et prosperæ rei omen acciperetur.

LXIII. Et Treveros quidem ut socios securi adiere : Divoduri¹ (Mediomatricorum id oppidum est) quanquam omni comitate exceptos subitus pavor rapuit²; raptis repente armis ad cædem innoxie civitatis, non ob prædam aut spoliandi cupidine sed furore et rabie iere³, causis

l'ardeur et l'enthousiasme des soldats, suppléant à l'inaction du chef, animaient tout, comme si, présent lui-même, il eût excité les braves par l'espérance, les lâches par la crainte. Les apprêts terminés et chacun à son poste, on demande le signal du départ. Vitellius reçut dès cet instant le surnom de Germanicus; quant au nom de César, il le refusa même après la victoire. Un signe d'heureux augure apparut à Valens et à l'armée qu'il menait aux combats. Le jour même du départ, un aigle planant doucement devant les bataillons en marche, semblait par son vol leur indiquer la route; et tels furent pendant un long espace les cris de joie du soldat, telle la sécurité de l'intrépide oiseau, qu'on en tira le présage infailible d'un grand et favorable succès.

LXIII. On passa chez les Trévires, comme chez des alliés, sans la moindre inquiétude. A Divodurum, ville des Médiomatriques, malgré l'accueil le plus obligeant, une terreur subite les saisit, et l'on courut aux armes pour égorger un peuple innocent. Et ce n'était ni la soif de s'enrichir, ni le plaisir de piller, mais une fureur, une rage dont la cause était inconnue, et par là même le

ardor et vis militum implebat ultro munia ducis, ut si imperator adesset et adderet spes metumve strenuis vel ignavis. Instructi intentique exposcunt signum profectionis; nomen Germanici additum statim Vitellio; etiam victor prohibuit se appellari Cæsarem. Lætum augurium Fabio Valenti exercituique quem agebat in bellum, die ipso profectionis aquila prævolavit velut dux viæ, meatu leni, prout agmen incederet, perque longum spatium is fuit clamor militum gaudentium, ea quies alitis interritæ, ut acciperetur omen haud dubium rei magnæ et prosperæ

LXIII. Et quidem adiere Treveros, securi ut socios : Divoduri (id est oppidum Mediomatricorum) pavor subitus rapuit quanquam exceptos omni comitate; armis repente raptis iere ad cædem civitatis innoxie, non ob prædam aut cupidine spoliandi sed furore et rabie, causis incertis,

l'ardeur et la violence des soldats remplissait spontanément les devoirs du chef, comme si le général était-présent et ajoutait (donnait) espoir ou aux actifs ou aux lâches. [crainte Disposés et attentifs ils réclament le signal du départ; le nom de Germanicus fut ajouté aussitôt à Vitellius; même vainqueur il défendit soi être appelé César. Heureux augure pour Fabius Valens et l'armée qu'il conduisait à la guerre, le jour même du départ un aigle vola-en-avant comme guide du chemin, avec un vol tempéré, à-mesure-que l'armée avançait, et pendant un long espace tel fut le cri des soldats se-réjouissant, telle la tranquillité de l'oiseau non-effrayé, que cela était reçu comme un présage non douteux d'un événement grand et prospère. LXIII. Et de-fait ils arrivèrent-les Trévires, [chez tranquilles comme chez des alliés: à Divodurum (c'est la place-forte des Médiomatriques) une peur soudaine saisit eux quoique ayant été accueillis avec toute affabilité; [à-coup leurs armes ayant été saisies tout-ils allèrent au massacre d'une cité innocente, non à-cause-du butin ou par le désir de dépouiller mais par folie et rage, les causes en étant incertaines,

incertis, eoque difficilioribus remediis, donec precibus ducis mitigati ab excidio civitatis temperavere; cæsa tamen ad quattuor millia hominum, isque terror Gallias invasit, ut venienti mox agmini universæ civitates cum magistratibus et precibus¹ occurrerent, stratis per vias feminis puerisque, quæque alia placamenta hostilis iræ non quidem in bello, sed pro pace tendebantur.

LXIV. Nuntium de cæde Galbæ² et imperio Othonis Fabius Valens in civitate Leucorum³ accepit. Nec militum animus in gaudium aut formidine permotus : bellum volebat. Gallis cunctatio exempta est : in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio et metus. Proxima Lingonum⁴ civitas erat, fida partibus. Benigne excepti modestia certavere, sed brevis lætitia fuit cohortium intemperie, quas a legione quarta decima, ut supra memoravimus, digressas

remède plus difficile. Sans les prières du général qui les calmèrent enfin, la ville était anéantie. Encore n'y eut-il pas moins de quatre mille hommes massacrés. Un tel effroi s'empara des Gaules, qu'à l'approche de l'armée les populations entières accouraient avec leurs magistrats pour demander grâce. On ne voyait que femmes et enfants prosternés sur la route; et toutes les autres images qui désarment la colère d'un ennemi, ces peuples, qui n'étaient pas en guerre, les étalaient pour obtenir la paix.

LXIV. La nouvelle de l'assassinat de Galba et de l'élévation d'Othon parvint à Valens dans le pays des Leuques. Le soldat n'en conçut ni joie ni frayeur; il ne rêvait que la guerre. Quant aux Gaulois leur incertitude n'avait plus de motifs; et, s'ils haïssaient également Vitellius et Othon, ils craignaient de plus Vitellius. La cité la plus voisine était celle des Lingons, dont on était sûr. Généreusement accueillie, l'armée lutta de bons procédés; mais cette joie fut courte à cause de l'indiscipline des cohortes, séparées, comme je l'ai déjà dit, de la quatorzième légion, et dont Valens

eoque remediis difficilioribus, donec mitigati precibus ducis temperavere ab excidio civitatis; ad quattuor millia hominum cæsa tamen, isque terror invasit Gallias, ut mox civitates universæ cum magistratibus et precibus occurrerent agmini venienti, feminis puerisque, stratis per vias, aliaque placamenta quæ iræ hostilis tendebantur non quidem in bello, sed pro pace.

LXIV. Fabius Valens accepit in civitate Leucorum nuntium de cæde Galbæ et imperio Othonis. Nec animus militum permotus in gaudium aut formidine : volebat bellum. Cunctatio exempta est Gallis : odium par in Othonem et Vitellium, ex Vitellio et metus. Civilis Lingonum erat proxima, fida partibus. Excepti benigne certavere modestia, sed lætitia fuit brevis intemperie cohortium, quas digressas a quarta decima legione, ut memoravimus

et par là les remèdes plus difficiles, jusqu'à-cc-que adoucis par les prières du chef ils s'abstinrent de la destruction de la ville; jusqu'à quatre milliers d'hommes furent massacrés cependant, et une telle terreur envahit les Gaules, qu'ensuite les villes entières avec magistrats et prières se-présentaient à l'armée arrivant, enfants et femmes, étant couchés sur les routes, [tent et les autres apaisements qui exis- de la colère ennemie étaient tendus (présentés) non certes dans la guerre, mais pour obtenir la paix.

LXIV. Fabius Valens reçut dans la cité des Leuques la nouvelle touchant le meurtre de et l'empire d'Othon. [Galba Ni l'esprit des soldats ne fut ému en joie ou par l'épouvante : il roulait la guerre dans sa pensée. L'hésitation fut ôtée aux Gaulois : haine égale était à eux contre Othon et Vitellius, de Vitellius était aussi la crainte. La cité des Lingons était la plus voisine, fidèle au parti. Accueillis avec-bienveillance ils (les soldats) luttèrent de modération, mais la joie fut courte par l'indiscipline des cohortes, lesquelles séparées de la quatorzième légion, comme nous l'avons raconté

exercitui suo Fabius Valens adjunxerat. Jurgia primum, mox rixa inter Batavos et legionarios, dum his aut illis studia militum aggregantur. Prope in prælium exarsere, ni Valens animadversione paucorum oblitos jam Batavos imperii admonuisset. Frustra adversus Æduos quæsitæ belli causa : jussi pecuniam atque arma deferre gratuitos insuper commeatus præbuere. Quod Ædui formidine, Lugdunenses gaudio¹ fecere. Sed legio Italica et ala Tauriana abductæ : cohortem octavam decimam Lugduni, solitis sibi hibernis, relinqui placuit. Manlius Valens legatus Italicæ legionis, quanquam bene de partibus meritis, nullo apud Vitellium honore fuit : secretis eum criminationibus infamaverat Fabius ignarum et, quo incautior deciperetur, palam laudatum.

avait accru ses forces. De mutuelles invectives amenèrent entre les Bataves et les légionnaires une querelle qui partagea l'armée et serait devenue un combat sanglant, si Valens, par quelques châtimens, n'eût rappelé les Bataves à l'obéissance qu'ils avaient oubliée. On chercha en vain un prétexte de guerre avec les Éduens. Sommés d'apporter de l'argent et des armes, ils y ajoutèrent gratuitement des vivres. Ce que les Éduens firent par crainte, Lyon le fit par enthousiasme. On en retira la légion italique et la cavalerie de Turin ; on y laissa la dix-huitième cohorte, dont ce lieu était le cantonnement ordinaire. Manlius Valens, commandant de la légion italique, quoique ayant bien mérité du parti, ne reçut de Vitellius aucune marque de faveur. Fabius Valens l'avait noirci par de secrètes délations, l'accusant à son insu, et, pour mieux le tromper, affectant de le louer.

supra,
Fabius Valens adjunxerat
suo exercitui.
Jurgia primum,
mox rixa
inter Batavos et legionarios,
dum studia militum
aggregantur
his aut illis.
Exarsere
prope in prælium,
ni Valens admonuisset
animadversione paucorum
Batavos
oblitos jam
imperii.
Causa belli
quæsitæ frustra
adversus Æduos :
jussi deferre
pecuniam atque arma
præbuere insuper
commeatus gratuitos.
Lugdunenses fecere gaudio
quod Ædui formidine.
Sed legio Italica
et ala Tauriana
abductæ :
placuit
octavam decimam cohortem
relinqui Lugduni
hibernis
solitis sibi.
Manlius Valens,
legatus legionis Italicæ,
quanquam meritis bene
de partibus,
fuit nullo honore
apud Vitellium :
Fabius infamaverat
secretis criminationibus
eum ignarum,
et laudatum palam,
quo deciperetur incautior.

plus-haut,
Fabius Valens avait réunies
à son armée.
Des querelles d'abord s'élevèrent,
puis une rixe
entre les Bataves et les légionnaires,
tandis-que les penchans des soldats
s'attachent
à ceux-ci ou à ceux-là.
Ils s'enflammèrent
presque jusqu'au combat,
si Valens n'eût averti
par le châtimement d'un petit-nombre
les Bataves
ayant oublié déjà [commandement].
le commandement (l'obéissance au
Un prétexte de guerre
fut cherché en-vain
contre les Éduens :
ayant- reçu-ordre d'apporter
de l'argent et des armes
ils fournirent en-outre
des vivres gratuits.
Les Lyonnais firent avec joie
ce que les Éduens faisaient par
Mais la légion italique [peur.
et l'escadron de-Turin
furent emmenés :
il plut (on décida)
la dix-huitième cohorte
être laissée à Lyon,
dans le quartier-d'hiver
habituel à elle.
Manlius Valens,
lieutenant de la légion italique,
quoique ayant mérité bien
du parti,
ne fut d'aucune considération
auprès de Vitellius :
Fabius avait diffamé
par de secrètes accusations
lui ignorant de cela,
et loué ouvertement, [voyant.
afin qu'il fût trompé plus impré-

LXV. Veterem inter Lugdunenses et Viennenses discordiam proximum bellum¹ accenderat. Multæ in vicem clades, crebrius infestiusque, quam ut tantum propter Neronem Galbamque pugnaretur. Et Galba reditus Lugdunensium occasione iræ in fiscum verterat; multus contra in Viennenses honor : unde æmulatio et invidia et uno amne discretis conexum odium. Igitur Lugdunenses exstimulare singulos militum et in eversionem Viennensium impellere, obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ referendo. Et ubi causas odiorum prætenderant, magnitudinem prædæ ostendebant; nec jam secreta exhortatio, sed publicæ preces : irent ultores, excinderent sedem Gallici belli; cuncta illic externa² et hostilia; se coloniam Romanam et partem exercitus et prosperarum adversa-

LXV. Il régnait entre Vienne et Lyon d'anciennes discordes que la dernière guerre avait rallumées. Le sang versé de part et d'autre, le nombre et l'acharnement des combats, annonçaient d'autres motifs que le seul intérêt de Galba et de Néron. Galba d'ailleurs, tirant profit de sa vengeance, avait réuni au fisc les revenus de Lyon, tandis qu'il prodiguait aux Viennois toute sorte de faveurs. De là des rivalités, des jalousies, et, comme un seul fleuve sépare les deux peuples, des haines toujours aux prises. Les Lyonnais, s'adressant à chacun des soldats, les animent de leurs passions et les excitent à exterminer les Viennois, en leur rappelant que « ceux-ci ont assiégé leur colonie, secondé les projets de Vindex, levé tout récemment des légions pour soutenir Galba ». Et après avoir exposé ces motifs de haine, ils étalaient aux yeux du soldat la richesse du butin. Bientôt ce ne sont plus de secrètes exhortations : ils les conjurent publiquement « de marcher à une juste vengeance, d'anéantir ce foyer de la guerre des Gaules. Là, rien qui ne fût étranger et ennemi; eux au contraire étaient une colonie romaine, une portion de l'armée, les compagnons de leurs prospérités et de leurs disgrâces. Ah! si la

LXV. Proximum bellum accenderat veterem discordiam inter Lugdunenses et Viennenses. Multæ clades in vicem, crebrius infestiusque quam ut pugnaretur tantum propter Neronem Galbamque. Et Galba, occasione iræ verterat in fiscum reditus Lugdunensium; contra multus honor in Viennenses; unde æmulatio et invidia; et odium conexum discretis uno amne. Igitur Lugdunenses exstimulare singulos militum et impellere in eversionem Viennensium, referendo suam coloniam obsessam ab illis, conatus Vindicis adjutos, legiones conscriptas nuper in præsidium Galbæ. Et ubi prætenderant causas odiorum, ostendebant magnitudinem prædæ; nec jam exhortatio secreta, sed preces publicæ : irent ultores, excinderent sedem belli Gallici : illic cuncta externa et hostilia; se coloniam Romanam et partem exercitus sociosque rerum prosperarum adversarumque;

LXV. La dernière guerre {corde avait enflammé une ancienne dis- entre les Lyonnais et les Viennois. [d'autre, Beaucoup de défaites de-part-et plus fréquemment et avec-plus-d'acharnement que pour qu'il fût combattu seulement à-cause-de Néron et de Galba. D'ailleurs Galba par l'occasion de sa colère avait détourné dans le fisc les revenus des Lyonnais; au-contre beaucoup d'honneurs pour les Viennois; d'où rivalité et jalousie et haine unie. [fleuve. à ces peuples séparés par un seul. Donc les Lyonnais exciter chacun des soldats et les pousser à la destruction des Viennois, en rappelant leur colonie assiégée par eux, les efforts de Vindex secondés, des légions enrôlées récemment pour le secours de Galba. Et après-qu'ils avaient exposé les causes de haines, ils montraient la grandeur du butin; et ce n'était plus déjà une exhortation secrète, mais des prières publiques : qu'ils allassent en vengeurs, qu'ils détrussissent le siège de la guerre gauloise; là-bas tout être étranger et hostile; [maine eux-mêmes être une colonie romaine et une partie de l'armée et compagnons des affaires heureuses et mauvaises;

rumque rerum socios; si fortuna contra daret, iratis ne relinquerentur.

LXVI. His et pluribus in eundem modum perpulerant, ut ne legati quidem ac duces partium restingui posse iracundiam exercitus arbitrarentur, cum haud ignari discriminis sui Viennenses, velamenta et infulas præferentes, ubi agmen incesserat, arma, genua, vestigia prensando flexere militum animos; addidit Valens treceños singulis militibus sestertios¹. Tum vetustas dignitasque coloniæ valuit, et verba Fabi salutem incolumitatemque Viennensium commendantis æquis *mox* auribus accepta; publice tamen armis multati, privatis et promiscuis copiis juvare militem. Sed fama constans fuit ipsum Valentem magna pecunia emptum. Is diu sordidus, repente dives mutationem fortunæ male tegebat, ætensis egestate longa cupi-

fortune était contraire, seraient-ils donc abandonnés à la merci de voisins furieux? »

LXVI. Ces discours et mille autres semblables avaient tellement animé les esprits, que les lieutenants eux-mêmes et les chefs du parti ne croyaient pas possible d'apaiser la colère de l'armée. Cependant les Viennois, trop certains du péril qui les menaçait, s'avancent sur son passage, tenant en main les bandelettes et les autres symboles de la douleur suppliante; et là, se jetant aux pieds des soldats, s'attachant à leurs armes, embrassant leurs genoux, ils viennent à bout de les fléchir. Valens ajouta un don de trois cents sesterces par tête; et alors on sentit ce que méritait d'égards une si ancienne colonie; alors les paroles de Valens, recommandant à ses troupes la vie et la sûreté des Viennois, trouvèrent des oreilles favorables. Toutefois le pays fut désarmé, et les particuliers fournirent aux soldats toute sorte de provisions. Ce fut un bruit accrédité, que Valens s'était fait acheter le premier pour une grosse somme d'argent. Longtemps misérable, devenu riche tout à coup, il déguisait mal son changement de fortune; effréné dans ses désirs, qu'avait allumés une longue pri-

si fortuna
daret contra,
ne relinquerentur
iratis.

LXVI. Perpulerant
his
et pluribus
in eundem modum,
ut ne legati quidem
ac duces partium
arbitrarentur
iracundiam exercitus
posse restingui,
cum Viennenses
haud ignari sui discriminis,
præferentes
velamenta et infulas,
ubi agmen incesserat
flexere animos militum,
prensando arma,
genua, vestigia;
Valens addidit
treceños sestertios
singulis militibus.
Tum vetustas
dignitasque coloniæ valuit,
et verba Fabi
commendantis salutem
incolumitatemque Viennensium
accepta *mox*
auribus æquis.
Multati tamen publice
armis,
juvare militem copiis
privatis et promiscuis.
Sed fama constans fuit,
Valentem ipsum emptum
magna pecunia.
Is diu sordidus,
dives repente
tegebat male
mutationem fortunæ,
immoderatus cupidinibus
accensis longa egestate,

si la fortune
donnait contre (était contraire),
qu'ils ne fussent pas abandonnés
à des rivaux irrités. [dats

LXVI. Ils avaient poussé les soldats par ces discours et plusieurs autres en la même manière, [nants tellement que pas même les lieutenants et les chefs du parti ne pensaient la colère de l'armée pouvoir être éteinte, lorsque les Viennois n'ignorant pas leur péril, portant-devant eux voiles et bandelettes, là-où l'armée s'était avancée, fléchirent les esprits des soldats en saisissant leurs armes, leurs genoux, leurs pieds; Valens ajouta trois-cents sesterces pour chaque soldat. Alors l'ancienneté et la dignité de la colonie prévalut, et les paroles de Fabius recommandant le salut et la sûreté des Viennois furent reçues bientôt avec des oreilles bienveillantes. Privés cependant officiellement d'armes, [visions ils aidèrent le soldat par des propriétés et mêlées (de toute espèce). Mais le bruit constant fut, Valens lui-même avoir été acheté par un grand (beaucoup d') argent. Celui-ci longtemps sale, devenu riche tout-à-coup cachait mal son changement de fortune, immodéré par des désirs allumés par une longue privation,

dinibus immoderatus et, inopi juventa, senex prodigus. Lento deinde agmine per fines Allobrogum ac Vocontiorum¹ ductus exercitus, ipsa itinerum spatia et stativorum mutationes venditante duce, fœdis pactionibus adversus possessores agrorum et magistratus civitatum, adeo minaciter, ut Luco (municipium id Vocontiorum est) faces admoverit, donec pecunia mitigaretur. Quotiens pecuniæ materia deesset, stupris et adulteriis exorabatur. Sic ad Alpes perventum.

LXVII. Plus prædæ ac sanguinis per Cæcinam haustum. Irritaverant turbidum ingenium Helvetii, Gallica gens olim armis mox memoria nominis clara, de cæde Galbæ gnari et Vitellii imperium abnuentes. Initium bello fuit avaritia ac festinatio unaetvicesimæ legionis; rapuerant pecuniam missam in stipendium castelli, quod olim Hel-

vation, et, après une jeunesse indigente, vieillard prodigue. L'armée, poursuivant lentement sa route, traversa le pays des Allobroges et des Voconces; et pendant ce temps le général trafiquait des marches et des séjours, faisant avec les possesseurs des terres et les magistrats des villes de honteuses transactions, qu'il appuyait de menaces terribles. C'est ainsi qu'à Luc, municipe des Voconces, il tint des torches allumées contre la ville, jusqu'à ce qu'on l'eût apaisé avec de l'argent. Quand l'argent manquait, la prostitution et l'adultère étaient le prix qu'il mettait à sa clémence. On parvint de la sorte au pied des Alpes.

LXVII. Cécina ravit plus de dépouilles et versa plus de sang. Sa prompte et fougueuse colère s'était émue contre les Helvétiens, nation gauloise, célèbre jadis par le courage et le nombre de ses guerriers et maintenant par de glorieux souvenirs, qui, ne sachant pas encore le meurtre de Galba, refusait obéissance à Vitellius. La guerre fut allumée par l'avarice et la précipitation de la vingt-unième légion. Ce corps avait enlevé un convoi d'argent destiné à la solde d'une garnison qui depuis longtemps était fournie et

et senex prodigus, juventa inopi. Deinde exercitus ductus agmine lento per fines Allobrogum ac Vocontiorum, duce venditante spatia ipsa itinerum et mutationes stativorum, fœdis pactionibus adversus possessores agrorum et magistratus civitatum, adeo minaciter, ut admoverit faces Luco (id est municipium Vocontiorum), donec mitigaretur pecunia. Quotiens materia pecuniæ deesset, exorabatur stupris et adulteriis. Perventum sic ad Alpes.

LXVII. Plus prædæ ac sanguinis haustum per Cæcinam. Helvetii, gens Gallica clara olim armis, mox memoria nominis, ignari de cæde Galbæ, et abnuentes imperium Vitellii, irritaverant ingenium turbidum. Avaritia ac festinatio unaetvicesimæ legionis fuit initium bello; rapuerant pecuniam missam in stipendium castelli, quod Helvetii

et vieillard prodigue, sa jeunesse ayant été pauvre. Puis l'armée fut conduite par une marche lente à-travers le territoire des Allobroges et des Voconces, son chef vendant les longueurs mêmes des marches et les changements d'étapes, par de honteuses conventions avec les possesseurs des terres et les magistrats des cités, tellement d'une façon menaçante, qu'il approcha les torches de Luc (c'est le municipe des Voconces), jusqu'à ce qu'il fût adouci par de l'argent. Toutes-les-fois-que la matière de l'argent manquait, il était fléchi par des prostitutions et des adultères. On parvint ainsi aux Alpes.

LXVII. Plus de butin et de sang fut puisé par Cécina. les Helvètes, nation gauloise, célèbre jadis par ses armes, puis par le souvenir de son nom ignorants au sujet du meurtre de Galba, et repoussant l'autorité de Vitellius, avaient irrité ce caractère turbulent. La cupidité et la précipitation de la vingt-unième légion fut (furent) commencement à la guerre; ils (les soldats) avaient enlevé l'argent envoyé pour la paye d'une forteresse, que les Helvètes

vetii suis militibus ac stipendiis tuebantur. Aigre id passi Helvetii, interceptis epistulis, quæ nomine Germanici exercitus ad Pannonicas legiones ferebantur, centurionem et quosdam militum in custodia retinebant. Cæcina belli avidus proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultum ibat. Mota propere castra, vastati agri, direptus longa pace in modum municipii exstructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequens¹; missi ad Rætica auxilia nuntii ut versos in legionem Helvetios a tergo aggredierentur.

LXVIII. Illi ante discrimen feroces, in periculo pavidī, quanquam primo tumultu Claudium Severum ducem legerant, non arma noscere, non ordines sequi, non in unum consulere. Exitiosum adversus veteranos prœlium, intuta obsidio dilapsis vetustate mœnibus; hinc Cæcina

entretenu par la nation helvétique. Les Helvétiens indignés avaient à leur tour intercepté les lettres qu'on portait de la part des légions du Rhin à celles de Pannonie, et retenaient prisonniers un centurion et quelques soldats. Avide de guerre, Cécina punissait la première faute commise, avant qu'on eût le temps de se repentir. Il lève le camp, ravagé le pays, livre au pillage un lieu qui, à la faveur d'une longue paix, s'était accru en forme de ville, et dont les eaux, renommées par leur agrément et leur salubrité, attiraient une foule d'étrangers. Enfin, il envoie l'ordre aux auxiliaires cantonnés en Rhétie d'attaquer les Helvétiens par derrière, pendant que la légion les combattrait en face.

LXVIII. Intrépides avant le moment critique, les Helvétiens tremblèrent à la vue du péril. Dans le premier tumulte, ils avaient nommé Claudius Sévère général; mais ils ne savaient ni manier leurs armes, ni garder leurs rangs, ni agir de concert. Un combat avec de vieilles troupes était leur perte; un siège ne se pouvait guère soutenir derrière des murs tombant de vétusté. D'un côté,

tuebantur olim
suis militibus
ac stipendiis.
Helvetii passi id
aigre,
epistulis interceptis,
quæ ferebantur
nomine exercitus Germanici
ad legiones Pannonicas,
retinebant in custodia
centurionem
et quosdam milites.
Cæcina avidus belli
ibat ultum
quamque culpam proximam,
antequam pœniteret.
Castra mota propere,
agri vastati,
locus exstructus
in modum municipii
longa pace,
frequens
usu amœno
aquarum salubrium,
direptus;
nuntii missi
ad auxilia Rætica
ut aggredierentur a tergo
Helvetios
versos in legionem.

LXVIII. Illi
feroces ante discrimen,
pavidī in periculo,
quanquam primo tumultu
legerant ducem
Claudium Severum,
non noscere arma,
non sequi ordines
non consulere in unum.
Prælium adversus veteranos
exitiosum,
obsidio intuta
mœnibus dilapsis vetustate.
Hinc Cæcina

gardaient depuis-longtemps
avec leurs soldats
et leurs payes.
Les Helvètes ayant supporté cela
avec-peine,
les lettres ayant été interceptées,
lesquelles étaient portées
au nom de l'armée germanique
aux légions pannoniques,
retenaient en prison
un centurion
et quelques soldats.
Cécina avide de guerre
allait venger
chaque faute la plus proche,
avant-qu'on se-repentit.
Le camp fut levé à-la-hâte,
les terres dévastées,
un lieu élevé
en manière de municie
par une longue paix,
fréquenté
à-cause-de l'usage agréable
d'eaux salutaires,
fut pillé;
des messagers furent envoyés
aux auxiliaires rhétiques,
afin-qu'ils attaquaissent par le dos
les Helvètes
tournés contre la légion.

LXVIII. Ceux-là (les Helvètes)
bellicieux avant la crise,
craintifs dans le danger,
quoique dans le premier tumulte
ils eussent choisi pour chef
Claudius Sévère,
ne-pas connaître les armes,
ne-pas suivre les rangs,
ne-pas délibérer en commun.
Un combat contre des vétérans
eût été funeste,
un siège non-sûr (insoutenable)
les murs étant ruinés par la vétusté.
D'un-côté Cécina

cum valido exercitu, inde Ræticiæ alæ cohortesque et ipsorum Rætorum juvenus, sueta armis et more militiæ exercita. Undique populatio et cædes; ipsi medio vagi, abjectis armis, magna pars saucii aut palantes, in montem Vocetium¹ perfugere; ac statim immissa cohorte Thræcum depulsi et consecrantibus Germanis Rætisque per silvas atque in ipsis latebris trucidati. Multa hominum millia cæsa, multa sub corona² venundata. Cumque dirutis omnibus Aventicum³, gentis caput, justo agmine peteretur, missi qui dederent civitatem, et deditio accepta. In Julium Alpinum e principibus ut concitorem belli Cæcina animadvertit; ceteros veniæ vel sævitæ Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu est, legati Helvetiorum minus placabilem imperatorem an militem invenerint. Civitatis

Cécina les pressait avec une puissante armée; de l'autre, s'avançaient les escadrons et les cohortes de Rhétie, soutenus de la jeunesse même de ce canton, qui était aguerrie et formée aux exercices militaires. Ce n'était partout que dévastation et carnage. Dans ce vaste désordre, errant à l'aventure, jetant leurs armes, les Helvétiens, en grande partie blessés ou épars, se réfugièrent sur le mont Vocétius. Une cohorte de Thraces détachée contre eux les en chassa aussitôt. Dès lors, poursuivis sans relâche par les Germains et les Rhétiens, ils furent massacrés dans les bois et jusque dans les retraites les plus cachées. Plusieurs milliers d'hommes furent tués, plusieurs milliers vendus comme esclaves. Après avoir tout détruit, on marchait en bon ordre sur Aventicum, capitale du pays. Les habitants offrirent, par députés, de se rendre à discrétion, et cette offre fut acceptée. Cécina punit Julius Alpinus, un des principaux de la nation, comme auteur de la guerre. Il réserva les autres à la clémence ou aux rigueurs de Vitellius.

LXIX. On aurait peine à dire si ce fut l'empereur ou le soldat que les Helvétiens trouvèrent le plus inexorable. Les soldats veu-

cum exercitu valido, inde alæ cohortesque Ræticiæ et juvenus Rætorum ipsorum, sueta armis et exercita more militiæ. Undique populatio et cædes; ipsi vagi medio, armis abjectis, magna pars saucii aut palantes, perfugere in montem Vocetium; ac depulsi statim cohorte Thræcum immissa et Germanis Rætisque consecrantibus trucidati per silvas et in latebris ipsis. Multa millia hominum cæsa, multa venundata sub corona. Cumque omnibus dirutis Aventicum, caput gentis, peteretur agmine justo, missi qui dederent civitatem, et deditio accepta. Cæcina animadvertit in Julium Alpinum e principibus ut concitorem belli; reliquit ceteros veniæ vel sævitæ Vitellii.

LXIX. Haud est facile dictu, legati Helvetiorum invenerint imperatorem an militem minus placabilem. Poscunt excidium civitatis,

avec une armée puissante, d'un-autre côté les escadrons et les cohortes rhétiques et la jeunesse des Rhètes eux-mêmes accoutumée aux armes [vice. et exercée par l'habitude du ser- De-toute-part dévastation et carnage; eux-mêmes errants au milieu, leurs armes ayant été jetées, une grande partie blessés ou débandés, se-réflugièrent sur le mont Vocétius; et chassés aussitôt par une cohorte de Thraces envoyée-contre eux et les Germains et les Rhètes les poursuivant [forêts ils furent égorgés au-milieu des et dans leurs cachettes mêmes. Beaucoup de milliers d'hommes furent massacrés beaucoup vendus sous la couronne. Et comme tout ayant été détruit Aventicum, capitale de la nation, était gagnée par une armée régulière, des députés furent envoyés qui livrassent la cité, et leur soumission fut reçue. Cécina sévit contre Julius Alpinus l'un des principaux comme instigateur de la guerre; il laissa les autres à l'indulgence ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. Il n'est pas facile à être dit si les députés des Helvètes trouvèrent l'empereur ou le soldat moins facile-à-apaiser. Les soldats réclament la destruction de la ville,

excidium poscunt, tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem verbis et minis temperabat, cum Claudius Cossus, unus ex legatis, notæ facundiæ, sed dicendi artem apta trepidatione occultans atque eo validior, militis animum mitigavit. Mox, ut est vulgus mutabile subitis et tam pronum in misericordiam, quam immodicum sævitia fuerat, effusis lacrimis et meliora constantius postulando impunitatem salutemque civitati impetravere.

LXX. Cæcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum sententiæ Vitellii certior fieret, simul transitum Alpium parans, lætum ex Italia nuntium accipit alam Silianam¹, circa Padum agentem sacramento Vitellii accessisse. Pro consule Vitellium Siliani in Africa habuerant; mox a Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti et ob bellum Vindicis revocati ac tum in Italia manentes,

lent qu'on extermine la nation; ils dressent la pointe de leurs armes contre le visage des députés, les insultent de la main. Vitellius lui-même n'épargnait ni les paroles menaçantes, ni les gestes, quand l'un de ces députés, Claudius Cossus, connu par son éloquence, mais qui sut cacher habilement son art sous un trouble qui le rendit plus puissant, parvint à calmer les soldats. Telle est la multitude, sensible à l'impression du moment, et aussi prompte à s'attendrir qu'elle avait été excessive dans sa cruauté. Ils implorèrent Vitellius les larmes aux yeux, et, plus persévérants dans une demande plus juste, ils obtinrent l'impunité et le salut d'une nation proscrite.

LXX. Après être demeuré quelques jours en Helvétie pour attendre la décision de Vitellius et se préparer au passage des Alpes, Cécina reçut d'Italie l'agréable nouvelle que l'aile de cavalerie Siliana, cantonnée sur le Pô, venait de prêter serment à Vitellius. Elle l'avait eu pour général en Afrique lorsqu'il y était proconsul. Mandée par Néron pour le précéder en Égypte, rappelée ensuite à cause du soulèvement de Vindex et restée en

intentant tela ac manus in ora legatorum. Ne Vitellius quidem temperabat verbis et minis, cum Claudius Cossus, unus ex legatis, facundiæ notæ, sed occultans artem dicendi trepidatione apta atque eo validior, mitigavit animum militis. Mox, ut vulgus est mutabile subitis et tam pronum in misericordiam, quam fuerat immodicum sævitia, lacrimis effusis et postulando constantius meliora impetravere civitati impunitatem salutemque.

LXX. Cæcina moratus paucos dies in Helvetiis, dum fieret certior sententiæ Vitellii, parans simul transitum Alpium, accipit ex Italia lætum nuntium alam Silianam, agentem circa Padum, accessisse sacramento Vitellii. Siliani habuerant in Africa Vitellium pro consule; mox exciti a Nerone ut præmitterentur in Ægyptum et revocati ob bellum Vindicis, ac tum manentes in Italia,

dirigent leurs armes et leurs mains contre les visages des députés. Pas même Vitellius [menaces, ne s'abstenait de paroles et de lorsque Claudius Cossus, l'un des députés, d'une éloquence connue, mais cachant le talent de parler sous un trouble approprié aux circonstances et par cela plus puissant, adoucit l'esprit du soldat. Puis, comme la multitude est changeante dans les situations et aussi portée [imprévues à la compassion, qu'elle avait été immodérée dans sa fureur, des larmes ayant été répandues et en demandant avec plus de persistance des choses meilleures ils obtinrent pour leur cité impunité et salut.

LXX. Cécina étant resté peu de jours chez les Helvètes, jusqu'à ce qu'il devint plus certain de la décision de Vitellius, préparant en même temps le passage des Alpes, reçoit d'Italie une heureuse nouvelle l'aile (la cavalerie) silianienne, séjournant autour du Pô, [il est, avoir accédé au serment de Vitellius. Les Silianiens avaient eu en Afrique Vitellius comme proconsul; puis mandés par Néron [avant pour qu'ils fussent envoyés en Égypte et ayant été rappelés à cause de la guerre de Vindex, et alors restant en Italie,

instinctu decurionum, qui Othonis ignari, Vitellio obstricti robur adventantium legionum et famam Germanici exercitus attollebant, transiere in partes et ut donum aliquod novo principi firmissima transpadanæ regionis municipia Mediolanum ac Novariam et Eporediam et Vercellas adjunxere. Id Cæcinæ per ipsos compertum. Et quia præsidio alæ unius latissima Italiæ pars defendi nequibat, præmissis Gallorum Lusitanorumque et Britannorum cohortibus et Germanorum vexillis cum ala Petriana¹, ipse paulum cunctatus est, num Ræticiis jugis in Noricum flecteret adversus Petronium Urbicum² procuratorem, qui concitis auxiliis et interruptis fluminum pontibus fidus Othoni putabatur. Sed metu ne amitteret præmissas jam cohortes alasque, simul reputans plus gloriæ retenta Italia, et ubicumque certatum foret, Nori-

Italie, elle fut entraînée par ses décurions, qui, ne connaissant pas Othon, et devant tout à Vitellius, ne parlaient que des forces redoutables qui s'avançaient à grands pas et de la haute renommée des légions germaniques. Ce corps fit donc sa soumission, et, pour offrir son présent au nouveau prince, il lui donna les meilleures places du pays au delà du Pô, Milan, Novarre, Ivrée, Verceilles. Cécina en fut instruit par eux-mêmes; et, comme la plus vaste contrée de l'Italie ne pouvait être défendue par une seule division de gens à cheval, il y envoya ses cohortes de Gaulois, de Lusitaniens, de Bretons, et les vexillaires germains avec l'aile Pétriana. Il balança quelque temps s'il irait lui-même par les montagnes de Rhétie attaquer en Norique le procurateur Pétrolius Urbicus, qu'on croyait dévoué à la cause d'Othon, parce qu'il rassemblait des forces et rompait les ponts. Mais il craignit de perdre les cohortes et la cavalerie envoyées en avant; il pensa d'ailleurs qu'il y aurait plus de gloire à conserver l'Italie, et que quel que fût le théâtre des combats, la Norique serait une des

instinctu decurionum,
qui ignari Othonis,
obstricti Vitellio
attollebant robur
legionum adventantium
et famam
exercitus Germanici,
transiere in partes
et adjunxere ut aliquod donum
novo principi
municipia firmissima
regionis transpadanæ,
Mediolanum ac Novariam
et Eporediam et Vercellas.
Id compertum Cæcinæ
per ipsos.
Et quia
pars latissima Italiæ
nequibat defendi
præsidio unius alæ,
cohortibus Gallorum
Lusitanorumque
et Britannorum
et vexillis Germanorum
cum ala Petriana
præmissis,
ipse cunctatus est paulum,
num flecteret in Noricum
jugis Ræticiis
adversus procuratorem
Petronium Urbicum,
qui, auxiliis concitis
et pontibus fluminum
interruptis,
putabatur fidus Othoni.
Sed metu ne amitteret
cohortes alasque
jam præmissas,
simul reputans
plus gloriæ
Italia retenta,
et ubicumque
foret certatum,
Noricos cessuros

à l'instigation des décurions,
qui ignorants d'Othon,
attachés à Vitellius
exaltaient la force
des légions approchant à grands pas
et la renommée
de l'armée germanique,
passèrent dans le parti
et ils ajoutèrent comme un don
au nouveau prince
les municipes les plus forts
de la région transpadane,
Milan et Novarre
et Ivrée et Verceilles.
Cela fut su de Cécina
par eux-mêmes.
Et parce-que
la partie la plus large de l'Italie
ne-pouvait être défendue
par le secours d'un seul corps-de-
des cohortes de Gaulois [cavalerie,
et de Lusitaniens
et de Bretons [de Germains
et des étendards (des détachements)
avec l'aile (la cavalerie) de Pétrianus
ayant été envoyés-en-avant,
lui-même hésita un-peu,
s'il se-détournerait vers la Norique
par les chaînes rhétiques
contre le procurateur
Pétrolius Urbicus,
qui, des auxiliaires ayant été réunis
et les ponts des fleuves
ayant été coupés,
était réputé fidèle à Othon.
Mais par la crainte qu'il ne perdit
ses cohortes et ses escadrons
déjà envoyés-en-avant,
en-même-temps réfléchissant
plus de gloire devoir être
l'Italie ayant été conservée,
et en-quelque-lieu-que
il aurait été combattu,
les Noriques devoir passer.

cos in cetera victoriae prœmia cessuros, Pœnino itinere subsignanum militem¹ et grave legionum agmen hibernis adhuc Alpibus traduxit.

LXXI. Otho interim contra spem omnium non deliciis neque desidia torpescere : dilatæ voluptates, dissimulata luxuria et cuncta ad decorem imperii composita, eoque plus formidinis afferebant falsæ virtutes et vitia reditura. Marius Celsus, consulem designatum, per speciem vinculorum sævitiae militum subtractum, acciri in Capitolium jubet : clementiæ titulus e viro claro et partibus invisio petebatur. Celsus constanter servatæ erga Galbam fidei crimen confessus, exemplum ultro imputavit. Nec Otho quasi ignosceret, sed deos testes mutuæ reconciliationis adhibens², statim inter intimos amicos habuit, et mox bello inter duces delegit; mansitque Celso velut fataliter etiam

conquêtes de la victoire. Il prit donc le chemin des Alpes Pennines, et cette pesante infanterie légionnaire franchit, pendant que l'hiver y régnait encore, ces sommets escarpés.

LXXI. Othon cependant, contre l'attente générale, ne languissait pas dans les délices ni dans la mollesse. Il remit les plaisirs à un autre temps, et, dissimulant son goût pour la débauche, il sut mettre dans toute sa conduite la dignité du rang suprême : nouveau sujet de crainte pour qui songeait que ces vertus étaient fausses, et que les vices reviendraient. J'ai dit que, pour soustraire le consul désigné, Marius Celsus, à la fureur des soldats, il avait pris le prétexte de le mettre en prison. Il le fait appeler au Capitole. Il voulait se donner les honneurs de la clémence avec un homme d'un grand nom et odieux au parti qui l'avait élevé. Celsus accepta courageusement le reproche d'avoir été fidèle à Galba, et s'en fit même un titre à la confiance d'Othon. L'empereur à son tour évita l'air d'un ennemi qui pardonne, et prenant les dieux à témoin de leur mutuelle réconciliation, il l'admit sur-le-champ au nombre de ses plus intimes amis, et bientôt après il le choisit pour l'un de ses généraux. Celsus, comme par une loi de sa destinée, lui garda une fidélité également constante, égale-

in cetera prœmia victoriae.
traduxit itinere Pœnino militem subsignanum et agmen grave legionum Alpibus adhuc hibernis.

LXXI. Interim Otho contra spem omnium non torpescere deliciis neque desidia : voluptates dilatæ, luxuria dissimulata, et cuncta composita ad decorem imperii, falsæque virtutes et vitia reditura afferebant eo plus formidinis. Jubet Marius Celsus, consulem designatum, subtractum sævitiae militum per speciem vinculorum, acciri in Capitolium : titulus clementiæ petebatur e viro claro et invisio partibus. Celsus confessus constanter crimen fidei servatæ erga Galbam, imputavit ultro exemplum. Nec Otho quasi ignosceret, sed adhibens deos testes mutuæ reconciliationis, habuit statim inter amicos intimos, et delegit mox bello inter duces; fidesque integra et infelix mansit Celso velut fataliter

dans les autres avantages de la victoire.
fit-passer par la route Pennine le soldat légionnaire et l'armée pesante des légions les Alpes étant encore dans l'hiver.

LXXI. Cependant Othon contre l'attente de tous ne-pas s'engourdir par les délices ni par la paresse : les plaisirs furent différés, la débauche dissimulée, et tout arrangé pour la convenance de l'empire, et ses fausses vertus et ses vices qui devaient revenir apportaient d'autant plus de ter- Il ordonne Marius Celsus, consul désigné, soustrait à la fureur des soldats sous l'apparence de chaînes (de prison), être mandé au Capitole : la gloire de la clémence était cherchée de (dans la personne d')un homme illustre et odieux au parti. Celsus ayant avoué avec-fermeté l'accusation de la foi gardée à l'égard de Galba, porta-en compte (se fit honneur de) l'exemple qu'il avait donné. Et Othon non comme-s'il pardon-mais appelant les dieux [nait, comme témoins de leur mutuelle réconciliation, l'eut aussitôt parmi ses amis intimes, et le choisit ensuite pour la guerre parmi les chefs; et une fidélité entière et malheureuse resta à Celsus comme fatalement

pro Othone fides integra et infelix. Laeta primoribus civitatis, celebrata in vulgus Celsi salus ne militibus quidem ingrata fuit, eandem virtutem admirantibus cui irascebantur.

LXXII. Par inde exultatio disparibus causis consecuta, impetrato Tigellini exitio. Sophonius Tigellinus obscuris parentibus, fœda pueritia, impudica senecta, præfecturam vigilum et prætorii et alia præmia virtutum, quia velocius erat, vitiis adeptus, mox crudelitatem, deinde avaritiam, virilia scelera, exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone, quædam ignaro ausus, ac postremo ejusdem desertor ac proditor : unde non alium pertinacius ad pœnam flagitaverunt, diverso affectu, quibus odium Neronis inerat et quibus desiderium. Apud Galbam Titi Vinii potentia defensus prætexentis servatam ab eo filiam. Haud dubie servaverat, non clementia, quippe tot interfectis, sed effu-

ment malheureuse. Agréable aux grands, célébrée par le peuple, la grâce de Celsus ne déplut pas même aux soldats, admirateurs de cette même vertu qui excitait leur colère.

LXXII. Des transports semblables éclatèrent bientôt pour une cause différente, le châtimement de Tigellinus. Sophonius Tigellinus, né de parents obscurs, était flétri par une enfance prostituée et une vieillesse impudique. Parvenu au commandement des gardes nocturnes et des cohortes prétoriennes, enrichi de toutes les récompenses de la vertu, qu'il avait obtenues par le chemin bien plus court du vice, il ne tarda pas à signaler sa cruauté, puis son avarice, et à se montrer homme pour le crime; corrupteur de Néron, et qui, après l'avoir formé à tous les attentats et osé plus d'un forfait à son insu, finit par l'abandonner et le trahir. Aussi nul supplice ne fut-il demandé avec plus d'obstination, pour des motifs opposés, et par ceux qui haïssaient Néron et par ceux qui le regrettaient. Sous Galba, Vinus avait soutenu Tigellinus de son crédit, en représentant qu'il lui devait les jours de sa fille. Il est vrai qu'il l'avait sauvée de la mort, non par humanité (il en avait tué tant d'autres), mais pour se ménager un asile dans l'avenir

etiam pro Othone.

Salus Celsi

laeta primoribus civitatis,
celebrata in vulgus,
fuit ingrata

ne militibus quidem,
admirantibus eandem virtutem
cui irascebantur.

LXXII. Inde exultatio par
consecuta causis disparibus,
exitio Tigellini impetrato.

Sophonius Tigellinus
parentibus obscuris,

pueritia fœda,
senecta impudica,

adeptus vitiis,
quia erat velocius,

præfecturam vigilum
et prætorii

et alia præmia virtutum,
exercuit mox crudelitatem,

deinde avaritiam,
scelera virilia,

Nerone corrupto
ad omne scelus,

ausus quædam
ignaro,

ac postremo desertor
ac proditor ejusdem :

unde, quibus
odium Neronis inerat

et quibus desiderium,
non flagitaverunt alium

perniciosius
ad pœnam,

affectu diverso.

Defensus apud Galbam
potentia Titi Vinii

prætexentis filiam
servatam ab eo.

Servaverat haud dubie,
non clementia,

quippe tot interfectis,
sed effugium

aussi pour Othon.

Le salut de Celsus

agréable aux premiers de l'état,
célébré dans la multitude,
ne fut désagréable

pas même aux soldats,
admirant *cette* même vertu
contre laquelle ils étaient irrités.

LXXII. Puis un transport pareil
suivit par des causes différentes,
la perte de Tigellinus ayant été

Sophonius Tigellinus [obtenue.
de parents obscurs,

d'une enfance souillée,
d'une vieillesse impudique,

ayant acquis par *ses* vices,
parce que c'était plus prompt *ainsi*,

la préfecture des veilleurs
et du prétoire

et d'autres récompenses des vertus,
exerça bientôt-après *sa* cruauté,

puis son avarice,
crimes virils,

Néron ayant été corrompu *par lui*
à *commettre* tout crime,

ayant osé certains *forfaits*
Néron l'ignorant,

et enfin déserteur
et traître du même *prince* :

d'où, *ceux* auxquels
la haine de Néron était

et *ceux* auxquels *en* était le regret,
ne réclamèrent pas un autre

avec-plus-d'insistance
pour le châtimement,

avec un sentiment différent. [Galba
Il avait été défendu auprès de

par la puissance de Titus Vinus
alléguant sa fille

avoir été sauvée par lui.

Il l'avait sauvée assurément,
non par bonté,

tant d'autres en-effet ayant été tués,
mais *comme* moyen-de-salut

gium in futurum, quia pessimus quisque diffidentia præsentium mutationem pavens adversus publicum odium privatam gratiam præparat : unde nulla innocentiae cura, sed vices impunitatis. Eo infensior populus, addita ad vetus Tigellini odium recenti Titi Vinii invidia, concurrere ex tota urbe in Palatium ac fora, et, ubi prima¹ vulgi licentia, in circum ac theatra effusi seditiosis vocibus strepere, donec Tigellinus accepto apud Sinuessanas aquas² supremæ necessitatis nuntio inter stupra concubinarum et oscula et deformes moras sectis novacula faucibus infamem vitam fœdavit etiam exitu sero et inhoneste.

LXXIII. Per idem tempus expostulata ad supplicium Calvia Crispinilla variis frustrationibus et adversa dissimulantis principis fama periculo exempta est. Magistra libidinum Neronis, transgressa in Africam ad instigandum

Car les plus grands scélérats se délient du présent, et, toujours en crainte des révolutions, ils aiment à se faire de la reconnaissance privée un appui contre la haine publique. De là un commerce d'impunité, où l'innocence n'est comptée pour rien. Le peuple en était d'autant plus implacable, et sa haine invétérée pour Tigellinus s'aggravait de son indignation récente contre Vinus. De toutes les parties de la ville on court au palais et dans les places; le cirque et les théâtres, où la licence de la multitude se déchaîne d'abord, retentissent de cris séditieux. Enfin, Tigellinus reçut aux eaux de Sinuesse l'arrêt qui lui ordonnait de mourir. Là, entouré de ses concubines et après avoir cherché dans leurs caresses et leurs embrassements de honteux délais, il se coupa la gorge avec un rasoir, et acheva de souiller une vie infâme par une mort tardive et déshonorée.

LXXIII. La clameur publique demandait en même temps le supplice de Calvia Crispinilla. Le prince, par différents subterfuges et une connivence qui ne lui fit pas honneur, la tira de ce danger. Attendant des plaisirs de Néron, cette femme était passée en Afrique pour exciter Macer à la révolte, et avait essayé ouverte-

n futurum,
quia quisque pessimus
diffidentia præsentium
pavens mutationem
præparat
gratiam privatam
adversus odium publicum,
unde nulla cura
innocentiæ,
sed vices impunitatis.
Populus infensior eo,
invidia recenti Titi Vinii
addita ad vetus odium
Tigellini,
concurrere ex tota urbe,
in Palatium ac fora,
et effusi in circum
ac theatra,
ubi licentia vulgi
prima,
strepere vocibus seditiosis,
donec Tigellinus,
nuntio necessitatis supremæ
accepto
apud aquas Sinuessanas,
inter stupra et oscula
concubinarum
et moras deformes,
faucibus sectis novacula
fœdavit etiam
vitam infamem
exitu sero et inhoneste.

LXXIII. Per idem tempus
Calvia Crispinilla
expostulata ad supplicium
exempta est periculo
variis frustrationibus
et fama adversa
principis dissimulantis.
Magistra libidinum
Neronis,
transgressa in Africam
ad Clodium Macrum
instigandum in arma

pour l'avenir,
parce-que chacun très mauvais
par défiance des choses présentes
craignant un changement
acquiert-à-l'avance
de la reconnaissance privée
contre la haine publique;
d'où nul souci
de l'innocence,
mais échanges d'impunité.
Le peuple plus hostile par cela,
la haine récente pour Titus Vinus
ayant été ajoutée à l'ancienne an-
ti- (contre) Tigellinus, [mosité
accourir de toute la ville
dans le palais et les places,
et répandus dans le cirque
et les théâtres,
où la licence de la multitude
est la première (éclate d'abord),
faire-du-bruit par des propos sédi-
jusqu'à-ce que Tigellinus, [lieux
la nouvelle de la nécessité suprême
ayant été reçue
aux eaux de-Sinuesse, [baisers
au-milieu des prostitutions et des
de concubines
et de retards honteux, [rasoir
la gorge ayant été coupée avec un
souilla encore
une vie infâme
par une fin tardive et déshonorante.

LXXIII. Dans le même temps
Calvia Crispinilla
réclamée pour le supplice
fut arrachée au péril
par divers subterfuges
et avec un bruit contraire (fâcheux)
du (pour le) prince qui dissimulait.
Directrice des débauches
de Néron,
ayant passé en Afrique
pour Clodius Macer
devant être poussé aux armes

in arma Clodium Macrum famem * populo Romano haud obscure molita, totius postea civitatis gratiam obtinuit, consulari matrimonio subnixa et apud Galbam, Othonem, Vitellium illæsa, mox potens pecunia et orbitate, quæ bonis malisque temporibus juxta valent.

LXXIV.- Crebræ interim et muliebribus blandimentis infectæ ab Othone ad Vitellium epistolæ offerebant pecuniam et gratiam et quemcunque quietis locum prodigæ vitæ legisset; paria Vitellius ostentabat : primo mollius, stulta utrinque et indecora simulatione, mox quasi rixantes stupra et flagitia in vicem objectavere, neuter falso. Otho, revocatis quos Galba miserat legatis, rursus ad utrumque Germanicum exercitum et ad legionem Italicam easque quæ Lugduni agebant copias specie senatus misit. Legati apud Vitellium remansero, promptius quam ut retenti

ment d'affamer le peuple romain ; ce qui ne l'empêcha pas d'être plus tard en crédit auprès de la ville entière. Un mariage consulaire lui valut cette faveur ; et, tranquille sous Galba, Othon, Vitellius, elle eut après eux toute la puissance d'une personne riche et sans héritiers, deux avantages aussi grands dans les meilleurs temps que dans les plus mauvais.

LXXIV. Othon cependant écrivait coup sur coup à Vitellius des lettres toutes pleines des avances les plus humiliantes, lui offrant argent, faveurs, et la retraite qu'il voudrait choisir pour s'y livrer en repos à ses profusions. Vitellius le tentait par les mêmes appâts. Bientôt aux mutuelles douceurs d'une stupide et honteuse dissimulation succédèrent les injures : ils se reprochèrent tous deux des impuretés et des crimes, et tous deux se rendaient justice. Othon fit revenir les députés de Galba, et en envoya d'autres sous le nom du sénat, aux armées de Germanie, à la légion italique et aux troupes cantonnées à Lyon. Ces députés restèrent dans le camp de Vitellius trop aisément pour y paraître captifs

molita haud obscure famem populo Romano, obtinuit postea gratiam totius civitatis, subnixa matrimonio consulari et illæsa apud Galbam, Othonem, Vitellium, mox potens pecunia et orbitate, quæ valent juxta temporibus bonis malisque.

LXXIV. Interim epistolæ ab Othone ad Vitellium crebræ et infectæ blandimentis muliebribus offerebant pecuniam et gratiam et locum quietis quemcunque legisset vitæ prodigæ ; Vitellius ostentabat paria ; primo mollius simulatione stulta et indecora utrinque, mox quasi rixantes objectavere in vicem stupra et flagitia, neuter falso. Otho, legatis revocatis quos Galba miserat, misit rursus specie senatus ad utrumque exercitum Germanicum et ad legionem Italicam easque copias quæ agebant Lugduni. Legati remansero apud Vitellium promptius quam ut viderentur retenti ;

ayant préparé non obscurément la famine pour le peuple romain, elle eut ensuite la faveur de toute la cité, appuyée-sur un mariage consulaire et non-attaquée auprès de (sous) Galba Othon, Vitellius, plus-tard puissante [fants, par l'argent et le manque-d'-en-avantages qui valent également dans les temps bons et mauvais.

LXXIV. Cependant des lettres d'Othon à Vitellius fréquentes et imprégnées de cajoleries féminines lui offraient argent et faveur et un lieu de repos quelconque-que il aurait choisi pour une vie prodigue ; Vitellius lui montrait (offrait) des avantages pareils ; d'abord avec-plus-de-douceur par une hypocrisie sottie et déshonnête de-part-et-d'autre, puis comme se-querellant ils se reprochèrent tour-à-tour • prostitutions et scandales, ni l'un-ni-l'autre à-tort. [lés Othon, les députés ayant été rappelés que Galba avait envoyés, en envoya d'autres à-son-tour sous l'apparence (de nom) du sénat à l'une-et-l'autre armée germanique et à la légion italique et à ces troupes qui séjournaient à Lyon. Les députés restèrent auprès de Vitellius, [russent plus aisément que pour qu'ils pa-avoir été retenus ;

viderentur; prætoriani, quos per simulationem officii legatis Otho adjunxerat, remissi antequam legionibus miscerentur. Addidit epistulas Fabius Valens nomine Germanici exercitus ad prætorias et urbanas cohortes, de viribus partium magnificas et concordiam offerentes; increpabat ultro, quod tanto ante¹ traditum Vitellio imperium ad Othonem vertissent.

LXXV. Ita promissis simul ac minis tentabantur, ut bello impares, in pace nihil amissuri; neque ideo prætorianorum fides mutata. Sed insidiatores ab Othone in Germaniam, a Vitellio in urbem missi. Utrisque frustra fuit, Vitellianis impune, per tantam hominum multitudinem mutua ignorantia fallentibus; Othoniani novitate vultus, omnibus in vicem gnaris, prodebantur. Vitellius litteras ad Titianum fratrem Othonis composuit, exitium ipsi filioque ejus minitans, ni incolumes sibi mater ac

Othon leur avait donné comme par honneur une suite de prétoriens; elle fut renvoyée avant d'avoir communiqué avec les légions. Valens lui remit des lettres au nom de l'armée de Germanie pour les cohortes de la ville et du prétoire; il y exaltait les forces du parti, et offrait aux cohortes paix et union. Il se plaignait même qu'elles eussent transporté à Othon l'empire donné si longtemps auparavant à Vitellius.

LXXV. Ainsi elles étaient attaquées à la fois par menaces et par promesses, comme trop faibles pour soutenir la guerre, et sûres de ne rien perdre en acceptant la paix. La fidélité des prétoriens n'en fut point ébranlée. Othon et Vitellius prirent le parti d'envoyer des assassins, l'un en Germanie, l'autre à Rome, et tous deux sans succès. Les émissaires de Vitellius demeurèrent impunis, perdus qu'ils étaient dans une si grande multitude d'hommes inconnus l'un à l'autre. Ceux d'Othon furent trahis par la nouveauté de leur visage au milieu de soldats qui se connaissaient tous: Vitellius écrivit à Titianus, frère d'Othon, que sa vie et celle de son fils lui répondraient de la sûreté de sa mère et de ses en-

prætoriani quos Otho adjunxerat legatis per simulationem officii, remissi antequam miscerentur legionibus. Fabius Valens addidit epistulas nomine exercitus Germanici ad cohortes prætorias et urbanas, magnificas de viribus partium et offerentes concordiam: increpabat ultro quod vertissent ad Othonem imperium traditum Vitellio tanto ante.

LXXV. Ita tentabantur promissis simul ac minis, ut impares bello, nihil amissuri in pace; neque fides prætorianorum mutata ideo. Sed insidiatores missi ab Othone in Germaniam, a Vitellio in urbem. Fuit frustra utrisque, impune Vitellianis fallentibus per tantam multitudinem hominum ignorantia mutua; Othoniani prodebantur novitate vultus, omnibus gnaris in vicem. Vitellius composuit litteras, ad Titianum fratrem Othonis, minitans exitium ipsi filioque ejus ni mater et liberi

les prétoriens qu'Othon avait adjoints aux députés sous prétexte d'honneur, furent renvoyés avant-que ils fussent mêlés aux légions. Fabius Valens leur donna-en-outré des lettres au nom de l'armée germanique pour les cohortes prétoriennes et urbaines, lettres magnifiques sur les forces du parti, et offrant l'entente: il leur reprochait en-outré qu'elles eussent tourné vers Othon

l'empire remis à Vitellius tellement auparavant

LXXV. Ainsi elles étaient tentées par des promesses en-même-temps et des menaces, comme incapables de la guerre, ne devant rien perdre dans la paix ni la fidélité des prétoriens ne fut changée pour-cela. Mais des assassins furent envoyés par Othon en Germanie, par Vitellius dans la ville. Ce fut inutilement pour les-uns-et-les-autres, impunément pour les Vitelliens trompant (échappant aux regards), au-milieu d'une si-grande multitude d'hommes grâce-à l'ignorance mutuelle; les Othoniens étaient trahis par la nouveauté de leur visage, tous se connaissant réciproquement Vitellius composa une lettre pour Titianus frère d'Othon, menaçant de la mort lui-même et le fils de lui, à-moins-que la mère et les enfants

liberi servarentur. Et stetit domus utraque, sub Othone incertum an metu : Vitellius victor clementiæ gloriam tulit.

LXXVI. Primus Othoni fiduciam addidit ex Illyrico nuntius jurasse in eum Delmatiæ ac Pannoniæ et Mœsiæ legiones. Idem ex Hispania allatum, laudatusque per edictum Cluvius Rufus : et statim cognitum est conversam ad Vitellium Hispaniam. Ne Aquitania quidem, quanquam ab Julio Cordo in verba Othonis obstricta, diu mansit. Nusquam fides aut amor : metu ac necessitate huc illuc mutabantur. Eadem formido provinciam Narbonensem ad Vitellium vertit, facili transitu ad proximos et validiores. Longinquæ provinciæ et quicquid armorum mari dirimuntur penes Othonem manebant, non partium studio, sed erat grande momentum in nomine urbis ac prætexto senatus,

fants. Les deux familles furent respectées. On doute si de la part d'Othon ce ne fut point un effet de la crainte ; Vitellius eut, comme vainqueur, la gloire de la clémence.

LXXVI. Le premier événement qui donna de la confiance à Othon fut l'avis reçu de l'Illyricum que les légions de Dalmatie, de Pannonie, de Mésie, venaient de lui jurer obéissance. Une nouvelle semblable arriva d'Espagne, et Cluvius Rufus en fut remercié par un édit. L'instant d'après, on sut que l'Espagne était passée sous l'autorité de Vitellius. L'Aquitaine, entraînée par Julius Cordus dans le parti d'Othon, lui fit un serment qu'elle ne garda pas davantage. Nulle part il n'y avait de fidélité ni d'affection : la crainte et la nécessité faisaient ou rompaient les engagements. La même crainte donna la province de Narbonne à Vitellius : on passe aisément à celui qui est le plus près et qu'on voit le plus fort. Les provinces éloignées et toutes les forces d'outre-mer restaient sous les lois d'Othon. Ce n'était point attachement à son parti ; mais Rome et le sénat étaient pour sa cause une re-

servarentur sibi incolumes.
Et utraque domus stetit,
incertum sub Othone
an metu :
Vitellius victor
tulit gloriam clementiæ.

LXXVI. Primus nuntius
ex Illyrico
legiones Delmatiæ
ac Pannoniæ et Mœsiæ
jurasse in eum
addidit fiduciam Othoni.
Idem allatum
ex Hispania,
Cluviusque Rufus laudatus
per edictum :
et statim cognitum est
Hispaniam conversam
ad Vitellium.
Ne Aquitania quidem,
quanquam obstricta
ab Julio Cordo
in verba Othonis,
mansit diu.
Nusquam fides aut amor :
mutabantur huc
illuc
metu ac necessitate.
Eadem formido
vertit ad Vitellium
provinciam Narbonensem,
transitu facili
ad proximos
et validiores.
Provinciæ longinquæ
et quicquid armorum
dirimuntur mari
manebant penes Othonem,
non studio partium,
sed grande momentum erat
in nomine urbis
ac prætexto senatus,

ne fussent gardés pour lui
sains-et-saufs.
Et l'une-et-l'autre maison
subsista (fut respectée),
*il est incertain sous Othon
si ce fut par crainte :*
Vitellius vainqueur
remporta la gloire de la clémence.

LXXVI. La première nouvelle
venue de l'Illyricum
les légions de Dalmatie
et de Pannonie et de Mésie
avoir juré en lui
ajouta de la confiance à Othon.
La même *nouvelle* fut apportée
d'Espagne,
et Cluvius Rufus loué
par un édit :
puis aussitôt-après on connut
l'Espagne *s'être* tournée
vers Vitellius.
Pas même l'Aquitaine,
quoique liée
par Julius Cordus
sur les paroles d'Othon,
ne resta longtemps *fidèle*.
Nulle-part fidélité ou affection :
on changeait en-ce-sens-ci
ou en-ce-sens-là
par crainte et par nécessité.
La même épouvante
tourna vers Vitellius
la province narbonnaise,
le passage étant facile
vers ceux qui sont les plus proches
et plus forts.
Les provinces éloignées
et tout-ce-qui d'armes (d'armées)
est séparé par la mer
restaient au-pouvoir-d'Othon,
non par zèle de parti,
mais un grand poids était
dans le nom de la ville (de Rome)
et dans le prestige du sénat,

et occupaverat animos prior auditus. Judæicum exercitum Vespasianus, Suriæ legiones Mucianus sacramento Othonis adegere; simul Ægyptus omnesque versæ in Orientem provinciæ nomine ejus tenebantur. Idem Africæ obsequium, initio Carthaginæ orto : neque expectata Vipstani Aproniani proconsulis auctoritate, Crescens, Neronis libertus (nam et hi malis temporibus partem se rei publicæ faciunt), epulum plebi ob lætitiâ recentis imperii obtulerat, et populus pleraque sine modo festinavit. Carthaginem ceteræ civitates secutæ.

LXXVII. Sic distractis exercitibus ac provinciis, Vitellio quidem ad capessendam principatus fortunam bello opus erat, Otho ut in multa pace munia imperii obibat, quædam

commandation puissante. Son nom d'ailleurs s'était le premier emparé des esprits. Vespasien dans la Judée, en Syrie Mucien, reçurent pour Othon le serment de leurs troupes. L'Égypte et toutes les provinces orientales les reconnaissaient également. L'Afrique n'était pas moins soumise; c'est Carthage qui avait donné le signal. Sans attendre l'autorisation du proconsul Apronius Vipstanus, Crescens, affranchi de Néron (car dans les temps malheureux cette espèce d'hommes se mêle aussi aux affaires publiques), avait offert à la multitude un banquet pour fêter l'avènement du nouveau prince; le peuple fit le reste avec la dernière précipitation. Les autres villes imitèrent Carthage.

LXXVII. Les armées et les provinces étant ainsi divisées, Vitellius avait certes besoin de la guerre pour se mettre en possession de la souveraine puissance; Othon en faisait tous les actes comme en pleine paix. Et dans ces actes il soutenait quelquefois la dignité

et occupaverat animos auditus prior. Ade gere sacramento Othonis Vespasianus exercitum Judæicum, Mucianus legiones Suriæ; simul Ægyptus omnesque provinciæ versæ in Orientem tenebantur nomine ejus. Idem obsequium Africæ, initio orto Carthaginæ; neque auctoritate proconsulis Vipstani Aproniani expectata, Crescens, libertus Neronis (nam et hi temporibus malis se faciunt partem rei publicæ), obtulerat epulum plebi ob lætitiâ recentis imperii, et populus festinavit pleraque sine modo. Ceteræ civitates secutæ Carthaginem.

LXXVII. Exercitibus ac provinciis distractis sic, opus erat bello Vitellio quidem ad fortunam principatus capessendam, Otho obibat munia imperii, ut in multa pace, quedam

et il s'était emparé des esprits son nom ayant été entendu le premier. Vespasien et Mucien contraignirent au serment de (à) Othon Vespasien l'armée judaïque, Mucien les légions de Syrie; en-même-temps l'Égypte et toutes les provinces tournées vers l'Orient étaient tenues par le nom de lui. Même soumission de l'Afrique, le commencement s'en-étant élevé à Carthage; ni l'autorisation du proconsul Vipstanus Apronius ayant été attendue, Crescens, affranchi de Néron (car ceux-ci aussi dans les temps malheureux se font partie de la chose publique), avait offert un festin à la multitude à-cause-de la joie du nouveau règne, et le peuple hâta la plupart des choses sans mesure. Toutes-les autres cités suivirent Carthage.

LXXVII. Les armées et les provinces étant ainsi divisées, besoin était de guerre à Vitellius à la vérité pour la fortune (la dignité) du principat devant être saisie, Othon accomplissait les devoirs de l'empire comme dans une grande paix, quelques-uns

ex dignitate rei publicæ, pleraque contra decus ex præsentī usu properando. Consul cum Titiano fratre in Kalendas Martias¹ ipse; proximos menses Verginio destināt ut aliquod exercitui Germanico delēnimentum; jungitur Verginio Pompeius Vopiscus prætexto veteris amicitiae, plerique Viennensium honori datum interpretabantur. Ceteri consulatus ex destinatione Neronis aut Galbæ mansere, Cælio ac Flavio Sabinis in *Kal. Julias*, Arrio Antonino et Mario Celso in Septembres, quorum honoribus ne Vitellius quidem victor intercessit. Sed Otho pontificatus auguratusque honoratis jam senibus cumulum dignitatis addidit, aut recens ab exilio reversos nobiles adulescentulos avitis aut paternis sacerdotiis in solacium recoluit. Redditus Cadio Rufo, Pédio Blæso, Scævino Prisco senatorius locus; repetundarum criminibus sub Claudio ac Nerone ceciderant :

de l'empire ; mais plus souvent encore il y dérogeait par le besoin de se hâter. Il se nomma consul avec Titianus, son frère, jusqu'aux kalendes de mars. Il désigna Verginius pour les deux mois suivants, voulant tenter par ce choix l'armée de Germanie. A Verginius il donna pour collègue Pompéius Vopiscus, sous prétexte d'honorer une ancienne amitié : beaucoup pensèrent que son vrai motif était de flatter les Viennois. Les autres consulats demeurèrent à ceux qu'avaient désignés Néron ou Galba : aux deux Sabinus, Célius et Flavius, jusqu'au premier juillet, à Marius Celsus et Arrius Antoninus, jusqu'au premier septembre. La victoire même de Vitellius ne changea rien à cet ordre. Othon décora d'un nouveau lustre des vieillards blanchis dans les honneurs, en les faisant augures ou pontifes ; et de jeunes nobles à peine revenus de l'exil rentrèrent, pour consolation de leur disgrâce, dans les sacerdoces d'un aïeul ou d'un père. La dignité sénatoriale fut rendue à Cadius Rufus, à Pédus Blésus, à Scévinus Priscus, condamnés sous Claude et Néron comme concussionnaires. On

ex dignitate rei publicæ,
properando pleraque
contra decus
ex usu præsentī.
Ipse consul
cum fratre Titiano
in Kalendas Martias;
destinat menses proximos
Verginio
ut aliquod delēnimentum
exercitui Germanico;
Verginio jungitur
Pompeius Vopiscus
prætexto veteris amicitiae,
plerique interpretabantur
datum honori
Viennensium.
Ceteri consulatus mansere
ex destinatione
Neronis aut Galbæ,
Sabinis, Cælio ac Flavio
in Kalendas Julias,
Arrio Antonino et Mario Celso
in Septembres,
honoribus quorum
ne quidem Vitellius victor
intercessit.
Sed Otho addidit
cumulum dignitatis
senibus jam honoratis
pontificatus
auguratusque,
aut recoluit
in solacium
sacerdotiis
avitis aut paternis
nobiles adulescentulos
reversos recens ab exilio.
Locus senatorius redditus
Cadio Rufo, Pédio Blæso,
Scævino Prisco;
ceciderant
sub Claudio ac Nerone
criminibus repetundarum :

selon la dignité de la chose publi-
hâtant la plupart [que,
contre la bienséance
selon l'utilité présente.
Lui-même *fut* consul
avec son frère Titianus
jusqu'aux kalendes de-Mars;
il destine les mois suivants
à Verginius
comme une séduction
pour l'armée germanique;
à Verginius est joint
Pompéius Vopiscus
sous prétexte d'ancienne amitié,
la plupart interprétaient
cela avoir été donné à l'honneur
des Viennois.
Les autres consulats restèrent
selon la désignation
de Néron ou de Galba,
aux Sabinus, Célius et Flavius
jusqu'aux kalendes de-Juillet, [sus
à Arrius Antoninus et à Marius Cel-
jusqu'à *celles* de-septembre,
aux honneurs desquels
pas même Vitellius vainqueur
ne s'opposa.
De-plus Othon ajouta
comme comble de dignité
à des vieillards déjà honorés
des pontificats
et des charges-d'augure,
ou il revêtit
en-guise-de consolation
des sacerdoces
d'aïeul ou paternels
de nobles jeunes-gens
revenus récemment de l'exil.
Le rang sénatorial *fut* rendu
à Cadius Rufus, à Pédus Blésus,
à Scévinus Priscus;
ils étaient tombés
sous Claude et Néron
par des accusations de concussion :

placuit ignoscentibus verso nomine, quod avaritia fuerat, videri majestatem, cujus tum odio etiam bonæ leges¹ peribant.

LXXVIII. Eadem largitione civitatum quoque ac provinciarum animos aggressus Hispaliensibus et Emeritensibus² familiarum adjectiones, *Lanciensibus*³ universis civitatem Romanam, provincie Bæticæ Maurorum civitates dono dedit; nova Cappadociæ, nova jura Africæ, ostentui magis quam mansura. Inter quæ necessitate præsentium rerum et instantibus curis excusata ne tum quidem immemor amorum statuas Poppææ per senatus consultum reposuit; creditus est etiam de celebranda Neronis memoria agitavisse spe vulgum alliciendi. Et fuere qui imagines Neronis proponerent : atque etiam Othoni quibusdam diebus populus et miles, tanquam nobilitatem ac decus adstruerent, Neroni Othoni acclamavit. Ipse in suspenso tenuit, vetandi metu vel agnoscendi pudore.

voulut bien, en leur pardonnant, changer pour eux le nom des choses ; et ce qui avait été rapine s'appela lèse-majesté, mot odieux en haine duquel on laissait périr ainsi les meilleures lois.

LXXVIII. Ses grâces intéressées s'étendirent sur des villes même et sur des provinces. Les colonies d'Hispalis et d'Émérita furent accrues de nouvelles familles ; il donna le droit de cité romaine à tous les habitants de Lancia, et fit présent à la province Bétique du pays des Maures. Il accorda de nouveaux privilèges à la Cappadoce, de nouveaux à l'Afrique ; concessions faites pour éblouir plutôt que pour durer. Au milieu de ces actes, excusés par les nécessités présentes et la difficulté des conjonctures, trouvant encore des pensées pour de vaines amours, il fit relever par décret du sénat les statues de Poppée. On crut qu'il avait songé à rendre aussi des honneurs à la mémoire de Néron, dans la vue de s'attacher la multitude. Il est certain que quelques-uns exposèrent en public les images de ce prince : même dans certains jours, le peuple et le soldat, croyant donner au nouvel empereur plus de noblesse et de lustre, le saluèrent des noms réunis de Néron Othon. Il ne s'expliqua point sur ce titre. n'osant le refuser ou rougissant de l'accepter.

placuit ignoscentibus nomine verso, quod fuerat avaritia, videri majestatem, cujus odio tum etiam bonæ leges peribant.

LXXVIII. Aggressus eadem largitione animos civitatum quoque ac provinciarum dedit dono Hispaliensibus et Emeritensibus adjectiones familiarum, Lanciensibus universis civitatem Romanam, provincie Bæticæ civitates Maurorum ; nova jura Cappadociæ, nova Africæ, magis ostentui quam mansura. Inter quæ excusata necessitate rerum præsentium et curis instantibus ne tum quidem immemor amorum reposuit per consultum senatus statuas Poppææ ; creditus est etiam agitavisse de memoria Neronis celebranda spe alliciendi vulgum. Et fuere qui proponerent imagines Neronis : atque etiam quibusdam diebus populus et miles acclamavit Neroni Othoni, tanquam adstruerent nobilitatem ac decus. Ipse tenuit in suspenso, metu vetandi vel pudore agnoscendi.

il plut à ceux qui leur pardonnaient le nom des choses étant changé, ce qui avait été cupidité, passer-pour lèse-majesté, en haine de laquelle alors même les bonnes lois périssaient.

LXXVIII. Ayant attaqué avec la même libéralité les esprits des cités aussi et des provinces il donna en présent aux Hispalieus et aux Éméritains des adjonctions de familles, aux Lanciens tous-ensemble la bourgeoisie romaine, à la province Bétique les cités des Maures ; de nouveaux droits à la Cappadoce, de nouveaux à l'Afrique, plus pour la montre que devant durer. Parmi lesquelles mesures excusées par la nécessité des choses présentes et par les soucis pressants [tes pas même alors oublieux de ses amours il releva par une délibération du sénat les statues de Poppée ; il fut cru même avoir songé touchant (à) la mémoire de Néron devant être célébrée [tude. dans l'espoir de séduire la multitude. Et il y en eut qui exposaient des images de Néron : et même certains jours le peuple et le soldat acclamèrent Néron Othon, comme-si ils lui ajoutaient noblesse et éclat. Lui-même tint la chose en suspens, par crainte de défendre ou par honte de reconnaître (d'accepter).

LXXIX. Conversis ad civile bellum animis externa sine cura habebantur. Eo audentius Rhoxolani, Sarmatica gens, priore hieme cæsis duabus cohortibus, magna spe Mœsiam irruperant, ad novem millia equitum, ex ferocia et successu prædæ magis quam pugnæ intenta. Igitur vagos et incuriosos tertia legio adjunctis auxiliis repente invasit. Apud Romanos omnia prælio apta : Sarmatæ dispersi cupidine prædæ aut graves onere sarcinarum et lubrico itinerum adempta equorum pernecitate velut vincli cædebantur. Namque mirum dictu, ut sit omnis Sarmatarum virtus velut extra ipsos. Nihil ad pedestrem pugnam tam ignavum : ubi per turmas advenere, vix ulla acies obstiterit. Sed tum humido die et soluto gelu neque conti neque gladii, quos prælongos utraque manu regunt, usui, lapsantibus equis

LXXIX. Les esprits, tournés à la guerre civile, ne songeaient plus aux dangers du dehors. Enhardis par cette négligence, les Rhoxolans, nation sarmate, après avoir massacré l'hiver précédent deux cohortes romaines, s'étaient jetés pleins d'espérance sur la Mésie, au nombre de neuf mille cavaliers, tous animés d'une audace que doublait le succès, et plus occupés de butin que de combat. Pendant qu'ils erraient sans prévoyance, la troisième légion, soutenue des auxiliaires, les assaillit tout à coup. Du côté des Romains, tout était disposé pour l'action; les Sarmates, dispersés par l'ardeur de piller ou surchargés de bagages, et ne pouvant tirer parti de la vitesse de leurs chevaux dans des chemins glissants, se laissaient égorger comme des hommes enchaînés : car c'est une chose étrange à quel point tout le courage des Sarmates semble être hors d'eux-mêmes. Rien de si lâche pour combattre à pied; quand leurs bandes arrivent à cheval, il est peu de troupes en bataille capables de résister. C'était un jour de pluie et de dégel : ni les piques, ni ces longs sabres qu'ils tiennent à deux mains, ne pouvaient leur servir, à cause des faux pas de leurs chevaux et

LXXIX. Animis conversis ad bellum civile externa habebantur sine cura. Audentius eo Rhoxolani, gens Sarmatica duabus cohortibus cæsis hieme priore, irruperant Mœsiam magna spe, ad novem millia equitum, ex ferocia et successu magis intenta prædæ quam pugnæ. Igitur tertia legio auxiliis adjunctis invasit repente vagos et incuriosos. Apud Romanos omnia apta prælio : Sarmatæ dispersi cupidine prædæ aut graves onere sarcinarum, et pernecitate equorum adempta lubrico itinerum, cædebantur velut vincli. Namque mirum dictu ut omnis virtus Sarmatarum sit velut extra ipsos. Nihil tam ignavum ad pugnam pedestrem; ubi advenere per turmas, vix ulla acies obstiterit. Sed tum die humido et gelu soluto neque conti neque gladii; quos prælongos regunt utraque manu, usui, equis lapsantibus

LXXIX. Les esprits étant tournés vers la guerre civile [traités les affaires étrangères étaient sans soin. [raison Plus audacieusement par cette les Rhoxolans, nation sarmate, deux cohortes ayant été massacrées l'hiver précédent, avaient envahi la Mésie avec un grand espoir, jusqu'à neuf milliers de cavaliers, par suite de leur fierté et de leur plus attentifs au butin [succès qu'au combat. Donc la troisième légion des auxiliaires lui ayant été adjoints attaqua tout à coup eux errants et sans-souci. Chez les Romains [le combat : toutes choses étaient prêtes pour les Sarmates dispersés par le désir du butin ou appesantis par le poids des bagages, et la vitesse des chevaux étant ôtée (perdue) par le glissant des chemins, étaient égorgés comme enchaînés. Car il est étonnant à être dit comme toute la valeur des Sarmates [mêmes. est en-quelque-sortie hors-d'eux-Rien de si lâche pour un combat à-pied; [drons quand ils sont arrivés en escadron à peine aucune ligne-de-bataille aurait résisté. Mais alors la journée étant humide et la gelée étant relâchée ni les piques ni les épées, lesquelles très longues ils manient de l'une-et-l'autre main n'étaient à usage, leurs chevaux glissant

et catafractarum pondere. Id principibus et nobilissimo cuique tegimen, ferreis laminis aut præduro corio conserutum, ut adversus ictus impenetrabile, ita impetu hostium provolutis inhabile ad resurgendum; simul altitudine et mollitia nivis hauriebantur. Romanus miles facilis lorica¹ et missili pilo aut lanceis assultans, ubi res posceret, levi gladio inermem Sarmatam (neque enim scuto defendi mos est) comminus fodiebat, donec pauci, qui prælio superfuerant, paludibus abderentur. Ibi sævitia hiemis aut vulnerum² absumpti. Postquam id Romæ compertum, M. Aponius Mœsiam obtinens triumphali statua, Fulvus Aurelius et Julianus Tettius ac Numisius Lupus, legati legionum, consularibus ornamentis donantur, læto Othone et gloriam in se trahente, tanquam et ipse felix bello et suis ducibus suisque exercitibus rem publicam auxisset.

du poids de leurs cataphractes. C'est une armure que portent les chefs et la noblesse : des lames de fer ou des bandes du cuir le plus dur en forment le tissu ; mais, impénétrable aux coups, elle ôte au guerrier abattu par le choc des ennemis la facilité de se relever ; ajoutons la neige molle et profonde où ils s'engloutissaient. Le soldat romain, vêtu d'une cuirasse plus souple, envoyait son javelot ou chargeait avec la lance ; et, tirant au besoin sa courte épée, il en perçait le Sarmate découvert ; car ce peuple ne connaît pas l'usage du bouclier. Enfin le peu qui échappèrent du combat se cachèrent dans des marais, où la rigueur du froid et les suites de leurs blessures les firent tous périr. Quand cette nouvelle fut connue à Rome, M. Aponius, gouverneur de Mésie, fut récompensé par une statue triomphale ; Fulvus Aurélius, Julianus Tettius et Numisius Lupus, commandants de légions, reçurent les ornements consulaires. Othon se réjouissait, et, s'attribuant l'honneur de ce succès, il se faisait gloire d'être aussi un prince heureux à la guerre, et d'avoir par ses généraux et par ses armées agrandi la république.

et pondere catafractarum. Id tegimen principibus et cuique nobilissimo, conserutum laminis ferreis aut corio præduro, ut impenetrabile adversus ictus, ita inhabile ad resurgendum provolutis impetu hostium ; simul hauriebantur altitudine et mollitia nivis. Miles Romanus facilis lorica et assultans pilo missili aut lanceis, ubi res posceret, fodiebat comminus levi gladio Sarmatam inermem (neque enim est mos defendi scuto), donec pauci qui superfuerant prælio, abderentur paludibus. Ibi absumpti sævitia hiemis aut vulnerum. Postquam id compertum Romæ, Marcus Aponius obtinens Mœsiam statua triumphali, Fulvus Aurelius et Julianus Tettius ac Numisius Lupus, legati legionum, donantur ornamentis consularibus, Othone læto, et trahente gloriam in se, tanquam et ipse felix bello et auxisset rem publicam suis ducibus suisque exercitibus.

et le poids des cataphractes. C'est une armure pour les chefs et pour chacun très noble, entrelacée de lames de-fer ou de cuir très-dur, comme impénétrable contre les coups, aussi incommode pour se-relever pour ~~ceux~~ abattus par le choc des ennemis ; [tis en-même-temps ils étaient engloutis par la profondeur et la mollesse de Le soldat romain [la neige. souple avec sa cuirasse [lancer et assaillant avec le pilum facile-à-ou avec des lances, quand la circonstance le demandait, perçait de-près de sa légère épée le Sarmate désarmé (ni en-effet il n'est coutume *a lui* d'être protégé par un bouclier), jusqu'à-ce-que peu qui avaient survécu au combat, se cachassent dans les marais. Là ils furent détruits [blessures. par la violence du froid ou des Après-que cela fut su à Rome, Marcus Aponius gouvernant la Mésie est gratifié d'une statue triomphale, Fulvus Aurélius et Julianus Tettius et Numisius Lupus, lieutenants de légions, sont gratifiés des ornements consulaires, Othon étant joyeux, et attirant la gloire à lui, comme-si et lui-même avait été heureux dans la guerre et avait accru la chose publique par ses généraux et par ses armées.

LXXX. Parvo interim initio, unde nihil timebatur, orta seditio prope Urbi excidio fuit. Septimam decimam cohortem e colonia Ostiensi in Urbem acciri Otho jusserat; armandæ ejus cura Vario Crispino tribuno e prætorianis data. Is quo magis vacuus quietis castris jussa exsequeretur, vehicula cohortis incipiente nocte onerari aperto armamentario jubet. Tempus in suspicionem, causa in crimen, affectatio quietis in tumultum evaluit, et visa inter temulentos arma cupidinem sui movere. Fremit miles et tribunos centurionesque proditiōis arguit, tanquam familiæ senatorum ad perniciem Othonis armarentur, pars ignari et vino graves, pessimus quisque in occasionem prædarum, vulgus, ut mos est, cujuscunque motus novi cupidum; et obsequia meliorum nox abstulerat. Resistentem seditioni

LXXX. Cependant une circonstance indifférente fit naître, du côté dont on se défait le moins, une sédition qui pensa tourner à la ruine de Rome. Othon avait ordonné qu'on amenât d'Ostie la dix-septième cohorte, et le soin de l'armer était remis à Varius Crispinus, l'un des tribuns du prétoire. Celui-ci, croyant exécuter plus paisiblement ses ordres pendant que tout serait tranquille dans le camp, fit ouvrir l'arsenal et charger à l'entrée de la nuit les voitures de la cohorte. L'heure parut suspecte, le motif criminel, et un excès de précaution devint une cause de tumulte. La vue des armes tenta les courages échauffés par le vin. Le soldat éclate en murmures et accuse de trahison les centurions et les tribuns : on armait, disaient-ils, les esclaves des sénateurs pour assassiner Othon. Et quelques-uns parlaient de la sorte sans y penser et troublés par l'ivresse; les méchants ne cherchaient qu'une occasion de pillage; la foule suivait son caractère, avide de tout ce qui est mouvement et nouveauté; quant aux gens sages, la nuit privait de leur bon exemple. Le tribun voulut résister aux séditions; ils le massacrent avec les centurions les plus

LXXX. Interim seditio orta
parvo initio,
unde nihil timebatur,
fuit prope excidio
Urbi.
Otho jusserat
septimam decimam cohortem
acciri e colonia Ostiensi
in Urbem;
cura ejus armandæ
data Vario Crispino
tribuno e prætorianis.
Is quo exsequeretur jussa
magis vacuus
castris quietis,
jubet armamentario aperto
vehicula cohortis
onerari nocte incipiente.
Tempus evaluit
in suspicionem,
causa in crimen,
affectatio quietis
in tumultum,
et arma visa
inter temulentos
movere cupidinem sui.
Miles fremit
et arguit proditiōis
tribunos centurionesque,
tanquam familiæ senatorum
armarentur
ad perniciem Othonis,
pars ignari
et graves vino,
quisque pessimus
in occasionem prædarum,
vulgus, ut mos est,
cupidum motus novi
cujuscunque.
et nox abstulerat
obsequia meliorum.
Obtruncant tribunum
resistentem seditioni

LXXX. Cependant une sédition
s'étant élevée
d'un petit commencement,
d'où rien n'était craint,
fut presque à ruine
à la ville.
Othon avait ordonné
la dix-septième cohorte
être mandée de la colonie d'Ostie
dans la ville;
le soin d'elle devant être armée
avait été donné à Varius Crispinus
tribun d'entre les prétoriens. [dres
Celui-ci afin-qu'il exécutât les or-
plus libre
le camp étant tranquille,
ordonne l'arsenal ayant été ouvert
les chariots de la cohorte
être chargés la nuit commençant.
Le temps se fortifia (se tourna for-
en soupçon, [lement)
la cause en motif-d'accusation,
la recherche de la tranquillité
en tumulte,
et les armes vues
au-milieu-de gens ivres
excitèrent le désir d'elles-mêmes.
Le soldat murmure
et accuse de trahison
tribuns et centurions, [teurs
comme-si les esclaves des séna-
étaient armés
pour la perte d'Othon,
les uns ignorant ce qu'ils faisaient
et appesantis par le vin,
chacun le plus mauvais [tin),
pour l'occasion des proies (du bu-
la multitude, comme coutume est,
avide d'un mouvement nouveau
quelconque,
et la nuit avait enlevé (paralysé)
les obéissances des meilleurs.
Ils massacrent le tribun
résistant à la sédition

tribunum et severissimos centurionum obtruncant; rapta arma, nudati gladii; insidentes equis Urbem ac palatium petunt.

LXXXI. Erat Othoni celebre convivium primoribus feminis virisque; qui trepidi, fortuitusne militum furor an dolus imperatoris, manere ac deprehendi an fugere et dispergi periculosius foret, modo constantiam simulare, modo formidine delogi, simul Othonis vultum intueri; utque evenit inclinatis ad suspicionem mentibus, cum timeret Otho, timebatur. Sed haud secus discrimine senatus quam suo territus et præfectos prætorii ad mitigandas militum iras statim miserat et abire propere omnes e convivio jussit. Tum vero passim magistratus projectis insignibus, vitata comitum et servorum frequentia, senes feminæque per termes, s'emparent des armes, montent à cheval, et courent l'épée nue à la main vers la ville et le palais.

LXXXI. Othon donnait un repas où se trouvaient beaucoup d'hommes et de femmes du premier rang. Les convives alarmés ne savent si cette furie de la soldatesque est l'ouvrage du hasard ou une ruse de l'empereur, s'il est plus dangereux de rester et d'être enveloppés ou de fuir et de se disperser. Tour à tour feignant la constance ou trahis par leur frayeur, ils cherchaient à lire sur le visage d'Othon; et, comme il arrive quand les âmes sont tournées à la défiance, Othon inspirait des craintes qu'il ressentait lui-même. Non moins effrayé du péril des sénateurs que du sien propre, il avait envoyé dès le premier moment les deux préfets du prætoire pour calmer la colère des soldats, et il fit sortir promptement les convives. Alors tout fut en désordre : des magistrats, jetant les marques de leur dignité et se dérochant aux gens de leur suite, des vieillards, des femmes, erraient au

et severissimos centurionum; arma rapta, gladii nudati; insidentes equis petunt Urbem ac palatium. LXXXI. Convivium celebre feminis virisque primoribus erat Othoni; qui trepidi, furor ne militum fortuitus, an dolus imperatoris, foret periculosius manere ac deprehendi an fugere et dispergi, modo simulare constantiam, modo delogi formidine, simul intueri vultum Othonis; utque evenit mentibus inclinatis ad suspicionem, cum Otho timeret, timebatur. Sed territus haud secus discrimine senatus quam suo, et miserat statim præfectos prætorii ad iras militum mitigandas et jussit omnes abire propere e convivio. Tum vero passim magistratus insignibus projectis, frequentia comitum et servorum vitata, senes feminæque petivere per tenebras

et les plus sévères des centurions; les armes furent saisies, les épées mises-à-nu; montés-sur des chevaux ils gagnent la ville et le palais.

LXXXI. Un repas nombreux en femmes et en hommes du-premier-rang était à Othon; lesquels convives [ble), troublés (se demandant-avec-trou-si la fureur des soldats était fortuite ou une ruse de l'empereur, s'il était plus dangereux de rester et d'être pris ou de fuir et de se disperser, tantôt feindre l'assurance, tantôt être trahi par la peur, en-même-temps regarder-vers le visage d'Othon; et comme il arrive les esprits étant inclinés au soupçon, alors-qu'Othon craignait, il était craint. Mais effrayé non autrement (non moins) par le danger du sénat que par le sien, et il avait envoyé aussitôt les préfets du prætoire pour les colères des soldats devant être apaisées et il ordonna tous les convives sortir promptement du festin. Mais alors c'est-là des magistrats leurs insignes ayant été jetés, le grand-nombre [esclaves de leurs compagnons et de leurs ayant été évité, des vieillards et des femmes gagnèrent au-milieu des ténèbres

nebras diversa urbis itinera, rari domos, plurimi amicorum tecta et ut cuique humillimus cliens, incertas latebras petivere.

LXXXII. Militum impetus ne foribus quidem palatii coercitus, quo minus convivium irrumperent, ostendi sibi Othonem expostulantes, vulnerato Julio Martiale tribuno et Vitellio Saturnino præfecto legionis dum ruentibus ob-
sistunt. Undique arma et minæ, modo in centuriones tribunosque, modo in senatum universum, lymphatis cæco pavor animis, et quia neminem unum destinare iræ poterant, licentiam in omnes poscentibus, donec Otho contra decus imperii toro insistens precibus et lacrimis ægre cohibuit, redieruntque in castra inviti neque innocentes. Postera die velut capta urbe clausæ domus, rarus per vias

milieu des ténèbres et gagnaient à la hâte des quartiers opposés. Peu rentrèrent dans leurs maisons; la plupart se sauvèrent chez leurs amis ou cherchèrent sous le toit du plus obscur de leurs clients une retraite inconnue.

LXXXII. La violence des soldats ne respecta pas même les portes du palais; ils se précipitèrent dans la salle du festin en demandant à grands cris qu'on leur fit voir Othon. Le tribun Julius Martialis et Vitellius Saturninus, préfet d'une légion, furent blessés en essayant de les arrêter. De toutes parts les armes étin-
cellent, les menaces retentissent, tantôt contre les centurions et les tribuns, tantôt contre le sénat tout entier. Une peur aveugle égarait les esprits; et comme ils ne pouvaient dire quelle vic-
time exigeait leur colère, ils demandaient pleine licence contre tout le monde. Il fallut que le prince, oubliant la majesté de son rang, montât sur un lit de table, d'où, à force de larmes et de prières, il parvint avec peine à les contenir. Ils retournèrent au camp malgré eux, et n'y retournèrent pas innocents. Le lendemain, Rome offrit l'aspect d'une ville prise : les maisons étaient fermées,

itinera diversa urbis
rari domos,
plurimi tecta
amicorum,
et ut cliens humillimus
cuique,
latebras incertas.

LXXXII. Impetus militum
ne coercitus quidem
foribus palatii,
quo minus irrumperent
convivium,
expostulantes Othonem
ostendi sibi,
tribuno Julio Martiale
vulnerato
et præfecto legionis
Vitellio Saturnino,
dum obsistunt
ruentibus.

Undique
arma et minæ
modo in centuriones
tribunosque,
modo in senatum universum,
animis lymphatis
pavore cæco,
et quia poterant
destinare iræ
neminem unum,
poscentibus licentiam
in omnes,
donec Otho
contra decus
imperii
insistens toro
cohibuit ægre
precibus et lacrimis,
redieruntque in castra
inviti neque innocentes.
Dio postera
velut urbe capta
domus clausæ,
populus rarus per vias,

des routes opposées de la ville,
de clairsemés (peu) leurs maisons,
les plus nombreux les demeures
de leurs amis,
et selon-qu'un client très humble
était à chacun,
des cachettes ignorées. [dats

LXXXII. L'impétuosité des sol-
ne fut pas même arrêtée
par les portes du palais,
qu'ils ne pénétrassent dans
la salle-du-festin,
exigeant Othon
être montré à eux-mêmes,
le tribun Julius Martialis
ayant été blessé
et (ainsi que) le préfet de la légion
Vitellius Saturninus,
tandis-qu'ils s'opposent
aux soldats se-précipitant.
De-toutes-parts
des armes et des menaces
tantôt contre les centurions
et les tribuns,
tantôt contre le sénat tout-entier,
les esprits étant égarés
par une peur aveugle,
et parce-qu'ils ne pouvaient
désigner pour leur colère
personne seul (en particulier),
demandant la licence
contre tous,
jusqu'à-ce-qu'Othon
contrairement à la dignité
de l'empire
se-tenant-debout-sur un lit-de-table
les arrêta avec-peine
par des prières et des larmes,
et ils retournèrent dans le camp
malgré-eux et-non innocents.
Le jour suivant
comme la ville ayant été prise
les maisons fermées,
le peuple rare dans les rues,

populus, mæsta plebs; dejecti in terram militum vultus ac plus tristitiæ quam pœnitentiæ. Manipulatin allocuti sunt Licinius Proculus et Plotius Firmus præfecti, ex suo quisque ingenio mitius aut horridius. Finis sermonis in eo, ut quina millia nummum¹ singulis militibus numerarentur : tum Otho ingredi castra ausus. Atque illum tribuni centurionesque circumstant, abjectis militiæ insignibus otium et salutem flagitantes. Sensit invidiam miles et compositus in obsequium auctores seditionis ad supplicium ultro postulabat.

LXXXIII. Otho, quanquam turbidis rebus et diversis militum animis, cum optimus quisque remedium præsentis licentiæ posceret, vulgus et plures seditionibus et ambizioso imperio lœti per turbas et raptus facilius ad civile bellum impellerentur, simul reputans non posse principa-

les rues désertes, le peuple consterné; et les regards des soldats baissés vers la terre annonçaient plus de mécontentement que de repentir. Les préfets Proculus et Plotius parlèrent aux différents manipules, chacun avec la douceur ou la sévérité de son caractère. La conclusion de ces discours fut de compter à chaque soldat cinq mille sesterces. Othon osa pour lors se hasarder dans leur camp : à son entrée, les centurions et les tribuns l'environnent, jettent à ses pieds les marques de leur grade et implorent comme une faveur le repos et la vie. Les soldats sentirent le reproche et, avec tous les dehors de la soumission, ils demandèrent les premiers qu'on livrât au supplice les auteurs du désordre.

LXXXIII. Othon voyait la tranquillité détruite et les soldats partagés de sentiments : les uns demandaient un prompt remède à la licence; le grand nombre, enclin aux séditions, aimait dans le pouvoir une ambitieuse faiblesse; et rien n'était plus efficace que le trouble et le pillage pour entraîner cette multitude à la guerre civile. Un empire acquis par le crime ne pouvait d'ailleurs être

plebs mæsta; vultus militum dejecti in terram ac plus tristitiæ quam pœnitentiæ. Præfecti Licinius Proculus et Plotius Firmus allocuti sunt manipulatin, quisque mitius aut horridius ex suo ingenio. Finis sermonis in eo ut quina millia nummum numerarentur singulis militibus : tum Otho ausus ingredi castra. Atque tribuni centurionesque circumstant illum, insignibus militiæ abjectis flagitantes otium et salutem. Miles sensit invidiam et compositus in obsequium postulabat ultro ad supplicium auctores seditionis.

LXXXIII. Otho, quanquam rebus turbidis et animis militum diversis, cum quisque optimus posceret remedium licentiæ præsentis, vulgus et plures lœti seditionibus et imperio ambizioso impellerentur facilius ad bellum civile per turbas et raptus, reputans simul principatum quæsitum scelere

la multitude affligée; les regards des soldats baissés vers la terre et plus de mécontentement que de repentir. Les préfets Licinius Proculus et Plotius Firmus leur parlèrent par-manipule, chacun plus doucement ou plus durement selon son caractère. La fin du discours *consista* en cela que cinq milliers de sesterces étaient comptés à chaque soldat : alors Othon osa entrer dans le camp. Et les tribus et les centurions entouraient lui, les insignes du service-militaire ayant été jetés demandant le repos et la vie. [situation] Le soldat comprit l'odieux de la et arrangé en (affectant la) soumission il demandait de-lui-même pour le supplice les auteurs de la sédition.

LXXXIII. Othon, quoique les choses étant troublées et les sentiments des soldats divisés, attendu-que chacun le meilleur demandait un remède de la licence présente, [breux] que la multitude et les plus nom- heureux des séditions et d'un pouvoir cherchant-à-flatter étaient poussés plus facilement à la guerre civile [ges, au moyen-des troubles et des pillage songeant en-même-temps un principat acquis par le crime

tum scelere quæsitum subita modestia et prisca gravitate retineri, sed discrimine urbis et periculo senatus anxius, postremo ita disseruit : « Neque ut affectus vestros in amorem mei accenderem, commilitones, neque ut animum ad virtutem cohortarer (utraque enim egregie supersunt), sed veni postulaturus a vobis temperamentum vestræ fortitudinis et erga me modum caritatis. Tumultus proximi initium non cupiditate vel odio¹, quæ multos exercitus in discordiam egere, ac ne detrectatione quidem aut formidine periculorum : nimia pietas vestra acrius quam considerate excitavit; nam sæpe honestas rerum causas, ni judicium adhibeas, perniciosi exitus consequuntur. Imus ad bellum : num omnes nuntios palam audiri, omnia consilia cunctis præsentibus tractari ratio rerum aut occasionum velocitas patitur? Tam nescire quædam milites

maintenu par une réforme soudaine et un retour à l'antique sévérité. Toutefois, alarmé de la position critique de Rome et des périls du sénat, il tint enfin ce discours : « Je ne suis venu, braves compagnons, ni pour réchauffer dans vos cœurs l'amour de ma personne, ni pour allumer le courage dans vos âmes; ces deux sentiments sont portés chez vous à un glorieux excès : c'est de tempérer le feu de ce courage, de mettre des bornes à cette affection, que je viens vous prier. Le dernier tumulte n'est l'œuvre ni de la cupidité ni de la haine, deux causes qui ont poussé tant d'armées à la discorde. La mauvaise volonté ou la crainte des périls n'y eurent pas plus de part. C'est votre attachement excessif qui, avec plus d'ardeur que de réflexion, a excité cet orage; car souvent les plus nobles intentions, si la prudence ne les dirige, ont de funestes succès. Nous allons à la guerre : faudra-t-il que toutes les nouvelles soient lues publiquement, que tous les conseils se tiennent en présence de l'armée? La conduite des affaires, le vol si rapide de l'occasion ne le permettent pas. Il est des choses que le soldat doit ignorer, comme il en est qu'il doit savoir. Oui, le

non posse retineri
modestia subita
et prisca gravitate,
sed anxius
discrimine urbis
et periculo senatus,
disseruit postremo ita :
« Veni, commilitones,
neque ut accenderem
vestros affectus
in amorem mei,
neque ut cohortarer animum
ad virtutem
(utraque enim
supersunt egregie),
sed postulaturus a vobis
temperamentum
vestræ fortitudinis
et modum caritatis
erga me.
Initium proximi tumultus
non cupiditate
vel odio,
quæ egere in discordiam
multos exercitus,
ac ne quidem detrectatione
aut formidine periculorum :
vestra pietas nimia
excitavit acrius
quam considerate;
nam sæpe
exitus perniciosi consequuntur
causas honestas rerum,
ni adhibeas judicium.
Imus ad bellum :
num ratio rerum
aut velocitas occasionum
patitur omnes nuntios
audiri palam,
omnia consilia tractari
cunctis præsentibus?
Oportet milites
tam nescire
quam scire quædam;

ne pouvoir être conservé
par une modération soudaine
et l'ancienne gravité,
mais inquiet
de la situation-critique de la ville
et du péril du sénat,
discourut enfin ainsi : [d'armes,
« Je ne suis venu, compagnons-
ni afin-que j'enflammasse
vos sentiments
pour l'amour de moi,
ni pour-que j'exhortasse votre âme
au courage,
(ces deux *sentiments* en-effet
surabondent particulièrement),
mais devant demander de vous
modération
de votre valeur
et mesure d'affection
envers moi. [multe
Le commencement du dernier tu-
n'est pas né de la cupidité
ou de la haine,
qui ont poussé à la discorde
beaucoup d'armées,
et pas-même du refus
ou de la crainte des périls :
votre attachement excessif
l'a excité plus vivement
que prudemment;
car souvent
des succès funestes suivent
des causes honorables de choses,
si tu n'y appliques le jugement.
Nous allons à la guerre :
est-ce-que la conduite des affaires
ou la rapidité des occasions
souffre toutes les nouvelles
être entendues publiquement,
tous les projets être traités
tous étant présents ?
Il faut les soldats
aussi-bien ignorer
que savoir certaines choses ;

quam scire oportet; ita se ducum auctoritas, sic rigor disciplinæ habet, ut multa etiam centuriones tribunosque tantum juberi expediat. Si, cur jubeantur, quærere singulis liceat, pereunte obsequio etiam imperium intercidit. An et illic nocte intempesta rapiuntur arma? Unus alterve perditus ac temulentus (neque enim plures consternatione proxima insanisse crediderim) centurionis ac tribuni sanguine manus imbuet, imperatoris sui tentorium irrumpet?

LXXXIV. « Vos quidem istud pro me : sed in discursu ac tenebris et rerum omnium confusione patefieri occasio etiam adversus me potest. Si Vitellio et satellitibus ejus eligendi facultas detur quem nobis animum, quas mentes imprecentur¹, quid aliud quam seditionem et discordiam optabunt? ne miles centurioni, ne centurio tribuno obse-

respect des chefs et la rigueur de la discipline veulent que les centurions mêmes et les tribuns ne reçoivent souvent que des ordres. Si chacun peut s'enquérir des raisons de ce qu'on lui commande, la subordination périssant, l'autorité pèrit avec elle. Ira-t-on aussi, quand l'ennemi sera devant nous, courir aux armes au milieu de la nuit? Un ou deux misérables, égarés par l'ivresse (car je ne puis en soupçonner davantage d'une coupable frénésie), iront-ils tremper leurs mains dans le sang d'un tribun ou d'un centurion, forcer la tente de leur empereur?

LXXXIV. « C'est pour moi, je le sais, que s'armèrent vos bras ; mais ces courses tumultueuses, les ténèbres, la confusion, peuvent ouvrir au crime des chances contre moi. Si Vitellius et les satellites qui l'entourent pouvaient avec des imprécations nous inspirer au gré de leur haine, quel autre esprit nous souffleraient-ils que la discorde et la sédition? Combien ils voudraient voir le soldat désobéir au centurion, le centurion au tribun, afin que tous,

ita se habet
auctoritas ducum,
sic rigor disciplinæ,
ut expediat
etiam centuriones tribunosque
tantum juberi
multa.
Si liceat singulis
quærere cur
jubeantur,
obsequio pereunte
imperium etiam intercidit.
An et illic
arma rapiuntur
nocte intempesta?
Unus alterve
perditus ac temulentus
(neque enim crediderim
plures insanisse
consternatione proxima)
imbuet manus sanguine
centurionis ac tribuni,
irrumpet tentorium
sui imperatoris?

LXXXIV. Vos quidem
istud pro me :

sed
in discursu
ac tenebris
et confusione
omnium rerum
occasio potest patefieri
etiam adversus me.
Si facultas detur
Vitellio et satellitibus ejus
eligendi quem animum,
quas mentes imprecentur
nobis,
quid aliud optabunt
quam seditionem
et discordiam?
ne miles obsequatur
centurioni,
ne centurio tribuno,

ainsi se comporte
l'autorité des chefs
ainsi la rigueur de la discipline,
qu'il convient
même les centurions et les tribuns
seulement recevoir-des-ordres
dans beaucoup de cas.
s'il était-permis à chacun
de chercher pourquoi
ils reçoivent-des-ordres
l'obéissance périssant
le commandement aussi tombe.
Est-ce-que aussi là-bas
les armes seront saisies
la nuit étant profonde?
Est-ce qu'un ou deux
pervers et ivres
(ni en-effet je n'aurais cru
plus avoir été égarés-par-la-folie
dans le trouble précédent)
imprégneront leurs mains du sang
d'un centurion et d'un tribun,
pénétreront dans la tente
de leur empereur?

LXXXIV. Vous certes
vous faites cela pour moi :
mais
dans une course-en-différents-côtés
et dans les ténèbres
et dans la confusion
de toutes choses
une occasion peut s'ouvrir
même contre moi.
Si faculté était donnée
à Vitellius et aux satellites de lui
de choisir quel esprit,
quelles pensées ils souhaiteraient
à nous,
quelle autre chose désireront-ils
que la sédition
et la discorde?
que le soldat n'obéisse pas
au centurion
ni le centurion au tribun,

quatur, hinc confusi pedites equitesque in exitium ruamus. Parendo potius, commilitones, quam imperia ducum sciscitando res militares continentur et fortissimus in ipso discrimine exercitus est, qui ante discrimen quietissimus. Vobis arma et animus sit : mihi consilium et virtutis vestræ regimen relinquit. Paucorum culpa fuit, duorum poena erit. Ceteri abolete memoriam fœdissimæ noctis; nec illas adversus senatum voces ullus usquam exercitus audiat. Caput imperii et decora omnium provinciarum¹ ad poenam vocare non hercule illi, quos cum maxime Vitellius in nos ciet, Germani audeant. Ulline Italiæ alumni et Romana vere juvenus, ad sanguinem et cædem depoposcerint ordinem, cujus splendore et gloria sordes et obscuritatem Vitellianarum partium præstringimus? Nationes aliquas occupavit Vitellius, imaginem quandam exercitus habet; senatus

cavaliers et fantassins confondus, courussent pêle-mêle à leur perte! C'est en exécutant, braves compagnons, plutôt qu'en discutant les ordres de ses chefs, qu'on réussit à la guerre; et l'armée la plus soumise avant le combat est aussi la plus courageuse au moment du danger. Les armes et la vaillance, voilà votre partage; laissez-moi le conseil et le soin de diriger votre ardeur. Peu furent coupables; deux seulement seront punis. Que le reste abolisse à jamais la mémoire d'une nuit déshonorante, et que nulle autre armée ne sache quelles paroles ont été proférées contre le sénat. Dévouer aux supplices un ordre qui est la tête de l'empire, l'élite et l'honneur de toutes les provinces, non, c'est ce que n'oseraient pas même ces Germains que Vitellius soulève aujourd'hui contre nous. Et des enfants de l'Italie, une jeunesse vraiment romaine, demanderaient le sang et le massacre de ce corps glorieux dont la splendeur, illustrant notre cause, fait honte à l'obscur abjection du parti de Vitellius! Ce rebelle a surpris quelques nations, il a une apparence d'armée; mais le sénat est avec

hinc pedites equitesque
ruamus confusi
in exitium.
Res militares, commilitones,
continentur potius
parendo
quam sciscitando
imperia ducum,
et exercitus est fortissimus
in discrimine ipso,
qui quietissimus
ante discrimen.
Arma et animus
sit vobis:
relinquit mihi consilium
et regimen vestræ virtutis.
Culpa fuit paucorum,
poena erit duorum.
Ceteri abolete memoriam
noctis fœdissimæ;
nec ullus exercitus usquam
audiat illas voces
adversus senatum.
Illi Germani,
quos Vitellius ciet in nos
cum maxime,
non audeant hercule
vocare ad poenam
caput imperii
et decora
omnium provinciarum.
Ulline alumni Italiæ,
et juvenus vere Romana
depoposcerint
ad sanguinem et cædem
ordinem
splendore et gloria cujus
præstringimus
sordes et obscuritatem
partium Vitellianarum?
Vitellius occupavit
aliquas nationes;
habet
quandam imaginem exercitus;

que par-suite fantassins et cavaliers
nous nous-élancions confondus
à notre perte. [gnons-d'armes,
Les choses de-la-guerre, compa-
sont contenues (consistent) plutôt
dans le obéir
que dans le questionner
sur les ordres des chefs,
et l'armée est la plus brave
dans le danger même,
laquelle est la plus calme
avant le danger.
Que les armes et le courage
soit (soient) à vous :
laissez-moi la délibération
et la direction de votre valeur.
La faute a été de peu,
le châtimeut sera de deux.
Vous les autres effacez le souvenir
d'une nuit très-honteuse;
ni qu'aucune armée quelque-part
n'entende parler de ces paroles
contre le sénat.
Ces Germains,
que Vitellius soulève contre nous
maintenant précisément,
n'oseraient pas par Hercule
appeler au châtimeut
la tête de l'empire
et les illustrations
de toutes les provinces. [l'Italie
Est-ce-qu'aucuns nourrissons de
et une jeunesse vraiment romaine
auraient-demandé
pour le sang et le carnage
un ordre
par la splendeur et la gloire duquel
nous éblouissons
la bassesse et l'obscurité
du parti vitellien?
Vitellius a surpris
quelques nations;
il a
une certaine apparence d'armée;

nobiscum est : sic fit ut hinc res publica, inde hostes rei publicæ constiterint. Quid? vos pulcherrimam hanc urbem domibus et tectis et congestu lapidum stare creditis? Muta ista et inanima intercidero ac reparari promiscua sunt : æternitas rerum et pax gentium et mea cum vestra salus incolumitate senatus firmatur. Hunc auspicato a parente et conditore Urbis nostræ institutum et a regibus usque ad principes continuum et immortalem, sicut a majoribus accepimus, sic posteris tradamus; nam ut ex vobis senatores, ita ex senatoribus principes nascuntur. »

LXXXV. Et oratio apta¹ ad perstringendos mulcendosque militum animos et severitatis modus (neque enim in plures quam in duos animadverti jusserat) grato accepta, compositique ad præsens qui coerceri non poterant. Non

nous, et par cela même la république est de ce côté, de l'autre ses ennemis. Pensez-vous que cette reine des cités consiste dans un assemblage de toits et de maisons, dans un amas de pierres? Ces ouvrages muets et inanimés périssent chaque jour, et chaque jour on les relève. L'éternité de l'empire, la paix de l'univers, mon salut et le vôtre, dépendent de la conservation du sénat. Institué sous les auspices des dieux par le père et le fondateur de Rome, il a duré florissant et immortel depuis les rois jusqu'aux Césars : transmettons-le à nos descendants tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres. Car, si c'est de vos rangs que sortent les sénateurs, c'est du sénat que sortent les princes. »

LXXXV. Ce discours d'une autorité douce et réprimante à la fois, cette modération qui borna les sévérités au châtement de deux coupables, furent reçus avec faveur, et calmèrent pour le moment des esprits que l'on ne pouvait contraindre. Rome cepen-

senatus est nobiscum :
sic fit ut
hinc res publica
inde hostes
rei publicæ
constiterint.
Quid? vos creditis
hanc urbem pulcherrimam
stare domibus et tectis
et congestu lapidum?
Ista muta et inanima
sunt promiscua
intercidero
ac reparari :
æternitas rerum
et pax gentium
et mea salus cum vestra
firmatur
incolumitate senatus.
Sicut accepimus
a majoribus,
sic tradamus
posteris
hunc institutum
auspicato
a parente et conditore
nostræ Urbis,
et continuum et immortalem
a regibus usque ad principes ;
nam ut senatores
nascuntur ex vobis,
principes ex senatoribus.

LXXXV. Et oratio apta
ad animos militum
perstringendos
mulcendosque
et modus severitatis
(neque enim jusserat
animadverti in plures
quam in duos)
accepta grato,
quique non poterant
coerceri
compositi ad præsens.

le sénat est avec-nous :
par-suite il arrive que
d'un-côté la chose publique
de-l'-autre les ennemis
de la chose publique
se sont-placés (se tiennent).
Quoi? vous pensez-vous
cette ville très belle
consister en maisons et en toits
et en amas de pierres?
Ces *objets* muets et inanimés
sont indifférents à (peuvent indif-
tomber [fèrement
et être relevés :
l'éternité des choses (de l'empire)
et la paix des nations
et mon salut avec le vôtre
est assuré (sont assurés)
par la conservation du sénat.
De-même-que nous avons reçu
de *nos* ancêtres,
ainsi transmettons
à *nos* descendants
ce *sénat* institué
sous-d'heureux-auspices
par le père et le fondateur.
de notre ville
et continu et immortel
des rois jusqu'aux empereurs ;
car comme les sénateurs
naissent de vous,
les princes *naissent* des sénateurs.

LXXXV. Et ce discours propre
aux esprits des soldats
devant être saisis
et devant être adoucis
et la modération de la sévérité
(ni en-effet il n'avait ordonné
être sévi contre plus
que contre deux)
furent accueillis avec-plaisir,
et *ceux* qui ne pouvaient
être réprimés
furent apaisés pour le présent.

tamen quies Urbi redierat : strepitus telorum et facies belli. Et, militibus ut nihil in commune turbantibus, ita sparsis per domos occulto habitu et maligna cura in omnes quos nobilitas aut opes aut aliqua insignis claritudo rumoribus objecerat, Vitellianos quoque milites venisse in Urbem ad studia partium noscenda plerique credebant; unde plena omnia suspicionum et vix secreta domuum sine formidine. Sed plurimum trepidationis in publico, ut quemque nuntium fama attulisset, animum vultumque conversis, ne diffidere dubiis ac parum gaudere prosperis viderentur. Coacto vero in curiam senatu arduus rerum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas; et privato Othoni nuper atque eadem dicenti¹ nota adulatio. Igitur versare sen-

dant n'était pas redevenue tranquille : le bruit des armes en bannissait le repos, et l'on voyait partout l'image de la guerre. Les soldats réunis n'excitaient plus de tumulte public; mais épars et déguisés, ils pénétraient dans les maisons, affectant un intérêt perfide pour ceux que leur noblesse, leur opulence, ou quelque éclatante distinction, avait exposés aux discours de la malignité. On crut même que des soldats de Vitellius s'étaient glissés dans Rome pour étudier l'esprit des différents partis. Aussi tout était plein de défiances, et le foyer domestique était à peine un asile contre la crainte. Mais c'est en public que la terreur était à son comble. A chaque nouvelle qu'apportait la renommée, on composait son esprit et son visage, de peur de laisser voir ou trop d'inquiétude si elle était fâcheuse, ou trop peu de joie si elle était bonne. Surtout dans les assemblées du sénat, rien de plus difficile que de ménager tellement sa conduite que le silence ne parût pas hostile et la liberté séditieuse. Quant à la flatterie, Othon, naguère homme privé et flatteur lui-même, en connaissait le mensonge. On retournait donc ses pensées, on les tourmentait de mille

Quies tamen
non redierat Urbi:
strepitus telorum,
et facies belli.
Et, ut militibus
turbantibus nihil
in commune,
ita sparsis
per domos
habitu occulto
et cura maligna
in omnes quos nobilitas
aut opes
aut aliqua claritudo insignis
objecerat rumoribus,
plerique credebant
milites quoque Vitellianos
venisse in Urbem
ad studia partium
noscenda;
unde omnia
plena suspicionum
et vix
secreta domuum
sine formidine.
Sed plurimum trepidationis
in publico,
conversis
animum vultumque,
ut fama attulisset
quemque nuntium,
ne viderentur
diffidere dubiis
ac gaudere parum prosperis.
Senatu vero
coacto in curiam,
modus omnium rerum
arduus,
ne silentium contumax,
ne libertas suspecta;
et adulatio nota
Othoni nuper privato
atque dicenti eadem.
Igitur versare sententias

Le calme cependant
n'était pas revenu à la ville :
le bruit des armes [tout,
et l'aspect de la guerre étaient par-
D'ailleurs, d'un côté les soldats
ne troublant rien (n'excitant aucun
en commun, [trouble)
d'autre part étant répandus
dans les maisons
sous un costume qui les cachait
et avec un souci malveillant
contre tous ceux que leur noblesse
ou leurs richesses
ou quelque illustration éclatante
avait exposés aux rumeurs,
la plupart croyaient
des soldats mêmes vitelliens
être venu dans la ville
pour les dispositions des parties
devant être étudiées;
d'où toutes choses
pleines de soupçons
et à-peine
les intérieurs des familles
sans crainte.
Mais le plus de trouble
était dans le public,
tous étant changés
d'esprit et de visage, [porté
selon-que la renommée avait ap-
chaque nouvelle,
de-peur-qu'ils ne parussent
se-défier des choses douteuses,
et se-réjouir trop-peu des prospères
Le sénat d'autre part
étant rassemblé dans la curie,
la mesure de (en) toutes choses
était difficile, [belle,
de-peur-que le silence ne fût re-
que la liberté ne fût suspecte;
en-outre la flatterie était connue
à Othon naguère particulier
et disant les mêmes flatteries.
Donc retourner leurs pensées

tentias et huc atque illuc torquere, hostem ac parricidam Vitellium vocantes, providentissimus quisque vulgaribus conviciis, quidam vera probra jacere, in clamore tamen et ubi plurimæ voces, aut tumultus verborum sibi ipsi obstrepentes.

LXXXVI. Prodigia insuper terrebant diversis auctoribus vulgata : in vestibulo Capitolii omissas habenas bigæ, cui Victoria institerat, erupisse cella Junonis majorem humanam speciem, statuam divi Julii in insula Tiberini amnis sereno et immoto die ab occidente in orientem conversam¹, prolocutum in Etruria bovem, insolitos animalium partus, et plura alia rudibus seculis etiam in pace observata, quæ nunc tantum in metu audiuntur. Sed præcipuus et cum præsentī exitio etiam futuri pavor subita inundatione Tiberis, qui immenso auctu proruto ponte sublicio ac

manières pour appeler Vitellius ennemi et parricide. Les plus prudents se bornaient à des invectives communes : quelques-uns hasardaient d'injurieuses vérités, mais parmi les clameurs de cent voix confuses, ou avec une volubilité bruyante qui couvrait leurs propres paroles.

LXXXVI. Des prodiges dont les récits venaient de sources diverses, redoublaient encore les alarmes. Dans le vestibule du Capitole, la Victoire laissa échapper, dit-on, les rênes de son char. Un fantôme d'une taille plus qu'humaine sortit tout à coup du sanctuaire de Junon ; la statue de Jules César, placée dans l'île du Tibre, se trouva tournée, par un temps calme et serein, d'occident en orient ; un bœuf parla dans l'Etrurie ; plusieurs animaux engendrèrent des monstres. J'omets beaucoup d'autres merveilles, observées en pleine paix dans les siècles grossiers, et dont on n'entend parler maintenant que dans les temps d'alarmes. Mais un phénomène plus terrible et qui, à la peur de l'avenir, ajoutait le mal présent, fut le subit débordement du Tibre. Le fleuve, accru sans mesure, rompit le pont Sublicius, et, arrêté par cette masse de débris, il

et torquere huc atque illuc, vocantes Vitellium hostem ac parricidam, quisque providentissimus conviciis vulgaribus, quidam jacere vera probra, tamen in clamore et ubi voces plurimæ, sibi obstrepentes ipsi aut tumultus verborum.

LXXXVI. Insuper prodigia vulgata auctoribus diversis terrebant : in vestibulo Capitolii habenas bigæ, cui Victoria institerat, omissas, speciem majorem humanam erupisse cella Junonis, statuam divi Julii in insula amnis Tiberini conversam ab occidente in orientem die sereno et immoto, bovem prolocutum in Etruria, partus animalium insolitos, et plura alia observata etiam in pace seculis rudibus, quæ nunc audiuntur tantum in metu. Sed pavor præcipuus et cum exitio præsentī etiam futuri Tiberis subita inundatione, qui ponte sublicio prorupto auctu immenso

et les tourner ici et là, appelant Vitellius ennemi et parricide, chacun très-prévoyant avec des injures banales, quelques-uns lancer de réels reproches-insultants, toutefois dans le cri (au milieu des cris) et là où les voix sont les plus nombreuses, [même s] ou se couvrant-par-le-bruit eux-mêmes dans la confusion des paroles.

LXXXVI. En outre des prodiges répandus par des auteurs divers effrayaient : dans le vestibule du Capitole les rênes du char-à-deux-chevaux sur lequel la Victoire était montée, avoir été lâchées, un fantôme plus grand qu'un fantôme humain [non, s'être élancé du sanctuaire de Junon] une statue du divin Jules dans l'île du fleuve du Tibre avoir été tournée de l'occident vers l'orient par un jour serein et calme, un bœuf avoir parlé en Etrurie, [ordinaires, des enfantements d'animaux extra- et plusieurs autres phénomènes observés même dans la paix dans les siècles grossiers, qui maintenant sont entendus (racontés) seulement dans la crainte. Mais le sujet-de-peur principal et avec la ruine présente [venir] sujet de peur même de (pour) l'avenir fut le Tibre par une inondation subite, qui le pont de-bois [énorme] ayant été renversé par une crue

strage obstantis molis refusus, non modo jacentia et plana urbis loca, sed secura ejus modi casuum implevit; rapti e publico plerique, plures in tabernis et cubilibus intercepti. Fames in vulgus inopia quæstus et penuria alimentorum. Corrupta stagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante flumine dilapsa. Utque primum vacuus a periculo animus fuit, id ipsum, quod paranti expeditionem Othoni campus Martius et via Flaminia iter belli esset obstructum, a fortuitis vel naturalibus causis in prodigium et omen imminentium cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho lustrata urbe et expensis belli consiliis, quando Pœninæ Cotticæque Alpes et ceteri Galliarum aditus Vitellianis exercitibus claudebantur, Narbonensem Galliam

franchit ses rives et inonda non seulement les parties basses de la ville, mais les quartiers où l'on redoutait le moins un pareil fléau. Beaucoup de malheureux furent surpris dans les rues et entraînés; plus encore furent submergés dans leurs boutiques ou dans leurs lits. La famine se répandit parmi le peuple, causée par le défaut de commerce et la disette des vivres. Des maisons, dont le séjour des eaux avait ruiné les fondements, tombèrent quand le fleuve se retira. Dès que le péril eut cessé de préoccuper les esprits, on remarqua que, dans un moment où Othon se préparait à la guerre, le champ de Mars et la voie Flaminia, qui étaient son chemin pour entrer en campagne, lui avaient été fermés; et cet effet d'une cause fortuite ou naturelle parut un prodige, avant-coureur des revers qui le menaçaient.

LXXXVII. Après avoir purifié la ville et délibéré sur la conduite de la guerre, Othon, voyant les Alpes Pennines et Cottiennes, et les autres passages d'Italie en Gaule, fermés par les troupes de Vitellius, résolut d'attaquer la province narbonnaise. Il avait une

ac refusus strage
molis obstantis,
implevit non modo
loca urbis
jacentia et plana,
sed secura
casuum ejus modi;
plerique rapti
e publico,
plures intercepti
in tabernis
et cubilibus.
Fames in vulgus
inopia quæstus
et penuria alimentorum.
Fundamenta insularum
corrupta
aquis stagnantibus,
dein dilapsa
flumine remeante.
Utque primum
animus fuit vacuus
a periculo,
id ipsum,
quod campus Martius
et via Flaminia
iter belli
esset obstructum
Othoni paranti expeditionem,
vertebatur a causis
fortuitis vel naturalibus
in prodigium et omen
cladium imminentium.

LXXXVII. Otho
urbe lustrata
et consiliis belli
expensis,
quando Alpes
Pœninæ Cotticæque
et ceteri aditus Galliarum
claudebantur
exercitibus Vitellianis,
statuit aggredi
Galliam Narbonensem

et refoulés par l'abatis (les débris)
de cette masse s'opposant à son
remplit non seulement [cours,
les endroits de la ville
unis et plats,
mais ceux qui étaient sans-crainte
d'accidents de cette sorte;
beaucoup furent enlevés
de la voie publique,
plus furent surpris
dans leurs boutiques
et (ou) dans leurs lits. [titude
La famine se répandit dans la mul-
par le défaut de gain
et la pénurie d'aliments.
Des fondations d'îlots-de-maisons
furent gâtées (minées)
par les eaux stagnantes,
puis tombèrent-en-ruines
le fleuve retournant dans son lit.
Et dès-que pour-la-première-fois
l'esprit fut dégagé
du péril,
cette circonstance même,
que le champ de-Mars
et la voie Flaminienne
chemin de (pour aller à) la guerre
avait été obstrué [tion,
pour Othon préparant une expédi-
était détourné de causes
fortuites ou naturelles
en prodige et en présage
de désastres imminents.

LXXXVII. Othon
la ville ayant été purifiée
et les plans de guerre
ayant été pesés,
vu-que les Alpes
Pennines et Cottiennes
et les autres avenues des Gaules
étaient fermées
par les armées vitelliennes,
résolut d'attaquer
la Gaule narbonnaise

aggredi statuit classe valida et partibus fida, quod reliquos cæsorum ad pontem Mulvium et sævitia Galbæ in custodia habitos in numeros legionis composuerat, facta et ceteris spe honoratoris in posterum militiæ. Addidit classi urbanas cohortes et plerosque e prætorianis, vires et robur exercitus atque ipsis ducibus consilium et custodes. Summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi primipilaribus, Æmilio Pacensi, cui ademptum a Galba tribunatum reddiderat, permissa. Curam navium Moschus libertus retinebat ad observandam honestiorum fidem [immutatus¹]. Peditum equitumque copiis Suetonius Paulinus, Marius Celsus, Annius Gallus rectores designati. Sed plurima fides Licinio Proculo prætorii præfecto. Is urbanæ militiæ impiger, bellorum insolens, auctoritatem Paulini,

bonne flotte, et il s'était assuré de sa fidélité en tirant des prisons où la cruauté de Galba les avait retenus les soldats de marine échappés au massacre du pont Milvius, et en formant avec ces débris le cadre d'une légion. En même temps, il avait donné aux autres l'espoir de parvenir plus tard à un service plus honoré. Avec les troupes navales, il embarqua les cohortes urbaines et un grand nombre de prétoriens qui devaient être le nerf et la force de l'armée, les conseillers et les surveillants des généraux mêmes. La conduite de l'expédition fut confiée aux primipilaires Antonius Novellus et Suédus Clémens, et au tribun Émilius Pacensis, destitué par Galba, rétabli par Othon. L'affranchi Moscus conserva l'intendance de la flotte, avec une inspection secrète sur des hommes plus honorables que lui. Quant à l'armée de terre, Suetonius Paulinus, Marius Celsus et Annius Gallus furent désignés pour la commander. Mais l'homme de confiance était Licinius Proculus, préfet du prétoire. A Rome officier vigilant, à la guerre chef sans expérience. Proculus accusait tour à tour le crédit de

classe valida
et fida partibus,
quod composuerat
in numeros legionis
reliquos cæsorum
ad pontem Mulvium
et habitos in custodia
sævitia Galbæ,
spe facta
et ceteris
in posterum
militiæ honoratoris.
Addidit classi
cohortes urbanas
et plerosque e prætorianis,
vires et robur exercitus
atque consilium et custodes
ducibus ipsis.
Summa
expeditionis
permissa Antonio Novello,
Suedio Clementi
primipilaribus,
Æmilio Pacensi
cui reddiderat tribunatum
ademptum a Galba.
Libertus Moscus retinebat
curam navium,
immutatus,
ad fidem
honestiorum
observandam.
Suetonius Paulinus
Marius Celsus, Annius Gallus
designati rectores
copiis peditum
equitumque.
Sed plurima fides
Licinio Proculo
præfecto prætorii.
Is impiger militiæ urbanæ,
insolens bellorum,
criminando
auctoritatem Paulini,

sa flotte étant forte
et fidèle à son parti,
par-ce-qu'il avait réuni
en cadres de légion
les restes des soldats égorgés
auprès du pont Milvius
et tenus en prison
par la cruauté de Galba,
l'espoir ayant été fait (donné)
aussi aux autres
pour l'avenir
d'un service plus-honoré.
Il ajouta à la flotte
les cohortes urbaines
et la plupart des prétoriens,
forces et vigueur de l'armée
et conseil et gardes
pour les généraux eux-mêmes.
La direction-suprême
de l'expédition
fut confiée à Antonius Novellus,
et à Suédus Clémens,
primipilaires,
à Émilius Pacensis
à qui il avait rendu le tribunat
enlevé par Galba.
L'affranchi Moscus conservait
le soin des navires,
non-changé,
pour la fidélité
de gens plus honorables que lui,
devant être surveillée.
Suetonius Paulinus
Marius Celsus, Annius Gallus
furent désignés comme directeurs
aux troupes des fantassins
et des cavaliers.
Mais la-plus-grande confiance était
en Licinius Proculus
préfet du prétoire.
Celui-ci actif dans le service urbain,
sans-habitude des guerres,
accusant
l'autorité de Paulinus,

vigorem Celsi, maturitatem Galli, ut cuique erat, criminando, quod facillimum factu est, pravius et callidus bonos et modestos anteibat.

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem¹, neque arta custodia neque obscura, nullum ob crimen, sed vetusto nomine et propinquitate Galbæ monstratus. Multos e magistratibus, magnam consularium partem Otho, non participes aut ministros bello, sed comitum specie secum expedire jubet, in quis et Lucium Vitellium eodem quo ceteros cultu, nec ut imperatoris fratrem nec ut hostis. Igitur motæ urbis curæ : nullus ordo metu aut periculo vacuus. Primores senatus ætate invalida et longa pace desides, segnis et oblita bellorum nobilitas, ignarus militiæ eques, quanto magis occultare et abdere pavorem nitebantur, manifestius pavidi. Nec deerant e

Suétonius, la vigueur de Celsus, la maturité de Gallus, et, en faisant un crime à chacun de ses avantages, il obtenait le facile triomphe de la méchanceté adroite sur la vertu modeste.

LXXXVIII. En ce même temps, Cornélius Dolabella fut confiné dans la colonie d'Aquinum et soumis à une surveillance qui n'était ni étroite ni déguisée. On ne trouvait aucun reproche à lui faire; mais l'ancienneté de son nom et sa parenté avec Galba le désignaient aux soupçons. Othon donna ordre à beaucoup de magistrats, à une grande partie des consulaires, de se tenir prêts à le suivre, non pour partager les périls ou les soins de la guerre, mais sous le seul prétexte de l'accompagner. De ce nombre était L. Vitellius : Othon fut le même pour lui que pour les autres, sans le traiter comme le frère ni d'un empereur ni d'un ennemi. Cependant les alarmes redoublèrent dans Rome : nul ordre qui fût à l'abri de la crainte ou du péril. Les premiers du sénat étaient affaiblis par l'âge et engourdis par une longue paix; la noblesse avait désappris la guerre au sein de l'oisiveté; les chevaliers ne l'avaient jamais sue; chacun s'efforçait de cacher et de renfermer sa frayeur, et leurs efforts ne faisaient que la trahir. Ce n'est pas

vigorem Celsi,
maturitatem Galli,
ut erat
cuique,
pravius et callidus
anteibat bonos et modestos,
quod est facillimum factu.

LXXXVIII. Per eos dies
Cornelius Dolabella sepositus
in coloniam Aquinatem,
custodia neque arta
neque obscura,
ob nullum crimen,
sed monstratus nomine vetusto
et propinquitate Galbæ.
Otho jubet
multos e magistratibus,
magnam partem consularium
expedire secum,
non participes
aut ministros bello,
sed specie
comitum,
in quis
et Lucium Vitellium,
eodem cultu
quo ceteros,
nec ut fratrem imperatoris
nec ut hostis.
Igitur curæ urbis
motæ :
nullus ordo vacuus
metu aut periculo.
Primores senatus
ætate invalida
et desides longa pace,
nobilitas segnis
et oblita bellorum
eques ignarus militiæ,
pavidi manifestius,
quanto nitebantur magis
occultare
et abdere pavorem.
Nec deerant

la vigueur de Celsus,
la maturité de Gallus,
selon-qu'une de ces qualités était
à chacun,
pervers et rusé [modestes,
prenait-le-pas-sur les bons et les
chose qui est très-facile à faire.

LXXXVIII. Pendant ces jours-là
Cornélius Dolabella fut relégué
dans la colonie aquinate,
avec une surveillance ni étroite
ni obscure,
pour nul grief,
mais désigné par son nom ancien
et par la parenté de Galba.
Othon ordonne
beaucoup des magistrats,
une grande partie des consulaires
partir avec-lui,
non comme prenant-part
ou agents pour la guerre,
mais sous le prétexte (le titre)
de compagnons,
parmi lesquels
aussi Lucius Vitellius,
avec le même traitement-honorable
que tous-les-autres, [reur
et-non comme le frère d'un empe-
ni comme celui d'un ennemi.
Donc les soucis de la ville
furent excités :
nul ordre n'était exempt
de crainte ou de péril.
Les premiers du sénat
d'un âge affaibli
et engourdis par une longue paix,
la noblesse oisive
et ayant oublié les guerres,
le chevalier ignorant du service,
étaient effrayés plus visiblement,
d'autant qu'ils s'efforçaient plus
de cacher
et de dissimuler leur frayeur.
Ni des gens ne manquaient

contrario qui ambitione stolidi conspicua arma, insignes equos, quidam luxuriosos apparatus conviviorum et irritamenta libidinum ut instrumentum belli mercarentur. Sapientibus quietis et rei publicæ cura; levissimus quisque et futuri improvidus spe vana tumens; multi afflicta fide in pace anxii¹, turbatis rebus alacres et per incerta tutissimi.

LXXXIX. Sed vulgus et magnitudine nimia communium curarum expers populus sentire paulatim belli mala, conversa in militum usum omni pecunia, intentis alimentorum pretiis, quæ motu Vindicis haud perinde plebem attriverant, segura tum urbe et provinciali bello, quod inter legiones Galliasque velut externum fuit. Nam ex quo divus Augustus res Cæsarum composuit, procul et in unius sollicitudinem aut decus populus Romanus bellaverat : sub Tiberio et Gaio

qu'on n'en vit au contraire, qui, par une folle vanité, achetaient de belles armes et de superbes chevaux, ou composaient leur équipage de guerre de tout l'attirail d'une table somptueuse et d'un luxe corrupteur. Les sages songeaient au repos et à la république; les esprits légers et imprévoyants s'enivraient de vaines espérances; une foule de gens ruinés, inquiets pendant la paix, se réjouissaient du désordre et trouvaient leur sûreté parmi les hasards.

LXXXIX. Du reste, la multitude et la partie du peuple étrangère aux soucis trop relevés de la politique, commençaient à ressentir les maux de la guerre. Les besoins de l'armée absorbaient tout l'argent; le prix des vivres était augmenté : deux fléaux que la révolte de Vindex n'avait pas fait éprouver au même point. Car alors Rome demeura tranquille, et la querelle, engagée aux extrémités d'une province, entre les légions et les Gaules, semblait une guerre étrangère. En effet, depuis que l'empereur Auguste eut affermi le pouvoir des Césars, le peuple romain n'avait livré que des combats lointains, sujets pour un seul d'inquiétude et de gloire : sous Tibère et sous Gaïus, les malheurs de la paix frap-

e contrario
qui ambitione stolidi
mercarentur arma conspicua,
equos insignes,
quidam apparatus luxuriosos
conviviorum
et irritamenta libidinum
ut instrumentum belli.
Cura quietis et rei publicæ
sapientibus;
quisque levissimus
et improvidus futuri
tumens vana spe;
multi anxii in pace
fide afflicti,
alacres
rebus turbatis
et tutissimi per incerta.

LXXXIX. Sed vulgus
et populus expers
curarum communium
magnitudine nimia
sentire paulatim
mala belli,
omni pecunia conversa
in usum militum,
pretiis alimentorum
intentis,
que motu Vindicis
haud attriverant perinde
populum
urbe tum segura
et bello provinciali,
quod fuit inter
legiones Galliasque
velut externum,
Nam ex quo divus Augustus
composuit
res Cæsarum,
populus Romanus
bellaverat procul
et in sollicitudinem
aut decus unius :
sub Tiberio et Gaio

au contraire
qui par une ostentation sotte [bles,
achetaient des armes remarqua-
des chevaux insignes, [tueux
quelques-uns des appareils somp-
de festins
et des stimulants des passions
comme un attirail de guerre.
Le souci du repos et de la chose
était aux sages; [publique
chacun très-léger
et imprévoyant de l'avenir
était gonflé d'un vain espoir;
beaucoup inquiets dans la paix
leur crédit étant ruiné,
étaient joyeux
les choses étant troublées [titudes.
et très-en-sûreté parmi les incer-

LXXXIX. Mais la multitude
et le peuple étranger
aux soucis communs (publics)
à-cause-de leur grandeur excessive
sentir peu-à-peu
les maux de la guerre,
tout l'argent étant tourné
à l'usage des soldats,
les prix des vivres
étant augmentés, [Vindex
maux qui lors du mouvement de
n'avaient pas accablé de-même
le peuple,
la ville étant alors tranquille
et la guerre étant provinciale,
laquelle eut-lieu entre
les légions et les Gaules
comme une guerre étrangère.
Car depuis que le divin Auguste
eut organisé
les affaires (l'empire) des Césars,
le peuple romain
avait fait-la-guerre au-loin
et pour le souci
ou l'honneur d'un seul :
sous Tibère et Gaïus

tantum pacis adversa *ad rem publicam* pertinere¹; Scriboniani contra Claudium incepta simul audita et coercita; Nero nuntiis magis et rumoribus quam armis depulsus. Tum legiones classesque et, quod raro alias, prætorianus urbanusque miles in aciem deducti; Oriens Occidensque et quicquid utrinque virium est a tergo, si ducibus aliis bellatum foret, longo bello materia. Fuere qui proficiscenti Othoni moras religionemque nondum conditorum ancilium² afferrent; aspernatus est omnem cunctationem ut Neroni quoque exitiosam : et Cæcina jam Alpes transgressus exstimulabat.

XC. Pridie Idus Martias, commendata patribus republica, reliquias Neronianarum sectionum³ nondum in fiscum conversas revocalis ab exilio concessit, justissimum donum et in speciem magnificum, sed festinata jam pridem exac-

pèrent seuls le public. L'entreprise de Scribonianus contre Claude était réprimée avant qu'on en sût la nouvelle. De simples messages, des bruits populaires, plutôt que les armes, renversèrent Néron. Mais ici les légions, les flottes, et, ce qui était presque sans exemple, les cohortes du prétoire et de la ville menées aux batailles, l'Orient et l'Occident apparaissant en seconde ligne avec toutes leurs forces, offraient, si l'on eût combattu sous d'autres chefs, la matière d'une longue guerre. Lorsque Othon voulut partir, quelques-uns lui opposèrent un scrupule religieux : les anciles n'étaient pas encore replacés dans le sanctuaire. Il rejeta tous les délais, comme ayant déjà causé la perte de Néron. Cécina d'ailleurs, arrivé en deçà des Alpes, l'aiguillonnait puissamment.

XC. La veille des ides de mars, après avoir recommandé la république au sénat, il abandonna aux citoyens rappelés de l'exil ce qui n'était pas encore entré dans l'épargne sur les biens repris aux donataires de Néron : présent des plus justes et en apparence des plus magnifiques, mais stérile en effet, tant on avait depuis

tantum adversa pacis pertinere ad rempublicam : incepta Scriboniani contra Claudium audita et coercita simul; Nero depulsus nuntiis et rumoribus magis quam armis. Tum legiones classesque et, quod raro alias, miles prætorianus urbanusque deducti in aciem, Oriens Occidensque et quicquid est virium utrimque, a tergo, materia longo bello, si bellatum foret aliis ducibus. Fuere qui afferrent Othoni proficiscenti moras religionemque ancilium nondum conditorum; aspernatus est omnem cunctationem, ut exitiosam quoque Neroni : et Cæcina transgressus jam Alpes exstimulabat.

XC. Pridie idus Martias, republica commendata patribus, concessit revocalis ab exilio reliquias sectionum Neronianarum nondum conversas in fiscum, donum justissimum et magnificum in speciem, sed sterili usu, exactione festinata

seulement les malheurs de la paix s'étendirent jusqu'à la république : les tentatives de Scribonianus contre Claude [même-temps; furent apprises et réprimées en Néron fut renversé par des nouvelles et des rumeurs plus que par les armes. Alors les légions et les flottes et, ce qui arrive rarement en-d'autres-circonstances, le soldat prétorien et urbain furent menés à la bataille, l'Orient et l'Occident et tout-ce-qui est de forces de-l'un-et-l'autre-côté [gnc), étaient en arrière (en seconde ligne) matière pour une longue guerre, si la-guerre-avait-été-faite par d'autres chefs. Il y en eut qui apportaient à Othon partant des-motifs-de-retard et le scrupule des boucliers-sacrés non-encore enfermés; il repoussa toute hésitation, comme ayant été funeste aussi à Néron : et Cécina ayant passé déjà les Alpes l'aiguillonnait.

XC. La veille des ides de-Mars, la république ayant été recommandée aux sénateurs [mandée il abandonna aux citoyens rappelés de l'exil les restes des confiscations de-Néron [fisc, non-encore tournées (portées) au don très-juste et magnifique en apparence, mais stérile dans l'usage, la perception ayant été hâtée

tionem usu sterili. Mox vocata contione maiestatem urbis et consensum populi ac senatus pro se attollens, adversum Vitellianas partes modeste disseruit, inscitiam potius legionum quam audaciam increpans, nulla Vitellii mentione, siue ipsius ea moderatio, seu scriptor orationis sibi metuens contumeliis in Vitellium abstinuit, quando, ut in consiliis militæ Suetonio Paulino et Mario Celso, ita in rebus urbanis Galeri Tracheli ingenio Othonem uti credebatur; et erant qui genus ipsum orandi noscerent, crebro fori usu celebre et ad implendas populi aures latum et sonans. Clamor vocesque vulgi ex more adulandi nimie et falsæ: quasi dictatorem Cæsarem aut imperatorem Augustum prosequerentur, ita studiis votisque certabant, nec metu aut

longtemps pressé les restitutions. Ensuite il convoqua le peuple; et, après avoir exalté la majesté de Rome et le consentement du sénat et du peuple romain déclarés pour sa cause, il discourut avec ménagement du parti contraire, accusant l'ignorance plutôt que l'audace des légions; du reste, sans nommer Vitellius, soit modération de sa part, soit que l'auteur de la harangue se fût interdit toute invective par crainte pour lui-même. Car si, en matière de guerre, Othon prenait conseil de Suétinius et de Celsus, il passait aussi pour emprunter les talents de Galérius Trachélus dans les affaires civiles. On crut même reconnaître sa manière pompeuse, retentissante, faite pour emplir l'oreille, qu'un fréquent exercice du barreau avait rendue célèbre. Les acclamations du peuple, inspirées par la flatterie, en eurent l'exagération et la fausseté. Le dictateur César et l'empereur Auguste n'auraient pas excité un plus bruyant concert d'applaudissements et de vœux. Et ce n'était ni crainte ni amour: une émulation de servitude

jam pridem.
Mox contione vocata
attollens maiestatem urbis
et consensum
populi ac senatus
pro se,
disseruit modeste
adversum partes Vitellianas,
increpans inscitiam
potius quam audaciam
legionum,
nulla mentione Vitellii,
siue ea moderatio
ipsius,
seu scriptor orationis
metuens sibi
abstinuit contumeliis
in Vitellium,
quando, ut credebatur
Othonem uti
in consiliis militæ
Suetonio Paulino
et Mario Celso,
ita
in rebus urbanis
ingenio Galeri Tracheli;
et erant qui
noscerent
genus ipsum orandi,
celebre usu crebro
fori,
et latum
ad aures populi
implendas
et sonans.
Clamor vocesque vulgi
nimie et falsæ
ex more adulandi:
certabant ita
studiis votisque
quasi prosequerentur
dictatorem Cæsarem
aut imperatorem Augustum,
nec metu aut amore,

depuis longtemps. [quée
Puis l'assemblée ayant été convoquée
exaltant la majesté de la ville
et le consentement
du peuple et du sénat
pour lui (en sa faveur),
il discourut avec modération
contre le parti vitellien,
accusant l'ignorance
plutôt que l'audace
des légions,
sans aucune mention de Vitellius,
soit que ce fût modération
de lui-même,
soit que l'auteur de la harangue
craignant pour lui-même
se fût abstenu d'outrages
contre Vitellius,
vu que, de même qu'il était cru
Othon se servir
dans les conseils de la guerre
de Suétinius Paulinus
et de Marius Celsus,
ainsi il était cru se servir
dans les affaires urbaines
du talent de Galérius Trachélus;
et des gens étaient qui
reconnaissaient
sa manière même de parler,
célèbre par une pratique fréquente
du barreau,
et abondante
pour les oreilles du peuple
devant être remplies
et retentissante.
La clameur et les paroles de la foule
furent excessives et fausses
selon la coutume de flatter (de la
ils luttaient ainsi [flatterie]:
d'empressements et de vœux,
comme-s'ils escortaient
le dictateur César
ou l'empereur Auguste,
ni par crainte ou par amour,

amore, sed ex libidine servitii : ut in familiis, privata cuique stimulatio et vile jam decus publicum. Profectus Otho quietem urbis curasque imperii Salvio Titiano fratri permisit.

sed ex libidine servitii :
ut in familiis,
stimulatio privata
cuique,
et decus publicum
jam vile.
Otho profectus
permisit fratri
Salvio Titiano
quietem urbis
curasque imperii.

mais par passion de servitude :
comme dans les troupes-d'esclaves,
un stimulant particulier
était à chacun,
et l'honneur public
alors de-nul-prix.
Othon parti
confia à son frère
Salvius Titianus
le repos de la ville
et les soins de l'empire.

éveillait, comme dans les troupes d'esclaves, toutes les bassesses privées ; pour l'honneur public, on n'y songeait plus. Othon en partant confia le repos de la ville et les soins de l'empire à Salvius Titianus, son frère.

NOTES

DES DEUX PREMIERS LIVRES DES HISTOIRES

LIVRE I

Page 4 : 1. *Initium... erunt.* Le 1^{er} janvier 69 après J.-C.

— 2. *Octingentos... annos*, huit cent vingt-deux ans en réalité.

Page 6 : 1. *Quod si... suppeditet.* Tacite semble prévoir que la mort devait l'empêcher d'accomplir son projet.

Page 8 : 1. *Quattuor principes*, Galba, Othon, Vitellius et Domitien.

— 2. *Trina... civilia*, 1^{er} entre Othon et Vitellius, 2^e entre Vitellius et Vespasien, 3^e entre Domitien et L. Antonius.

— 3. *Haustæ..., urbes*, Herculaneum et Pompéi, an 79 après J.-C.

— 4. *Scopuli*, îlots désolés où l'on exilait les condamnés, souvent pour les massacrer ensuite.

Page 10 : 1. *Nec.* Nous prévenons une fois pour toutes que dans le mot à mot nous décomposons *nec*, en *et non*, quand la particule et la négation retombent chacune sur un mot différent.

— 2. *Odio.... corrupti.* Dans Burnouf, le point étant placé après *cuncta*, *odio et terrore* sont le complément de *corrupti*. Il traduit donc « La haine ou la terreur armant les esclaves ».

— 3. *Suprema... necessitate.* Dans Burnouf : « *suprema clarorum virorum necessitas*, des têtes illustres soumises à la dernière de toutes les épreuves. »

Page 12 : 1. *Justis*, comme ils doivent être « clairs, concluants. » Nous nous éloignons ici de l'interprétation de Burnouf qui traduit par « justes ».

— 2. *Non.. ultionem.* Dans Burnouf : « Que si les dieux ne veillent pas à notre sécurité, ils prennent soin de notre vengeance ».

Page 12 : 3. *Casus*. Dans Burnouf : « le dénouement ».

— 4. *Urbanum militem*, les troupes qui étaient à Rome : neuf cohortes prétoriennes et quatre cohortes urbaines.

— 5. *Primores equitum*, les chevaliers qui avaient atteint le cens sénatorial et pouvaient recevoir de l'empereur les ornements sénatoriaux : le laticlave, l'anneau d'or et la chaussure sénatoriale.

Page 14 : 1. *Impulsu*. Nymphidius leur avait persuadé que Néron s'était enfui en Égypte, et leur avait promis un *donativum* au nom de Galba.

— 2. *Promissum*. Les prétoriens et les soldats des cohortes urbaines devaient recevoir 30 000 sesterces par tête, environ 6300 francs.

— 3. *Legionibus*, les légions d'Espagne.

Page 16 : 1. *Cetera*. Dans Burnouf : « le reste de sa conduite ». Selon nous, le mot comprend non seulement la conduite de Galba, mais aussi les mœurs et l'esprit du temps.

— 2. *Tardum... iter*. Galba, parti de l'Espagne au commencement de juillet, n'arriva à Rome que vers le mois de septembre.

Page 18 : 1. *Trucidatis tot millibus*, 7000 soldats de marine.

— 2. *Insolito*. Rome n'avait eu jusqu'alors pour garnison que les prétoriens et les cohortes urbaines.

— 3. *Caspiarum*, sous-entendu *portarum*. C'était une passe étroite dans le Wladi-Kawkas entre la Médie et l'Hyrcanie.

Page 20 : 1. *Facta... liberti...* Dans ce passage, le texte suivi par Burnouf diffère complètement du nôtre. Le voici : « *Facta premunt. Jam afferebant venalia cuncta præpotentes liberti*. Le bien et le mal qu'il fait pèsent également sur le prince. Déjà les affranchis puissants mettaient tout à l'enchère. »

Page 22 : 1. *Obligatæ... civitates*. Galba avait donné le droit de cité aux villes de la Gaule qui ne l'avaient pas reçu de Claude et qui s'étaient rangées du côté de Vindex.

— 2. *Tributi levamento*. Galba leur avait fait remise du quart de leurs impôts.

— 3. *Proximæ... civitates*, les Trévires et les Lingons dont Galba avait amoindri le territoire au profit de leurs voisins, parce qu'ils s'étaient déclarés contre Vindex.

Page 22 : 4. *Recentis victoriæ*, la victoire qu'ils avaient remportée sur les troupes de Vindex sous les murs de Besançon.

Page 24 : 1. *Verginio*. Galba l'avait mandé près de lui et avait nommé à sa place Hordéonius Flaccus.

— 2. *Superior exercitus*, les légions de la Germanie supérieure.

Page 28 : 1. *Occulta fati*. Dans Burnouf : « *occulta lege fati*, par une loi secrète du destin ».

Page 30 : 1. *Minoris*, subalterne. Nous avons suivi pour ce mot la traduction de Burnouf. M. Goelzer entend « qui s'était montré trop médiocre ».

Page 32 : 1. *Stulta spe*. Dans Burnouf : « *Occulta spe*, par de secrètes espérances ».

Page 34 : 1. *Anulis*. Le pluriel *anuli* désigne l'anneau d'or des chevaliers, par opposition à *anulus* qui signifie n'importe quel anneau.

— 2. *Ibi*, dans cette circonstance : « Burnouf lit *Hi* ». La différence de texte nous force à modifier légèrement la traduction française.

— 3. *Vidua*, veuve, d'après Burnouf; non mariée, selon M. Goelzer.

Page 40 : 1. *Lege... pontifices*. Allusion aux cérémonies requises pour l'*adrogatio* (l'adoption).

— 2. *Erat*, imparfait au sens conditionnel; ce qui arrive fréquemment quand le verbe de la proposition suppositive est à l'imparfait du subjonctif, comme ici, *adoptarem*.

— 3. *Majores nostri*. Le père de Galba avait servi sous César contre Pompée, dont Pison était l'arrière-petit-fils.

Page 42 : 1. *Adversam*. Claude avait fait mourir le père, la mère et un des frères de Pison, Néron, un autre de ses frères, et lui-même était resté longtemps en exil.

Page 44 : 1. *Unius familiæ*, la famille de César.

Page 48 : 1. *Statim intuentibus*, les personnes présentes à la cérémonie de l'adoption. — *Omnium oculi*, le public.

— 2. *In castris*, le camp des prétoriens placé aux portes de Rome.

Page 52 : 1. *Bis... sestertium*. Devant ce génitif, sous-entendez *centena millia* : 462 millions de notre monnaie.

Page 56 : 1. *Super... erant*. Tmèse pour *supererant*.

— 2. *Instrumenta vitiorum*. Ce sont les meubles précieux, chevaux, esclaves, etc.

— 3. *Hasta... sector*. Une pique enfoncée en terre était le signal des ventes à l'encan. — *Sector* signifie également celui qui procède à la vente des biens mis à l'encan, ou celui qui s'en rend acquéreur.

— 4. *Exauctorati*, ceux à qui on donne un congé infamant, ôtant tout droit à une pension de retraite; appliqué à des officiers, il pourrait se traduire par *mis en réforme*.

— 5. *Vigilibus*. Corps spécial formé de sept cohortes de mille hommes, recruté en grande partie parmi les esclaves publics et les affranchis, et destiné surtout à combattre les incendies; cependant il était aussi chargé de la garde des prisons, des magasins et des bains publics.

Page 60 : 1. *Vetabitur... retinebitur*. Les *mathematici* ou astrologues frappés d'arrêtés d'expulsion sous Auguste, 33 av. J.-C., sous Tibère, 16 ap. J.-C., sous Claude, 52, sous Vitellius, 69, revinrent toujours et plus écoutés.

Page 62 : 1. *In itinere*, pendant le voyage d'Espagne à Rome.

— 2. *Gentenos nummos*. C'est-à-dire *sestertios*, environ 21 fr.

Page 64 : 1. *Speculatori*. On donnait ce nom à certains soldats d'élite, dans chaque légion, qui étaient employés comme courriers au service des dépêches. Il y en avait un nombre un peu plus grand dans les cohortes prétoriennes, et ils pouvaient même former un corps de cavalerie spéciale.

Page 66 : 1. *Tesserarium*. Soldat d'élite chargé dans chaque corps de distribuer la *tessera* (petite planchette carrée en bois) portant le mot d'ordre pour la nuit.

Page 68 : 1. *Postero... die*. Burnouf supprime *Januariarum*, et traduit « le quatorze janvier », c'est-à-dire le lendemain des ides.

Page 70 : 1. *Velabrum*, le Vélabre, quartier de Rome élevé sur l'emplacement d'un marais desséché, entre le Forum, le Tibre et l'Aventin.

— 2. *Milliarium aureum*. C'était une borne en bronze doré qu'Auguste fit élever à l'entrée du Forum, près du temple de Saturne, et de laquelle on commençait à compter les distances sur toutes les routes.

— 3. *Et gaudiis*. Dans Burnouf : « *cum gladiis*, agitant leurs épées ».

Page 72 : 1. *Minora vero*. Devant *minora*, sous-entendez un mot de sens analogue à *referentes* dont l'idée est contenue dans *augentes*.

Page 74 : 1. *Sextus dies agitur*. Il n'y a que cinq jours qui soient complètement écoulés, puisque nous sommes dans le sixième; mais c'était ainsi que les Romains comptaient habituellement.

Page 78 : 1. *Destituit*, en voulant se sauver en Égypte.

— 2. *Vipsania porticu*, portique bâti par M. Vipsanius Agrippa, entre le champ de Mars et le mont Kincius.

Page 80 : 1. *Prinipilaribus*, anciens centurions prinipiles qui, le temps de leur service terminé, recevaient le rang de chevalier et la dotation de 400 000 sesterces, exigée pour le cens équestre.

— 2. *Libertatis atrio*. C'était un ensemble de constructions importantes sur le mont Aventin qui servaient d'archives et qui, incendiées sous Auguste, furent remises en état par Asinius Pollion.

— 3. *Vexilla*. Les détachements des légions recevaient pour enseignes des *vexilla*, petits drapeaux en étoffe, et non des *signa* qui restaient avec ces légions. De là vient que le mot *vexilla* est pris souvent, comme ici, dans le sens de « détachements ».

Page 84 : 1. *Ignaros*. Dans Burnouf : « sans y être attendus », nous n'avons pas cru devoir suivre cette interprétation.

Page 88 : 1. *Nimii... feroces*, syllepse. L'idée du pluriel est contenue dans *ignavissimus quisque*.

— 2. *Irruenti... levaretur*. Pour ce passage, nous avons adopté l'interprétation de Burnouf. M. Goelzer fait d'*irruenti turbæ* le complément de *levaretur*.

Page 90 : 1. *Suggestu*, tribunal élevé dans la partie du camp appelée *Prætorium*, et formé d'un amas de terre ou de gazon, d'où le commandant en chef haranguait les soldats.

— 2. *Armis*. Nous traduisons avec Burnouf par « armes ». M. Goelzer en fait l'ablatif d'*armus*.

— 3. *Juxta*. Sous-entendez *se*. Burnouf sous-entend *suggestum*, « le placera près du tribunal ».

Page 92 : 1. *Tot... militum*. Allusion au massacre des soldats de marine.

Page 94 : 1. *Septem... menses*. Néron s'était tué en juin 68.

— 2. *Polycleti... Ægialii*, tous affranchis de Néron. Dans Burnouf : *Hælii* au lieu d'*Ægialii*.

Page 94 : 3. *Petierint*. Ils avaient au moins sollicité leur fortune; Icélus a extorqué la sienne. Toutefois telle n'est pas l'interprétation de Burnouf qui traduit ce verbe par « ont acquis ».

Page 96 : 1. *Togata*. La cohorte qui montait la garde au palais quittait le vêtement militaire, *sagum*, pour prendre la toge, et ne conservait de ses armes que l'épée et la lance.

Page 98 : 1. *Marius Celsus*. Il avait été chargé de se rendre auprès des contingents égyptiens.

Page 102 : 1. *Imaginem*. Le médaillon de Galba, attaché au-dessous de la couronne qui surmontait la hampe.

— 2. *Curti lacum*, le bassin de Curtius, situé au milieu du forum; ainsi nommé de M. Curtius qui se précipita à cheval et tout armé dans un gouffre qui s'était ouvert dans cet endroit-là.

— 3. *Agerent*, ce mot, emprunté à la formule des sacrifices (*hoc age*), n'est pas traduit dans Burnouf; au mot *frappe*, j'ajouterais « sur-le-champ ».

Page 104 : 1. *Evocatam*, soldat, qui, après avoir fini son temps, avait repris du service.

Page 106. 1. *Ardentis*, se rapporte à Néron. Dans Burnouf : *ardentes*, qui se rapporte à Sulpicius Florus et à Statius Murcus.

Page 108 : 1. *Legionis (classicæ)*, la seule qui fût présente à Rome.

Page 112 : 1. *Vacationes*, exemptions du service ordinaire que l'on achetait aux centurions, et aussi, prix payé pour obtenir cette exemption.

— 2. *Servilibus ministeriis*. Ils se mettaient au service des particuliers pour fendre du bois, balayer la maison, apporter de l'eau, etc., tous métiers indignes d'hommes libres et de soldats.

Page 114 : 1. *Prætor urbanus*. C'était le plus élevé en dignité des préteurs.

Page 120 : 1. *Nobilitas*. Dans son tableau généalogique, il faisait remonter à Jupiter l'origine de sa famille.

Page 124 : 1. *Deteriorem... qui vicisset*, parce qu'il faudrait supporter la tyrannie.

Page 126 : 1. *Expeditionum feracium*. Dans Burnouf : « *expeditionem et aciem* (le soldat) ne parlait plus que d'expéditions et de batailles ».

Page 128 : 1. *Pro Nerone fide*. Néron avait donné 4 millions de sesterces (840 000 fr.) pour la relever après l'incendie de 58 après J.-C.

Page 130 : 1. *Superioris anni*, l'an 68 de notre ère.

— 2. *Ei parendi*. Dans Burnouf : *imperandi*, auquel il donne le sens passif de *ut ipsi imperentur*, « le désir ardent d'être enfin commandé ».

Page 132 : 1. *Collegium Cæsaris*. Il avait été collègue de Claude, deux fois comme consul ordinaire, une fois comme censeur.

Page 136 : 1. *Dextras*, mains entrelacées en bronze ou en argent, symbole de paix ou d'hospitalité.

Page 138 : 1. *Sollemni*. Tous les ans, le 1^{er} janvier, les légions renouvelaient leur serment de fidélité à l'empereur.

— 2. *Et duodevicesima*. Dans Burnouf : « *ac duodevicesima*, la dix-huitième ».

Page 140 : 1. *Hibernis*, à Mogontiacum (Mayence).

Page 142 : 1. *Coloniam Agrippinensem*, colonie fondée par Agrippine dans le pays des *Ubiens*.

— 2. *Proxima... hiberna*. Elle était cantonnée à Bonn, à six lieues environ de Cologne, quartier général de Vitellius.

Page 144 : 1. *Die proximo*, le 2 janvier.

— 2. *Phalerasque*, plaques circulaires d'or ou d'argent que les soldats recevaient pour prix de leur courage, et qu'ils portaient sur la poitrine, comme nos décorations modernes.

Page 146 : 1. *Fisco*. C'était le fisc, ou cassette impériale alimentée non seulement par les revenus patrimoniaux de l'empereur, mais par ceux des provinces impériales, les tributs des états tributaires, le produit des confiscations, des deshérences, des monopoles.

— 2. *Raro*. Dans Burnouf, « *partim* », il lui en déroba d'autres.

Page 150 : 1. *Cottianis Alpibus*, toute la partie de la chaîne qui comprend le mont Viso, le mont Genève et le mont Cenis.

Page 152 : 1. *Pœninis jugis*, le Grand-Saint-Bernard.

— 2. *Aquila quintæ legionis*, l'aigle, c'est-à-dire le gros de la cinquième légion, marchant avec son aigle, tandis que les détachements n'avaient que des étendards, *vexilla*.

Page 154 : 1. *Divoduri*, aujourd'hui Metz.

— 2. *Rapuit*. Burnouf lit : « *exterruit*, emporta les courages ».

— 3. *Iere*. Ce mot manque dans le texte suivi par Burnouf, mais ni le sens, ni la traduction n'en sont sensiblement modifiés.

Page 156 : 1. *Cum... precibus*, figure hardie pour « *magistratibus veniam precantibus* ».

— 2. *Civitate Leucorum*. Les Leuques habitaient le pays dont Toul est aujourd'hui le chef-lieu.

— 3. *Civitas Lingonum*. Leur capitale était *Andomatunum*, aujourd'hui Langres.

Page 158 : 1. *Gaudio*, parce qu'ils voyaient dans Vitellius le vengeur de Néron, leur bienfaiteur.

Page 160 : 1. *Proximum bellum*, le soulèvement de Vindex.

— 2. *Externa*. Vienne, en effet avait été la capitale des Allobroges avant de devenir colonie romaine.

Page 162 : 1. *Trecenos... sestertios*, 63 francs par soldat.

Page 164 : 1. *Allobrogum... Vocontiorum*. Les Allobroges occupaient une partie du Dauphiné et de la Savoie, avec Vienne pour capitale; les Voconces habitaient au midi des Allobroges; leur ville principale était Vasio ou Vaison.

Page 166 : 1. *Locus... frequens*. Cette localité, qui n'était qu'un vicus aquensis, est aujourd'hui Baden, sur la Linnat, célèbre par ses sources thermales.

Page 168 : 1. *Montem Vocetium*. Le Bözberg, canton d'Aarau, sur la rive gauche de l'Aar, appartient au contrefort septentrional du Jura.

— 2. *Sub corona*. On mettait une couronne sur la tête de ceux qui étaient à vendre comme esclaves.

— 3. *Aventicum*, Avenches, à six kilomètres de Fribourg en Brisgau.

Page 170 : 1. *Siliana*, de Silianus, du nom du préfet sous lequel elle avait servi. Dans Burnouf : « *Syllana*, de Sylla ».

Page 172 : 1. *Petriana*. Dans Burnouf : « *Petrina*, Pétrina ».

— 2. *Petronium urbicum*. Dans Burnouf : « *Petronium (urbis)* », ce dernier mot non traduit.

Page 174 : 1. *Subsignanum militem*. Par cette expression, Tacite distingue les soldats légionnaires servant sous les *signa*, étendards des cohortes, des troupes auxiliaires servant sous des *vexilla*.

— 2. *Sed... adhibens*. Dans Burnouf : « *sed ne hostis metum reconciliationis adhiberet*, pour l'assurer que la réconciliation ne cachait rien d'hostile ».

Page 178 : 1. *Prima*. Dans Burnouf : « *plurima*, se déchaîne avec moins de contrainte ».

— 2. *Sinuessanas aquas*, station thermale auprès de la ville de Sinuessa, aux confins de la Campanie et du Latium, sur la voie Appienne, au pied du mont Massicus.

Page 180 : 1. *Famem*, en retenant les vaisseaux chargés de blé.

Page 182 : 1. *Tanto ante*, seulement douze jours avant.

Page 188 : 1. *Consul... kalendas*, à partir du 26 janvier.

Page 190 : 1. *Bonæ leges*, telles que la loi sur le péculet, *lex repetundarum*.

— 2. *Hispaniensibus* et *Emeritensibus*, les habitants de Séville dans l'Andalousie et de Mérida dans l'Estramadure.

— 3. *Lanciensibus*, les habitants de *Lancia*, ville de la Tarconnaise ou de la Lusitanie. Dans Burnouf : « *Lingonibus*, aux Lingons ».

Page 194 : 1. *Facilis lorica*, souple avec sa cuirasse. Burnouf lit : « *facili lorica* », ce qui ne modifie pas le sens de la phrase.

— 2. *Aut vulnerum*, sous-entendu *sævitia*. Dans Burnouf : *et vi vulnerum*, et par l'effet des blessures.

Page 202 : 1. *Quina... nummum*, cinq mille sesterces, c'est-à-dire, mille cinquante francs par tête.

Page 204 : 1. *Cupiditate vel odio*. Ces ablatifs s'expliquent par *ortum est*, dont le sens est contenu dans *initium*.

Page 206 : 1. *Imprecentur*. Ce verbe signifie souhaiter du mal.

Page 208 : 1. *Decora... provinciarum*. Les plus considérables d'entre les provinciaux entraient au sénat.

— 2. *Italix alumni*. Les prétoriens se recrutèrent à Rome et en Italie.

Page 210 : 1. *Et... apta*. Dans Burnouf : « *ea* remplace *et*, *apta* est supprimé »; le sens est néanmoins à peu près le même.

Page 212 : 1. *Othoni... dicenti*. Othon savait quel cas il devait faire de ces flatteries, lui qui, naguère simple particulier, flattait Néron dans les mêmes termes.

Page 214 : 1. *Statuam... in orientem conversam*. Ce prodige parmi les autres présages ordinaires semblait plus spécialement concerner la fortune de Vespasien, qui commandait en Orient.

Page 218 : 1. *Immutatus*, sans changement. Burnouf lit *co-mitatus*.

Page 220 : 1. *Coloniam Aquinatem*, Aquino, dans la terre de Labour, province de Naples.

Page 222 : 1. *Anxii*. Ce mot est omis dans le texte de Burnouf, qui traduit simplement : « ruinés dans la paix ».

Page 224 : 1. *Tantum... pertinuere*. Dans Burnouf : « *Tantum pacis adversa pertinuere* ; on ne craignait que les malheurs de la paix ».

— 2. *Nondum... ancilium*. Pendant le mois de mars, les Saliens tiraient de la *curia saliorum* les anciles ou boucliers sacrés auxquels était attaché, d'après une ancienne tradition, le salut de l'empire, et les promenaient processionnellement dans Rome. Tant qu'ils n'avaient pas été replacés dans leur sanctuaire, c'est-à-dire, pendant tout le mois de mars, la religion défendait d'entreprendre rien d'important.

— 3. *Neronianarum sectionum*. Galba avait institué une commission de trente membres chargés de faire rendre gorge à ceux qui s'étaient enrichis des libéralités de Néron ; c'est l'argent provenant de ces poursuites qu'Othon abandonnait aux victimes de Néron, à condition qu'il n'eût pas encore été versé au fisc.